



Accélérer la Transformation des Systèmes Alimentaires Africains

Rapport sur la Situation
de la l'Agriculture en Afrique

2022

Accélérer la Transformation des Systèmes Alimentaires Africains

Droits d'auteur ©2022 par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)
Tous droits réservés. L'éditeur encourage l'utilisation équitable de ce matériel à condition que la citation appropriée soit faite.

ISSN: 2313-5387

Citation correcte : AGRA. (2022). **Rapport sur la Situation de l'Agriculture en Afrique. Accélérer la transformation des systèmes alimentaires africains** (Numéro 10). Nairobi, Kenya : Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA).

Rédacteurs techniques: Robert B. Richardson (MSU)
Edward Mabaya (Cornell University)
Thomas S. Jayne (MSU)

Rédacteur en chef: Jane Njuguna (AGRA)
Directeur de projet : Gaitano Simiyu (AGRA)
Editrice: Sylvia Maina
Conception et mise en page: Conrad Mudibo, Spécialiste en communication
Conception de la couverture t: Conrad Mudibo (Ecomedia)

L'AGRA remercie les institutions suivantes pour leur contribution :



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Cornell University



Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou la position de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) ou de ses employés. Bien que l'AGRA ait fait tout son possible pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité des informations saisies dans cet ouvrage, nous n'assumons aucune responsabilité pour les erreurs, inexactitudes, omissions ou incohérences qui y figurent.

La mention de sociétés spécifiques, de fabricants ou de leurs produits, qu'ils aient été brevetés ou non, ne signifie pas que l'AGRA les approuve ou les recommande de préférence à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.

Les descriptions, graphiques et cartes utilisés n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part d'AGRA concernant le développement, le statut légal ou constitutionnel d'un pays.

Contents

Avant-propos	6
Préface	7
Remerciements	9
Abréviations et acronymes	11
1 Transformation des systèmes alimentaires africains : Mégatendances et priorités pour l'action	14
2 Stimuler le leadership et la coordination en Afrique pour la transformation agricole	38
3 Mobiliser des ressources financières pour la transformation des systèmes alimentaires africains	50
4 Capacités et aptitudes pour des systèmes alimentaires résilients et durables	65
5 Conclusions et recommandations	82
Données agricoles	91

Avant-propos

À l'échelle mondiale, l'année 2022 est apparue comme une année critique pour le redressement et la transformation des systèmes alimentaires en Afrique. Les systèmes alimentaires sont en désarroi et ont été profondément perturbés par les effets continus de la pandémie de COVID-19, les phénomènes météorologiques extrêmes, les ravageurs et les maladies émergentes, l'inflation des prix alimentaires et les retombées des conflits régionaux ainsi que de la guerre en Ukraine. Ces événements ont été ressentis avec acuité en Afrique, où l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont des problèmes persistants depuis des décennies.

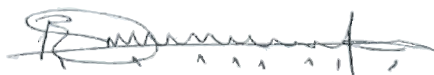
La croissance démographique et la transformation économique exercent une pression croissante sur l'écosystème agricole et le changement climatique continue d'exacerber ces défis. Pour parvenir à une véritable transformation des systèmes alimentaires en Afrique, il est de plus en plus reconnu que nous devons penser les systèmes alimentaires différemment en tenant compte des vraies valeurs et des coûts totaux impliqués dans la culture, la distribution et la consommation des aliments. C'est vital non seulement pour la sécurité alimentaire de centaines de millions d'Africains, mais aussi pour les économies africaines et le développement durable du continent.

Une vague de transformation est en cours dans de nombreuses régions d'Afrique. Elle consiste à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture plus commercialisée, plus rentable et de plus en plus dirigée par de petits entrepreneurs. Cette évolution survient à un moment où les systèmes alimentaires du continent répondent à l'urbanisation rapide, à la hausse des revenus et à l'évolution des régimes alimentaires. Si cette transition s'accompagne de son lot de défis, cette dynamique crée de nombreuses nouvelles opportunités de croissance et d'investissement dans les systèmes alimentaires africains.

Le Rapport sur la Situation de l'Agriculture en Afrique (RSAA) de cette année arrive à un moment important, alors que les gouvernements nationaux, les organisations panafricaines, les institutions internationales et le secteur privé luttent pour récupérer, reconstruire et accélérer la transformation des systèmes alimentaires en Afrique. Ce rapport aborde les thèmes suivants : comprendre les mégatendances, catalyser le leadership et la coordination, mobiliser les ressources financières et développer les capacités et les compétences. Ces thèmes sont tous essentiels à la mise en place des systèmes alimentaires durables, inclusifs et résilients.

Je tiens à saluer et à féliciter l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), ses parties prenantes et ses partenaires pour leur contribution à la résolution du problème de la transformation du système alimentaire en Afrique. Le Forum pour une révolution verte en Afrique (AGRF) est une plateforme idéale pour lancer ce rapport, d'autant plus qu'il est de plus en plus reconnu comme le premier rendez-vous annuel des principales parties prenantes ayant une vision commune de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique. Nous sommes tous concernés - gouvernements, partenaires du développement, secteur privé, organisations civiques et institutions de recherche - par l'accomplissement de cette vision.

Comme le rappelle l'adage africain, "si vous voulez aller vite, allez-y seul ; si vous voulez aller loin, allez-y ensemble". Le processus et le programme de transformation de l'Afrique ne doivent laisser aucune personne ni aucun pays de côté.



Emmerson Dambudzo Mnangagwa
Président de la République du Zimbabwe

Préface

Au cours de l'année 2022, les systèmes alimentaires mondiaux ont été caractérisés par des crises qui se chevauchent et qui ont des implications importantes pour les générations actuelles et futures en termes de développement humain, d'atténuation du changement climatique, de conservation de la biodiversité et de progrès économique. En Afrique, les défis de ces dernières années - notamment les impacts continus du conflit russo-ukrainien, de la pandémie de COVID-19, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des conflits et du changement environnemental mondial - annulent des décennies de progrès et exacerbent l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Jamais la nécessité de ne pas dépasser le seuil de 1,5 degré n'a été aussi critique et, corrélativement, la nécessité de transformer notre système alimentaire. Pour l'Afrique, l'accélération de la transformation de nos systèmes alimentaires est plus vitale que jamais. Les enjeux sont extrêmement importants. Il nous reste huit récoltes avant 2030 - l'année limite pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et prévenir les dommages irréversibles du changement climatique. Si l'Afrique ne transforme pas ses systèmes alimentaires afin de les rendre plus durables et plus résilients et d'améliorer sa capacité à atteindre la faim zéro et à fournir une bonne nutrition à tous, il est peu probable que le continent atteigne un grand nombre des objectifs de l'Agenda 2030, qui vise à garantir de meilleurs moyens de subsistance, l'inclusion et la prospérité des populations. En outre, les crises alimentaires sont susceptibles d'entraîner l'instabilité politique et les conflits, ce qui crée un cercle vicieux. La crise russo-ukrainienne a aggravé des chaînes d'approvisionnement et des économies mondiales déjà sous pression.

L'Afrique a d'autres raisons de transformer son système alimentaire ; avec l'un des sols agricoles les plus dégradés au monde et des sécheresses croissantes, l'Afrique sera confrontée à l'avenir à des risques climatiques liés à l'eau. Étant donné que 90 % de la population rurale de l'Afrique subsaharienne (ASS) dépend de l'agriculture comme principale source de revenus et que plus de 95 % de l'agriculture dépend des précipitations, les conséquences des précipitations imprévisibles, de la hausse des températures, de la sécheresse extrême et de la faible teneur en carbone des sols réduiront encore davantage les rendements des cultures, exposant ainsi les communautés les plus pauvres d'Afrique à des risques liés au climat et à l'eau de plus en plus intenses, avec des résultats désastreux.

La crise alimentaire actuelle a mis en évidence les principales failles du système alimentaire africain, en particulier le rôle des chaînes d'approvisionnement mondiales pour les principaux produits alimentaires de base et les engrais. Aujourd'hui, plus que jamais, il est essentiel que les dirigeants africains mettent en avant la réforme du système alimentaire dans le programme de développement continental et mondial.

Le rapport sur la situation de l'agriculture en Afrique (RASA) 2021 a souligné l'importance de la mise en place des systèmes alimentaires durables et résilients en Afrique. Les objectifs de mise en place de systèmes alimentaires fonctionnels, résilients et durables sont dynamiques et continuent d'évoluer face aux défis mondiaux et régionaux. Le RSAA de cette année fournit des preuves et des idées sur les perspectives d'accélération de la transformation des systèmes alimentaires africains vers la résilience et la durabilité ancrées dans le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) de 2021, en particulier les travaux du Groupe scientifique.

L'AASR22 met en évidence plusieurs mégatendances que les gouvernements, les donateurs, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé doivent anticiper et auxquelles ils doivent répondre de manière proactive. Ces mégatendances démographiques, économiques, environnementales et sociales façonnent les systèmes alimentaires de l'Afrique. En mettant l'accent sur une approche globale de la transformation des systèmes alimentaires, le rapport 2022 met en lumière les rôles essentiels du leadership et de la coordination, de la mobilisation des investissements, ainsi que des capacités et des compétences. Ce rapport propose des recommandations d'actions et de mesures immédiates que les gouvernements africains, les organisations panafricaines, les partenaires de développement, le secteur privé et la société civile doivent prendre pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires afin de préserver et d'accroître le bien-être des générations actuelles et futures ainsi que la santé de notre planète. Nous devons tracer la voie vers une plus grande résilience, qui présente la plus grande opportunité de transformation de ses systèmes alimentaires avec une vision continentale claire inscrite dans la Position Africaine Commune.

Cette publication est le fruit d'un immense effort scientifique et de contributions précieuses aux chapitres principaux qui, je l'espère, stimuleront le débat et la synthèse productive d'idées qui nous feront avancer. Nous avons impliqué un ensemble très diversifié de chercheurs et de disciplines, notamment l'économie agricole, le leadership, la finance et l'éducation, entre autres. Nous nous sommes délibérément inspirés des résultats et des conclusions de l'UNFSS 2021 et continuons à tirer les leçons de la crise alimentaire mondiale actuelle.

Je suis très reconnaissante vis-à-vis des auteurs qui ont contribué à cet ouvrage pour leurs efforts et leur soutien à la production de connaissances, d'analyses et de preuves sur la transformation des systèmes alimentaires africains, dont le besoin se fait cruellement sentir. Je remercie également les éditeurs, les contributeurs et les réviseurs externes pour leur professionnalisme, leurs conseils et leurs idées sur les voies prometteuses pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires en Afrique, ainsi que pour leur rôle dans l'amélioration de la compétitivité, de la sécurité et de l'efficacité des chaînes de valeur et des systèmes de distribution qui nourrissent la population croissante de l'Afrique.



Dr. Agnes Kalibata
Présidente

Alliance pour une révolution verte en Afrique

Remerciements

Cette année, le Rapport sur la situation de l'agriculture en Afrique (AASR) se concentre sur l'accélération des systèmes alimentaires africains. Ce thème joue un rôle essentiel, non seulement pour modeler les régimes alimentaires et les résultats en matière de santé, mais aussi pour assurer la durabilité de l'environnement dans lequel les aliments sont produits, transformés, distribués, vendus et consommés. Les systèmes alimentaires soutiennent les moyens de subsistance des personnes qui dépendent de ces activités et constituent un moteur important du développement et de la stabilité économiques. Par conséquent, l'AASR 2022 a impliqué un large éventail exceptionnel de spécialités disciplinaires et de contributeurs institutionnels.

Le Rapport sur la situation de l'agriculture en Afrique 2022 (RSAA22), Accélérer la transformation des systèmes alimentaires africains, a bénéficié du soutien et des conseils d'une large coalition de contributeurs qui ont aidé à conceptualiser, à rassembler des preuves empiriques et à résumer les questions critiques actuelles et les messages clés de ce rapport. Nous souhaitons remercier Agnès Kalibata, Andrew Cox, Boaz Keizire, Vine Mutyasira, Tinashe Kapuya, Gaitano Simiyu, Josephine Njau et Betty Vata pour leurs précieuses contributions à l'élaboration et à la production de ce rapport. Je suis particulièrement reconnaissant à Jane Njuguna qui a dirigé le développement de l'AASR22.

Au nom de l'AGRA, je suis redevable aux rédacteurs techniques de l'AASR 2022 : le Dr Robert Richardson (Michigan State University), le Dr Edward Mabaya (Cornell University) et le Dr Thomas Jayne (professeur émérite de la Fondation de l'Université, Michigan State University) qui ont apporté leur soutien éditorial et leurs conseils pour l'élaboration de son contenu. Nous sommes reconnaissants pour le leadership de la Présidente de l'AGRA, Dr. Agnès Kalibata, qui a été une championne de l'engagement du secteur privé dans l'accélération de la transformation des systèmes alimentaires africains.

Nous sommes reconnaissants à toutes les personnes et institutions qui ont apporté différents types de soutien à la préparation et à la production de ce rapport. En particulier, nous adressons nos remerciements aux auteurs et contributeurs des chapitres suivants :

Chapitre 1 : Transformation des systèmes alimentaires africains : Mégatendances et priorités d'action

- Robert B. Richardson, professeur, Université d'État du Michigan (MSU)
- Edward Mabaya, Associé de recherche principal, Université Cornell
- Thomas S. Jayne, professeur émérite de la Fondation universitaire, MSU
- Daniel Njiwa, Responsable régional du commerce alimentaire et de la résilience, AGRA

Chapitre 2 : Stimuler le leadership et la coordination en Afrique pour la transformation agricole

- Richard Mkandawire, Directeur Afrique, Alliance pour les partenariats africains
- Apollos Nwafor, Vice-président, Politique et capacité de l'État, AGRA
- Davis Muthini, analyste politique, AGRA
- Tony Milanzi, Directeur adjoint, Alliance pour les partenariats africains
- José Jackson-Maleta, Co-Directeur, Alliance pour les partenariats africains

Chapitre 3 : Mobiliser des ressources financières pour la transformation des systèmes alimentaires africains

- Martin Fregene, Directeur, Département de l'agriculture et de l'agro-industrie, Banque africaine de développement (BAD)
- Andrew Mude, Chef de division, Recherche agricole, production et durabilité, BAD
- Sule Ochai, consultant en politique agricole et économique, BAD
- Atsuko Toda, Vice-présidente par intérim, Agriculture, Développement humain et social, BAD

Chapitre 4 : Capacité et aptitude pour des systèmes alimentaires résilients et durables

- Boaz Blackie Keizire, Chef, Politique, Plaidoyer et Secrétariat du Prix Alimentaire Africain, AGRA
- Dorcas Mwakoi, Chargé de programme principal, AGRA
- Lulama Ndibongo Traub, maître de conférences, Université de Stellenbosch.

Chapitre 5 : Conclusions et recommandations

- Tinashe Kapuya, Chargée de programme principale, Politique et plaidoyer, AGRA
- Vine Mutyasira, Chargé de programme, Modélisation quantitative des politiques et analyse des données, AGRA
- Robert B. Richardson, Professeur, MSU
- Edward Mabaya, associé de recherche principal, Cornell University
- Thomas S. Jayne, Professeur émérite de la Fondation universitaire, MSU

En outre, Abdoulaye Djido (AGRA) a fourni des commentaires utiles en tant que relecteur pour le chapitre 1 et le Dr. Louise Fox (The Brookings Institution) a fourni des commentaires constructifs et des suggestions en tant que pair relectrice et des suggestions constructives en tant que vérificatrice du chapitre 3. Tinashe Kapuya et Vine Mutyasira (AGRA) ont révisé les chapitres du rapport et le Dr Steven

Were Omamo (New Growth International) a fourni de précieux commentaires et idées en tant que relecteur externe du rapport.

Ce rapport a également bénéficié d'un atelier de rédaction parrainé par l'AGRA et d'une réunion de l'AASR qui s'est tenue le 9 mai 2022 et qui a rassemblé les rédacteurs, les auteurs collaborateurs et les leaders d'opinion. Nous remercions tous ceux qui ont participé à l'atelier et qui ont contribué à encadrer et à élaborer le contenu de ce rapport.

Pour terminer, nous remercions Sylvia Maina (consultante) pour son soutien éditorial méticuleux et Conrad Mudibo (consultant) pour la conception et la mise en page du rapport.

En plus de son rôle de coordination, Jane Njuguna (AGRA) a fourni des efforts considérables pour la préparation des tableaux de données. Je tiens à remercier les unités de suivi et d'évaluation et de gestion des connaissances (M&E/KM) et de communication de l'AGRA pour le soutien apporté à la finalisation et à la diffusion de ce rapport.

L'AASR22 est une réalisation importante et une publication opportune et pertinente. Nous reconnaissons et exprimons notre gratitude à tous ceux qui l'ont rendu possible et ont contribué à sa production et nous nous excusons auprès de toute personne ou organisation que nous aurions pu omettre par inadvertance dans ces remerciements.

Nous espérons que ce rapport constituera une contribution utile aux efforts internationaux visant à accélérer la transformation des systèmes alimentaires africains.

Andrew Cox

Chef du personnel et de la stratégie
de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique

Abréviations et acronymes

4IR	4ème révolution industrielle
AAP	Alliance pour les partenariats africains
AASR21	Rapport sur la situation de l'agriculture en Afrique 2021
AASR22	Rapport sur la situation de l'agriculture en Afrique 2022A
ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
AfCFTA	Accord de libre-échange continental africain
AFFM	Mécanisme africain de financement des engrais
AFS	Système agroalimentaire
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
AGRF	Forum pour la révolution verte en Afrique
AL	Leadership africain (en référence au Groupe de leadership africain/Académie de leadership africain)
ALAN	Alliance pour le réseau agroalimentaire
ALP	Projet d'apprentissage par l'action
AMI	Institut africain de management
AR4D	Recherche agricole pour le développement
ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale
ASTI	Indicateurs des sciences et technologies agricoles
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
BAD	Banque africaine de développement
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CALA	Centre pour les leaders africains de l'agriculture
CAP	Position Africaine Commune
CBO	Organisations à base communautaire
CEA	Afrique centrale et orientale
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CIMMYT	Centre international d'amélioration du maïs et du blé
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COP26	26ème Conférence des Parties (Conférence des Nations Unies sur le changement climatique)
COVID-19	Maladie à Coronavirus-19
CR	Recette de récoltes
CREA	Consortium pour la recherche économique en Afrique
CSA	Agriculture intelligente face au climat
CUA	Commission de l'Union africaine
CV	Chaîne de valeur
DALY	Années de vie corrigées de l'incapacité
DFI	Institutions Financières de Développement
EDE	Initiative pour mettre fin aux urgences dues à la sécheresse
EPM	Gestion de la politique économique
ERC	Essai de contrôle randomisé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FAOSTAT	Base de données statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIC	Fonds d'investissements climatiques
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FSIN	Réseau d'information sur la sécurité alimentaire
FS-TIP	Politique intégrée de transformation des systèmes alimentaires
FTE	Équivalent à temps plein
FWG	Graines entières enrichies
GAP	Bonnes pratiques agricoles
GAAP	Principes comptables généralement admis
GCF	Fonds vert pour le climat
GCRG	Groupe mondial de réponse aux crises alimentaires, énergétiques et financières
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIRSAL	Système ghanéen de partage des risques basé sur des mesures incitatives pour les prêts agricoles
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IAA	Évaluation de l'architecture institutionnelle pour le changement de politique en matière de sécurité alimentaire
IAPRI	Institut de recherche sur les politiques agricoles d'Indaba
ICA	Évaluation des capacités institutionnelles
IDDRSI	Initiative de l'IGAD sur la résilience aux catastrophes et la durabilité en cas de sécheresse
IDE	Investissement direct étranger
IFI	International finance institution
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
ILRI	Institut international de recherche sur le bétail
KEPSA	Alliance du secteur privé du Kenya
KPI	Indicateurs clés de performance
MDB	Banque multilatérale de développement
MFI	Institution de microfinance
NAIPs	Plans nationaux d'investissement dans l'agriculture
NAIS	Systèmes nationaux d'innovation agricole
NARO	Organisations nationales de recherche agricole
NARS	Systèmes nationaux de recherche agricole
NDC	Contribution déterminée au niveau national
NDMA	Autorité nationale de gestion de la sécheresse
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NGI	Nouvelle croissance internationale
NIRSAL	Système nigérian de partage des risques basé sur des mesures incitatives pour les prêts agricoles
OCA	Évaluation de la capacité organisationnelle
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial

PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique
PDB	Banque publique de développement
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PWDs	Personnes handicapées
R&D	Recherche et développement
RDC	République Démocratique du Congo
RD&E	Recherche, développement et vulgarisation
ReNAPRI	Réseau régional des instituts de recherche sur les politiques agricoles
RSF	Mécanisme de partage des risques
RUFORUM	Forum régional des universités
SADC	Coopération pour le développement de l'Afrique australe
S&E	Suivi & évaluation
SCTP	Programme de transferts sociaux en espèces
SIA	Système d'évaluation des investissements
SOC	Carbone organique du sol
SSA	Afrique sub-saharienne
SSC	Coopération Sud-Sud
STIM	Science, technologie, ingénierie, mathématiques
TAP	Plate-forme d'agriculture tropicale
TCA	Comptabilité en coûts réels
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TIFS	Initiative d'investissement transformationnel dans les systèmes alimentaires
TIMPs	Technologies, innovations et pratiques de gestion
TVA	Comptabilité en valeur réelle
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
UNECA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
UNFCCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
UNFSS	Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires
USAID	Agence américaine pour le développement international
USD	Dollar américain
USG	Gouvernement des États-Unis
WACCI	Centre ouest-africain pour l'amélioration des cultures
WEF	Forum économique mondial
WUA	Université des femmes en Afrique
YALI	Initiative des jeunes leaders africains

1 Transformation des systèmes alimentaires africains : Mégatendances et priorités d'action

Robert B. Richardson¹, Edward Mabaya², Thomas Jayne³, Daniel Njiwa⁴

Messages clés

- 1 Les systèmes alimentaires jouent un rôle crucial en ce qu'ils nourrissent la vie humaine, favorisent le bien-être et soutiennent les moyens de subsistance. La transformation des systèmes alimentaires africains est cruciale pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 2 : Faim zéro, mais aussi pour d'autres objectifs, notamment l'ODD 3 : Bonne santé et bien-être, l'ODD 5 : Égalité des sexes, l'ODD 10 : Réduction des inégalités, et l'ODD 15 : Vie sur terre.
- 2 Quel est l'enjeu ? Étant donné que les systèmes alimentaires africains sont très vulnérables au changement climatique, aux conflits et à d'autres chocs externes, et qu'ils imposent des coûts élevés à l'environnement et à la biodiversité, le statu quo n'est pas viable. Sans changement transformateur, les systèmes alimentaires africains retarderont le rythme de l'amélioration des revenus et des moyens de subsistance de la plupart des Africains et renforceront la dépendance excessive du continent à l'égard de l'expansion des superficies comme principale source de croissance de la production alimentaire, exacerbant ainsi la déforestation, la destruction de l'environnement, la perte de biodiversité et une dépendance excessive et précaire à l'égard des importations comme source de nourriture plutôt qu'à l'égard du commerce régional et de l'autonomie nationale.
- 3 Somme toute, l'enjeu est de taille. Les gouvernements africains peuvent atteindre simultanément plusieurs des ODD en consacrant des fonds suffisants et en exigeant de meilleures performances et une plus grande responsabilité de la part des ministères et agences chargés de transformer les systèmes alimentaires nationaux et régionaux.
- 4 Pour atteindre ces objectifs, les gouvernements africains doivent anticiper et répondre de manière proactive aux mégatendances démographiques, économiques, environnementales et sociales majeures qui façonnent les systèmes alimentaires de l'Afrique. Il s'agit notamment de :
 - a. La croissance de la population rurale et la pénurie croissante de terres qui en découle.
 - b. L'augmentation de la population urbaine et la demande croissante de nourriture
 - c. La transformation économique, y compris l'augmentation des taux de salaire et des revenus par habitant.
 - d. Le changement climatique et l'incidence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes
 - e. Les crises sanitaires mondiales en cours, les conflits civils et les perturbations économiques ; et
 - f. Le rythme accéléré de l'innovation technique dans l'agriculture numérique.
- 5 En interaction avec ces mégatendances, la nécessité de développer des voies de transformation qui incluent les femmes, les jeunes et les autres groupes vulnérables est de plus en plus reconnue. Le développement de voies inclusives a des implications sur le coût et la disponibilité de la main-d'œuvre et nécessitera des investissements dans les systèmes de protection sociale pour renforcer la résilience à long terme des communautés vulnérables.
- 6 Enfin, des innovations techniques et un changement de comportement des agriculteurs et des commerçants sont indispensables pour réaliser une transformation inclusive et remédier aux écarts de rendement croissants dans le secteur des céréales et des oléagineux. L'innovation technique exigera des gouvernements nationaux qu'ils augmentent leurs investissements dans la recherche et le développement (R&D) agricoles ; les investissements dans l'innovation technique qui conduiraient à une transformation inclusive ont été jusqu'à présent insuffisants. La transformation des systèmes alimentaires africains nécessitera un leadership coordonné, des investissements substantiels de la part des gouvernements et du secteur privé, ainsi qu'une capacité accrue de changement et d'adaptation. Le système du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) doit également cesser de diriger lui-même l'innovation technique en Afrique pour renforcer la capacité des systèmes nationaux de recherche, de développement et de vulgarisation agricoles à prendre la tête de l'établissement des priorités de recherche et à mener ses propres activités de R&D conformément aux priorités nationales, régionales et continentales.

¹ Professeur, Université d'État du Michigan

² Chercheur associé principal, Université Cornell

³ Professeur émérite de la Fondation universitaire, Université d'État du Michigan

⁴ Directeur régional du commerce alimentaire et de la résilience, AGRA

Définition des termes clés

Systèmes alimentaires

Les systèmes alimentaires sont définis comme la somme des acteurs et des interactions tout au long de la chaîne de valeur alimentaire - de l'approvisionnement en intrants et de la production de cultures, de bétail, de poissons et d'autres produits agricoles au transport, à la transformation, à la vente au détail, à la vente en gros, à la préparation des aliments, à la consommation et à l'élimination. Les systèmes alimentaires comprennent également les environnements politiques favorables et les normes culturelles autour de l'alimentation (IFPRI, 2022). L'attention s'est récemment portée sur la transformation des systèmes alimentaires pour une plus grande durabilité, résilience et inclusion. Le système agroalimentaire englobe la production et la distribution d'intrants et de services agricoles, la production au niveau de l'exploitation, la commercialisation post-agricole, la transformation, le conditionnement, la distribution et la vente au détail, ainsi que l'environnement politique et réglementaire dans lequel ces activités se déroulent. À chaque étape, les systèmes alimentaires dépendent de ressources naturelles, dont beaucoup ne sont pas renouvelables, comme le pétrole. Il est de plus en plus évident que les systèmes alimentaires doivent utiliser ces ressources de manière durable et éviter de déstabiliser les écosystèmes dont ils dépendent.

Durabilité

La durabilité est définie comme la capacité d'un système à préserver et à accroître le bien-être des générations actuelles et futures d'humains et d'écosystèmes. Dans le contexte des systèmes alimentaires, la durabilité met l'accent sur la conservation des ressources naturelles nécessaires au maintien de l'intégrité fonctionnelle des systèmes alimentaires. Les investissements et les politiques visant à assurer la durabilité des systèmes peuvent imposer des coûts à court terme à la société, mais il est de plus en plus évident que les coûts d'un développement non durable sont beaucoup plus élevés (Banque mondiale, 2020). Il s'agit d'une évidence pour l'agriculture, où le manque d'attention portée à la durabilité peut entraîner des pertes catastrophiques en termes de revenus, de capital social et de ressources communes telles que l'eau et l'habitat faunique. En général, les systèmes alimentaires qui utilisent des technologies déstabilisant l'environnement naturel (par exemple, par des émissions excessives de gaz à effet de serre, la pollution de l'eau, l'érosion des sols, l'épuisement des nutriments du sol, la déforestation, la perte d'habitat, la transformation et le transport dépendants des combustibles fossiles, etc.). Les systèmes alimentaires durables peuvent fournir des aliments sûrs, sains et abordables pour tous sans compromettre la santé humaine ou le bien-être des générations futures.

Résilience

La résilience désigne la capacité d'un système à se remettre des chocs et à s'adapter à l'impact des facteurs de stress. Ce terme est utilisé pour décrire la mesure dans laquelle les systèmes sociaux ou écologiques peuvent (i) maintenir, (ii) récupérer et (iii) améliorer leur intégrité et leur fonctionnalité lorsqu'ils sont soumis à des perturbations (FIDA, 2015). Dans le contexte des systèmes alimentaires, la résilience met l'accent sur la capacité des systèmes alimentaires africains à résister aux chocs et aux facteurs de stress majeurs résultant d'événements climatiques extrêmes, de conflits, de maladies, de chocs économiques extérieurs à la région et d'autres sources qui, s'ils ne sont pas prévenus ou atténués, retarderaient ou limiteraient le progrès économique, la transformation, la prospérité et l'autonomie. Les systèmes alimentaires subissent des chocs et sont influencés par des facteurs de stress. Les chocs sont des écarts externes à court terme par rapport aux tendances à long terme qui ont des effets négatifs substantiels sur l'état actuel de bien-être, le niveau des actifs, les moyens de subsistance et la sécurité des personnes (Choularton et al., 2015). Les inondations, les sécheresses, les parasites et les maladies, les conflits violents et les changements rapides dans des conditions économiques importantes telles que les prix des carburants, les taux de change ou l'inflation, sont des exemples de chocs. D'autre part, les facteurs de stress sont " des tendances ou des pressions à long terme qui sapent la stabilité d'un système et augmentent la vulnérabilité en son sein (Zselezky et Yosef, 2014). Le changement climatique, les pressions démographiques et l'instabilité politique prolongée sont des exemples de facteurs de stress.

Transformation des systèmes alimentaires

La transformation des systèmes alimentaires implique des changements de paradigme à tous les stades en vue de rendre les systèmes alimentaires (i) sains et nutritifs, en fournissant des régimes alimentaires nutritifs et abordables pour une bonne santé ; (ii) inclusifs, en permettant des moyens de subsistance durables pour toutes les parties prenantes du système alimentaire ; (iii) durables sur le plan environnemental, en consommant et en produisant des aliments dans le respect des limites planétaires ; et (iv) résilients, en veillant à ce que les gens puissent accéder à la nourriture et protéger leurs moyens de subsistance lorsque les systèmes alimentaires sont touchés par des événements extrêmes ou des chocs de marché et par l'instabilité politique ou les conflits (Ruben et al., 2021). La transformation des systèmes alimentaires a le potentiel d'apporter des avantages systémiques aux humains et à l'environnement. Tout le monde s'accorde à reconnaître que les systèmes alimentaires ne répondent pas suffisamment aux besoins des populations et que leurs coûts environnementaux contribuent au changement climatique mondial et à la perte de biodiversité. La transformation des systèmes alimentaires vise à améliorer la nutrition humaine, à favoriser l'inclusion, à protéger la biodiversité et à contribuer à un système alimentaire plus durable et plus résilient.

Mégatendances

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2016) définit les mégatendances comme des " changements sociaux, économiques, politiques, environnementaux ou technologiques à grande échelle qui sont lents à se former mais qui, une fois enracinés, exercent une influence profonde et durable sur un grand nombre, voire la plupart, des activités, processus et perceptions humains ". Maggio et al., 2019 définissent les mégatendances comme des changements lents mais primordiaux qui affectent fondamentalement les conditions, les résultats et le comportement des systèmes. Bien qu'elles évoluent lentement, certaines de ces tendances sont inévitables et d'autres peuvent activer des effets immédiats à la fois positifs et négatifs. En ce qui concerne cette publication, les principales mégatendances qui structurent le système alimentaire africain sont les suivantes : la croissance rapide de la population rurale et la pénurie croissante de terres qui y est associée ; l'augmentation de la population urbaine et la demande croissante de nourriture ; la transformation économique, y compris la hausse des taux de salaire et des revenus par habitant ; le changement climatique et l'incidence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes ; les crises sanitaires mondiales en cours, les conflits régionaux et les perturbations économiques ; et le rythme accéléré de l'innovation technique dans l'agriculture numérique. Il convient de noter que l'ampleur des moteurs peut varier d'un contexte à l'autre, mais il existe une convergence générale dans la manière dont ils influencent les environnements alimentaires.

Contexte

Les systèmes alimentaires⁵ ont un énorme potentiel pour favoriser une alimentation et une nutrition saines tout en soutenant les moyens de subsistance, en protégeant les écosystèmes et en atténuant les effets du changement climatique mondial. Cependant, ce potentiel est souvent laissé largement inexploité (Nyakuet al., 2022). Les systèmes alimentaires actuels, qui découlent en partie d'un ensemble non coordonné de mesures partielles, voire de politiques contradictoires, ont entraîné une insécurité alimentaire, une malnutrition, une pauvreté et une dégradation de l'environnement généralisées. En outre, ces mesures et politiques fragmentaires ont contribué aux émissions de gaz à effet de serre qui sont l'un des principaux moteurs du changement climatique mondial. En adoptant une approche des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques, les

gouvernements nationaux africains pourraient exploiter le pouvoir des systèmes alimentaires au profit des populations et de l'environnement.

Les systèmes alimentaires sont au centre de nombre des grands défis mondiaux de notre époque (Nyaku et al., 2022). Ils jouent un rôle essentiel non seulement dans le modelage des régimes alimentaires et des résultats de santé des humains, mais aussi dans la durabilité de l'environnement dans lequel les aliments sont produits, transformés, distribués, vendus et consommés. Les systèmes alimentaires soutiennent les moyens de subsistance des personnes qui dépendent de ces activités, et ils constituent un moteur important du développement et de la stabilité économiques. Les éléments des systèmes alimentaires sont interconnectés ; de ce fait, les politiques qui influencent une partie du système alimentaire sont susceptibles d'avoir des effets en cascade sur d'autres parties, avec des implications allant au-delà de leurs objectifs politiques immédiats. Cependant, les politiques sont généralement élaborées de manière isolée, sans tenir compte de la possibilité de tirer parti de ces interconnexions pour accélérer les changements

⁵ Voir l'encadré 1.1 pour les définitions des termes clés, y compris les systèmes alimentaires, la durabilité, la résilience, la transformation des systèmes alimentaires et les mégatendances.

transformateurs grâce à la convergence des efforts des gouvernements nationaux, des organismes régionaux, des institutions de recherche agricole et du secteur privé. En outre, de nombreux défis et opportunités auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires africains ne relèvent pas du domaine des systèmes alimentaires proprement dits.

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021 (UNFSS) a fourni une vision renouvelée des voies d'action stratégiques nécessaires pour construire des systèmes alimentaires durables. L'UNFSS, et en particulier les dialogues nationaux et indépendants qui ont précédé le Sommet, ont offert aux nations africaines l'occasion d'examiner et d'identifier des solutions spécifiques au contexte pour relever les défis qui entravent la réalisation des buts et objectifs liés aux systèmes alimentaires dans divers cadres de développement, notamment les ODD, l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et la Décision de Malabo du PDDAA⁶ (Document de l'UNFSS de l'UA). La Position Africaine Commune sur les systèmes alimentaires propose de nombreuses actions qui, si elles sont mises en œuvre, aideront les pays à développer des systèmes alimentaires durables.

Le rapport 2021 sur la situation de l'agriculture en Afrique (AASR21), Une décennie d'action : Construire des systèmes alimentaires durables et résilients en Afrique, a fourni un cadre pour des systèmes alimentaires durables et résilients. L'ASR21 a conclu que des systèmes alimentaires durables et résilients en Afrique accéléreront le rythme de la transformation économique globale de la région et augmenteront les niveaux de vie. De plus, le rapport conclut qu'investir aujourd'hui dans des systèmes alimentaires résilients et durables évitera aux gouvernements africains de subir des pertes beaucoup plus importantes à l'avenir. Cependant, il existe une grande incertitude quant au type de leadership, de ressources et de capacités nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires en Afrique.

Le défi à relever est donc de savoir comment aider les pays à transformer les voies en stratégies et à concevoir et mettre en œuvre des plans d'investissement pour soutenir le programme de transformation des systèmes alimentaires dans le cadre d'une collaboration multipartite et multisectorielle. Ce rapport - le Rapport sur la situation de l'agriculture en Afrique 2022 (AASR22) - abordera les défis auxquels est confrontée la transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients et répondra aux questions suivantes : (i) quelles sont les mégatendances qui façonnent le paysage des systèmes alimentaires en Afrique, notamment les grandes tendances économiques, environnementales et sociales ? (ii) quels sont les enjeux pour l'Afrique si les défis ne sont pas relevés ? (iii) quel type de leadership et de coordination est nécessaire pour relever les défis ? (iv) quelles sont les ressources financières et humaines requises ? et (v) quelle coalition de partenaires peut renforcer efficacement les capacités des parties

⁶ Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine - une initiative continentale de l'Agenda 2063 qui vise à aider les pays africains à éliminer la faim et à réduire la pauvreté en augmentant la croissance économique grâce à un développement axé sur l'agriculture.

prenantes et des acteurs des systèmes alimentaires pour des systèmes alimentaires durables et résilients ?

Plusieurs mégatendances nationales, continentales et mondiales structurent actuellement l'évolution des systèmes alimentaires en Afrique. Il s'agit notamment : i) de la croissance de la classe à revenu moyen dans de nombreux pays africains ; ii) de l'urbanisation rapide et des changements connexes de la demande alimentaire, des régimes alimentaires des ménages et de la modernisation en aval des systèmes alimentaires ; iii) du passage de la main-d'œuvre de l'agriculture à des emplois non agricoles ; et iv) de la raréfaction des terres agricoles (AUDA, 2021). iv) une pénurie croissante de terres agricoles (AUDA, 2021). Parmi d'autres mégatendances, citons le changement climatique, les avancées technologiques (en particulier, les technologies numériques) et la récente pandémie de COVID-19 (Ujunwa et al, 2021 ; IPCC, 2022 ; Porciello et al, 2022). L'Accord de libre-échange continental africain (AfCFTA) et d'autres cadres de développement continentaux de l'UA seront certainement aussi un facteur qui influencera l'évolution continue des systèmes alimentaires africains au cours des prochaines décennies (Haile- Gabriel, 2021).

De plus en plus d'appels sont lancés pour intégrer des mécanismes comptables (par exemple, la comptabilité des coûts réels) qui nous aident à mieux comprendre la valeur réelle des aliments et, par conséquent, à rallier les efforts pour faire face aux coûts environnementaux, sociaux et sanitaires ainsi qu'aux conséquences involontaires associées à la production, à la distribution et à la transformation des denrées alimentaires. Plusieurs études de cas liées à la comptabilité des coûts réels sont incluses dans ce chapitre. L'Accélérateur de comptabilisation des coûts réels est une initiative de l'Alliance mondiale pour l'avenir de l'alimentation, et un aperçu de cette initiative est présenté dans l'encadré 1.2. L'encadré 1.3 donne un aperçu d'une initiative menée par le PNUE et l'initiative intitulée Économie des écosystèmes et de la biodiversité pour l'agriculture et l'alimentation (TEEBAgriFood) pour les entreprises. Un survol de la comptabilité des coûts réels et des investisseurs est présenté dans l'encadré 1.4, y compris une discussion sur les risques et les opportunités. Enfin, l'encadré 1.5 comprend un aperçu d'un projet visant à estimer la valeur réelle des grains entiers enrichis dans les programmes d'alimentation scolaire au Rwanda.

L'AASR22 est organisé comme suit. Ce chapitre général décrit la situation des systèmes alimentaires en Afrique et les mégatendances qui façonnent le paysage des systèmes alimentaires. Le chapitre 2 décrit le type de leadership et de coordination requis pour relever les défis auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires africains et explore les défis et les opportunités émergentes dans la création d'institutions de recherche africaines indépendantes. Le chapitre 3 décrit les ressources nécessaires à l'Afrique pour réaliser une transformation des systèmes alimentaires, y compris le coût réel de cette transition, le volume d'investissement requis et les voies

Accélérateur TCA : faire progresser la comptabilité des coûts réels dans les systèmes alimentaires

Les aliments qui contribuent à la santé des personnes et de la planète doivent être à la fois abordables et facilement disponibles. Cependant, le système alimentaire industriel dominant qui guide la production et l'accès à la nourriture dans le monde n'est pas structuré pour atteindre ces objectifs. Les conséquences de cette approche, qui vont de la pollution et des inégalités aux maladies liées à l'alimentation et à la perte de biodiversité, ne sont généralement pas prises en compte. Les conséquences de cette approche, qui vont de la pollution et des inégalités aux maladies liées à l'alimentation et à la perte de biodiversité, ne sont généralement pas prises en compte dans le coût des aliments. Par conséquent, les impacts importants ne sont pas correctement pris en compte.

Ces dernières années, les conflits mondiaux, le changement climatique et la pandémie de COVID-19 ont exacerbé ces problèmes. Les responsables politiques et les chefs d'entreprise doivent agir de toute urgence afin de s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes systémiques. La prise de décisions plus éclairées en matière de production et de consommation alimentaires permettra une transformation positive en faveur de l'environnement, de la santé et de la prospérité des communautés et des nations.

La comptabilité des coûts réels (TCA) fournit la feuille de route pour réaliser un système alimentaire bénéfique aux populations et à la nature en intégrant la prise de conscience des coûts et bénéfices réels du système sur le capital naturel, social, humain et produit (financier).

Sous l'impulsion d'un grand nombre de leaders d'opinion et d'une coopération mondiale, la TCA s'est imposée comme un outil solide et polyvalent pour la transformation des systèmes alimentaires. La TCA aide les décideurs à anticiper les menaces existentielles, à relever les défis systémiques en étant plus conscients des compromis, à atténuer les risques, à réduire les coûts externalisés et, au final, à accroître la résilience aux chocs du système alimentaire mondial. Les études de cas recueillies dans le monde entier illustrent la façon dont la TCA peut être appliquée dans des régions et des contextes divers et établir des voies d'avenir efficaces.

Les résultats des premiers adoptants ont été clairs : en utilisant la TCA pour éclairer les décisions, il est possible de créer des systèmes alimentaires sains, équitables et durables pour les générations futures. Pourtant, les obstacles à une adoption généralisée ont persisté.

En 2020, la communauté des défenseurs de la TCA s'est mobilisée autour de la formation de l'Accélérateur TCA, une entité centrale visant à démontrer la valeur et la faisabilité de la TCA, à démanteler les obstacles réels et perçus à la mise en œuvre, et à donner un sens aux outils, à la recherche et aux concepts de la TCA à l'intention des dirigeants des gouvernements et des entreprises.

En participant à l'Accélérateur TCA, les parties prenantes peuvent se connecter pour partager des informations qui soutiennent leurs efforts respectifs tout en co-créant des projets visant à renforcer le domaine dans son ensemble. Jusqu'à présent, les participants ont uni leurs efforts en vue d'influencer le développement des politiques dans des endroits stratégiques, des événements présentant les dernières études de cas et recherches, et des analyses sur les forces, les faiblesses et les lacunes entre les cadres, les outils et les méthodologies TCA existantes et émergentes.

La comptabilité des coûts réels trace la voie vers un avenir plus durable, plus sain et plus équitable. En évaluant les impacts quantitatifs et qualitatifs des systèmes alimentaires, la TCA crée un ensemble de preuves qui soutiennent les mouvements connexes - notamment l'agroécologie, les connaissances indigènes et l'agriculture régénérative - qui cherchent à atténuer les coûts externalisés et à créer de la valeur pour les personnes et la nature.

Pour en savoir plus, consultez le site <https://tcaaccelerator.org/>.

Lucia Stephen

Coordonnateur de la sensibilisation et des communications

Accélérateur de la comptabilité des coûts réels

d'investissement pour financer la transformation des systèmes alimentaires. Le chapitre 4 suggère de construire et/ou d'améliorer les plateformes existantes pour la transformation, le développement de politiques, le renforcement des capacités, l'innovation et l'investissement dans la transformation des systèmes alimentaires menée par les gouvernements.

Enfin, le chapitre 5 récapitule les points clés émergents du rapport et propose des conclusions en termes d'actions prioritaires pratiques à mener par les gouvernements africains, les institutions financières africaines et internationales, les partenaires internationaux du développement, le secteur privé et les autres parties prenantes.

Characteristics of resilient and sustainable African food systems

En Afrique, l'agriculture est confrontée à une pression énorme pour fournir aux populations croissantes et plus riches davantage de nourriture, d'aliments pour animaux, de fibres et de carburant, tout en tenant compte des limites des écosystèmes agricoles. La faible productivité agricole est également un facteur important d'insécurité alimentaire dans la plupart des pays africains (Richardson et al., 2021). L'intensification durable a été promue comme un moyen d'accroître la sécurité alimentaire, de préserver les ressources naturelles et de ralentir la déforestation et la dégradation des sols. L'intensification durable a été définie comme la production de plus de nourriture en utilisant des pratiques durables tout en évitant l'expansion et le défrichage de terres supplémentaires.

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne (ASS), les systèmes agricoles des petits exploitants sont principalement basés sur les céréales et soumis à des conditions climatiques erratiques. La vulnérabilité climatique menace davantage la productivité agricole, aggravant ainsi les conditions existantes qui sont associées à un faible potentiel agricole (Abegunde et al., 2019).

Ce problème se pose également en sens inverse ; l'agriculture est une partie importante de la question climatique générant actuellement environ un quart

des émissions totales de gaz à effet de serre au niveau mondial. Entre 1994 et 2014, les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de l'agriculture en Afrique ont augmenté à un taux annuel moyen compris entre 2,9 % et 3,1 % et ces émissions continuent d'augmenter rapidement (Tongwane & Moeletsi, 2018). Les taux d'émissions ne sont pas homogènes dans toutes les régions du continent. L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe sont les plus grands producteurs d'émissions provenant de l'agriculture sur le continent, avec respectivement 34 % et 27 %. Le rôle de l'agriculture dans le changement climatique souligne l'importance de la séquestration du carbone atmosphérique dans la couche arable grâce à la promotion de pratiques agricoles et de gestion des terres qui renforcent les sols au lieu de les appauvrir.

Par conséquent, l'agriculture résiliente au changement climatique doit atteindre les objectifs de l'intensification durable. C'est-à-dire augmenter la productivité sur la surface agricole existante tout en s'adaptant aux chocs liés au climat, et séquestrer le carbone atmosphérique qui contribue à réduire les effets négatifs du changement climatique. Il s'agit là du triple avantage de l'agriculture intelligente face au climat : l'augmentation de la productivité, le renforcement de la résilience (adaptation) et la réduction/suppression des émissions de GES (atténuation) lorsque cela est possible.

Encadré 1.3

L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité pour l'agriculture et l'alimentation (TEEBAgriFood) pour les entreprises

Il est de plus en plus reconnu que la transformation des systèmes alimentaires est au centre de la réalisation des ODD. Mettre la valeur fournie par la nature, les humains et la société à l'avant-plan de la prise de décision pour transformer les systèmes alimentaires est essentiel afin d'aborder avec succès les crises interconnectées du changement climatique, de la perte de biodiversité, des inégalités sociales et du bien-être humain. Le terme de comptabilité des coûts réels (TCA) - voir encadré 1.3 - est apparu comme une priorité centrale dans les discussions préparatoires de l'UNFSS en 2021.

La TCA est une approche évolutive, holistique et systémique qui permet de mesurer et d'évaluer les coûts et bénéfices positifs et négatifs en matière d'environnement, de société, de santé et d'économie. Le terme TCA n'est pas exclusif ; la comptabilité en valeur réelle (TVA) est également utilisée, tandis que la Coalition des Capitaux¹ et les acteurs du secteur non alimentaire utilisent le terme "approche capitaliste" pour représenter une approche similaire.

Les capitaux² - capital naturel, capital social, capital humain et capital produit - constituent le fondement des systèmes alimentaires. C'est en comprenant comment les systèmes alimentaires influencent les capitaux et en dépendent que les décideurs politiques, la société civile, les consommateurs et les entreprises peuvent prendre des décisions globales qui redéfinissent la valeur fournie par la nature, les humains et la société.

1. Capitals Coalition est une collaboration mondiale qui redéfinit la valeur afin de transformer la prise de décision en ce qui concerne les capitaux - capital naturel, capital social, capital humain et capital produit - sur lesquels reposent le bien-être humain et la réussite économique.

2. Les définitions des capitaux auxquels nous nous référons le plus souvent se trouvent à l'adresse suivante : <https://capitalscoalition.org/capitals-approach/why-a-capitals-approach>

Depuis 2020, la Coalition des Capitaux mène le groupe de travail sur L'Économie des Ecosystèmes et de la Biodiversité pour l'Agriculture et l'Alimentation (TEEBAgriFood) pour les Entreprises, dans le cadre d'un projet plus large mené par le PNUE-TEEB, Promouvoir un secteur agricole et alimentaire durable, financé par l'UE.

Le projet vise sept pays, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique et la Thaïlande. Le projet TEEBAgriFood for Business développe des orientations pour permettre au secteur d'adopter une approche capitaliste afin de renforcer la résilience, d'intégrer les meilleures pratiques, de protéger la biodiversité et de contribuer à un système alimentaire plus durable.

La Coalition des Capitaux a rédigé les lignes directrices opérationnelles de TEEBAgriFood for Business afin de fournir aux entreprises et aux autres parties prenantes les moyens de réaliser une évaluation des capitaux et de mieux comprendre leurs impacts et leurs dépendances sur les capitaux. En plus de ces lignes directrices, TEEBAgriFood for Business travaille avec des partenaires dans les pays pour construire un réseau de chefs de file, former les entreprises et soutenir les organisations dans la conduite d'une évaluation des capitaux par le biais d'appels de soutien individuels. Toutes ces activités ont pour but d'aider les organisations à appliquer ces informations dans la prise de décision d'une manière qui apporte des avantages à l'ensemble du système et qui démontre les avantages de l'approche. Plusieurs entreprises ont déjà développé avec succès des applications pilotes, d'autres sont en cours de développement. Le projet se poursuivra jusqu'en octobre 2023.

On peut d'ores et déjà tirer plusieurs enseignements en termes de déploiement commercial et d'accélération de l'adoption de cette approche au-delà de son champ d'application actuel.

En termes d'engagement, les entreprises hésitent souvent à affecter des ressources à la réalisation d'une évaluation du capital. Il est essentiel de comprendre que, grâce à la mesure et à l'évaluation, une évaluation des capitaux informe toute entreprise sur les impacts et les dépendances qu'elle a sur les capitaux. Une fois l'évaluation terminée, les résultats peuvent être utilisés pour la prise de décision et pour informer la stratégie de l'entreprise, les rapports de durabilité et la divulgation externe.

Cette valorisation peut être monétaire, mais souvent une valorisation qualitative ou quantitative est suffisante ou la seule possible selon le contexte. Par exemple, une meilleure compréhension et une meilleure gestion des impacts et des dépendances sur la santé des sols peuvent apporter des avantages en cascade à une entreprise et à la société dans laquelle elle opère. L'amélioration de la fertilité des sols (un capital naturel) pourrait servir de base à une meilleure stratégie à long terme pour la gestion des cultures, mais devrait également entraîner des avantages en cascade pour l'ensemble du système, comme l'amélioration de la santé des travailleurs (capital social) en raison de la diminution de l'utilisation d'engrais, et/ou l'amélioration de la pollinisation (un capital naturel), la richesse des espèces pouvant augmenter sur le site. Ces avantages apportent de la valeur à l'entreprise et à l'ensemble du système au-delà des termes monétaires ou d'un bilan.

Les connaissances sur la manière de mener une évaluation du capital sont encore limitées et le manque de données et de preuves est souvent perçu comme un obstacle au lancement d'une approche du capital. Outre le cours de formation TEEBAgriFood for Business, qui fournit des conseils sur la manière de réaliser une évaluation du capital, la Coalition des Capitaux a également lancé un cours en ligne gratuit, intitulé Valoriser la nature et les personnes pour éclairer la prise de décision des entreprises, sur la plateforme Coursera, afin de combler le manque de connaissances. De nombreuses initiatives visant à obtenir de meilleures données sur les systèmes alimentaires et à rendre ces données plus facilement accessibles sont en cours.

Une fois qu'une entreprise comprend mieux ses impacts et ses dépendances à l'égard des capitaux et qu'elle a une meilleure idée des risques et des opportunités associés, l'application des résultats devient vitale. Sur la base d'une telle évaluation, une entreprise brésilienne a décidé de travailler directement avec des agriculteurs organiques, ce qui a permis de réduire les coûts de sa chaîne de valeur. Cette mesure a été mise en œuvre par la start-up alimentaire, mais un financement est parfois nécessaire pour soutenir la transition.

Les lignes directrices TEEBAgriFood sont catégoriques : étant donné son impact sur la chaîne agroalimentaire, le secteur financier fait partie intégrante de la chaîne de valeur. Une banque au Mexique a réalisé une évaluation des capitaux et utilise maintenant son application pilote pour évaluer son portefeuille et offrir des produits et services financiers avantageux pour les clients qui intègrent les meilleures pratiques de durabilité. Par ailleurs, l'initiative "Transformational Investing in Food Systems" (Investissement transformationnel dans les systèmes alimentaires : TIFS) s'efforce d'accroître l'investissement transformationnel dans les systèmes alimentaires mondiaux en se fondant sur la pensée capitaliste.

Il convient de garder à l'esprit que les capitaux, ainsi que la chaîne de valeur agroalimentaire, interagissent comme un système. Le système alimentaire est composé de nombreux acteurs - aucun acteur ne peut à lui seul transformer le système. Bien que les organisations puissent effectuer une évaluation des capitaux sur une base individuelle, en fin de compte, elles examinent les impacts et les dépendances en amont et en aval par rapport aux capitaux. D'autres parties prenantes doivent être engagées afin de mettre en œuvre avec succès des mesures visant à intégrer la valeur de la nature et des personnes dans la prise de décision tout au long de la chaîne. Bien que l'engagement des parties prenantes prenne du temps, une évaluation des capitaux bien menée peut soutenir le processus de renforcement des capacités pour apporter des changements.

En Afrique, dans le cadre de la série de webinaires sur la valorisation du capital naturel et des communautés locales pour les entreprises d'Afrique orientale et australe, organisée en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Coalition des Capitaux s'associe à des étudiants en conservation de l'African Leadership University et à GIST Advisory³ pour aider sept PME africaines à évaluer le capital naturel de leurs activités directes. Les secteurs cibles sont le café et le tourisme, avec la participation d'entreprises du Kenya, de la Sierra Leone, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Uganda. Les conclusions seront partagées en octobre 2022.

La perception que les évaluations des capitaux prennent du temps et sont difficiles est souvent un obstacle à leur réalisation. Lorsqu'elle travaille avec des entreprises dans le monde entier, TEEBAgriFood insiste sur le fait qu'une évaluation peut être réalisée de manière simple et rapide, avec des résultats faciles à anticiper, par exemple, que les systèmes alimentaires mondiaux dépendent de la valeur supérieure à la somme des services fournis par la nature et les humains.

Martine van Weelden
Director, Capitals Coalition

3. GIST est une entreprise pionnière dans le domaine des données et de l'analyse qui réunit une expertise de renommée mondiale en matière de durabilité, de technologie et de big data pour aider les investisseurs et les entreprises à mesurer, valoriser et comparer les impacts des entreprises sur les quatre capitaux

Malgré les avantages apparents de l'intensification durable et de l'agriculture résiliente au climat, la mise en œuvre de politiques d'intensification durable peut être compliquée par une compréhension divergente des objectifs, les défis associés à l'adoption de pratiques d'intensification durable par les agriculteurs, les retards temporels dans les retours positifs ou les augmentations de rendement résultant de l'adoption de pratiques durables et des cadres politiques de soutien limités pour l'agriculture durable.

Souvent, les interventions et les politiques de développement agricole visant l'intensification durable ne tiennent pas suffisamment compte des perceptions, des croyances, des priorités ou des intérêts des agriculteurs. L'appréciation de la pluralité des perceptions des agriculteurs et de leurs connaissances et perspectives contextuelles du fonctionnement et des performances de leurs agroécosystèmes est essentielle pour l'intensification durable et les systèmes de production résilients au climat. Les défis associés aux pratiques d'intensification durable varient largement en fonction des pratiques spécifiques.

Encadré 1.4

La comptabilité en coûts réels et les investisseurs : atténuer les risques et identifier les opportunités

Le marché de l'investissement durable, en pleine croissance, est à la croisée des chemins. Alors que les actifs ont augmenté de 55 % pour atteindre 35 300 milliards de dollars entre 2016 et 2020, selon l'Alliance mondiale pour l'investissement durable, les entreprises et les gestionnaires d'actifs font l'objet d'un examen minutieux de la part des autorités de réglementation pour "blanchiment écologique", c'est-à-dire pour avoir trompé les consommateurs et les investisseurs par des affirmations trompeuses ou irréalistes sur le caractère écologique des produits d'une entreprise.

La question qui se pose est l'absence d'un ensemble de normes mondiales permettant de quantifier les impacts positifs non financiers d'un investissement. Si des initiatives comme les ODD ont fourni un cadre pour l'évaluation des investissements et ont été adoptées avec enthousiasme par les investisseurs, elles n'ont pas fourni d'orientations sur les ensembles de données valides et standardisées.

De même, les efforts visant à modifier les principes comptables généralement admis (GAAP) ont échoué. Sous la pression des investisseurs et d'associations dont le Conseil des Normes Comptables de Développement Durable (Sustainability Accounting Standards Board), les GAAP ont commencé à mettre en œuvre des révisions qui permettent d'inclure dans les rapports officiels des éléments comptables auparavant sous-évalués. Mais ces mesures ne vont pas assez loin.

Opportunities for true value investing in aligned food enterprises

Certains investisseurs du système alimentaire voient une meilleure voie à suivre en alignant la TCA sur les stratégies et les objectifs d'investissement. Cela permet aux investisseurs, aux gestionnaires d'actifs, aux agriculteurs et aux autres parties prenantes de comptabiliser avec précision les coûts matériels sous-jacents qui ne sont pas actuellement pris en compte dans les GAAP. Cet outil d'évaluation holistique permettra aux investisseurs de mieux relier les décisions d'investissement initiales aux rapports sur les résultats.

De plus en plus, les investisseurs sont invités à prouver l'impact de leurs investissements au-delà des rendements financiers. Les entrepreneurs sociaux apprennent à démontrer la valeur sociale et environnementale de leur entreprise aux investisseurs et aux donateurs. Ces besoins exigent d'harmoniser les multiples priorités, l'atténuation des risques et les attentes en matière de rendement avec des mesures permettant de montrer les résultats positifs pour les producteurs alimentaires, les travailleurs du secteur alimentaire et les systèmes naturels, ainsi que la santé des consommateurs et des communautés.

Les innovations indispensables dans les pratiques d'investissement se heurtent à de nombreux obstacles, dont les plus importants sont notamment la redéfinition du risque, de la récompense, de l'efficacité et de l'échelle pour qu'ils soient davantage axés sur les systèmes, l'intégration de ces considérations dans les structures décisionnelles et l'accord sur les mesures d'impact manquantes. Ces innovations doivent dépasser les paramètres actuels biaisés des investisseurs dans les systèmes alimentaires qui récompensent principalement deux dimensions : l'augmentation de la productivité et des profits et une approche réductionniste de la production alimentaire.

Évaluations TCA

Développée pour appliquer la pensée systémique à l'économie de l'agriculture, l'initiative TEEBAgriFood du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) décompose les coûts et les valeurs en quatre types de capitaux : naturel, humain, social et produit (financier). À long terme, ces efforts peuvent aider les investisseurs à identifier les entreprises qui obtiennent de bons résultats financiers et créent de meilleurs avantages environnementaux et sociaux que leurs homologues.

Adoptant cette approche, TIFS a récemment piloté une évaluation de l'investissement dans les systèmes (SIA) qui montre la capacité d'un fonds d'investissement à produire un impact au niveau des systèmes. La SIA met en correspondance les domaines d'impact du fonds avec l'approche systémique holistique du cadre TEEBAgrifood, les ODD, les 13 principes de l'agroécologie et les principes directeurs de la TIFS visant à reconnaître la pleine valeur d'une bonne agriculture, y compris l'amélioration de la santé des sols, de la biodiversité, de la résilience des communautés et de la santé des peuples. Pour les investisseurs et les fonds d'impact, l'outil a permis d'ouvrir des conversations sur leurs impacts systémiques. Pour les investisseurs - y compris les fondations, les investisseurs d'impact, les donateurs et les entreprises mondiales - l'outil comble une lacune en fournissant une approche holistique pour prendre en compte les intentions d'impact de leurs investissements. Malgré un large éventail de motivations, les investisseurs ont indiqué qu'ils avaient besoin d'une approche holistique pour mieux appréhender les questions complexes qui affectent leurs portefeuilles. Pour les gestionnaires de fonds d'impact, l'évaluation a donné lieu à une course au sommet. Après avoir pris connaissance du projet d'évaluation, la plupart des fonds visaient à améliorer leur score par l'apport d'informations supplémentaires ou de justifications spécifiques sur des questions qui étaient implicites dans leur processus d'investissement. Les fonds ont reconnu la complexité de l'évaluation et se sont engagés à l'affiner, car ils s'efforcent de parvenir à une représentation exacte et d'améliorer continuellement les résultats de leurs investissements.

Conclusion

La TCA élargit le slogan "ce qui est mesuré est géré" pour inclure des attributs non financiers dont le rendement n'a pas encore été normalisé et accepté. À l'avenir, des outils tels que les comptes de profits et pertes intégrés pourront créer des approches standard afin de mesurer les performances des entreprises dans les quatre capitales. Il s'agit d'un travail lent et délibéré qui exige que des voix différentes et des intérêts concurrents travaillent ensemble. Cependant, les investisseurs et les entrepreneurs ont besoin dès maintenant de meilleurs outils pour prendre des décisions éclairées - des outils qui les conseillent sur la manière de placer leurs investissements, de démontrer la valeur des entreprises qui s'attaquent simultanément à des résultats multiples et de conduire à la transformation nécessaire afin que notre système alimentaire réponde aux besoins synergiques des humains et de l'environnement.

Rex Raimond

Directeur

L'initiative " Transformation et investissement dans les systèmes alimentaires " (TIFS)

Les mégatendances qui structurent les systèmes alimentaires africains

L'augmentation rapide de la demande de denrées alimentaires, due en grande partie à l'explosion démographique et à la hausse des revenus, va fournir des opportunités majeures pour une transformation des systèmes alimentaires africains en même temps qu'une transformation plus large des économies africaines (Jayne et al., 2017). La transformation vers des systèmes alimentaires durables et résilients exigera que l'agriculture africaine devienne plus inclusive, productive et rentable.

Pour paraphraser une analogie sportive, un bon joueur de football joue là où se trouve la balle, mais un grand joueur de football joue là où la balle va se trouver. Les décideurs politiques peuvent eux aussi changer la donne (ou, pour le dire autrement, avoir plus d'impact) en anticipant et en se déplaçant de manière proactive là où se trouve la balle économique. À mesure que l'économie mondiale devient plus complexe et dynamique, les gouvernements africains et les partenaires de développement peuvent être plus efficaces en anticipant mieux les opportunités futures et les défis émergents afin de s'y préparer de manière proactive plutôt que de simplement y réagir. Pour ces raisons, l'AASR22 met en évidence six mégatendances qui façonnent le développement des systèmes agroalimentaires en Afrique et qui méritent une plus grande attention de la part des parties prenantes, tant en termes d'anticipation que d'adaptation à ces mégatendances. Dans ces cas, le défi pour les décideurs africains est d'instituer des politiques et des programmes capables d'atténuer les chocs et les effets négatifs qui en résultent, c'est-à-dire de devenir plus résilients et de s'appuyer sur leurs impacts positifs pour accélérer le rythme de développement des systèmes alimentaires. Dans certains cas encore, les décideurs africains peuvent "infléchir la courbe" de manière à ce que les effets négatifs qui se produiront en l'absence d'une action gouvernementale proactive soient atténués ou entièrement évités grâce à une action préventive appropriée.

Les six "mégatendances" mises en évidence dans le rapport affectent la trajectoire de la transformation agricole en Afrique. Il s'agit : (1) de la croissance de la population rurale et de la pénurie croissante de terres qui en découle ; (2) de l'augmentation rapide de la population urbaine, qui alimente une hausse rapide de la demande locale de denrées alimentaires, et de l'amélioration des conditions d'accès au marché pour les agriculteurs dans des zones autrefois considérées comme éloignées ; (3) de la transformation économique, dont les principales caractéristiques sont l'augmentation des taux de salaire et des revenus par habitant ; (4) du changement climatique et de l'incidence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes ; (5) de la fréquence accrue des pandémies mondiales, des conflits civils et des perturbations économiques ; et (6) de l'accélération du rythme de l'innovation technique dans les communications, l'information et les chaînes d'approvisionnement.

Un condensé de chacune de ces mégatendances, de leurs conséquences, et des priorités pour les gouvernements, les donateurs, et les autres parties prenantes est présenté dans le reste de ce chapitre.

Mégatendance #1 : croissance de la population rurale et raréfaction des terres qui en découle

L'Afrique continue de connaître des taux élevés de croissance démographique (figure 1). Entre 2017 et 2050, les populations de 26 pays africains devraient augmenter pour atteindre au moins le double de leurs effectifs actuels. Sur cette même période, la population rurale de l'ASS devrait augmenter de 53 % (UN DESA, 2019). L'augmentation rapide de la population rurale implique une croissance continue de la demande de terres agricoles. En outre, une classe croissante d'Africains vivant en milieu urbain et disposant de revenus moyens et élevés, qui s'intéressent à l'agriculture commerciale, a encore intensifié la demande de terres agricoles. Parallèlement, on observe un intérêt mondial croissant pour les terres agricoles africaines (Schoneveld, 2014). Ces forces se sont combinées pour créer des conditions de pénurie de terres, et avec elles, des augmentations explosives de la valeur des terres (Abay et al., 2021). La rareté des terres entraîne des changements institutionnels ouvrant la voie à des transferts de terres (Jayne et al., 2021). Par exemple, les gouvernements nationaux promulguent des lois foncières pour étendre le pouvoir de l'État aux terres coutumières. Chimhowu (2019) rapporte qu'entre 1990 et 2017, trente-deux nouvelles lois foncières ont été promulguées en ASS, la plupart d'entre elles étant destinées à arracher le contrôle de l'allocation des terres aux autorités coutumières. Au Kenya et au Zimbabwe, par exemple, l'État a pris le contrôle de la plupart des terres coutumières depuis des décennies.

La pression démographique croissante et la rareté des terres entraînent également (i) une diminution de la taille de la plupart des petites exploitations agricoles au fil du temps ; (ii) une culture plus continue des champs, ce qui contribue à la dégradation des terres et à des formes non durables d'intensification agricole ; (iii) l'essor des marchés de location et d'achat de terres et les changements dans les institutions d'allocation des terres, qui modifient rapidement la structure des exploitations agricoles ; et (iv) les défis actuels de l'ASS pour parvenir à des formes de croissance des revenus agricoles qui soient larges et inclusives.

Il existe des terres excédentaires en ASS, mais jusqu'à 90% des terres arables non utilisées de la région se trouvent dans un nombre relativement restreint de pays, ce qui laisse à de nombreux pays africains un potentiel limité d'expansion des surfaces agricoles (Jayne et al., 2014). L'accent est donc mis sur l'augmentation des rendements et de la productivité pour des dizaines de millions de petites exploitations agricoles africaines, en particulier dans les zones où l'expansion des surfaces cultivées n'est plus possible. La figure 2 illustre les tendances des rendements des céréales

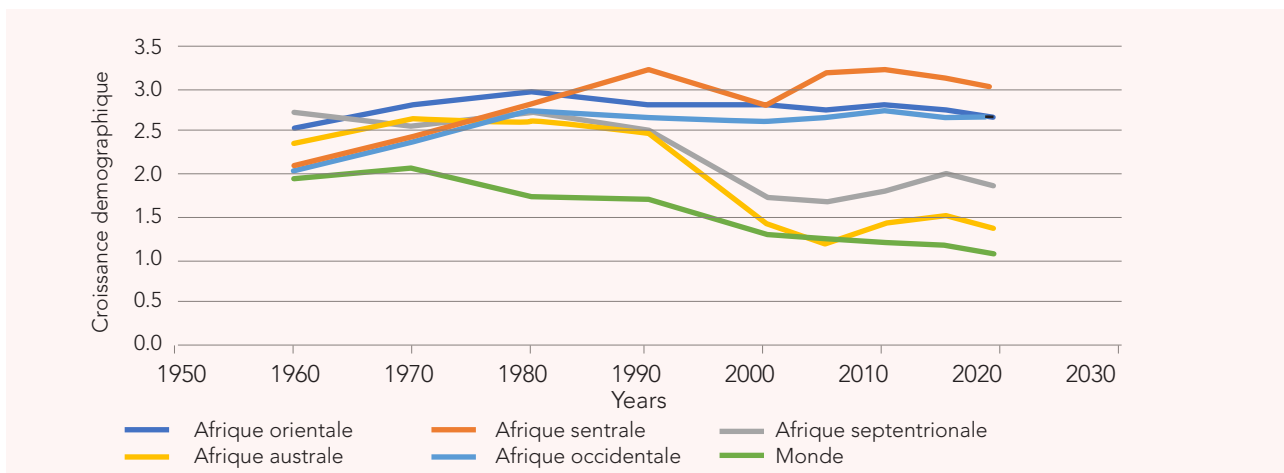


Figure 1. Taux de croissance démographique entre 1960 et 2020 par région en Afrique

Source : Indicateurs de la Banque mondiale

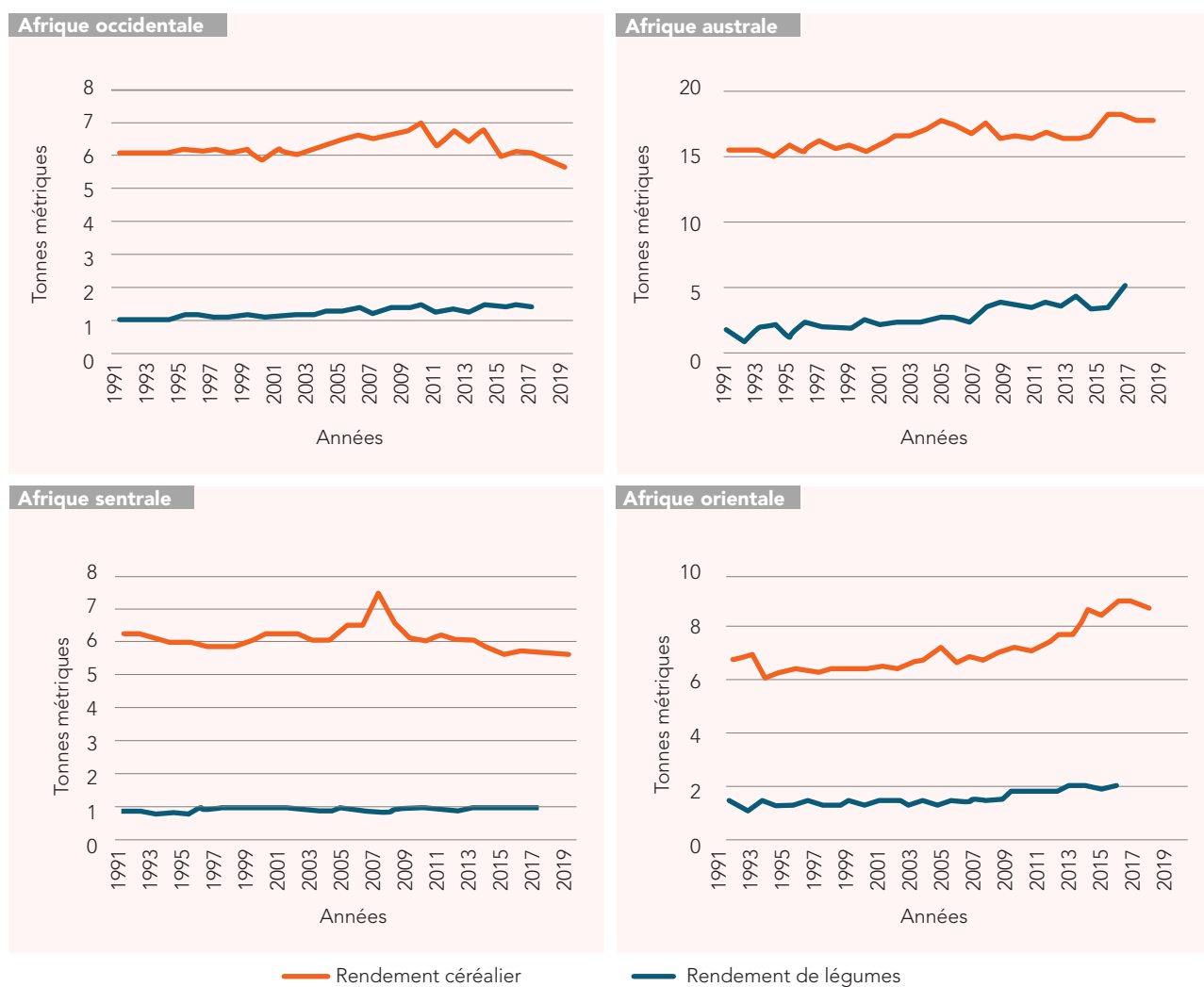


Figure 2. Évolution des rendements des céréales et des légumes entre 1991 et 2019 par région en Afrique

Source: FAOSTAT, WDI, FSD

et des légumes, qui ont stagné dans la plupart des régions du continent. En anticipant et en répondant de façon proactive à ces tendances, les gouvernements africains peuvent réussir à mettre en place des processus de transformation durables qui imposent des ajustements moins douloureux aux populations rurales (en particulier aux jeunes) qui ne pourront pas hériter de terres ou se lancer dans l'agriculture comme l'ont fait les générations précédentes.

Actions d'intervention prioritaires

Parmi les interventions prioritaires, on peut citer :

(i) la promotion de l'accès à une éducation de qualité pour permettre aux jeunes ruraux de réussir dans des activités non agricoles ; (ii) la promotion de la performance des systèmes nationaux de recherche, de développement et de vulgarisation agricoles (RD&E) pour accélérer l'innovation technique et la croissance de la productivité sur les terres agricoles existantes ; et (iii) soutenir les régimes fonciers qui protègent les droits des communautés locales tout en favorisant des transferts de terres équitables qui permettent aux agriculteurs productifs et entrepreneurs d'acquérir des terres et d'accélérer ainsi les processus de transformation structurelle. En ce qui concerne l'action prioritaire ii) sur la promotion de la performance des systèmes agricoles nationaux de RD&E, la pénurie croissante de terres peut inciter les systèmes de recherche agricole à mettre l'accent sur les formes d'innovation technique agricole qui économisent les terres, notamment les moyens d'accroître la productivité des cultures en réaction aux engrais, de mettre au point des technologies pour produire et fournir des intrants organiques de façon économique aux petits exploitants agricoles, et de promouvoir les technologies agricoles qui luttent efficacement contre la dégradation des sols et favorisent les services écosystémiques (c.-à-d. la santé des sols, y compris l'hydrologie, la diversité et l'hétérogénéité). Dans certains cas, les systèmes agricoles de RD&E peuvent soutenir la croissance de la productivité en augmentant le financement des systèmes de RD&E adaptatifs qui soutiennent les cultures de plus grande valeur (par exemple, les fruits et légumes) et les produits animaliers. Cela impliquerait des changements majeurs dans la façon dont les efforts de RD&E en ASS sont actuellement organisés pour aller bien au-delà d'un petit nombre de cultures de base et de cultures commerciales industrielles.

Mégatendance #2 : l'augmentation rapide des populations urbaines, alimentant une demande stable et sans cesse croissante de nourriture.

Les populations urbaines d'Afrique augmentent également rapidement - plus rapidement encore que dans les zones rurales. Les revenus réels par habitant augmentent également dans la plupart des régions du continent. La combinaison d'une forte croissance démographique et d'une augmentation des revenus crée une croissance explosive de la demande alimentaire sur le continent, ce qui génère à son tour une modernisation en aval des systèmes alimentaires (Ogwu, 2019). L'Afrique est

confrontée à un dilemme : si elle n'est pas en mesure d'augmenter suffisamment les rendements pour satisfaire cette demande en plein essor à partir des terres agricoles existantes, elle devra convertir une grande partie de ses forêts et de ses prairies naturelles restantes en terres agricoles - avec les coûts élevés associés pour l'environnement du continent, la biodiversité et les services écosystémiques qu'ils fournissent - et/ou devenir beaucoup plus dépendante du marché mondial pour ses approvisionnements alimentaires (van Ittersum et al., 2016). La transformation des systèmes alimentaires de l'Afrique nécessitera des changements structurels pour réduire les déchets et les pertes alimentaires, améliorer l'état nutritionnel, créer des utilisations d'énergie renouvelable et la promotion d'initiatives d'économie circulaire pour optimiser la fonction des systèmes alimentaires. Selon l'Union africaine, l'Afrique importe actuellement environ 40 % de sa nourriture (AUDA, 2021, p. 3). Les récents chocs mondiaux ont mis en lumière les coûts et les risques d'une forte dépendance à l'égard des marchés mondiaux (voir les mégatendances #4 et #5) ; en outre, on craint de plus en plus que les effets multiplicateurs de la croissance agricole locale soient diminués si une part croissante de l'approvisionnement alimentaire de la région est produite, transformée et distribuée en dehors de la région (Yeboah & Jayne, 2018).

Augmenter la productivité et les rendements des terres agricoles existantes pour répondre à la demande croissante est donc une priorité stratégique pour l'Afrique. Mais ce n'est pas la seule priorité qui découle de l'augmentation rapide de la demande alimentaire en Afrique. L'intensification de l'agriculture africaine doit être menée de manière à permettre une culture continue et productive à l'avenir (c'est-à-dire de manière durable), à atténuer les différents chocs et leurs effets sur les systèmes alimentaires (c'est-à-dire la résilience), à promouvoir une participation équitable des femmes, des jeunes et des autres groupes défavorisés (c'est-à-dire l'inclusion) et à promouvoir la santé humaine (c'est-à-dire la nutrition). Les conditions évolutives de l'Afrique en ce qui concerne les revenus des ménages, les habitudes alimentaires, l'éducation et la participation des femmes à la main-d'œuvre nécessitent des politiques proactives et des investissements publics pour atteindre les objectifs déclarés de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Djurfeldt, 2015).

Actions d'intervention prioritaires

Les organisations africaines de développement telles que la Commission de l'Union africaine (CUA), la BAD et l'AGRA peuvent promouvoir des systèmes alimentaires durables, résilients, inclusifs et nutritifs en Afrique en mettant en avant les actions prioritaires identifiées par des recherches approfondies. Celles-ci comprennent : (i) se concentrer sur l'augmentation du financement, des performances et de la responsabilité des systèmes nationaux africains de RD&E en matière d'innovation technique et de croissance de la productivité pour des dizaines de millions

de petits exploitants agricoles africains ; (ii) encourager le système international du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) à renforcer plus efficacement les capacités des systèmes nationaux, régionaux et continentaux et à aider ces systèmes à réaliser leurs propres priorités plutôt que de développer des priorités distinctes qui pourraient diluer les efforts du CGIAR pour aider les systèmes africains de RD&E à atteindre leurs propres objectifs ; et (iii) aider les systèmes nationaux de RD&E à élargir la gamme de cultures et de produits animaux pour lesquels des services sont offerts en fonction de leurs priorités et objectifs. Il s'agit par exemple des fruits et légumes à haute valeur ajoutée, d'autres cultures, du bétail et de l'aquaculture dont le potentiel commercial est en expansion. Pour y parvenir, les gouvernements africains devront accroître leur soutien à leurs systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et à leurs systèmes publics de vulgarisation, et les réorganiser. Agir ainsi aiderait également la plupart des pays africains à respecter leurs propres engagements dans le cadre de la déclaration de Maputo du CAADP. Enfin, si les politiques visant à promouvoir les services de vulgarisation privés peuvent également jouer un rôle important dans certaines régions, le système public de RD&E sera nécessaire pour répondre aux besoins des communautés agricoles moins favorisées où la volonté des ménages de payer pour des services de vulgarisation demeure faible.

Mégatendance #3 : la transformation économique, dont les principales caractéristiques sont l'augmentation des taux de salaire et des revenus par habitant.

Le développement économique de l'Afrique crée une classe moyenne croissante (Tschirley et al., 2015a) et une évolution rapide de la main-d'œuvre, qui passe de l'agriculture à des emplois non agricoles (Tschirley et al., 2015b). L'augmentation des revenus moyens d'une proportion croissante de la population, associée à une croissance rapide de la population urbaine, crée des défis et des opportunités pour les systèmes alimentaires africains d'au moins trois manières. Premièrement, la hausse des salaires et des revenus entraîne une demande d'aliments transformés et d'aliments à base de bétail plus importante qu'auparavant. L'augmentation des revenus par habitant induit un changement de régime alimentaire, conformément à la loi de Bénétt, ce qui entraîne une augmentation de la demande de viande, de poisson, d'aliments transformés, d'huile de cuisson et d'aliments préparés hors foyer. Ceci continuera à alimenter les investissements privés et la croissance dans les secteurs des céréales et des oléagineux en raison de leur rôle dans l'alimentation animale, mais aussi dans l'industrie de transformation et dans la nutrition humaine en général. La demande toujours croissante d'huile de cuisson dans les zones urbaines et rurales précipite l'expansion de la production de cultures oléagineuses dans la région (Byerlee et al., 2017). Au fur et à mesure que les salaires non agricoles augmentent et que les opportunités commerciales se développent, davantage de main-d'œuvre

est retirée de l'agriculture, ce qui exerce une pression à la hausse sur les taux de salaires agricoles et encourage les exploitants à adopter des technologies et des pratiques agricoles économes en main-d'œuvre (mécanisation, herbicides, etc.).

Des preuves croissantes montrent que le nombre de jours de travail appliqués par hectare cultivé est en baisse dans les zones où la croissance économique a été relativement forte (Michler, 2020). Il est également prouvé que la part de la main-d'œuvre nationale dans les emplois non agricoles est fortement corrélée au taux de croissance agricole (Yeboah et Jayne, 2018). Troisièmement, le nombre croissant d'Africains relativement aisés qui s'intéressent à l'agriculture a intensifié la demande de terres agricoles à proximité des zones urbaines, ce qui a modifié les caractéristiques des agriculteurs dans ces zones (Jayne et al., 2022).

Réponses politiques prioritaires

La transformation économique présente à la fois des opportunités et des menaces pour la transformation du système alimentaire de l'Afrique. Pour relever le défi lié à la hausse des salaires, les gouvernements africains doivent demander et donner les moyens aux systèmes régionaux et nationaux de recherche, de développement et de vulgarisation (RD&E) agricoles et de recherche sur les politiques de générer et de fournir des pratiques et des technologies économes en main-d'œuvre. Il s'agit notamment de formes innovantes de mécanisation adaptées à la petite agriculture pour soutenir l'objectif des agriculteurs de réduire l'apport de main-d'œuvre par hectare cultivé. La baisse de l'intensité de la main-d'œuvre observée dans de nombreux ensembles de données implique que les Africains ruraux cherchent à rendre les activités agricoles moins intensives en main-d'œuvre afin de pouvoir également assurer leur diversification vers des emplois non agricoles, qui offrent généralement un meilleur rendement de la main-d'œuvre que l'agriculture. Par conséquent, la promotion de l'emploi et de l'investissement dans les chaînes de valeur agroalimentaires en amont et en aval est l'un des moyens d'absorber la main-d'œuvre libérée de l'agriculture et constitue un élément important du processus de transformation rurale dans la plupart des pays africains.

Les gouvernements peuvent également promouvoir les marchés de location de la mécanisation en réduisant les tarifs douaniers sur les pièces détachées, le matériel d'irrigation et d'autres technologies économisant de la main-d'œuvre. En s'inspirant des approches adoptées en Chine et en Inde, les investisseurs devraient promouvoir l'innovation pour la production locale de technologies de production et de traitement à petite échelle économes en main-d'œuvre, comme les tracteurs manuels et les séchoirs solaires. Les politiques foncières doivent protéger les droits fonciers des communautés locales tout en permettant le transfert équitable des terres à des utilisateurs productifs et entrepreneuriaux. Pour répondre à la demande croissante d'aliments à valeur ajoutée, comme l'huile de cuisson, les systèmes de RD&E doivent aller au-delà de l'accent mis actuellement sur les céréales vivrières.

Il est nécessaire de promouvoir les innovations techniques et les bonnes pratiques de gestion pour la production et la valorisation du bétail, du poisson, des fruits, des légumes, des oléagineux, etc. Enfin, il sera crucial d'adopter des politiques et des réglementations favorables à l'emploi et à l'investissement privé dans les étapes en amont et en aval (y compris le commerce transfrontalier) des chaînes de valeur agroalimentaires.

Mégatendance #4 : Changement climatique et incidence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes

Le changement climatique est le principal problème environnemental mondial qui touche toutes les régions et tous les secteurs socio-économiques. Au cours des deux dernières décennies, l'augmentation inexorable des températures atmosphériques mondiales due à l'augmentation constante des émissions de gaz à effet de serre a entraîné une multitude de défis environnementaux et physiologiques pour la vie sur terre en général et pour l'agriculture en particulier. La figure 3 illustre la croissance des émissions de GES par région depuis 1990, y compris le changement d'affectation des terres et la foresterie. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a indiqué que les modèles de changement climatique mondial prévoient avec un haut niveau de confiance que l'ensemble de l'Afrique va probablement se réchauffer au cours de ce siècle, les régions subtropicales sèches se réchauffant davantage que les tropiques humides d'ici le milieu ou la fin du 21^{ème} siècle par rapport aux niveaux préindustriels. La fiche d'information du GIEC résume les manifestations et les impacts du changement climatique pour la région africaine comme suit : (1) des températures moyennes élevées et des chaleurs extrêmes supérieures à la tendance observée dans toutes les régions terrestres de l'Afrique ; (2) un taux d'augmentation des températures de surface plus rapide en Afrique que dans les autres régions du monde ; (3) une augmentation

observée de la fréquence des vagues de chaleur par rapport aux froids extrêmes, qui devrait s'accroître tout au long du 21^{ème} siècle dans le cadre du scénario du statu quo ; (4) une fréquence accrue des vagues de chaleur marines, qui a des répercussions sur les directions des vents terrestres et maritimes, les sécheresses et la fréquence des tempêtes tropicales sévères; et (5) une fréquence et une intensité accrues et l'intensité des événements pluvieux extrêmes, notamment sécheresses, les fortes pluies et les inondations (GIEC, 2022). Par exemple, au moment de la rédaction de ce rapport, l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie connaissent de graves conditions de sécheresse à plusieurs saisons (avec les plus faibles pluies de mars à mai enregistrées depuis 70 ans) qui menacent des millions de personnes de famine (FEWS NET, 2022). Associé à la faiblesse chronique des dépenses publiques consacrées à la RD&E agricole, le changement climatique en Afrique ralentit déjà le rythme de l'innovation technique agricole et de la croissance de la productivité agricole par rapport aux autres régions. Par conséquent, une grande partie de l'ASS continue de s'appuyer sur l'expansion et l'extensification comme principales sources de croissance agricole.

L'Afrique occidentale et l'Afrique australe ont été désignées comme des points chauds du changement climatique, c'est-à-dire des zones où de grands effets physiques néfastes du changement climatique coïncident avec une prépondérance de personnes pauvres qui sont les moins aptes à faire face à ces effets. La région du Sahel, en Afrique occidentale, sera la plus touchée par le changement climatique mondial, qui sera exacerbé par une base de ressources naturelles très dégradée et en diminution, ainsi que par une croissance démographique très élevée (Sissoko et al., 2011). Le changement climatique et la diminution de la base de ressources naturelles sont largement considérés comme alimentant les conflits pour les rares terres productives, l'eau et les pâturages (Mildner et al., 2011). Par exemple, la violence entre agriculteurs

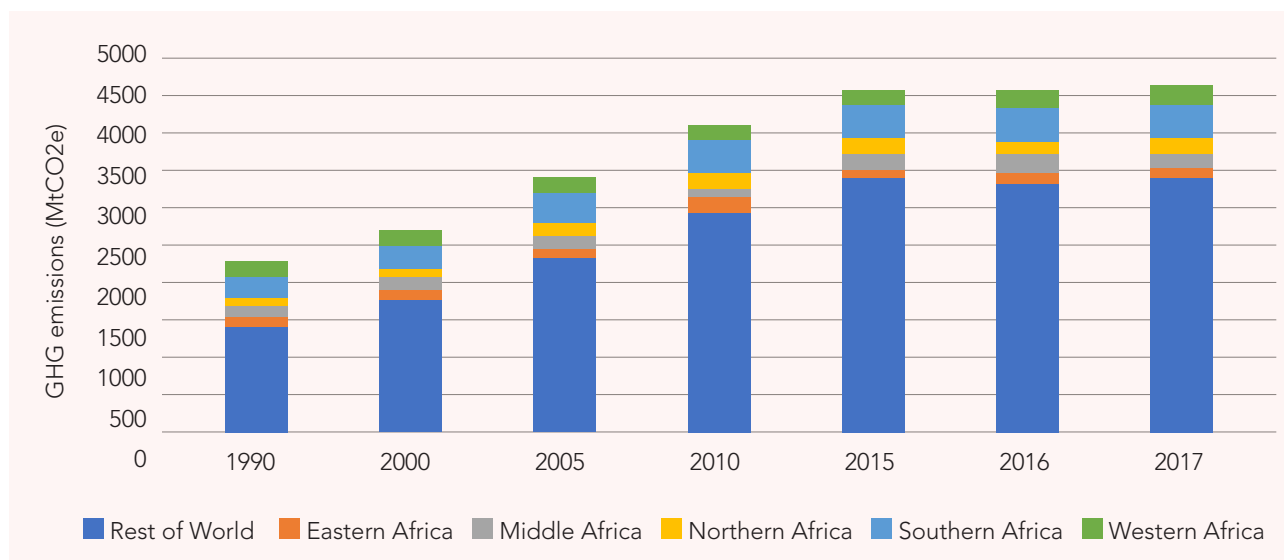


Figure 3. Émissions totales de GES, y compris le changement d'affectation des terres et la foresterie

Source: FAOSTAT & FSD

et éleveurs a augmenté au cours des 10 dernières années en raison de la pression croissante sur les terres, avec des concentrations géographiques au Nigéria, au centre du Mali et au nord du Burkina Faso (Brottem, 2021).

Réponses d'action prioritaires

Compte tenu des risques décrits ci-dessus, les décideurs politiques doivent hisser au rang de priorité nationale urgente le développement d'un système alimentaire plus résilient et durable, y compris une production efficace, ainsi que la diversité des intrants adaptés à l'évolution des conditions agro-climatiques locales. De telles mesures d'adaptation au changement climatique dans l'agriculture devraient inclure le développement et la promotion de cultures tolérantes à la sécheresse, les races et espèces de bétail rustiques, la conversion de terres marginales en systèmes silvo-pastoraux, l'investissement dans l'irrigation et la collecte des eaux de pluie par les petits exploitants, l'amélioration des systèmes d'alimentation animale et le renforcement de l'intégration et de la performance des marchés agricoles. Les pays devront également réduire les émissions de GES de l'agriculture, l'un des principaux secteurs à l'origine du changement climatique mondial. À cet égard, les stratégies clés comprennent la conversion à des pratiques de semis direct et de travail minimum du sol pour améliorer le piégeage du carbone, l'inclusion de légumineuses dans les rotations de cultures pour fixer l'azote du sol, et la réduction de l'application d'azote inorganique avec des réductions proportionnelles de l'oxyde nitreux, qui est 300 % plus puissant que le dioxyde de carbone. L'amélioration des pratiques d'alimentation du bétail, comme le passage d'une alimentation à base de céréales à une alimentation à base de pâturages, pourrait réduire les émissions dues à la fermentation gastro-entérique, ce qui permettrait de réduire la fermentation entérique tout en améliorant le piégeage du carbone dans les terres de parcours africaines.

Un rapport de l'IFPRI⁷ présente les résultats d'une comparaison des estimations des investissements publics annuels pour compenser les effets du changement climatique sur la faim entre (i) un scénario de référence (pas de changement climatique) et (ii) un scénario global reflétant les coûts marginaux annuels pour compenser les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire en ASS par des investissements dans la recherche et le développement (R&D) agricoles, la gestion de l'eau et les infrastructures (Sulser et al., 2021). Pour l'ASS, on a estimé que le scénario global nécessitait un coût annuel supplémentaire d'investissement pour compenser les effets du changement climatique sur la faim de 6,18 milliards de dollars pour la période 2015-2020, soit plus du double des coûts du scénario de référence.

Compte tenu de leur rôle essentiel dans l'élaboration du programme de renforcement de la résilience climatique de l'agriculture africaine, les gouvernements de chaque pays devront accroître leur soutien aux NARS. Une collab-

oration plus étroite entre les systèmes nationaux de R&D et les systèmes internationaux de recherche agricole en matière de recherche adaptative et de déploiement de technologies, d'innovations et de pratiques de gestion (TIMP) est nécessaire pour comprendre les sols et les races d'Afrique afin d'affiner la conception des technologies destinées à promouvoir la résilience climatique. Pour ce faire, les partenaires du développement devront prendre des mesures (pour s'assurer que le financement du CGIAR est réellement efficace pour soutenir les NARS et les services publics de vulgarisation) et des gouvernements africains (afin d'obtenir une plus grande responsabilité de leurs NARS et de leurs systèmes de vulgarisation). Il faudrait se concentrer plus sur le renforcement des capacités locales et de l'efficacité organisationnelle de la R&D locale. La stratégie doit aussi identifier des stratégies efficaces pour réorganiser les SNRA et les systèmes de vulgarisation afin de surmonter les problèmes d'incitation et de performance qui les ont empêchés de contribuer à la croissance durable de la productivité agricole et à la résilience. Les gouvernements devraient également investir davantage dans le renforcement des partenariats public-privé (PPP) dans la RD&E, y compris les synergies entre les universités agronomiques nationales et les NARS. Les investisseurs doivent donner la priorité aux innovations pour l'économie circulaire ainsi qu'aux solutions permettant de dé-risquer les systèmes de production des petits exploitants tout en promouvant les technologies intelligentes sur le plan climatique dans l'ensemble du système alimentaire. Il s'agit par exemple des technologies solaires pour la création de valeur ajoutée, des produits d'assurance météorologique, des systèmes de recyclage de l'eau, des services d'information sur le climat et des services agricoles numériques.

Mégatendance #5 : Crises sanitaires mondiales, conflits régionaux et perturbations économiques en cours.

L'incidence élevée de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition dans de nombreux pays d'Afrique met en évidence la fragilité des systèmes alimentaires régionaux qui subissent une pression croissante en raison de la fréquence et de la gravité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes, de l'impact continu de la pandémie de COVID-19, de l'augmentation des conflits et de l'insécurité, et de la hausse des prix alimentaires mondiaux. La mondialisation rapide, en particulier au cours des quatre dernières décennies, a accru la vulnérabilité des pays africains aux chocs économiques régionaux et mondiaux. L'interconnexion de ces facteurs est encore révélée par la guerre en Ukraine, qui aggrave les problèmes auxquels sont confrontés des millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë en Afrique et dans le monde. La crise russo-ukrainienne a démontré sans ambiguïté que la région de la mer Baltique représentait 25 % des exportations mondiales de blé, 40 % de l'huile de tournesol, 15 % de l'orge et 15 % du maïs (The Economist, 2022). Les deux dernières années ont été un rappel difficile des risques que comporte la dépendance excessive de l'Afrique à l'égard

⁷ Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

des chaînes d'approvisionnement mondiales pour les principaux produits agricoles, notamment le blé, le maïs et l'huile de cuisson, afin de répondre aux besoins de sécurité alimentaire de sa population en croissance rapide et en voie d'urbanisation.

En 2022, les perspectives d'insécurité alimentaire aiguë devraient encore se détériorer par rapport à 2021 dans de nombreuses régions d'Afrique en raison des troubles civils, des conflits intercommunautaires et d'autres facteurs d'insécurité. La violence organisée et les conflits armés sont les principaux facteurs d'insécurité alimentaire aiguë dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), en Ethiopie, dans le Nord du Nigéria, dans le Nord du Mozambique, dans le Sahel central, en Somalie et au Sud-Soudan (PAM & FAO, 2022). En outre, la guerre qui se déroule en Ukraine risque d'exacerber les prévisions d'insécurité alimentaire aiguë pour 2022, lesquelles sont déjà graves, selon le Programme alimentaire mondial (PAM), étant donné que les conséquences de la guerre sur les prix et les approvisionnements mondiaux en denrées alimentaires, en énergie et en intrants agricoles n'ont pas encore été prises en compte dans la plupart des analyses de projection au niveau des pays (PAM, 2022).

Les troubles civils et les conflits violents entraînent souvent des déplacements et des migrations, qui sont associés à la faim et à la malnutrition (Holleman et al., 2017). La violence et les conflits entravent souvent l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire, ce qui peut aggraver la détérioration des conditions d'insécurité alimentaire pouvant conduire à la famine. La classification intégrée des phases de sécurité alimentaire (IPC) définit la famine comme une privation extrême de nourriture (IPC, 2022). Dans des conditions similaires à celles de la famine, la faim, la mort, le dénuement et des niveaux extrêmement critiques de malnutrition aiguë sont ou seront probablement évidents. La classification de la famine (phase 5 de l'IPC) est la phase la plus élevée de l'échelle d'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC. Elle est attribuée lorsqu'une zone compte (i) au moins 20 % de ménages confrontés à un manque extrême de nourriture, (ii) au moins 30 % d'enfants souffrant de malnutrition aiguë, et (iii) deux personnes sur 10 000 mourant chaque jour de faim pure et simple ou de l'interaction de la malnutrition et de la maladie.

Selon l'ONU, il y a neuf situations de risque moyen ou élevé de famine en 2022. Deux d'entre elles se situent en Asie - l'Afghanistan et le Yémen - et sept en Afrique - l'Éthiopie, le Sud-Soudan, la Somalie, le Nigéria, la RDC, Madagascar et le Sahel ouest-africain (PAM et FAO, 2022). Dans presque toutes ces situations, la raison immédiate de la faim massive est un conflit armé.

Ces perturbations du commerce agricole mondial prennent une importance accrue pour le paysage agricole africain lorsqu'elles sont superposées aux chocs du changement climatique articulés dans la mégatendance #4 résumée précédemment. En réaction,

les gouvernements recherchent de plus en plus des sources alternatives de matières premières et d'aliments à proximité du marché (Ujunwa et al, 2021). De même, les investissements dans la production et la transformation des aliments seront désormais plus localisés ou placés dans des zones présentant un faible risque de perturbation de la chaîne d'approvisionnement.

En ce qui concerne les aliments importés, les gouvernements manifestent un regain d'intérêt pour la conclusion d'accords de coopération économique bilatéraux et multilatéraux afin de sécuriser les sources d'approvisionnement et les marchés.

L'imprévisibilité des chaînes d'approvisionnement mondiales, compte tenu des récentes pandémies, des conflits en cours et des ralentissements économiques, persistera. Les gouvernements et les entreprises d'Afrique sont désormais de plus en plus conscients de l'importance des chaînes d'approvisionnement régionales ou courtes pour assurer un flux durable et stable de denrées alimentaires et de produits de base essentiels sur le continent. La ratification et l'éventuelle mise en œuvre de programmes d'intégration régionale tels que l'AfCFTA vont probablement prendre de l'ampleur, déclenchant davantage d'investissements dans la production, le commerce et la logistique, y compris la numérisation des chaînes de valeur agroalimentaires.

Actions d'intervention prioritaires

Les gouvernements peuvent soutenir les systèmes alimentaires en donnant la priorité aux investissements dans les marchés locaux humides et en ouvrant de nouveaux corridors commerciaux reliés aux principales sources de matières premières. La professionnalisation des chaînes de valeur des produits de base au sein des pays et des sous-régions sera cruciale. Les investissements dans les infrastructures et la logistique rurales ainsi que dans les infrastructures commerciales intrarégionales de base reliant les régions ou les marchés de production, de transformation et de consommation seront importants pour réduire le gaspillage alimentaire après récolte et renforcer la résilience aux chocs de la chaîne d'approvisionnement et aux chocs non covariables. Des investissements institutionnels ciblés seront nécessaires pour le développement de marchés formels de produits agricoles aux niveaux national et régional, avec des marchés à terme et des marchés d'options plus sophistiqués qui facilitent la gestion des risques de prix intertemporels, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et le suivi systématique des marchés régionaux et internationaux. Le développement régulier des infrastructures et des compétences en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le continent contribuera à la coordination de la chaîne d'approvisionnement et au développement du marché des produits de base grâce à des technologies telles que le suivi numérique des expéditions, le contrôle de la qualité et l'intégrité des contrats de produits de base. Plus important

encore, les gouvernements devront travailler en étroite collaboration avec le secteur privé pour mettre en place des mécanismes de réponse d'urgence efficaces afin d'anticiper et de gérer les perturbations du système alimentaire.

Mégatendance #6 : Accélération du rythme de l'innovation technique dans les communications, l'information et les chaînes d'approvisionnement

Alors que le rythme de l'innovation technique dans la chaîne de valeur agroalimentaire est plus faible en Afrique par rapport aux tendances mondiales, le continent connaît un bond en avant dans l'agriculture digitalisée⁸. Dans la plupart des pays africains, l'adoption rapide des téléphones mobiles et de la connectivité Internet a accéléré le déploiement des services agricoles pour les agriculteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur, ce qui a permis d'améliorer l'accès aux informations, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux outils agricoles (Mabaya & Porciello, 2022). Selon un récent rapport de la CTA⁹ et Dalberg, il existait au moins 390 solutions TIC et numériques opérant activement dans l'espace agricole africain en 2018 (Tsan, 2019). À la fin de 2019, ce nombre est passé à 437 rien que pour l'ASS (Phatty-Jobe et al., 2020). Les innovations agricoles numériques qui sont actuellement utilisées à travers l'Afrique peuvent être classées dans les catégories et exemples suivants :

- **Conseils et vulgarisation numériques :** Services de vulgarisation personnalisés, systèmes d'information sur les marchés, outils d'alerte précoce pour les conseils météorologiques/climatiques et la lutte contre les parasites/maladies, analyse prédictive.
- **Accès financier :** Portefeuille électronique, paiements mobiles, systèmes d'épargne à engagement, systèmes de récépissés d'entrepôt, produits d'assurance basés sur un indice, profilage du risque de crédit, plateformes de financement participatif.
- **Outils agricoles numériques :** Logiciels de gestion agricole, outils d'agriculture de précision, drones, robotique, télédétection, économie partagée pour la mécanisation, irrigation à la carte, internet des objets.
- **Solutions de mise en relation des marchés :** Marchés en ligne d'intrants et de produits agricoles, liens entre prestataires de services, commerce électronique, gestion de la chaîne d'approvisionnement, certification de solutions de traçabilité, systèmes de traçabilité.

Au total, ces services touchent environ 33 millions d'acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire, dont la plupart sont des petits exploitants agricoles (Tsan et al, 2019). La numérisation accrue des systèmes alimentaires

africains a le potentiel d'accroître la résilience grâce à une meilleure coordination entre les acteurs ainsi qu'à une utilisation accrue du big data pour prévoir et atténuer les chocs. Il convient de noter que la pandémie de COVID-19 a fourni une occasion unique d'accélérer le déploiement de solutions numériques sans contact dans tous les secteurs, y compris l'agriculture.

Le gagnant incontestable de cette innovation perturbatrice est le service de conseil ou de vulgarisation agricole numérique. Historiquement, le défi de l'amélioration de la productivité agricole chez les petits agriculteurs s'est heurté à l'étroitesse des services publics de vulgarisation (faible ratio agents de vulgarisation/agriculteurs) et à leur manque de ressources. Les plateformes numériques ont débloqué la possibilité de fournir des conseils en temps réel aux agriculteurs par le biais de formats multimédia intuitifs et souvent dans les langues locales. Pour une petite fraction du coût des services de vulgarisation traditionnels, de nombreux petits agriculteurs ont désormais un accès sans précédent à des informations essentielles telles que les prévisions météorologiques, la surveillance des ravageurs et des maladies, les dernières techniques d'élevage et de culture et les informations sur les marchés. Alors que les services de conseil aux agriculteurs ne représentent qu'environ 35 % des solutions numériques uniques à travers l'Afrique, ils représentent 68 % de tous les abonnements (Tsan, 2019).

Actions d'intervention prioritaires

La révolution agricole numérique présente un grand potentiel pour améliorer la productivité, réduire les coûts de transaction et les asymétries d'information dans les systèmes alimentaires africains. Toutefois, ce potentiel ne pourra être pleinement exploité que par la création et le maintien délibérés d'un environnement favorable qui accélérera le rythme des investissements dans les infrastructures de communication dans les zones rurales. Des investissements publics accrus dans la RD&E agricole nationale sont nécessaires pour renforcer leur capacité à adapter les innovations numériques aux contextes locaux. Avec les progrès dans la capacité d'atteindre les agriculteurs dans les zones reculées grâce aux plateformes numériques, un nouveau rôle pour les services de vulgarisation est d'accroître la disponibilité de conseils fondés sur des données locales et factuelles qui sont vraiment utiles aux agriculteurs. Les services publics de vulgarisation pourraient collaborer avec des modérateurs de contenu sur les plateformes numériques afin d'assurer un meilleur contrôle du contenu destiné aux petits agriculteurs et de préserver la vie privée des agriculteurs. Les gouvernements et les partenaires de développement peuvent également jouer un rôle clé dans la réduction de la "fracture numérique" croissante, afin de ne pas laisser de côté les membres défavorisés de la société, notamment les pauvres, les habitants des zones rurales, les personnes âgées, les femmes et les

8 L'agriculture numérique désigne collectivement les pratiques agricoles qui collectent, stockent, analysent et partagent numériquement des données et des informations électroniques le long des systèmes agroalimentaires pour améliorer l'efficacité (Tsan et al, 2019).

9 Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA)

personnes handicapées, qui n'ont pas toujours accès aux technologies de l'information et de la communication.

Au total, ces services touchent environ 33 millions d'acteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire, dont la plupart sont des petits exploitants agricoles (Tsan et al, 2019). La numérisation accrue des systèmes alimentaires africains a le potentiel d'accroître la résilience grâce à une meilleure coordination entre les acteurs ainsi qu'à une utilisation accrue du big data pour prévoir et atténuer les chocs. Il convient de noter que la pandémie de COVID-19 a fourni une occasion unique d'accélérer le déploiement de solutions numériques sans contact dans tous les secteurs, y compris l'agriculture.

Le gagnant incontestable de cette innovation perturbatrice est le service de conseil ou de vulgarisation agricole numérique. Historiquement, le défi de l'amélioration de la productivité agricole chez les petits agriculteurs s'est heurté à l'étroitesse des services publics de vulgarisation (faible ratio agents de vulgarisation/agriculteurs) et à leur manque de ressources. Les plateformes numériques ont débloqué la possibilité de fournir des conseils en temps réel aux agriculteurs par le biais de formats multimédia intuitifs et souvent dans les langues locales. Pour une petite fraction du coût des services de vulgarisation traditionnels, de nombreux petits agriculteurs ont désormais un accès sans précédent à des informations essentielles telles que les prévisions

météorologiques, la surveillance des ravageurs et des maladies, les dernières techniques d'élevage et de culture et les informations sur les marchés. Alors que les services de conseil aux agriculteurs ne représentent qu'environ 35 % des solutions numériques uniques à travers l'Afrique, ils représentent 68 % de tous les abonnements (Tsan, 2019).

Actions d'intervention prioritaires

La révolution agricole numérique présente un grand potentiel pour améliorer la productivité, réduire les coûts de transaction et les asymétries d'information dans les systèmes alimentaires africains. Toutefois, ce potentiel ne pourra être pleinement exploité que par la création et le maintien délibérés d'un environnement favorable qui accélérera le rythme des investissements dans les infrastructures de communication dans les zones rurales. Des investissements publics accrus dans la RD&E agricole nationale sont nécessaires pour renforcer leur capacité à adapter les innovations numériques aux contextes locaux. Avec les progrès dans la capacité d'atteindre les agriculteurs dans les zones reculées grâce aux plateformes numériques, un nouveau rôle pour les services de vulgarisation est d'accroître la disponibilité de conseils fondés sur des données locales et factuelles qui sont vraiment utiles aux agriculteurs. Les services publics de vulgarisation pourraient collaborer avec des modérateurs de contenu sur les plateformes numériques

Encadré 1.5

Alimentation scolaire et céréales complètes enrichies au Rwanda¹

Parmi les interventions plausibles pour améliorer l'alimentation scolaire au Rwanda, le remplacement de la farine raffinée par de la farine complète fortifiée (FWG) a été identifié comme l'une des options ayant le plus grand impact et la plus grande faisabilité économique. Un effort pilote de 18 mois au Rwanda a fait preuve de la faisabilité de la production de farine de maïs FWG de haute qualité au même coût que les farines raffinées et de l'évolution des préférences des consommateurs vers la FWG^{2,3}. Cette transition a le potentiel d'avoir un impact sur environ 3,5 millions d'apprenants (plus d'un quart de la population totale du Rwanda) dans le cadre du programme universel d'alimentation scolaire du pays et d'avoir des retombées sur les familles des apprenants, les marchés de consommation et les générations futures.

La transition vers les céréales fourragères présente deux avantages principaux avec des effets d'entraînement importants. Premièrement, les céréales fourragères sont cinq fois plus riches en nutriments que les céréales raffinées non enrichies⁴. De plus, étant donné que le taux d'extraction est de 20 à 30 % plus élevé, la même quantité de nourriture peut être produite avec moins de ressources, ce qui réduit considérablement les impacts sur l'environnement et la biodiversité. Ces derniers auront à leur tour un effet d'entraînement en améliorant la résilience globale du système alimentaire et en stimulant les opportunités économiques locales.

S'appuyant sur la méthodologie du coût réel de l'alimentation développée aux États-Unis l'année dernière, le même objectif de valeur réelle a été adopté pour évaluer les avantages sociaux et économiques plus larges d'une transition potentielle vers le FWG dans les repas scolaires au Rwanda. La valeur totale préliminaire (scénario de base) associée à ce changement au Rwanda est estimée à environ

1 Tous les chiffres relatifs à l'impact sont très préliminaires et peuvent encore être modifiés.

2 La Fondation Rockefeller (RF) a soutenu un projet pilote au Rwanda entre août 2020 et décembre 2021 visant à remplacer la farine de maïs raffinée par de la farine FWG dans les repas scolaires, sans incidence sur le budget. Le projet pilote a touché près de 14 000 enfants et a depuis été étendu à 41 000 enfants.

3 World Food Programme and Rockefeller Foundation, 2022, "Igniting an institutional shift to fortified wholegrains (FWG) in Rwanda".

4 USDA FoodData Central, WFP Fortified Whole Maize Meal – Eastern Africa Community (EAC) Technical Specification

50 millions de dollars US pour les avantages sanitaires, environnementaux et économiques, la santé et l'environnement représentant plus de 90 % des avantages totaux.

- Le bénéfice annuel préliminaire pour la santé des 3,5 millions d'enfants, qui se réalise pleinement plus tard dans la vie, a été estimé à environ 10 millions de dollars US. Une approche ascendante a été utilisée pour comprendre la valeur actuelle des années de vie corrigées de l'incapacité (AVCI) évitées pour les maladies et les facteurs de risque directement associés aux céréales complètes enrichies et monétisées par la valeur des années de vie statistiques.^{5,6,7,8,9,10}
- En outre, étant donné le taux de rendement plus élevé des céréales complètes, on prévoit un bénéfice de 35 millions de dollars US pour l'environnement et la biodiversité, dont environ 30 millions de dollars US en économies d'utilisation des terres, et 5 millions de dollars US en réduction des émissions de GES et en économies d'eau. Il est important de noter que l'utilisation plus efficace des terres, avec environ 8 000 hectares de terres économisées (équivalent à 11% de la superficie de Kigali), souligne le potentiel d'une adoption plus large des céréales complètes par les consommateurs pour aider à atténuer le problème de la pénurie de terres au Rwanda. Une approche ascendante a été utilisée pour estimer l'impact de la transition en se basant sur les différences d'impacts environnementaux entre le raffiné et le FWG pour les repas scolaires,^{11,12} et en les monétisant grâce aux facteurs de monétisation de la méthode True Price.¹³
- De même, les meuniers et les transformateurs locaux pourraient également bénéficier de cette transition car davantage de céréales pourraient être vendues pour la consommation humaine à des prix plus élevés que pour d'autres usages. Une approche descendante a été adoptée et une amélioration de 1 à 3 millions de dollars est prévue pour les meuniers de taille moyenne et petite, qui sont les principaux fournisseurs des programmes d'alimentation scolaire.

Bien que les énormes avantages de la FWG soient bien connus, il existe plusieurs obstacles à sa mise en œuvre. Des investissements dans de nouveaux équipements, un marketing social et une assistance technique aux meuniers seraient nécessaires pour enclencher le changement. Sur la base d'une estimation très préliminaire, environ 12 meuniers seraient nécessaires pour répondre aux besoins totaux de 3,5 millions d'étudiants à long terme, ce qui représente un investissement total de 3 à 5 millions de dollars¹⁴.

Cette transition ne se fera pas du jour au lendemain. Au cours des deux prochaines années, l'accent devrait être mis sur la mise en place des éléments constitutifs d'un changement plus durable et plus tangible à l'avenir, en s'appuyant sur les processus déjà avancés au Rwanda et en les mettant à grande échelle. Cette mise en œuvre nécessitera le partenariat et le soutien d'une série de parties prenantes aux niveaux mondial et national, y compris des ministères clés au Rwanda tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, l'industrie et le gouvernement local.

La Coalition mondiale pour les repas scolaires, une initiative lancée par les gouvernements français et finlandais lors de l'UNFSS 2021, qui compte désormais 67 pays membres, renforcera cet effort. La Coalition a créé une dynamique politique qui devrait accélérer l'adoption et le changement de politique dans ce domaine.

Qingdan Huang
Associé
McKinsey & Company

Omid Kassiri
Partenaire de gestion
McKinsey & Company

Peiman Milani
Directeur, Initiative alimentaire
The Rockefeller Foundation

5 Verguet et al. (2020) Public Health. The broader economic value of school feeding programs in low- and middle-income countries; and Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME)

6 Rosettie et al., "Comparative risk assessment of school food environment policies and childhood diets, childhood obesity, and future cardiometabolic mortality in the United States," Plos One, July 16, 2018, DOI: <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0200378>; and WFP School Feeding Program

7 Indicateurs de données de la Banque mondiale, www.data.worldbank.org/indicator

8 Institute for Health Metrics Evaluation. Utilisé avec permission

9 Patenaude et al. (2019), Value in Health. "The value of a statistical life-year in Sub-Saharan Africa: evidence from a large population-based survey in Tanzania."

10 Trautmann et al. "Value of statistical life year in extreme poverty: a randomized experiment of measurement methods in rural Burkina Faso," Population Health Metrics, Volume 19, P19-45, DOI: <https://doi.org/10.1186/s12963-021-00275-y>

11 Poore et al., "Reducing food's environmental impacts through producers and consumers," Science Vol. 360, No. 6392, pp. 987-992, 1 Jun 2018, DOI: 10.1126/science.aaq0216

12 WWF (2020). Bending the Curve: The Restorative Power of Planet-Based Diets. Loken, B. et al. WWF, Gland, Switzerland

13 True Price fournit des facteurs de monétisation mondiaux et/ou spécifiques à un pays pour les mesures de l'environnement et de la biodiversité telles que les émissions de GES, l'utilisation des terres et l'utilisation de l'eau. Pour les paramètres d'impact pour lesquels les données spécifiques à un pays ne sont pas disponibles, les facteurs de monétisation mondiaux ont été utilisés comme alternative pour estimer les impacts.

14 Les coûts de mise en œuvre sont très préliminaires. La Fondation Rockefeller, le PAM et d'autres partenaires du développement sont sur le terrain et travaillent avec diverses parties prenantes (par exemple, les meuniers de taille moyenne) pour mieux comprendre les investissements nécessaires.

afin d'assurer un meilleur contrôle du contenu destiné aux petits agriculteurs et de préserver la vie privée des agriculteurs. Les gouvernements et les partenaires de développement peuvent également jouer un rôle clé dans la réduction de la "fracture numérique" croissante, afin de ne pas laisser de côté les membres défavorisés de la société, notamment les pauvres, les habitants des zones rurales, les personnes âgées, les femmes et les personnes handicapées, qui n'ont pas toujours accès aux technologies de l'information et de la communication.

En vue d'un plan d'action

La part de l'Afrique subsaharienne dans la population mondiale passera d'un septième aujourd'hui à plus d'un cinquième en 2050. Huit pays seulement représenteront plus de la moitié de l'augmentation de la population mondiale prévue d'ici 2050, dont cinq en Afrique (RDC, Égypte, Éthiopie, Nigéria et Tanzanie). Dans la plupart des pays, la population urbaine croît à un rythme plus rapide que la population rurale. Dans le contexte de ces tendances en matière de croissance démographique, les systèmes alimentaires africains subissent une transformation dont la voie est encore inexplorée, en partie à cause de l'incertitude croissante. L'AASR22 souligne la nécessité d'accélérer l'action pour la transformation des systèmes alimentaires africains.

Une approche de l'élaboration des politiques fondée sur les systèmes alimentaires peut être définie comme le processus de formulation de politiques visant à transformer l'ensemble du système alimentaire en vue d'atteindre un objectif politique donné, tout en tirant parti des avantages et en gérant les risques pour de multiples objectifs du système alimentaire (Nyaku et al., 2022). De plus, une approche fondée sur les systèmes alimentaires maximise la capacité à atteindre les multiples objectifs des systèmes alimentaires en augmentant les possibilités de trouver les solutions les plus efficaces et l'efficacité des politiques pour atteindre les multiples objectifs, en réduisant le risque de conséquences involontaires, en aidant à identifier qui doit être impliqué dans l'élaboration des politiques et en fournissant un cadre inclusif pour coordonner les mécanismes politiques.

La transformation des systèmes alimentaires africains se fera dans le contexte de plusieurs mégatendances qui sont actuellement les principaux moteurs du changement des systèmes alimentaires sur le continent. La croissance de la population rurale entraîne une pénurie de terres plus aiguë pour la plupart des Africains ruraux, ce qui modifie les moyens de subsistance des jeunes et exige une augmentation de la productivité des terres cultivées existantes comme principale source de croissance agricole durable. Dans le même temps, la croissance rapide des zones urbaines crée une source stable de demande pour les producteurs

alimentaires africains et pour les petites, moyennes et grandes entreprises agroalimentaires des systèmes agroalimentaires. Une transformation économique plus large, dont les principales caractéristiques sont l'augmentation des taux de salaire et des revenus par habitant, accroît la demande de nourriture et modifie les régimes alimentaires. L'évolution des conditions climatiques modifie les meilleures pratiques dans les exploitations agricoles africaines et nécessite de modifier l'organisation des systèmes alimentaires et des chaînes d'approvisionnement.

Les crises sanitaires mondiales potentiellement plus fréquentes et les conflits régionaux en cours entraîneront de nouvelles perturbations économiques et une détérioration de l'insécurité alimentaire. Enfin, le développement économique a accéléré le rythme de l'innovation technique dans l'agriculture numérique avec l'évolution des prix des facteurs agricoles, des revenus par habitant et de la composition de la demande alimentaire.

Une innovation technique soutenue dans des dizaines de millions d'exploitations agricoles africaines sera nécessaire pour adapter les systèmes de production à l'évolution du climat, garantir la santé des sols et la durabilité des systèmes de production et de distribution alimentaires en Afrique. La faiblesse chronique des dépenses publiques consacrées à la RD&E agricole continue de ralentir le rythme de l'innovation technique agricole et la croissance de la productivité agricole par rapport à d'autres régions, ce qui oblige une grande partie du continent à s'appuyer davantage sur l'extensification comme principale source de croissance agricole. Il est indispensable d'améliorer les performances des systèmes de RD&E africains afin d'éliminer les écarts de rendement qui ne cessent de se creuser dans le secteur des céréales et des oléagineux et de favoriser la transformation inclusive des systèmes agroalimentaires. L'innovation technique requise pour une transformation inclusive a été insuffisante dans le passé. Le GCRAI doit passer de la direction des activités de R&D à l'élévation des NARS et du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) en vue d'une direction autonome, le système du GCRAI passant à un rôle de soutien et non à un rôle dominant. Cela nécessite de mettre davantage l'accent sur le développement des capacités et de partager plus équitablement les fonds et autres ressources que le CGIAR reçoit des donateurs et des fondations avec les NARS et les organisations de R&D africaines continentales.

De plus en plus d'appels sont lancés en faveur de l'intégration de mécanismes comptables (par exemple, la comptabilité des coûts réels) qui nous aident à mieux comprendre la valeur réelle des aliments et, par conséquent, à rallier les efforts visant à faire face aux coûts environnementaux, sociaux et sanitaires

ainsi qu'aux conséquences involontaires associées à la production, à la distribution et à la transformation des aliments.

Dans son allocution prononcée en mai 2022 lors de la réunion ministérielle de l'Appel mondial à l'action pour la sécurité alimentaire, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a proposé cinq actions urgentes aux gouvernements, aux institutions financières internationales et à d'autres acteurs, afin de résoudre la crise à court terme et de prévenir une catastrophe à long terme (ONU, 2022). Ces actions sont les suivantes :

1. Réduire d'urgence la pression sur les marchés en augmentant l'offre de nourriture et d'engrais.
2. Veiller à ce que les systèmes de protection sociale couvrent toutes les personnes dans le besoin avec les bonnes combinaisons de nourriture, d'argent et de soutien pour l'eau, l'assainissement, la nutrition et les moyens de subsistance.
3. Assurer la disponibilité essentielle des financements. Les pays en développement doivent avoir accès à des liquidités afin de pouvoir offrir une protection sociale à toute personne dans le besoin.

4. Les gouvernements doivent soutenir la production agricole et investir dans des systèmes alimentaires résilients qui protègent les petits producteurs d'aliments.

Le thème central et les messages clés de l'AASR de cette année sont bien alignés avec les remarques du Secrétaire général des Nations Unies.

Le système du GCRAI, qui est relativement bien financé, peut contribuer à la réalisation de ces objectifs en élargissant son rôle de chef de file de l'innovation technique agricole mondiale pour renforcer la capacité des organisations africaines de recherche, de développement et de vulgarisation à assumer le leadership dans la définition des priorités et la réalisation de l'innovation technique dans les pays africains. La transformation des systèmes alimentaires de l'Afrique nécessitera un leadership coordonné, des investissements substantiels de la part des gouvernements et du secteur privé, ainsi qu'une capacité accrue de changement et d'adaptation. Il sera essentiel d'accélérer les actions en vue de cette transformation pour que l'Afrique puisse relever les défis actuels auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires sur tout le continent.

References

- Abay, K. A., Chamberlin, J., & Berhane, G. (2021). Are land rental markets responding to rising population pressures and land scarcity in sub-Saharan Africa?. *Land Use Policy*, 101, 105139.
- Abegunde, V. O., Sibanda, M., & Obi, A. (2019). The dynamics of climate change adaptation in Sub-Saharan Africa: A review of climate-smart agriculture among small-scale farmers. *Climate*, 7(11), 132. <https://doi.org/10.3390/cli7110132>
- AUDA (African Union Development Agency). (2021). *Africa Common Position on Food Systems: Regional Submission to the UN Food Systems Summit*. Johannesburg: African Union Development Agency.
- Bastien-Olvera, B. A., & Moore, F. C. (2021). Climate Impacts on Natural Capital: Consequences for the Social Cost of Carbon. *Annual Review of Resource Economics*, Forthcoming, Available at SSRN: <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3945184>
- Brottem, L. (2021). The Growing Complexity of Farmer-Herder Conflict in West and Central Africa in African Security Brief 39, African Center for Strategic Studies Available at: <https://africacenter.org/publication/growing-complexity-farmer-herder-conflict-west-central-africa/>
- Byerlee, D., Falcon, W. P., & Naylor, R. L. (2017). *The Tropical Oil Crop Revolution: Food, Feed, Fuel, and Forests*. New York: Oxford University Press.
- Calzadilla, A., Zhu, T., Rehdanz, K., Tol, R. S., & Ringler, C. (2013). Economywide impacts of climate change on agriculture in Sub-Saharan Africa. *Ecological Economics*, 93, 150-165.
- Chimhowu, A. (2019). The 'new' African customary land tenure. Characteristic, features and policy implications of a new paradigm. *Land Use Policy*, 81, 897-903.
- Choularton, R., Frankenberger, T., Kurtz J. & Nelson, S. (2015). Measuring Shocks and Stressors as Part of Resilience Measurement. Resilience Measurement Technical Working Group. Technical Series No. 5. Rome: Food Security Information Network. Available at: http://www.fsincop.net/fileadmin/user_upload/fsin/docs/resources/FSIN_TechnicalSeries_5.pdf
- Djurfeldt, A. A. (2015). Urbanization and linkages to smallholder farming in sub-Saharan Africa: Implications for food security. *Global Food Security*, 4, 1-7.
- FEWS NET (Famine Early Warning Systems Network). (2022), Unprecedented drought brings threat of starvation to millions in Ethiopia, Kenya, and Somalia. Issue Date: 9 June 2022
- Holleman, C., Jackson, J., Sánchez, M.V. and Vos, R. (2017). Sowing the seeds of peace for food security - Disentangling the nexus between conflict, food security and peace. FAO Agricultural Development Economics Technical Study 2. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations. 95 pp.
- IFAD (International Fund for Agricultural Development). (2015). Measuring climate resilience. Rome: International Fund for Agricultural Development, Environment and Climate Division.
- IFPRI (International Food Policy Research Institute). (2022). Food systems. Available at <https://www.ifpri.org/topic/food-systems>
- IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change). (2022) Sixth Assessment Report - Regional Fact Sheet - Africa, Available at https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/factsheets/IPCC_AR6_WGI_Regional_Fact_Sheet_Africa.pdf
- Jayne, T. S., Chamberlin, J., & Headey, D. D. (2014). Land pressures, the evolution of farming systems, and development strategies in Africa: a synthesis. *Food Policy*, 48, 1-17.
- Jayne, T. S., Chamberlin, J., Holden, S., Ghebru, H., Ricker-Gilbert, J., & Place, F. (2021). Rising land commodification in sub-Saharan Africa: Reconciling the diverse narratives. *Global Food Security*, 30 (September), 100565.
- Jayne, T. S., Wineman, A., Chamberlin, J., Muyanga, M., & Yeboah, F. K. (2022). Changing farm size distributions and agricultural transformation in sub-Saharan Africa. *Annual Review of Resource Economics*, Forthcoming. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3958495>
- Mabaya, E., & Porciello, J. (2022). Can digital solutions transform agrifood systems in Africa?. *Agrekon*, 61(1), 67-79.
- Maggio, A., Scapolo, F., van Crieking, T., & Serraj, R. (2019). Global drivers and megatrends in agrifood systems. In Serraj, R. & Pingali, P. (eds.), *Agriculture & Food Systems to 2050: Global Trends, Challenges and Opportunities* (pp. 47-83). Singapore: World Scientific Publishing Co. Pte. Ltd.
- Michler, J. D. (2020). Agriculture in the process of development: A micro-perspective. *World Development*, 129, 104888.
- Mildner, S. A., Lauster, G., & Wodni, W. (2011). Scarcity and abundance revisited: A literature review on natural resources and conflict. *International Journal of Conflict and Violence*, 5(1), 155-172.

- Nyaku, A., Flory, A., Ledlie, N., Andridge, C., Fletcher, E. K., Huestis, A., Detwiler, B., Hawkes, C., & Trübswasser, U. (2022). *Taking a Food Systems Approach to Policymaking: A Resource for Policymakers*. Washington: Results for Development.
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development). (2016). *OECD Science, Technology and Innovation Outlook 2016: Megatrends affecting science, technology and innovation*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.
- Olwande, J., Jayne, T.S., Zingore, S., Ngoma, H., Mungai, N., Tiemann, L., Sanchez, P., Palm, C. 2022. Megatrends Shaping African Agriculture: Challenges and Opportunities. Report 1.4 under the Project to Support the Africa Union Commission Africa Fertilizer and Soil Health Initiative, International Fertilizer Development Centre/Regional Network of Agricultural Policy Research Institutes in Eastern and Southern Africa/Alliance for African Partnership.
- Phatty-Jobe, A., Seth, A., & Norton, K. (2020). Digital agriculture maps 2020 state of the sector in low and middle-income countries. GSMA AgriTech and IDH Farmfit. <https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2020/10/GSMA-Agritech-Digital-Agriculture-Maps-2020-1.pdf> (accessed June 14, 2021).
- Porciello, J., Coggins, S., Mabaya, E., & Otunba-Payne, G. (2022). Digital agriculture services in low-and middle-income countries: A systematic scoping review. *Global Food Security*, 34, 100640.
- Richardson, R. B., Olabisi, L. S., Waldman, K. B., Sakana, N., & Brugnone, N. G. (2021). Modeling interventions to reduce deforestation in Zambia. *Agricultural Systems*, 194, 103263.
- Ruben, R., Cavatassi, R., Lipper, L., Smaling, E., & Winters, P. (2021). Towards food systems transformation—five paradigm shifts for healthy, inclusive and sustainable food systems. *Food Security* 13, 1423–1430 <https://doi.org/10.1007/s12571-021-01221-4>
- Sulser, T., Wiebe, K. D., Dunston, S., Cenacchi, N., Nin-Pratt, A., Mason-D’Croz, D., Robertson, R., Willenbockel, D., & Rosegrant, M. W. (2021). *Climate change and Hunger: Estimating Costs of Adaptation in the Agrifood System*. Washington, DC: International Food Policy Research Institute.
- The Economist (2022). The coming food catastrophe: War is tipping a fragile world towards mass hunger. *The Economist*, May 19, 2022 (Updated May 21, 2022). Available at <https://www.economist.com/leaders/2022/05/19/the-coming-food-catastrophe>
- Tongwane, M. I., & Moeletsi, M. E. (2018). A review of greenhouse gas emissions from the agriculture sector in Africa. *Agricultural Systems*, 166, 124-134.
- Tsan, M., Totapally, S., Hailu, M. and Addom, B.K., 2019. The Digitalisation of African Agriculture Report 2018–2019. CTA.
- Sissoko, K., van Keulen, H., Verhagen, J., Tekken, V., & Battaglini, A. (2011). Agriculture, livelihoods and climate change in the West African Sahel. *Regional Environmental Change*, 11(1), 119-125.
- Schoneveld, G (2014) The geographic and sectoral patterns of large-scale farmland investments in sub-Saharan Africa. *Food Policy*, 48, 34-50. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2014.03.007>
- Tschirley, D., Reardon, T., Dolislager, M., & Snyder, J. (2015a). The rise of a middle class in East and Southern Africa: Implications for food system transformation. *Journal of International Development*, 27(5), 628-646. <https://doi.org/10.1002/jid.3107>
- Tschirley, D. L., Snyder, J., Dolislager, M., Reardon, T., Haggblade, S., Goeb, J., Traub, L., Ejobi, F., & Meyer, F. (2015). Africa’s unfolding diet transformation: implications for agrifood system employment. *Journal of Agribusiness in Developing and Emerging Economies*, 5(2), 102-136. <https://doi.org/10.1108/JADEE-01-2015-0003>
- United Nations. (2022). Secretary-General’s remarks to the Global Food Security Call to Action Ministerial. 18 May 2022. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2022-05-18/secretary-generals-remarks-the-global-food-security-call-action-ministerial%C2%A0>
- UN DESA (United Nations Department of Economic and Social Affairs). (2019). *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision*. New York: United Nations.
- Ujunwa, A. I., Ujunwa, A., & Okoyeuzu, C. R. (2021). Rethinking African globalisation agenda: Lessons from COVID-19. *Research in Globalization*, 3, 100055.
- van Ittersum, M. K., Van Bussel, L. G., Wolf, J., Grassini, P., Van Wart, J., Guilpart, N., ... & Cassman, K. G. (2016). Can sub-Saharan Africa feed itself?. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 113(52), 14964-14969.
- WFP (World Food Programme). (2022). *Global Report on Food Crises - 2022*. 4 May 2022. Rome: World Food Programme. <https://www.wfp.org/publications/global-report-food-crises-2022>

WFP and FAO. (2022). *Hunger Hotspots. FAO-WFP early warnings on acute food insecurity: June to September 2022 Outlook*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations. <https://www.wfp.org/publications/hunger-hotspots-fao-wfp-early-warnings-acute-food-insecurity-june-september-2022>

World Bank, 2020. *Scaling up Action for Transformative Change: Food Systems 2030*. Washington, DC, the World Bank. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/183211604418620533-0090022020/original/BrochureFS20306Oct2020.pdf>

Yeboah, F. K., & Jayne, T. S. (2018). Africa's evolving employment trends. *The Journal of Development Studies*, 54(5), 803-832.

Zselezky, L. & Yosef, S. (2014). Are shocks really increasing? A selective review of the global frequency, severity, scope, and impact of five types of shocks. 2020 conference paper Number 5. Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI).

2 Stimuler le leadership et la coordination en Afrique pour la transformation des systèmes alimentaires

Richard Mkandawire¹, Apollos Nwafor², Davis Muthini³, Tony Milanzi⁴, José Jackson-Maleta⁵

Messages clés

1 Le rôle du leadership dans la transformation des systèmes alimentaires est de catalyser et de coordonner les interventions, les politiques et les investissements, de coordonner la mise en œuvre des interventions, de fixer l'agenda et de mener un changement de mentalité vers des systèmes alimentaires sains et durables.

2 Les systèmes politiques africains - les gouvernements et les organismes régionaux tels que l'UA, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Coopération pour le développement de l'Afrique australe (SADC) - sont au centre du leadership et de la coordination des interventions de transformation des systèmes alimentaires grâce à la prise de décisions politiques, à l'allocation de ressources pour mettre en œuvre ces décisions et à la coordination du commerce et de la circulation des produits alimentaires.

3 Le PDDAA, l'Agenda 2063 et l'AfCFTA de l'UA sont des exemples de leadership au niveau continental qui peuvent conduire à la transformation des systèmes alimentaires par l'établissement d'un agenda continental et la coordination et l'évaluation des actions.

4 Les gouvernements africains devraient soutenir davantage les initiatives de " foyers de lumière " existantes telles que - AL for Agribusiness (ALAN), Initiative pour les jeunes leaders africains (YALI), la Bourse Mandela Washington pour les jeunes leaders africains, l'African Food Fellowship, le Programme Africa Lead I & II de l'USAID, et le Centre pour les leaders africains de l'agriculture (CALA) de l'AGRA - qui cherchent à constituer un groupe de décideurs, de leaders et de champions de la transformation des systèmes alimentaires.

5 Le leadership et la coordination de la transformation des systèmes alimentaires doivent adopter une approche multipartite pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources, l'efficacité des interventions, l'adhésion des communautés cibles et un meilleur ciblage des interventions de transformation des systèmes alimentaires. L'UNFSS 2021 a montré la nécessité d'une approche inclusive des systèmes alimentaires par le biais de dialogues à grande échelle à tous les niveaux, y compris les communautés, les jeunes, les organisations de peuples autochtones, les organisations de producteurs et les leaders nationaux.

6 Les gouvernements africains doivent coordonner leurs systèmes alimentaires en harmonisant les cadres des systèmes agroalimentaires nationaux, régionaux et continentaux pour les sous-secteurs clés tels que le commerce, les semences, les engrais et les réserves alimentaires stratégiques ; ils doivent coordonner l'aide et le soutien des donateurs afin d'améliorer l'efficacité de l'aide et développer des positions communes sur les questions d'intérêt commun au niveau des plateformes mondiales.

1 Vice-président, Partenariat africain pour les engrais et l'agrobusiness

2 Vice-président, Politique et capacité de l'État, Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

3 Recherche et politique agricoles, Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

4 Anthropologue culturel. Chef de projet. Professionnel du développement social. Université du Kentucky

5 Co-Directeur de l'Alliance pour les partenariats africains (AAP), Université d'État du Michigan.

Introduction

Ce chapitre aborde le rôle du leadership dans la transformation des systèmes alimentaires africains et examine le rôle que les gouvernements, les organismes continentaux et les autres parties prenantes jouent pour renforcer le leadership africain dans le secteur des systèmes alimentaires. Les systèmes alimentaires englobent tous les éléments et activités liés à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation, à la consommation et à l'élimination des aliments - y compris le marché et les réseaux institutionnels pour leur gouvernance, ainsi que les résultats de ces éléments pour la santé, les moyens de subsistance et l'environnement (Ruben et al 2021).

De cette définition, nous déduisons plus largement les rôles et les défis du leadership dans la transformation d'un système alimentaire. Le premier implique le rôle du leadership pour stimuler et coordonner les interventions, les politiques et les investissements dans plusieurs chaînes de valeur, et pour coordonner la mise en œuvre des interventions dans un certain nombre de domaines apparemment disparates, notamment la production agricole, la nutrition, le marketing, les finances et les investissements, le commerce, l'industrie, la logistique et les infrastructures (FIDA 2021b). Le second concerne l'établissement d'un programme et le changement de mentalité afin de souligner l'importance d'une alimentation appropriée, de la modification des modes de consommation alimentaire et de l'obligation de mesurer les résultats des systèmes alimentaires sur la santé, la richesse et l'environnement (Steiner et al., 2020).

Ce chapitre examine la manière dont les pays africains pourraient s'aligner sur les institutions et les processus existants au niveau continental et en tirer parti afin d'exploiter les efforts collectifs visant à transformer les systèmes alimentaires sur le continent. Plus précisément, nous examinons le PDDAA de l'Afrique, qui a façonné le développement agricole du continent pendant près de deux décennies. Nous discutons également de la manière dont ce cadre pourrait être réadapté pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires. Au niveau national, nous discutons du type d'obstacles qui doivent être démantelés et des tâches pratiques nécessaires pour stimuler des systèmes alimentaires inclusifs et durables. Nous notons que la réalisation d'une transformation inclusive des systèmes alimentaires nécessitera également un leadership efficace de la part d'autres parties prenantes clés, notamment des organismes chargés des savoirs tels que les établissements d'enseignement supérieur et les groupes de réflexion, le secteur privé, la société civile et d'autres formations. À cette fin, nous discutons du rôle d'autres acteurs, notamment des institutions de développement, des instituts de recherche et des établissements d'enseignement supérieur, dans la production de connaissances et la formation de la prochaine génération de dirigeants pour faire avancer la transformation des systèmes alimentaires africains.

Économie politique des systèmes alimentaires et agricoles de l'Afrique

L'économie politique est définie comme l'interaction des processus politiques et économiques dans une société : la distribution du pouvoir et de la richesse entre différents groupes et individus et les processus qui créent, soutiennent et transforment ces relations au fil du temps (Collinson, S. (ed.), 2003). L'économie politique est au centre de la direction et de la coordination des interventions de transformation des systèmes alimentaires au niveau des décisions politiques et de l'allocation des ressources pour mettre en œuvre ces décisions. Afin de comprendre le rôle de l'économie politique, il faut évaluer comment les systèmes politiques nationaux sont imbriqués avec ceux des autres pays africains et ceux des systèmes politiques internationaux.

Les pays africains font partie du système politique des Nations Unies dont les initiatives telles que le Programme de développement durable, les 17 ODD et l'UNFSS définissent l'agenda mondial pour la transformation des systèmes alimentaires. Tous les États membres de l'ONU (y compris les États africains) ont adopté les ODD et ont pris des mesures pour aligner leurs politiques nationales, tandis que l'UNFSS 2021 a encouragé les pays à tirer parti du pouvoir des systèmes alimentaires pour favoriser la reprise après la pandémie de COVID-19 et la réalisation du programme de développement durable (Nations Unies, 2021). Les dialogues pour l'Afrique ont fourni un mécanisme de coordination permettant aux pays d'explorer des voies pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires, d'aligner et d'orienter les solutions sur le contexte africain. Au cours de l'UNFSS, les États membres de l'UA ont adopté la Position Africaine Commune sur les systèmes alimentaires, à la suite de quoi l'UA a élaboré un programme global sur les systèmes alimentaires pour soutenir l'objectif de systèmes alimentaires plus inclusifs, durables, sains et nutritifs en Afrique.

En Afrique, l'UA et les unions commerciales régionales (CEDEAO, CAE, SADC et COMESA) jouent un rôle majeur dans la définition de l'agenda et la coordination des activités agricoles, notamment dans le commerce et la circulation des produits agricoles. Ces institutions fournissent des plateformes de discussion et d'accord sur les questions émergentes et prioritaires, ainsi que la coordination des interventions dans les cas où une réponse internationale ou régionale est requise. Au-delà de la définition de l'agenda et de la coordination, certaines de ces institutions fournissent des plateformes pour approuver des règles commerciales communes, ce qui affecte la circulation des produits agricoles et alimentaires. Le PDDAA et l'AfCFTA, qui constituent un projet phare de l'Agenda 2063, en sont des exemples clairs.

Les gouvernements nationaux et infranationaux peuvent coordonner la transformation des systèmes alimentaires par le biais d'un processus consultatif d'élaboration des politiques qui réunit divers ministères et parties prenantes via des organes tels que des comités interministériels, des groupes de travail sectoriels et des bureaux du secteur privé (AASR, 2018). Dans les pays à deux niveaux de gouvernement comme le Kenya (décentralisé) et le Nigéria (fédéral), la responsabilité des transformations des systèmes alimentaires est partagée entre le gouvernement national et celui de l'État ou du comté. La mise en œuvre des interventions dans ces gouvernements peut dérailler s'il n'y a pas de consultation suffisante entre les deux niveaux de gouvernement, ce qui pourrait conduire à l'incohérence et au manque de responsabilité sur la mise en œuvre des politiques (Kimani, 2020).

Le rôle du secteur privé dans la structuration de l'économie politique qui affecte la transformation des systèmes alimentaires ne peut être négligé. Le secteur privé est constitué de la plupart des producteurs, transporteurs, transformateurs, commerçants, institutions financières, entre autres acteurs des systèmes alimentaires. Le secteur privé est organisé et coordonné au sein des organes sectoriels respectifs tels que les coopératives et les syndicats d'agriculteurs, les associations d'entreprises comme par exemple l'Alliance du secteur privé du Kenya-KEPSA (Irwin et Githinji, 2015). Ces organisations du secteur privé exercent un pouvoir politique et influencent régulièrement les politiques et les décisions gouvernementales par le biais du lobbying et de la représentation au sein des conseils et des comités gouvernementaux (Irwin et Kyande, 2022). Plus encore, par le biais des organes de coordination, le secteur privé peut influencer la politique gouvernementale en vue de créer un environnement politique et économique favorable à la transformation des systèmes alimentaires (Irwin et Githinji, 2015).

La coordination de l'aide est devenue un sujet de discussion majeur dans les dialogues politiques nationaux et internationaux en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide (Bourguignon et Platteau, 2015). Des groupes de donateurs tels que le Groupe de réponse à la crise mondiale sur l'alimentation, l'énergie et les finances (GCRG) coordonnent les interventions des donateurs dans divers secteurs en assurant une liaison étroite avec les ministères pour identifier les priorités des pays et canaliser l'aide en conséquence (ONU, 2022). Les partenaires de développement sont généralement encouragés à consulter et à aligner leurs stratégies et interventions sur les politiques du gouvernement, ce qui permet d'harmoniser les interventions dans le pays vers un objectif particulier. Malgré les avantages évidents de la coordination de l'aide, le contrôle politique et la souveraineté des pays hôtes et des donateurs ont fait dérailler les efforts de coordination (Bourguignon et Platteau, 2015). Le plus souvent, la faiblesse de la

coordination a conduit à la duplication des interventions, des programmes et des financements par les partenaires du développement (Bourguignon et Platteau, 2015 ; Gehring et al., 2017). Cette duplication a entraîné une mauvaise utilisation des rares financements disponibles pour l'agriculture.

Malgré les succès recensés, il convient de noter que la voix africaine dans l'économie politique mondiale est faible et son effet marginal (Sidiropoulos, 2022). La représentation africaine dans la plupart des plateformes mondiales et des organes affiliés à l'ONU est disproportionnée, étant donné que les États membres africains représentent près de 28 % de l'ensemble des membres de l'ONU. Seule l'Afrique du Sud est membre du G20, malgré l'influence significative de l'organisation sur les questions touchant l'Afrique, telles que l'industrialisation et le changement climatique. Le même scénario se reproduit au Fonds monétaire international (FMI), où seuls deux administrateurs représentent les 46 membres africains, et au Conseil de sécurité des Nations Unies, où aucun pays africain ne dispose d'un siège permanent. Si les règles de la déclaration de Doha visaient à promouvoir le développement des pays les plus pauvres par le biais du commerce, elles n'ont pas apporté grand-chose aux pays africains. La Déclaration visait à améliorer l'accès aux marchés et à réduire ou éliminer progressivement toutes les formes de subventions à l'exportation et autres soutiens internes ayant des effets de distorsion des échanges pour l'agriculture, tout en supprimant les pics tarifaires pour certains produits non agricoles que les pays en développement produisaient de manière compétitive (Fonds monétaire international, 2011). Les pays africains ont créé des institutions pour coordonner la voix de l'Afrique dans les forums mondiaux, mais l'efficacité de ces institutions est entravée par l'absence d'intérêts communs ainsi que par les rivalités géopolitiques en dehors de l'Afrique (Sidiropoulos, 2022).

Transformer les systèmes alimentaires africains : encadrer la tâche du leadership

Cette section décrit les enjeux et fournit une justification pour la transformation des systèmes alimentaires africains. Elle part du constat que les systèmes alimentaires africains ne remplissent pas leur mission. Tout d'abord, l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition sévissent toujours. L'Afrique est un importateur net de produits alimentaires et importe environ 85 % de sa nourriture, ce qui entraîne une facture annuelle de 35 milliards de dollars (Akiwumi 2020), 46 millions d'Africains ont faim et 282 millions sont sous-alimentés (FAO 2021). Les revenus dans les zones rurales sont encore faibles. En Afrique, 52 % de la population vit dans des zones rurales (The Global Economy, s.d.) et gagne une partie de ses moyens de subsistance en travaillant dans le système alimentaire.

Des données récentes indiquent que l'extrême pauvreté est concentrée dans les zones rurales, notamment en Afrique subsaharienne où 306,6 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté (FIDA 2021). Une approche des systèmes alimentaires est donc essentielle pour lutter contre la pauvreté et distribuer équitablement les richesses et les opportunités à tous, y compris aux habitants des zones rurales, aux femmes et aux jeunes. En général, les systèmes de production alimentaire mondiaux actuels - modes d'utilisation des terres, pratiques de production, types d'aliments produits, logistique, modes de consommation et élimination des déchets - ont été liés à la dégradation de l'environnement et au changement climatique (Duku et al., 2021).

En outre, il a été amplement démontré que les systèmes alimentaires africains sont vulnérables et incapables de faire face aux perturbations. Les systèmes alimentaires africains sont confrontés aux risques de chocs multiples, notamment la sécheresse, les parasites et les maladies, et la hausse des prix mondiaux (Demeke et al., 2016). Ces risques sont exacerbés par le changement climatique (GIEC 2019). La guerre russo-ukrainienne a montré comment une crise dans une partie du monde peut avoir un impact disproportionné sur les systèmes alimentaires africains (Sacko et Mayaki 2022). Les personnes pauvres sont très vulnérables aux chocs du système alimentaire car elles disposent de moins d'actifs et d'économies sur lesquels elles peuvent s'appuyer (Bené et al., 2021). La vulnérabilité aux chocs appauvrit les populations rurales et les empêche de sortir de la pauvreté.

Ce qui précède démontre que les systèmes alimentaires africains ne sont pas adaptés aux besoins et qu'il est impératif de les transformer. Cependant, cette transformation visant à résoudre les problèmes multiples mais intimement liés de la pauvreté, de la malnutrition, de la dégradation de l'environnement et du changement climatique ne peut être accomplie par une seule intervention. Il faut plutôt un changement fondamental dans la dynamique des systèmes alimentaires (Giller, K., et al. 2021).

Pour relever ces défis complexes, il faut un leadership efficace et résolu afin de lancer et de maintenir les réformes et de stimuler les investissements nécessaires sur de longues périodes. La transformation des systèmes alimentaires exige également un leadership qui s'engage à changer les facteurs d'économie politique profondément enracinés qui entravent la création de systèmes alimentaires sains et durables (Bené 2022). Plus important encore, il faudra susciter la collaboration et la communication entre les secteurs et entre les gouvernements, les entreprises, la société civile, les organisations de populations rurales et la communauté scientifique (FIDA 2021).

Leadership stratégique au niveau continental - le PDDAA comme exemple de leadership africain

Comme nous l'avons évoqué dans les sections précédentes, les systèmes alimentaires africains font partie des systèmes alimentaires mondiaux qui sont influencés par plusieurs facteurs, notamment les politiques mondiales et nationales, les régimes commerciaux internationaux et le savoir-faire scientifique existant. En outre, de multiples parties prenantes, dont les gouvernements, les systèmes politiques mondiaux tels que l'ONU, les organismes continentaux et régionaux et les organisations locales, interagissent sur les systèmes alimentaires. Les possibilités de transformation des systèmes alimentaires aux niveaux national et local sont façonnées par des influences apparemment lointaines, telles que les marchés mondiaux et les considérations géopolitiques, ainsi que par les dynamiques politiques locales. La section suivante traite du rôle du leadership dans l'élaboration des systèmes alimentaires aux niveaux continental et national. Elle aborde également le rôle du leadership dans d'autres domaines tels que le développement et les institutions académiques dans l'élaboration des systèmes alimentaires.

Pendant près de deux décennies, le PDDAA a éclairé le cadre politique de l'Afrique en matière de transformation agricole, de création de richesses, de sécurité alimentaire et de nutrition, de croissance économique et de prospérité. En 2014, les Chefs des États membres de l'UA se sont réengagés à respecter les principes du PDDAA par le biais de la Déclaration de Malabo, s'engageant à «fournir un leadership efficace pour la réalisation des objectifs du PDDAA d'ici 2025».

L'Agenda 2063, la feuille de route du développement de l'Afrique, est mis en œuvre par le biais de plans décennaux sur une période de 50 ans. La Déclaration de Malabo s'est engagée à une responsabilité mutuelle à l'égard des actions et des résultats, notamment en menant un processus d'examen biennal qui implique le suivi, le contrôle et le compte rendu des progrès. Le cadre du PDDAA a fixé les objectifs nationaux suivants : une croissance agricole de 6 %, l'affectation de 10 % des dépenses publiques à l'agriculture et l'affectation d'1 % du PIB agricole à la R&D agricole. Parmi ces objectifs, l'affectation de 10 % des dépenses publiques à l'agriculture est considérée comme une mesure indirecte de la volonté politique d'un pays de développer son secteur agricole.

Au fil des ans, le processus d'examen biennal s'est imposé comme un mécanisme crédible pour aider les gouvernements nationaux à comprendre leurs progrès vers les objectifs de la Déclaration de Malabo. Ce mécanisme qui a fait ses preuves pourrait être réaligné afin de s'assurer qu'il prend en compte les interventions, les investissements et les résultats liés aux systèmes alimentaires durables, y compris les indicateurs liés à l'évolution des régimes alimentaires, à la nutrition, à l'environnement et au changement climatique.

Il est nécessaire que des voix se fassent entendre au niveau continental afin de garantir que le cadre du PDDAA vise à mettre en place des systèmes alimentaires durables et ne soit pas simplement réorienté pour inclure le développement agricole.

De même, l'AfCFTA est un projet phare de l'Agenda 2063 et est considéré comme un changement de donne, notamment pour les PME. Une fois pleinement opérationnel, l'accord réduira les droits de douane, diminuera les formalités administratives et simplifiera les procédures douanières entre les pays membres afin de réformer les marchés et de stimuler la production dans divers secteurs, notamment l'agriculture et l'alimentation. Il est important que la mise en œuvre de l'accord s'accompagne d'investissements dans les compétences numériques et autres capacités essentielles des PME qui s'occupent d'aliments nutritifs afin de leur permettre de développer leurs activités.

Dans l'ensemble, l'Afrique dispose déjà d'institutions et de cadres continentaux dont l'efficacité a été prouvée pour susciter le changement dans le secteur agroalimentaire. Grâce au pouvoir rassembleur de l'UA, le PDDAA et les cadres connexes peuvent être utilisés pour établir l'agenda de la transformation des systèmes alimentaires et pour surveiller la mise en œuvre. L'établissement de l'AfCFTA offre des opportunités de croissance pour les petits producteurs qui sont essentiels à la réalisation d'une transformation durable des systèmes alimentaires. attainment of sustainable food systems transformation.

Leadership percutant des systèmes alimentaires au niveau national

Au niveau national, la tâche de transformer des systèmes alimentaires non performants et mal alignés en systèmes qui favorisent des résultats sains pour les humains et l'environnement, qui offrent une vie décente à tous et qui sont résilients, exige un leadership astucieux aux plus hauts niveaux politiques et à tous les niveaux de gouvernance. Les systèmes alimentaires sont imbriqués dans des structures politiques, économiques, culturelles et institutionnelles profondément enracinées qui ont verrouillé les politiques nationales et les systèmes d'incitation qui, en fin de compte, empêchent la création de systèmes alimentaires durables (Bené 2022). Par ailleurs, la littérature sur le changement des systèmes agroalimentaires souligne que la modification d'un système alimentaire implique de naviguer, entre autres, entre les valeurs, les idéologies et les intérêts de pouvoir concurrents de multiples parties prenantes (Leeuwis et al 2021). La transformation des systèmes alimentaires nécessitera donc un leadership astucieux pour naviguer entre les barrières politiques, économiques et sociales ainsi que tous les autres éléments en concurrence. La littérature sur le changement de politique dans le secteur agroalimentaire décrit les tâches clés que les dirigeants doivent entreprendre afin de catalyser la transformation des systèmes alimen-

taires. Il s'agit de : (i) créer et vendre une vision nationale et impliquer les parties prenantes,

(ii) développer des plans solides et réalisables pour transformer les systèmes alimentaires, (iii) coordonner les politiques et les investissements, (iv) changer la demande des consommateurs, et (v) utiliser les données pour informer les politiques et les actions.

i. Définition de la vision et engagement des parties prenantes

Les commentateurs du rôle du leadership dans le changement des systèmes alimentaires notent que la transformation des systèmes alimentaires sera dirigée par les politiciens (Birner et al., 2018). À cet égard, le leadership consiste à mobiliser les mentalités des élites, y compris les bureaucrates, les technocrates, les membres du Parlement, la société civile et le secteur privé, dans un effort collectif (Said et Rukuni, 2018). Pour opérer le changement requis dans les systèmes agroalimentaires, les plans et les interventions dans les secteurs public et privé doivent se fonder autour d'une vision commune étayée par une compréhension sociétale et un engagement politique pour l'action (AGRA, 2018).

ii. Planification de la transformation des systèmes alimentaires

Après avoir entretenu et transmis une vision aux élites et aux citoyens, un bon leadership établit une stratégie définie comme « un plan bien défini qui tient compte de l'économie politique et de la capacité institutionnelle du pays pour élaborer un plan réalisable, hiérarchisé et adaptable afin d'aider le pays à surmonter les principaux obstacles et problèmes auxquels il est confronté pour réaliser son potentiel agricole » (Said et Rukuni 2018). Conformément au cadre du PDDAA, les pays africains sont chargés d'élaborer des plans nationaux d'investissement agricole (PNIA) pour orienter les investissements dans le secteur agricole. Pour planifier la transformation des systèmes alimentaires, les dirigeants nationaux doivent redéfinir le rôle des NAIP afin de mettre en place des systèmes alimentaires durables qui assurent une bonne nutrition pour la santé de la planète. Cela peut se faire en incorporant certains des objectifs et cibles définis au niveau mondial et adaptés aux contextes nationaux spécifiques. Le rapport de la Commission Lancet sur l'EAT (Commission Lancet sur l'EAT, n.d.) décrit l'objectif mondial pour la transformation des systèmes alimentaires qui consiste à mettre en place des régimes alimentaires sains pour près de 10 milliards de personnes d'ici 2050. Cet objectif est axé sur deux cibles : des régimes alimentaires sains qui fournissent un apport calorique optimal à partir d'aliments végétaux diversifiés et une production alimentaire durable axée sur l'amélioration des pratiques de production, la réduction des déchets alimentaires et la réduction des émissions. En outre, la Commission présente les stratégies suivantes pour atteindre cet objectif :

- Objectif #1 : Rechercher un engagement national et international pour passer à des régimes alimentaires sains
- Objectif #2 : Réorienter les priorités agricoles de la production de grandes quantités de nourriture à la production d'aliments sains
- Objectif #3 : Intensifier la production alimentaire durablement pour accroître la production de haute qualité
- Objectif #4 : Gouvernance forte et coordonnée des terres et des océans
- Objectif #5 : Réduire au moins de moitié les pertes et gaspillages alimentaires conformément aux ODD

Étant donné la complexité de la tâche, la transformation des systèmes alimentaires exige que les gouvernements aient la capacité de planifier et de mettre en œuvre des politiques agricoles fondées sur des données probantes dans tous les secteurs (Banque mondiale 2020). Pour cela, il faut une grande volonté politique, condition essentielle car les dirigeants devront le plus souvent faire passer des processus de réforme à long terme, parfois douloureux, et allouer des ressources à des projets dont les avantages ne sont pas immédiatement perceptibles.

iii. Coordonner la politique et les investissements

Pour mener à la transformation des systèmes alimentaires et agricoles, il faut bien comprendre les investissements actuels et futurs dans le système agroalimentaire afin de s'assurer que les investissements nationaux sont orientés vers la production d'aliments sains et nutritifs dans le cadre de pratiques de production respectueuses de l'environnement et du climat. En outre, il est nécessaire de disposer de cadres politiques et incitatifs cohérents et bien alignés pour soutenir les entreprises qui produisent des aliments nutritifs dans les pays, notamment les PME (UNCT- AD 2018). Pour soutenir l'alimentation et l'agriculture, les gouvernements adoptent diverses politiques, notamment des interventions sur le commerce et le marché qui génèrent des incitations ou des désincitations en matière de prix, des subventions fiscales aux producteurs et aux consommateurs, et un soutien général aux services. Ces politiques peuvent avoir un impact sur toutes les parties prenantes ou sur une partie de l'environnement alimentaire et peuvent affecter la disponibilité et l'accessibilité financière de régimes alimentaires sains (FAO 2022). Présentement, les pays développés et ceux en développement dépensent 630 milliards de dollars pour soutenir leurs secteurs agricole et alimentaire. Ce soutien va en grande partie aux producteurs agricoles sous une forme qui affecte les prix du marché et fausse les incitations des producteurs et des consommateurs (FAO 2022, Vos, Martin et Resnick, 2022). De surcroît, le soutien couplé à la production ou à l'utilisation d'intrants

augmente la production, ce qui accroît les émissions de GES liées à la production agricole et à la conversion des terres pour l'agriculture (Vos, Martin et Resnick, 2022). Par ailleurs, il a été prouvé qu'une meilleure nutrition et une amélioration des moyens de subsistance sont liées puisque la demande de régimes alimentaires plus diversifiés et plus riches en nutriments peut créer de nouvelles opportunités commerciales pour les petits entrepreneurs agroalimentaires (GLOPAN, 2020). Par conséquent, le soutien aux PME favorise également la création d'emplois et d'options d'entreprise ainsi que des moyens de subsistance décents pour les populations rurales (Swinen et Kuijper, 2020).

iv. Façonner la demande des consommateurs

Outre l'utilisation des politiques pour orienter les investissements dans le système alimentaire, la transformation des systèmes alimentaires exige aussi que les politiques soient utilisées pour orienter la demande des consommateurs vers des régimes alimentaires plus sains. À cet égard, les mesures employées par les pays pour soutenir l'agriculture doivent viser à garantir la disponibilité et l'accessibilité d'aliments diversifiés et nutritifs (Glopan 2020). Des mesures telles que le contrôle des frontières peuvent affecter la disponibilité des fruits, des légumes et d'autres aliments nutritifs, tandis que le contrôle des prix et les subventions ont été utilisés pour soutenir la production et l'importation d'aliments de base, notamment la farine de maïs et de blé et le sucre. Il en résulte que les régimes alimentaires ne sont pas sains en raison de la consommation accrue de ces aliments.

v. Utiliser les données probantes pour éclairer les politiques, les actions et les investissements

Aujourd'hui plus que jamais, les décideurs africains ont besoin d'une analyse des données fondée sur des preuves afin de proposer les meilleures options politiques pour transformer les secteurs agricole et alimentaire (Delgado et al 2019). Les chercheurs, les analystes et les partenaires du développement notent que de nombreux pays africains ne disposent pas de suffisamment de données et, lorsqu'elles sont disponibles, elles ne sont pas correctement séparées pour donner un aperçu des tendances en matière de moyens de subsistance, de pauvreté, de nutrition et de ressources naturelles (FIDA 2021). Les leaders de la transformation des systèmes alimentaires doivent donner la priorité au renforcement des données nationales, des systèmes statistiques et de l'analyse intégrée ; l'exploitation du potentiel du big data et des technologies numériques innovantes nécessite une collaboration et un soutien internationaux (Badiane, Odjo et Ulimwengu, 2010).

Leadership au niveau local : développer des champions des systèmes agroalimentaires

Changer les systèmes alimentaires est une tâche ardue compte tenu des personnes, des processus, des réseaux, des entités et des ressources qui doivent être impliqués (Glopan, 2020). En outre, les producteurs et les consommateurs peuvent ne pas comprendre la vision plus large et les avantages de systèmes alimentaires diversifiés et durables. Les bonnes politiques et les investissements au niveau national ne donneront pas grand-chose si les agriculteurs et les communautés ne sont pas impliqués (Reisch, 2021). C'est là que les champions des systèmes agroalimentaires interviennent. Dans cette section, nous soulignons certaines des initiatives qui créent et renforcent ces cadres de champions.

Les champions de l'alimentation et de l'agriculture sont des groupes diversifiés de personnes reconnues dans leur domaine de travail, et comprennent des universitaires, des scientifiques, des activistes d'OSC, des femmes et des jeunes leaders, et même des leaders politiques de haut niveau. Ceux-ci opèrent dans divers domaines du système agroalimentaire et peuvent apporter leur expertise technique et leur voix à la cause de l'agriculture africaine (UN.org).

En tant que praticiens, ces champions apportent une dimension pratique à l'agenda de la transformation agricole et proposent, voire démontrent, des solutions pratiques innovantes. En tant que défenseurs, ils apportent de l'authenticité et parlent des préoccupations des agriculteurs et des communautés d'une manière que les déclarations de politique publique ne peuvent jamais espérer atteindre. Grâce à leur notoriété, ils occupent une position stratégique pour préconiser des changements et engager le dialogue entre les agriculteurs, les communautés ainsi que d'autres parties prenantes et des décideurs politiques. Ces champions peuvent également créer un mouvement d'action. Les établissements du secteur agricole reconnaissent depuis longtemps le rôle de ces champions, comme en témoigne l'attrait des agriculteurs principaux et des programmes de vulgarisation par les pairs.

Plusieurs initiatives ont fait des démarches pour former de tels leaders et les doter de compétences leur permettant d'influencer des groupes plus larges. Il s'agit notamment d'ALAN, qui se concentre sur les jeunes dans le secteur de l'agrobusiness, et de programmes de développement du leadership de renommée mondiale tels que YALI, et la Bourse Mandela Washington, qui disposent de programmes pour les jeunes leaders dans l'agrobusiness. Ces programmes, ainsi que des programmes tels que l'Alliance pour les femmes scientifiques qui travaillent dans l'agriculture de l'université Cornell, commencent à porter leurs fruits, car nous voyons des cas de jeunes filles et de femmes qui deviennent les championnes d'une transformation agricole menée par les jeunes.

D'autres initiatives se sont focalisées sur la formation de champions à des niveaux plus élevés, y compris des champions dans les établissements agricoles, des champions de l'élaboration des politiques, et même des politiciens de haut niveau. Le programme African Food Fellowship en est un exemple, tout comme USAID Africa Lead, qui a renforcé la capacité des professionnels africains à développer, diriger et gérer des programmes agricoles. Le personnel des établissements agricoles a été formé à la conception et à la gestion de programmes, à la stratégie d'influence et à la prise de décision, entre autres. Au niveau continental, le CALA est un programme phare pour la formation de champions de l'agroalimentaire. Ces initiatives «africaines de pointe» offrent la possibilité de renouveler la transformation des systèmes agroalimentaires africains.

Le Centre pour les leaders africains de l'agriculture

Le CALA est une initiative de l'AGRA en partenariat avec l'Institut Africain de Management (AMI) et Policy LINK de l'USAID, avec le soutien financier de la Banque de développement KfW.

Le programme s'adresse aux leaders émergents et aux cadres supérieurs qui travaillent et dirigent les priorités nationales au sein du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. L'initiative vise à aider les leaders du secteur à réaliser les principales priorités nationales en matière d'agriculture et de sécurité nutritionnelle en Afrique, conformément à la Déclaration de Malabo de l'UA et aux objectifs du PDDAA. Le CALA vise à résoudre les problèmes de mise en œuvre et de capacité institutionnelle auxquels sont confrontés les chefs de file sectoriels et l'AGRA afin de réaliser une transformation agricole inclusive. Ainsi, le Centre applique diverses études de cas, la mise en réseau et les possibilités de coaching pour aider les leaders à concevoir et à mettre en œuvre des programmes phares ou prioritaires fondés sur la vision, les stratégies et les priorités du pays.

La cohorte inaugurale du programme en 2021 était composée de 80 participants de huit pays - Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Nigéria, Rwanda, Tanzanie et Uganda. Le CALA a assuré une large représentation dans les trois secteurs du gouvernement (44 %), du secteur privé (31 %) et de la société civile (25 %). Les femmes leaders représentaient près de 50 % de la cohorte. Les membres de la cohorte ont bénéficié d'une riche expérience d'apprentissage qui comprenait, entre autres, le partage de connaissances, des événements d'apprentissage, des forums de leadership, des cours en ligne et des études de cas sur la transformation de l'agriculture. Le programme de formation

“En ces temps de crises, le leadership n'a jamais été aussi important pour atténuer les crises, et renforcer la résilience. Le CALA aidera les leaders à développer les compétences dont ils ont besoin pour amener le continent à traverser des périodes difficiles et à œuvrer pour les systèmes alimentaires prospères.”

Agnes Kalibata
Présidente de l'AGRA

tire parti de l'expérience des responsables du secteur et applique des techniques de coaching sur le terrain et en groupe, en mettant l'accent sur les connaissances locales et les styles d'apprentissage individuels, afin de trouver des solutions adaptées à l'Afrique et d'avoir un impact futur sur la réalisation des priorités sectorielles sur le continent.

Leadership africain dans la technologie de recherche et l'innovation à l'appui aux priorités de développement définies par l'Afrique

Les spécialistes du développement et de l'histoire économique ont longtemps vanté l'importance des connaissances générées localement pour le développement économique de tout pays (Zewde 2010, Ezeanya-Esiobu, 2019). Les expériences de l'Asie du Sud-Est ont montré que le développement économique et social de ces pays était dans une large mesure attribuable à des politiques pragmatiques élaborées par les pays eux-mêmes et éclairées par les connaissances générées par des experts locaux. Les gouvernements asiatiques ont créé des institutions locales génératrices de connaissances qui, grâce au soutien de leurs gouvernements, d'institutions multilatérales et d'universités du Nord, ont acquis des capacités de recherche politique de classe mondiale (Litsareva 2016). De même, l'Afrique doit créer des instituts de recherche indépendants dotés de capacités suffisantes pour entreprendre

des recherches susceptibles de transformer ses systèmes alimentaires et de définir des priorités de développement.

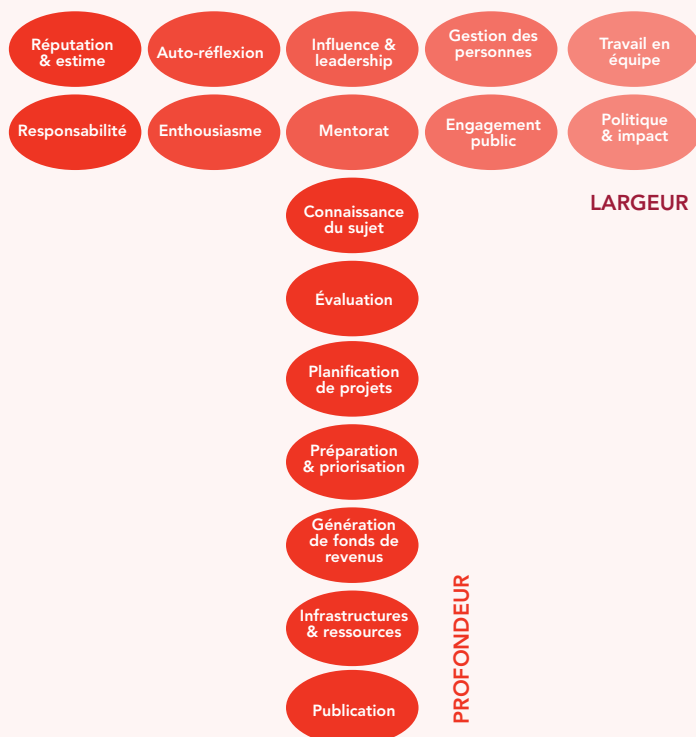
Il existe un consensus sur le fait que les meilleurs leaders de la recherche agricole sont considérés comme étant à la pointe de leur domaine en termes de qualité et de nombre de publications, d'obtention d'importantes subventions de recherche, de supervision et d'encadrement d'étudiants diplômés et de stagiaires postdoctoraux, et de mise en œuvre réussie de programmes de recherche à grande échelle (Niemczyk, 2018 ; Owusu et al., 2017). En outre, ils sont engagés dans l'écosystème agricole en établissant des liens avec les décideurs politiques et d'autres leaders scientifiques, en jouant le rôle d'ambassadeurs de l'agriculture, en influençant la recherche et son financement, et en soutenant la prochaine génération (Niemczyk, 2018 ; Owusu et al., 2017). Les leaders de la recherche se distinguent en outre par leur capacité à traduire les résultats de la recherche en produits qui profitent aux communautés et à l'élaboration de politiques ainsi qu'à la propriété intellectuelle. Aux plus hauts niveaux, les leaders de la recherche agricole jouent un rôle central pour influencer, transformer et renforcer les systèmes de recherche institutionnels, nationaux et internationaux (Niemczyk, 2018 ; Owusu et al., 2017). Ces leaders de la recherche sont parfois qualifiés de professionnels « en forme de T » (Encadré 1).

Encadré 1

Modèle en forme de «T» des hauts leaders africains de la recherche

Relations: Qualités personnelles

Relations: Personnes et Communautés



Expertise en recherche

Un récent exercice de cartographie de l'offre actuelle de formation au sens large pour les leaders de la recherche africaine a révélé qu'il existait des lacunes importantes dans la disponibilité de programmes de formation pertinents sur le leadership de la recherche en Afrique (Vitae, 2018). La plupart des programmes se concentraient uniquement sur le renforcement de l'expertise liée à la recherche des chercheurs en début de carrière ou sur les compétences génériques de leadership/ gestion plutôt que sur les deux. Le programme de leadership en recherche sur l'avenir de l'Afrique, un programme relativement nouveau actuellement en phase pilote, offre toutes les composantes pour le leadership en recherche, y compris le développement des chercheurs, l'auto-développement des chercheurs et le développement du leadership. Établi en 2019, le programme cible les chercheuses, y compris celles qui ont une famille. Il s'agit d'un programme de mentorat collaboratif proposé à la fois par l'Université d'État du Michigan (MSU) et par les membres du Consortium africain de l'Alliance pour un Partenariat africain⁶.

Source: Adapté de Jackson et al., 2022

⁶ <https://aap.isp.msu.edu/current-programs/aap-african-futures-program/>

À quoi ressemblerait le leadership pour la transformation de l'agriculture? Recommandations et appel à l'action

Approche multipartite - inclusivité et engagement

Les systèmes alimentaires sont connectés par des liens en aval et en amont, aux systèmes de santé, au changement climatique et à l'environnement, aux ressources naturelles et aux moyens de subsistance⁷. Le processus de transformation des systèmes agroalimentaires doit être inclusif. L'UNFSS 2021 a mis en évidence la nécessité d'une approche inclusive des systèmes alimentaires par le biais de dialogues à grande échelle à tous les niveaux, des communautés aux jeunes et aux dirigeants nationaux, pour finalement aboutir à une position commune mondiale sur les systèmes alimentaires.

Les dialogues du Sommet ont été organisés à quatre niveaux : mondial, régional, national et indépendant⁸. Grâce à ce processus, un total de 148 engagements collectifs ou institutionnels à agir dans les domaines d'action du Sommet ont été obtenus⁹.

L'inclusion dans la coordination garantit l'efficacité de l'utilisation des ressources, l'efficacité des interventions, l'adhésion des communautés cibles et un meilleur ciblage des actions destinées à la transformation des systèmes alimentaires. Un mécanisme de coordination inclusif nécessite la mise en place de plateformes et de forums où les parties prenantes sont mises en relation et leurs actions coordonnées en vue d'une convergence. Les leaders et les agences aux niveaux mondial, régional et national ont la responsabilité de veiller à ce que toutes les parties prenantes des secteurs public et privé dans les chaînes de valeur alimentaires soient consultées et participent activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des stratégies.

Ratification, opérationnalisation et mise en œuvre accélérées des protocoles et des accords.

Les barrières tarifaires et non tarifaires constituent un obstacle majeur à la transformation des systèmes alimentaires. Elles entravent le commerce et la libre circulation des produits alimentaires et provoquent des défaillances du marché. Plusieurs accords régionaux et continentaux destinés à supprimer ces barrières ne sont pas encore pleinement opérationnels, ce qui prive les pays des avantages liés à l'amélioration des conditions de production et de commerce.

Le deuxième Rapport continental sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 note que «certains projets phares de l'UA

ont enregistré des progrès lents en raison de la lenteur de la signature et de la ratification des protocoles pour les différents projets phares, de l'insuffisance des ressources financières et humaines, et de la faible domestication de l'Agenda 2063 dans les États membres de l'UA» (UA et AUDA- NEPAD, 2021). L'AfCFTA a le potentiel d'accroître le commerce des denrées alimentaires et d'atténuer les goulots d'étranglement de la distribution en Afrique en libéralisant considérablement les échanges et en éliminant les droits de douane. L'UA et l'AUDA-NEPAD (2021) notent que tous les États membres de l'UA n'ont pas soumis leurs offres tarifaires.

Les leaders de l'UA doivent donc appeler tous les pays à accélérer la ratification des protocoles et à réserver des ressources visant à soutenir les activités nécessaires à la mise en œuvre complète de ces protocoles.

Des priorités, des financements et des cadres politiques harmonisés sur le continent.

Les systèmes alimentaires sont intégrés à tous les niveaux par le biais du commerce. Il s'ensuit que les efforts de transformation des systèmes alimentaires entre les pays et les continents doivent être harmonisés car un échec dans un pays ou une région affaiblit les progrès dans un autre. Par exemple, l'augmentation des émissions de GES dues à la production ou au transport de denrées alimentaires dans une partie du monde accélère le réchauffement de la planète pour tout le monde dans le reste du monde.

Avec l'appui des partenaires du développement, les communautés commerciales régionales s'efforcent d'harmoniser les cadres politiques régionaux pour des sous-secteurs tels que les semences, les engrais et les réserves alimentaires stratégiques. Par exemple, la CEDEAO a adopté une réglementation régionale des semences sur l'harmonisation des règles, qui a été adoptée par presque tous ses États membres. D'autres processus d'harmonisation des semences sont achevés ou se trouvent à différents stades dans la CAE, le COMESA et la SADC (New Markets Lab et Sygenta Foundation (2022)). Les pays devraient aligner leurs politiques internes sur les politiques, stratégies et réglementations régionales et continentales harmonisées afin d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires sur le continent.

Les partenaires du développement et les fournisseurs d'assistance technique en Afrique n'intègrent et ne coordonnent pas suffisamment leurs interventions dans les systèmes alimentaires (Balineau et al, 2021). Souvent, les interventions sont dirigées par les donateurs, avec peu de contribution et de contrôle de la part des pays hôtes. Cela a conduit à une duplication des efforts et à une mauvaise utilisation des ressources. Les lacunes et les priorités en matière de transformation des systèmes alimentaires varient d'un pays à l'autre. Les pays africains doivent donc insister pour que les donateurs financent des projets qui ont été identifiés et classés par ordre de priorité.

7 <https://www.gainhealth.org/media/news/what-does-food-system-transformation-mean>

8 <https://www.uneca.org/seventh-session-of-the-africa-regional-forum-on-sustainable-development/regional-dialogue-african>

9 <https://www.un.org/en/food-systems-summit/news/nearly-300-commitments-civil-society-farmers-youth-and-indigenous-peoples-and>

Une voix africaine amplifiée sur les plateformes des systèmes alimentaires mondiaux grâce à des positions communes.

Les systèmes alimentaires africains sont liés aux systèmes alimentaires mondiaux par les marchés des produits et des intrants. Toutefois, les systèmes de marché mondiaux sont défavorables au secteur alimentaire africain en raison de règles commerciales biaisées. Il est donc impératif que les pays africains parlent d'une seule voix sur les plateformes mondiales. C'est déjà le cas, mais pas encore à une échelle efficace. Par exemple, l'UA et l'AUDA-NEPAD¹⁰ ont récemment élaboré la Position Africaine Commune sur les systèmes alimentaires, qui a été soumise à l'UNFSS 2021¹¹ et la Position Africaine Commune sur le programme de développement post-2015¹². Le Groupe africain¹³ à l'OMC et l'UA peuvent faire davantage pour formuler des positions communes africaines sur diverses politiques liées au commerce susceptibles de transformer le nœud de marché des systèmes alimentaires. En tant que première dirigeante africaine de l'OMC, l'actuelle directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala peut attirer l'attention des pays développés et des États membres de l'OMC sur les défis des systèmes alimentaires dans les économies en développement et mettre en évidence les barrières commerciales à l'encontre des produits agricoles des pays africains. En outre, les pays africains devraient faire activement pression et rechercher un espace sur les plates-formes mondiales telles que le G20, le FMI, l'OMC, entre autres, par l'intermédiaire de la CUA, afin de contribuer à mettre en avant les besoins de l'Afrique en matière de développement économique.

Leadership dans la recherche, la technologie et l'innovation en matière de systèmes alimentaires

Il est de plus en plus admis que la tâche de transformer l'agriculture africaine doit passer par la fourniture et l'attente d'un leadership de la part des experts et des organisations africaines, même si les acteurs internationaux et locaux restent d'importants partenaires de soutien. Il ne s'agit pas d'une question de choix, mais de parvenir à un équilibre approprié avec des partenariats efficaces à différents niveaux de l'espace des systèmes agroalimentaires (Omamo, 2003). Le message clé est que pour former de solides leaders de la recherche agricole, il faut non seulement acquérir d'excellentes compétences en matière de recherche, mais aussi développer un leadership relationnel par le biais d'une expérience pratique des opportunités de leadership, du mentorat et du coaching, le tout équilibré par une planification du développement de carrière. En outre, les gouvernements africains doivent s'assurer que les institutions de recherche africaines sont au centre des conversations panafricaines sur les systèmes alimentaires. Ces institutions devraient trouver un espace dans l'AGRF, le FARA, le CAADP, l'AUDA et d'autres conversations continentales sur les systèmes agroalimentaires.

Par ailleurs, et surtout, il est nécessaire que la communauté de développement locale et internationale s'engage davantage à investir directement dans le renforcement des capacités à long terme des institutions africaines, notamment les universités, les établissements de formation agricole, les écoles professionnelles, les organisations nationales de recherche en phytotechnie, les systèmes de vulgarisation et les instituts d'analyse politique. Le renforcement des capacités des institutions africaines constituera la base du leadership africain dans la conduite de ses systèmes agroalimentaires.

Références

- AGRA (2018). Africa Agriculture Status Report: Catalyzing Government Capacity to Drive Agricultural Transformation. Nairobi, AGRA.
- AU and AUDA-NEPAD (2022). AUC & AUDA-NEPAD Second Continental Report on the Implementation of Agenda 2063. AUC & AUDA-NEPAD, Midrand, South Africa.
- AUC and AUDA-NEPAD (2014). Malabo Declaration on Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods. Malabo, Guinée équatoriale, June 26- 27, 2014
- Béné, Christophe. 2022. Why the Great Food Transformation may not happen—A deep-dive into our food systems' political economy, controversies and politics of evidence. *World Development* 154(2):105881
- Balineau, Gaëlle, Arthur Bauer, Martin Kessler, and Nicole Madariaga (2021). Food Systems in Africa: Rethinking the Role of Markets. Africa Development Forum Series. A co-publication of the Agence française de développement and The World Bank, Paris/ Washington DC.
- Bourguignon, F. and Platteau, JP. (2015). The Hard Challenge of Aid Coordination. *World Development*, 69(86-97).
- Campbell B, Dinesh D, Huyer S, Jarvis A, Loboguerrero Rodriguez AM, Millan A, Thornton P, Wollenberg L, Zebiak S. (2020). Actions to transform food systems under climate change. Wageningen, The Netherlands: CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS).
- Collinson, S. (ed.), 2003, 'Introduction' in Power, Livelihoods and Conflict: Case Studies in Political Economy Analysis for Humanitarian Action, Report 13, Humanitarian Policy Group, Overseas Development Institute, London, ch. 1.
- Delgado, Christopher; Brooks, Karen; Derlagen, Christian; Haggblade, Steven; Lawyer, Kate. 2019. Use of Evidence to Inform Agricultural Policy Decisions : What have We Learned from Experience in Africa?. World Bank, Washington, DC. © World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34337> License: CC BY 3.0 IGO."
- Duku, C., Alho, C., Leemans, R. and Groot, A. (2021). Climate Change and Food Systems. Background paper for the Rural Development Report 2021. Rome: IFAD.
- EAT Lancet Commission. n.d. EAT Lancet Commission Report. https://eatforum.org/content/uploads/2019/07/EAT-Lancet_Commission_Summary_Report.pdf. Accessed 16/08/2022
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2022). The State of Food Security and Nutrition in the World 2022. Repurposing food and agricultural policies to make healthy diets more affordable. Rome, FAO.
- Gehring, K., Michaelowa, K., Dreher, A., Spörri, F., (2017). Aid Fragmentation and Effectiveness: What Do We Really Know? *World Development*, Volume 99, 320-334.
- Giller, K., Delaune, T., Vasco Silva, J., van Wijk, M., Hammond, J., Descheemaeker, K., van de Ven, G., Schut, A., Tulya, G., Chikowo, R., & Andersson, J. (2021). Small farms and development in sub-Saharan Africa: Farming for food, for income or for lack of better options? *Food Security* volume 13, 1431–1454
- IFAD (2021). Transforming food systems for rural prosperity. Rural Development Report 2021. Rome, IFAD. International Monetary Fund (IMF) (2011). The WTO Doha Trade Round—Unlocking the Negotiations and Beyond.
- Irwin, D., Kyande, M. Interest group representation on government committees in Kenya. *Int Groups Adv* 11, 315–332 (2022). <https://doi.org/10.1057/s41309-021-00149-6>.
- Irwin, David; Githinji, Mary (2016). Business associations in Kenya: the success factors. *Journal of Public Affairs*, 16(2), 162–180. doi:10.1002/ pa.1573.
- Jackson, J., Neba, A., Viney, C., Mtwisha, L., de- Graft Aikins, A., Mitchell, A., Kebirungi, H., & Uttara, K. 2022. Pathways to research leadership for early career researchers in Africa: A potential role for African and Global Funders. *South African Journal of Higher Education*, 36:2, 151-172
- Kimani, N. (2020). Meeting the Promise of the 2010 Constitution. Devolution, Gender and Equality in Kenya. Chatham House Research Paper.
- New Markets Lab and Sygenta Foundation (2022).
- Seed Policy Harmonization in ECOWAS: The Case of Ghana. Working paper.
- Niemczyk, E.K. 2018. Developing Globally Competent Researchers: An International Perspective. *South African Journal of Higher Education* 32, no. 4
- Omamo, S.W. 2003. Policy Research on African Agriculture: Trends, Gaps, and Challenges. ISNAR Research Report 21. The Hague: International Service for National Agricultural Research.

- Owusu, F., Kalipeni, E., Awortwi, N., & Mueni Maina Kiiru, J. 2017. Building Research Capacity for African Institutions: Confronting the Research Leadership Gap and Lessons from African Research Leaders. *International Journal of Leadership in Education* 20:2, 220–245
- Mkandawire M. Richard, Thomas S. Jayne, and Isaac Minde: The Changing Landscape of Partnerships for Transformation of African Agrifood systems. *Rethinking African Partnerships for Global Solutions*, Alliance For African Partnership, Michigan State University, 2018.
- Sacko, J and Mayaki, I. (2022). Conflict impacts Africa: An opportunity to build resilient, inclusive Food Systems in Africa. *Africa Renewal Online* April-May 2022. <https://www.un.org/africarenewal/magazine/may-2022/how-russia-ukraine-conflict%20impacts-africa>. Accessed 16/08/2022
- Sidiropoulos, E (2022). *Africa: Aspiring to Greater Global Agency*. Carnegie Europe.
- Steiner A, Aguilar G, Bomba K, Bonilla JP, Campbell A, Echeverria R, Gandhi R, Hedegaard C, Holdorf D, Ishii N, Quinn K, Ruter B, Sunga I, Sukhdev P, Verghese S, Voegele J, Winters P, Campbell B, Dinesh D, Huyer S, Jarvis A, Loboguerrero Rodriguez AM, Millan A, Thornton P, Wollenberg L, Zebiak S. 2020. Actions to transform food systems under climate change. Wageningen, The Netherlands: CGIAR Research Program on Climate Change,
- Swinnen, J. and Kuijper, R. 2020. Inclusive value chains to accelerate poverty reduction in Africa. *Jobs Working Paper no. 37*. Washington, D.C.: World Bank.
- UN (2022). Secretary-General’s opening remarks to the Steering Committee of the Global Crisis Response Group on Food, Energy and Finance. UN Headquarters.
- United Nations (2021). United Nations Food Systems Summit. Press release. United Nations Headquarters. Downloaded at <https://www.un.org/en/food-systems-summit/news/nearly-300-commitments-civil-society-farmers-youth-and-indigenous-peoples-and>.
- Vitae (2018). *The Path to Research Leadership in Africa*, Wellcome Trust, UK.
- World Bank (2020a). *Doing Business 2020: Comparing Business Regulation in 190 Economies*. Washington, D.C.: World Bank.

3 Mobiliser des ressources financières pour la transformation des systèmes alimentaires africains

Martin Fregene¹, Andrew Mude¹, Sule Ochai¹, & Atsuko Toda¹

Messages clés

- 1 Alors que le volume total des investissements nécessaires varie entre 15 et 77 milliards de dollars US par an pour le secteur public et jusqu'à 180 milliards de dollars US pour le secteur privé, le rôle essentiel du secteur privé dans la réalisation des investissements nécessaires est un point commun évident entre toutes les méthodes d'estimation du volume des investissements nécessaires.
- 2 Afin de stimuler les investissements du secteur privé à grande échelle, il faudra déployer de manière ciblée des fonds du secteur public visant spécifiquement à encourager les capitaux du secteur privé dans les systèmes alimentaires.
- 3 Pour ce qui est du secteur privé, au niveau des transactions, l'ampleur et le type de financement requis diffèrent sensiblement selon les trois principaux groupes, à savoir les petits agriculteurs, les petites et moyennes entreprises et les grandes sociétés.
- 4 Les bailleurs de fonds et les institutions financières de développement (IFD) ont un rôle spécifique à jouer pour attirer² et fournir des capitaux catalytiques afin de financer les prestataires de services financiers axés sur les PME agricoles (y compris les banques commerciales, les banques publiques de développement, les institutions de microfinance - IMF - et les coopératives) qui sont essentiels à la création d'emplois, à la nutrition, à l'inclusion des jeunes et des femmes, et à la résilience climatique.
- 5 Des mécanismes de financement innovants, par exemple, le financement mixte, le financement de la chaîne d'approvisionnement avec des solutions numériques, les systèmes de garantie de crédits³ pour les prêts au secteur agricole, les mécanismes de partage des risques, les entreprises de technologie financière (fintechs) et les reçus de récolte, sont nécessaires pour stimuler la croissance du secteur agricole africain.
- 6 Il est urgent d'accroître les ressources du financement climatique et de créer un environnement favorable aux investissements du secteur privé afin d'atteindre des niveaux de financement adéquats pour la transformation des systèmes alimentaires africains.
- 7 Afin de mobiliser des financements à grande échelle, les gouvernements africains doivent : (i) définir des priorités axées sur l'avantage comparatif et la croissance inclusive, (ii) fournir un engagement politique fort afin de financer les actions prioritaires, (iii) renforcer la coordination entre le gouvernement et le secteur privé et (iv) assurer la bonne gouvernance et la responsabilité vis-à-vis des résultats.

Introduction

Ce chapitre explore l'ampleur des ressources financières nécessaires pour mener à bien le processus de transformation, ainsi que l'éventail des fournisseurs de services financiers clés et des mécanismes de financement innovants qui peuvent être déployés.

L'Afrique dispose de terres arables non développées équivalant à 25 % des terres fertiles du monde. Si les obstacles au développement agricole étaient levés, le commerce et l'agro-industrie, ce qui est susceptible de créer davantage d'emplois. Pour que le potentiel souligné se concrétise, les systèmes alimentaires africains doivent subir une transformation au niveau de l'encadrement, du financement et de l'exécution à grande échelle.

1 Banque africaine de développement on estime que la production agricole de l'Afrique passerait de 280 milliards de dollars par an à 1 000 milliards de dollars d'ici 2030 (BAD, 2022). Ceci envisage et nécessitera une croissance tout au long de la chaîne de valeur agroalimentaire, entraînant une demande de produits en amont, notamment une nouvelle demande d'engrais, de semences et de pesticides. En outre, l'augmentation de la production peut susciter le développement en aval, notamment la logistique,

2 On dit qu'il y a « crowding-in » lorsqu'une hausse des dépenses publiques entraîne une augmentation des investissements dans le secteur privé

3 Un système de garantie de crédit fournit une atténuation du risque de crédit par un tiers aux prêteurs par l'absorption d'une partie des pertes du prêteur sur les prêts accordés aux PME en cas de défaut, généralement en échange d'une redevance (Banque mondiale, 2016).

Au cours de ces dernières années, les systèmes alimentaires africains ont montré des signes prometteurs de progrès avec la productivité agricole ayant augmenté de 2,1 % en moyenne chaque année entre 2015 et 2020. Cette tendance a coïncidé avec une amélioration des échanges commerciaux, le déficit commercial agricole de l'Afrique ayant diminué de 26 % au cours de cette période et certains produits agricoles transformés ayant gagné des parts de marché au niveau mondial. Malgré ces progrès, dans la plupart des pays africains, l'agriculture demeure caractérisée par une agriculture à petite échelle, peu technologique et soumise à la pluie. Cela laisse les agriculteurs pratiquant l'agriculture de subsistance et les systèmes de production alimentaire très vulnérables aux chocs climatiques, commerciaux et autres.

La transformation structurelle est un processus de mise à niveau agricole et industrielle, d'innovation technologique et de diversification continue qui nécessite des investissements favorisant la croissance. Dans bien de pays africains, les défis à la transformation structurelle comprennent, entre autres : (i) le manque de commercialisation dans le secteur agricole, (ii) le coût élevé des prêts, (iii) la faible productivité et les faibles investissements, et (iv) le manque d'environnement favorable de la part des gouvernements. Étant donné l'environnement macroéconomique difficile qui a suivi la période COVID-19, les gouvernements doivent prendre des décisions prudentes quant à l'orientation des ressources humaines, du capital et des ressources financières d'une productivité faible vers une productivité plus élevée.

Pour atteindre les ODD d'ici 2030, l'Afrique doit agir rapidement afin de mobiliser les ressources financières nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires. La réalisation de l'ODD 2, qui vise à éradiquer la faim, à doubler la productivité des petits agriculteurs et à développer l'agriculture durable, est essentielle, tout comme la réalisation de l'ODD 13, qui appelle à une action urgente contre le changement climatique et ses impacts. Augmenter les investissements dans les systèmes agroalimentaires africains est une condition préalable à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA et de ses objectifs intermédiaires, tels qu'ils sont inscrits dans la déclaration de Malabo du PDDAA sur «la croissance accélérée et la transformation de l'agriculture africaine pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens de subsistance» et la déclaration de Malabo sur «la sécurité nutritionnelle pour une croissance économique inclusive et un développement durable en Afrique».

Le défi à relever est de savoir comment les pays peuvent financer et rendre opérationnels les plans d'investissement visant à soutenir le programme de transformation des systèmes alimentaires, et ce, dans le cadre d'une collaboration multipartite et multisectorielle.

Dans le contexte des mégatendances qui influencent les systèmes alimentaires africains, décrites dans le chapitre

d'ouverture, ce chapitre explore l'ampleur des ressources financières nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires africains. Quel est le degré d'investissement nécessaire pour mettre en place des systèmes alimentaires résilients au changement climatique et à d'autres facteurs de stress et assurer la durabilité des systèmes naturels dont dépend l'agriculture, tout en fournissant des aliments nutritifs pour des résultats positifs et en offrant des moyens de subsistance inclusifs et équitables ?

L'ampleur des investissements requis

Pour transformer les systèmes alimentaires africains, d'importantes ressources financières doivent être mobilisées et structurées en fonction des contraintes et des profils de risque. En outre, le financement doit être efficacement ciblé et adapté à l'écosystème d'agents et d'entités - producteurs, PME, institutions financières et autres entités - nécessaires pour réaliser des investissements significatifs à grande échelle. En fait, la mobilisation du financement des investissements en vue de soutenir l'adaptation transformatrice doit garantir que les ressources soient adéquates, appropriées et accessibles (Lipper et al, 2021). L'estimation de l'ampleur des investissements nécessaires à l'échelle d'un continent entier est un processus complexe et dynamique. Différentes hypothèses sur la définition et l'état actuel des systèmes alimentaires, des prévisions sur les conditions micro et macro-environnementales, y compris les mégatendances, des modèles de coûts variables et des délais ciblés pour la transformation, tout cela se traduit par des estimations budgétaires différentes. Cette section présente plusieurs estimations clés sur les besoins de financement des systèmes alimentaires africains, à partir de récents rapports.

La BAD estime que l'ampleur des ressources nécessaires pour transformer une sélection de 18 chaînes de valeur s'élève à 315-400 milliards de dollars US sur la période de 10 ans allant de 2015 à 2025 (BAD, 2016). Selon la stratégie Nourrir l'Afrique de la BAD, ce besoin d'investissement dépasse les fonds disponibles auprès du secteur public. Les documents de stratégie concluent que la transformation des objectifs du PDDAA et des engagements de Malabo nécessitera une combinaison de ressources provenant d'un large ensemble d'acteurs des secteurs public et privé. La coordination, le partenariat et le développement d'instruments financiers innovants sont donc essentiels pour inciter ce partenariat à réaliser la transformation (BAD, 2016).

L'Initiative Ceres2030⁴ estime que pour atteindre seulement trois des cinq objectifs de l'ODD 2 (mettre fin à la faim et doubler les revenus des petits producteurs tout en respectant les engagements climatiques de

4 Ceres2030 est un partenariat entre Cornell IP-CALS, l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), et l'Institut International du Développement Durable (IIDD) pour fournir des options politiques basées sur des preuves afin de diriger les investissements pour une alimentation durable. <https://ceres2030.iisd.org/>

l'Accord de Paris), les gouvernements des pays en développement devront engager 19 milliards de dollars US supplémentaires par an, les donateurs et les partenaires de développement devant augmenter leur soutien annuel de 14 milliards de dollars US (Laborde et al., 2020). Cette estimation globale de 33 milliards de dollars US provenant des dépenses des gouvernements et des donateurs exige que ces ressources publiques attirent 52 milliards de dollars US d'investissements privés supplémentaires par an. Le système agroalimentaire africain étant le moins développé, et la demande alimentaire en Afrique devant croître plus rapidement que dans les autres régions, les deux tiers de cette estimation mondiale, soit environ 56 milliards de dollars de dépenses annuelles supplémentaires, doivent être réalisés en Afrique (Laborde et al, 2020). Il convient de noter qu'en se focalisant sur la réalisation d'un sous-ensemble seulement des objectifs de l'ODD 2, Ceres2020 représente une limite inférieure de l'ampleur du financement nécessaire pour assurer la transformation agricole de l'Afrique.

Si les estimations des investissements à l'échelle du continent sont importantes, une grande partie de la transformation nécessaire a lieu au niveau des pays. Pour combler ce manque d'information, une analyse récente de New Growth International (NGI) fournit des objectifs d'investissement au niveau national à travers l'Afrique. En s'appuyant sur les repères de performance du système alimentaire de NGI, ces valeurs sont dérivées de l'extrapolation des gains implicites de revenu par habitant qui reviendraient aux pays s'ils atteignaient les repères de réduction de la faim d'ici 2030. Le rapport conclut que la transformation du système agroalimentaire en Afrique nécessiterait 76,8 milliards de dollars US par an jusqu'en 2030 (614 milliards de dollars US au total), dont 15,4 milliards de dollars US par an et 61,4 milliards de dollars US par an provenant respectivement des secteurs public et privé (Omamo et Mills, 2022a). Les objectifs d'investissement nationaux s'élèvent en moyenne à environ 400 millions de dollars US par pays et par an, les besoins variant considérablement d'un pays à l'autre, car les objectifs dépendent de la taille de la population, des performances actuelles et des niveaux d'investissement du secteur agroalimentaire, entre autres (voir l'annexe 1 pour les objectifs d'investissement de l'IGN pour chaque pays, répartis entre les parts du secteur public et du secteur privé).

Pour toutes les méthodes d'estimation de l'ampleur des besoins d'investissement, le rôle critique du secteur privé dans l'impulsion de l'échelle requise est un point commun évident. Du point de vue des besoins du secteur privé, une étude récente de 2018 qui estime la demande de financement non satisfaite dans l'agriculture fixe le déficit de financement annuel à 180 milliards de dollars US contre une demande totale de 240 milliards de dollars US (Dalberg et KFW, 2018). Cela va des grandes entreprises agroalimentaires commerciales aux PME et aux producteurs.

Stimuler les investissements du secteur privé à cette échelle nécessitera un déploiement ciblé de fonds du secteur public spécifiquement destinés à réduire les risques et à inciter les capitaux du secteur privé à se lancer dans l'agriculture.

Le côté positif réside dans la dynamique de la demande alimentaire, à savoir la croissance démographique, la croissance du revenu par habitant et la part du revenu consacrée à l'alimentation. Les tendances de ces variables suggèrent que la croissance des opportunités d'investissement lucratives dans le secteur agroalimentaire au cours du prochain demi-siècle et au-delà se produira en grande majorité en Afrique (Barrett 2021).

Malgré la variation des estimations des investissements totaux requis, les messages essentiels de ces rapports sont clairs. Tout d'abord, le volume des investissements supplémentaires requis est considérable, allant d'une estimation prudente de 15 à 77 milliards de dollars US par an pour le secteur public et jusqu'à 180 milliards de dollars US pour le secteur privé. Ensuite, et par conséquent, les besoins d'investissement nécessiteront un alignement systématique et ciblé des investissements du secteur public, du secteur privé et de la philanthropie. Enfin, compte tenu du grand nombre d'acteurs impliqués, la coordination est essentielle pour optimiser l'allocation des ressources et garantir un échelonnement stratégique des investissements.

Côté demande : qui a besoin du financement ?

Du côté du secteur privé, au niveau des transactions, le volume et le type de financement requis diffèrent considérablement selon le bénéficiaire. Par ordre croissant d'importance des besoins de financement, le tableau 2 résume les besoins de financement des différents acteurs et fournisseurs du secteur agricole. Le tableau met également en évidence les besoins de financement de trois groupes principaux, à savoir les petits agriculteurs, les PME et les grandes entreprises.

Petits agriculteurs

Les estimations de la demande directe des petits agriculteurs montrent un besoin de 33 milliards de dollars par an, dont seulement 4 milliards sont satisfaits par les institutions financières formelles et les acteurs de la chaîne de valeur, 1 milliard par des sources informelles telles que les coopératives de crédit locales et les prêteurs d'argent, et les 26 milliards restants sont satisfaits avec les ressources des agriculteurs et des petites et moyennes entreprises (PME) ou pas du tout (BAD, 2013). Malgré certains progrès, les options de financement actuellement disponibles pour l'agriculture dominée par les petits agriculteurs en Afrique subsaharienne sont limitées. Les prestataires de services financiers doivent surmonter de nombreux défis liés à

Tableau 2 : Besoins de financement et fournisseurs au niveau des transactions

Bénéficiaire final du financement	Besoins primaires de financement	Montant typique du financement (US \$)	Fournisseurs typiques
Petits agriculteurs	Fonds de roulement, CAPEX, et acquisition de terrains.	50-10,000	IMF et chaînes de valeurs des entreprises.
Agri-PME	Fonds de roulement et CAPEX.	10,000-1 million	IMF, banques locales, chaînes de valeur des entreprises, quelques intermédiaires financiers non bancaires locaux, investisseurs d'impact internationaux, fintechs, banques de développement nationales.
Coopératives	Fonds de roulement, CAPEX avant et après récolte, acquisition de terres pour les membres.	100 000-5 millions	Banques locales, banques nationales de développement, IFD spécialisées, chaînes de valeur des entreprises.
Entreprises moyennes et grandes	Fonds de roulement, CAPEX, expansion, acquisition de terrains, financement de petites entités.	250 000-10 millions	Peu d'IMF, banques locales, IFD nationales, marchés de capitaux, fonds d'emprunt et de fonds propres et chaînes de valeur des entreprises.
Commerçants de produits agricoles	Fonds de roulement, financement des produits de base, silos et entrepôts et infrastructures de transport.	>10 millions	Banques transfrontalières, IFD internationales, grandes banques locales, fonds d'emprunt et fonds privés, marchés des capitaux.
Souverain et sous-souverain	Programmes, CAPEX à grande échelle (nationale et sous-nationale).	5 millions - 100 millions	Marchés des capitaux, banques nationales, IFD, Banque mondiale et banques multilatérales de développement internationales (BMD).

Source: SAFIN et Convergence, 2021.

la faible densité de population, à la taille réduite des transactions, aux niveaux élevés d'informalité, à l'exposition non mitigée aux risques climatiques et autres risques de production, et aux chaînes de valeur mal intégrées.

Petites et moyennes entreprises

Les PME au service de la chaîne de valeur agroalimentaire constituent l'épine dorsale économique de la plupart des économies à travers le monde et encore plus en Afrique où 70 à 90 % de tous les aliments consommés sont produits, transformés, transportés et vendus par des agri-PME locales (Sumba, Daudi 2019). Elles génèrent la plupart des nouveaux emplois créés, contribuent à diversifier la base économique d'un pays, favorisent l'innovation, fournissent des biens et des services au bas de la pyramide et peuvent constituer une force puissante pour intégrer les femmes et les jeunes dans le courant économique dominant (OIT 2020). Malgré cela, le déficit annuel de financement des PME sur le continent - définies comme des entreprises ayant des besoins de financement compris entre 25 000 et 5 millions de dollars - est considérable.

Environ 130 000 agri-PME à travers l'ASS ont besoin de près de 90 milliards de dollars US par an pour répondre à leurs besoins de financement. Sur ce montant, seuls 15,5 milliards de dollars US sont satisfaits, ce qui laisse un déficit de financement annuel de 74,5 milliards de dollars US (ISF Advisors, 2022). L'accès au financement et à l'investissement pour les PME est non seulement vital pour réaliser le potentiel agricole de l'Afrique, mais

aussi pour que la majorité de la population dispose d'un revenu lui permettant d'acheter de la nourriture. Avec une étude des prêteurs d'Afrique de l'Est indiquant que les prêts aux agri-PME sont deux fois plus risqués et que les rendements sont inférieurs de près de 4,5 % en moyenne, des efforts considérables pour dé-risquer le financement agricole et modifier le profil risque-rendement en faveur des agri-PME seront essentiels pour soutenir ce secteur (Aceli Africa, 2019).

Sociétés de moyenne à grande capitalisation⁵

Les sociétés de moyenne à grande capitalisation ont une capacité nettement plus grande à innover, à exporter et à adopter des standards de qualité internationaux. Les sociétés de moyenne à grande capitalisation réduisent les coûts de production grâce aux économies d'échelle et à leur envergure. Pour attirer les investissements, il est important d'augmenter le financement des sociétés agroalimentaires de moyenne à grande capitalisation en Afrique, d'améliorer l'environnement politique et réglementaire et d'envisager des options pour les investissements publics afin de réduire les coûts et les risques de transaction, y compris des solutions de financement mixte pour soutenir les projets dans l'agroalimentaire à un stade précoce ayant un fort potentiel d'impact sur le développement (Ciani, A. et al., 2020).

⁵ Sociétés dont la capitalisation boursière - ou valeur marchande - est comprise entre 2 et 10 milliards de dollars.

Côté offre : les partenaires d'investissement clés pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires

Pour passer au côté de l'offre, les ressources d'investissement nécessaires à une transformation des systèmes alimentaires comprennent les dépenses du secteur public, les contributions des donateurs et les investissements du secteur privé. La section ci-dessous explore les rôles des principaux fournisseurs (gouvernements, donateurs, IFD, banques commerciales, coopératives, investisseurs institutionnels, IMF et compagnies d'assurance) et formule des recommandations afin d'intensifier leurs investissements.

Dépenses du secteur public

Si la majeure partie des fonds d'investissement nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires devra provenir du secteur privé, les ressources du secteur public sont essentielles pour financer l'environnement favorable des infrastructures, des technologies, de la R&D et des institutions qui sous-tendent les systèmes agroalimentaires. Les gouvernements ont toujours été à l'origine des investissements dans l'agriculture, étant donné la contribution du secteur à la création d'emplois, à la sécurité alimentaire et à la croissance générale du PIB. Les gouvernements ont été impliqués dans le secteur par le biais du soutien des prix du marché et en finançant la R&D, les investissements en infrastructures telles que les installations d'irrigation, l'agriculture et l'entreposage mécanisés, la formation agricole et les services de conseil.

Conscients que l'agriculture est un moteur essentiel de l'emploi et de la croissance économique, les gouvernements africains se sont engagés officiellement pour la première fois à consacrer 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture dans la *Déclaration de Maputo de 2003 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire*. Suite à

la crise mondiale des prix alimentaires de 2008/09 qui a touché de manière disproportionnée les pays africains, la Déclaration de Malabo de 2014 de l'UA sur la croissance agricole accélérée a réaffirmé cet objectif parmi une série d'engagements supplémentaires en faveur de la faim zéro et d'une sécurité alimentaire et d'une nutrition accrues sur le continent. En 2021, le 3ème bilan biennal du PDDAA, qui évalue les progrès réalisés par rapport aux engagements de Malabo, a indiqué que seuls quatre États membres de l'UA (Burundi, RD Congo, Éthiopie et Mali) avaient respecté l'engagement de consacrer 10 % de leur budget national à l'agriculture. En moyenne, la plupart des gouvernements africains consacrent moins de 5 % de leur budget annuel à l'agriculture, alors que l'engagement minimum est de 10 % (Union Africaine, 2022).

Les dépenses publiques totales consacrées à l'agriculture et aux systèmes alimentaires sont réparties sur une série de besoins d'investissement qui varient selon les pays. Les priorités qui ressortent d'une analyse des dépenses publiques par pays suggèrent une large répartition entre quatre niveaux d'intervention dans les systèmes alimentaires (Omamo et Mills, 2022b). Ces domaines d'intervention comprennent : i) la productivité des cultures et du bétail ; ii) les infrastructures de transport rural ; iii) la commercialisation, la transformation et les services ; et iv) l'aide alimentaire directe (voir tableau 1).

Bien que les auteurs indiquent à juste titre que ces données très agrégées doivent être interprétées avec une certaine modération, l'analyse suggère qu'un niveau disproportionné d'investissements publics est nécessaire pour stimuler la productivité des cultures et du bétail et pour développer l'infrastructure de transport nécessaire à l'acheminement efficace des biens et services requis et d'origine agroalimentaire. Cette analyse ne tient pas compte des investissements publics nécessaires afin de garantir que le développement des systèmes alimentaires soit résilient, durable et qu'il permette une alimentation saine et de bons emplois. Parallèlement, les dépenses

Tableau 1 : Estimation de la répartition des dépenses publiques prévues pour les interventions relatives au système alimentaire.

Domaines d'intervention du système alimentaire en Afrique	Part d'investissements (%)	Objectif d'investissement (milliards US \$)
Productivité des récoltes et de l'élevage (sélection, agronomie, lutte contre les parasites et les maladies, gestion des sols et de l'eau, vulgarisation, etc.)	35.5	5,450
Infrastructures de transport rural (routes, ponts, caniveaux, canalisations, etc.)	38.5	5,194
Infrastructures et services de commercialisation et de transformation en milieu rural (stockage, meunerie, marchés ruraux, informations sur les marchés, etc.)	4.4	670
Soutien alimentaire et nutritionnel direct aux groupes vulnérables (transfert en espèces et en nature, repas scolaires, etc.)	21.6	3,314
Total	100%	15,349

Source: Omamo et Mills 2022b

du secteur public en matière de politique et de capital complémentaire seront nécessaires afin d'attirer les investissements considérables requis du secteur privé dans le secteur agroalimentaire et de s'assurer que ceux-ci sont compatibles avec les engagements plus larges des ODD et de l'Accord de Paris en matière de climat, de genre et de santé des personnes et de la planète.

Il est sans doute encore plus important de s'attaquer à la qualité des dépenses publiques. Il a été prouvé que les rendements sur investissements publics dans la R&D agricole et la diffusion des innovations technologiques peuvent être énormes. En moyenne, pour l'ASS, chaque 100 US \$ investi (une dépense unique) dans la recherche agricole produit des bénéfices futurs estimés à environ 35 dollars US.

Malgré le rendement élevé des investissements en R&D, les pays subsahariens ont tendance à sous-investir dans ce domaine. Le rééquilibrage de la composition des dépenses agricoles publiques vers des investissements à haut rendement dans la R&D pourrait être extrêmement rentable (Goyal et Nash, 2017). Avec les bons investissements à court et à long terme, en particulier dans la productivité agricole face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, la crise actuelle des prix alimentaires peut servir d'impulsion pour «rénover l'agenda de la recherche» (CGIAR, 2022).

Financement des bailleurs de fonds

Les contributions des donateurs constituent une source de financement à part entière dans de nombreux pays africains. Au cours de cette dernière décennie, la part des dépenses du système alimentaire allouée à l'aide alimentaire d'urgence et à l'assistance humanitaire a augmenté de manière significative, alors que les mesures et les financements visant à améliorer la résilience aux chocs n'ont pas connu une croissance similaire. Pour être efficace, le financement des donateurs doit se concentrer sur la stimulation du changement systémique, la transformation structurelle et l'adaptation au climat. Parmi les principaux donateurs qui investissent dans l'espace agricole, citons les États-Unis (US), par le biais de Feed the Future Africa, dont les pays prioritaires sont l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et l'Uganda ; l'Allemagne, dont le financement global du développement bilatéral est axé sur l'ASS et qui fait de la faim et de la malnutrition une priorité absolue. Le Canada se focalise sur l'autonomisation économique des femmes et la promotion de la croissance verte via l'agriculture. Pour le Royaume-Uni (RU), l'Italie et le Japon, l'agriculture est un thème récurrent de leur aide au développement. La France poursuit actuellement une approche territoriale des chaînes d'approvisionnement agricoles.

En mai 2022, les ministres du développement des pays du Groupe des Sept (G7), à savoir le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis, se sont réunis pour discuter des défis et des multiples crises qui menacent la sécurité et la prospérité des

populations du monde entier. Les systèmes alimentaires ont occupé le devant de la scène lors de la réunion des ministres du développement. L'agriculture durable et la sécurité alimentaire sont des priorités de longue date du G7 et les conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie n'ont fait que souligner leur pertinence (Donor Tracker, 2022). Les perturbations de la chaîne de livraison ont créé un sentiment d'urgence chez les donateurs pour soutenir les pays qui se trouvent dans les situations les plus difficiles, c'est-à-dire les importateurs nets d'énergie et de nourriture, car les déficits extérieurs vont se creuser et leurs niveaux d'endettement déjà élevés vont encore augmenter - une tendance que la baisse de la croissance du PIB va exacerber. En définitive, le financement par les bailleurs de fonds est important pour susciter un changement catalytique au niveau national et il appartient aux pays bénéficiaires d'allouer et d'utiliser ces ressources de manière efficace.

Institutions financières de développement

Le financement concessionnel est essentiel pour aider à atténuer les risques et à faire face à des taux de rendement attendus faibles ou négatifs dans des contextes fragiles et conflictuels. Les IFD telles que le Groupe de la BAD, le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) et d'autres, jouent un rôle essentiel en fournissant des crédits concessionnels ainsi qu'une gamme de soutien technique en partenariat avec les pays africains qui aident à assurer un plus grand impact, à soutenir la réalisation des objectifs convenus conjointement, et à soutenir le développement d'un marché favorable afin de déclencher un soutien accru du secteur privé dans des domaines d'intérêt ciblés.

Les IFD devraient collaborer plus étroitement entre elles et avec d'autres acteurs du développement afin de parler d'une seule voix sur la nécessité de réformer les entreprises au niveau national, et travailler ensemble pour accélérer la mise en place de projets investissables et attirer les investissements du secteur privé. Au niveau du financement du continent africain, les IFD entretiennent des relations avec le secteur souverain et le secteur privé, et comprennent les facteurs contextuels aux niveaux régional et national. Puisque les IFD tirent leurs capitaux de leurs États membres, empruntent sur le marché et canalisent des ressources considérables des donateurs et des philanthropes, elles sont particulièrement bien placées pour tirer parti des ressources publiques et des donateurs afin de stimuler le volume des investissements du secteur privé nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires en Afrique.

Les IFD doivent s'engager à jouer le rôle d'investisseur et de catalyseur pour financer les fournisseurs de services financiers axés sur les PME agricoles soutenant les chaînes de valeur ou les zones géographiques traditionnellement négligées mais cruciales quant à la création d'emplois, la nutrition, l'inclusion des jeunes et du genre, et la résilience climatique. La réduction du

coût du capital pour les PME agricoles qui ont du mal à accéder au capital aurait un impact considérable sur la transformation.

Le Sommet de mai 2021 sur le Financement des Économies Africaines, lequel a réuni les dirigeants africains, les BMD et les bailleurs de fonds à Paris- a résolu d' «...accélérer les réformes, avec le soutien des institutions financières internationales, des organisations internationales et des agences de développement, afin de développer un environnement commercial et un climat d'investissement plus stable, transparent et fiable». Une fois encore, l'accent a été mis sur le rôle et la responsabilité des banques de développement multilatérales et bilatérales, y compris les banques publiques de développement nationales et régionales africaines, pour jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des ressources nécessaires et le déploiement de capitaux pour encourager les investissements du secteur privé (CUA, 2021).

Banques commerciales

Les prêts à l'agriculture représentent moins de 6 % du total des prêts accordés par les banques commerciales en Afrique (Sumba, 2019). La combinaison d'un risque élevé perçu et réel ainsi que de rendements modestes par rapport à d'autres secteurs et les coûts d'extension des infrastructures bancaires dans les zones rurales ont dissuadé de nombreux fournisseurs de services financiers. Par exemple, les prêts aux acteurs agricoles représentaient 3 % du total des décaissements de prêts en Sierra Leone, 4 % au Kenya, au Ghana et au Nigéria, et 8 % au Mozambique (Oxford Business Group, 2020). En général, les banques commerciales sont limitées dans l'allocation de ressources visant à comprendre les agro-industries, à concevoir des produits appropriés et à offrir le soutien adéquat afin de garantir la performance. En témoigne l'important déficit de financement des PME agricoles, estimé entre 100 et 180 milliards de dollars (CASA, 2020). Malgré des performances passées relativement médiocres, les banques commerciales doivent intensifier le financement du secteur émergent de l'agri-PME.

Banques de développement agricole

Les banques de développement agricole, qui sont des Banques publiques de développement (BPD) spécifiquement destinées à investir dans l'agriculture, disposent généralement de vastes réseaux de vente au détail dans les zones rurales, ce qui renforce leur accès aux clients ruraux et leur capacité à offrir des prêts et des services de paiement à des coûts de transaction peu élevés. Due à leur taille, les banques de développement agricole peuvent diversifier les risques du portefeuille à travers les régions tout en offrant des prêts spécifiques pour différentes entreprises agricoles et en maintenant un personnel spécialisé. Elles ont généralement accès à un éventail de sources de financement, y compris des

sources de financement à long terme telles que des prêts subordonnés, des obligations et des débetures. Toutefois, elles sont sensibles aux interférences politiques car elles sont fortement influencées par la politique gouvernementale. Si l'on examine le champ d'action plus large des PDB (174) par région et sous-région, il apparaît que la majorité d'entre elles sont situées en Afrique subsaharienne (88) et que, dans cette région, le financement de l'agriculture et des PME au niveau national représente une part importante du gâteau (Xu et al, 2021). Il existe un rôle important pour les PDB dans le financement de l'agriculture dans la région africaine.

Institutions de microfinance

En Afrique, les institutions de microfinance (IMF) s'imposent désormais comme des piliers du développement durable et des accélérateurs de PME rurales. Selon une source obsolète de la Banque mondiale, il existait plus de 23 000 institutions de microfinance à travers l'ASS en 2014, fournissant à plus de 90 millions de personnes des services financiers de base tels que des petits prêts, des comptes d'épargne, et dans

certain cas, une assurance contre les mauvaises récoltes (Banque mondiale, 2014). Même s'il n'existe pas de données récentes, on peut supposer que ces chiffres ont considérablement augmenté depuis. Cependant, de nombreuses institutions de microfinance ne disposent pas d'une expertise interne en agriculture et peinent donc à structurer des produits de prêt qui répondraient à la fois aux besoins des agri-PME et atténueraient les risques pertinents (Banque mondiale, 2014).

Coopératives

Les coopératives aident les producteurs à augmenter leurs rendements et leurs revenus en mettant en commun leurs ressources pour soutenir la fourniture de services collectifs et l'autonomisation économique par la fourniture d'intrants agricoles, la production conjointe et la commercialisation des produits agricoles (Sifa, n.d.). Les coopératives sont utilisées par les gouvernements et les ONG pour dispenser des formations et d'autres initiatives de renforcement des capacités aux groupes de producteurs. Quelques chaînes de valeur ont bénéficié des avantages des coopératives, par exemple, le thé et les produits laitiers au Kenya et le coton au Mali. Les défis auxquels sont confrontées les coopératives agricoles comprennent une mauvaise gestion, un manque de ressources en capital, une formation inadéquate, des programmes de vulgarisation et d'éducation inefficaces, ainsi que des politiques gouvernementales peu claires et inadéquates quant au développement des coopératives agricoles. Certaines des mesures correctives visant à résoudre ces problèmes comprennent la réévaluation et l'amélioration des politiques, la formation des membres, le développement de partenariats commerciaux et la création de co-entreprises avec des entreprises privées (Sifa, n.d.).

Investisseurs institutionnels

Les investisseurs institutionnels en ASS détiennent environ 1,9 trillion de dollars d'actifs, dont seul un pourcentage est nécessaire pour atteindre les objectifs de développement du continent (Njoki, 2022). Au-delà de l'Afrique, les fonds de pension en Europe commencent à augmenter leur exposition à l'agriculture africaine. Actuellement, la plupart de ces actifs sont investis à l'étranger ou dans des titres gouvernementaux, pas dans des investissements liés aux ODD, et beaucoup moins dans des investissements tels que l'agriculture et les infrastructures. Étant donné que les investisseurs institutionnels sont confrontés à des risques tels que le risque de crédit et que la plupart des économies africaines sont confrontées à des taux d'inflation croissants, les investisseurs institutionnels nationaux ont plus de mal à atteindre leurs objectifs de rendement.

Sociétés d'assurance

L'assurance agricole est largement utilisée dans les marchés développés et émergents pour atténuer les risques de la chaîne de valeur agricole et stimuler les prêts agricoles tout en protégeant les agriculteurs.

Or, seule une proportion marginale des petits agriculteurs (environ 2 millions) est couverte par une assurance en Afrique (Making Finance Work for Africa, 2022). En Afrique, peu de sociétés d'assurance proposent des produits destinés aux agri-PME, et ceux qui sont disponibles ont tendance à être hors de portée. La situation est encore exacerbée par le fait que l'assurance en tant que concept n'est pas encore adoptée en ASS, bien que les produits de micro-assurance du secteur privé aient commencé à avoir un impact. C'est un secteur qui est appelé à se développer.

Explorer des mécanismes de financement innovants

Des mécanismes de financement innovants sont nécessaires pour stimuler la croissance du secteur agricole africain grâce aux acteurs des secteurs public et privé. Parmi ces mécanismes, les principaux sont le financement mixte, le financement de la chaîne de livraison avec des solutions numériques, les systèmes de garantie partielle de crédit destinés aux prêts du secteur agricole, les mécanismes de partage de risques, les fintechs et les recettes des récoltes. Ci-après, nous examinons brièvement chacun de ces mécanismes.

Financements mixtes

Défini comme « l'utilisation stratégique du financement du développement pour la mobilisation de financements supplémentaires en faveur du développement durable dans les pays en développement » (OCDE 2018), le financement mixte combine des financements provenant de différentes sources de financement privé et public en vue d'atteindre un objectif de développement général. Le financement mixte peut être fourni sous forme de

capital concessionnel, de garantie ou d'assurance, d'assistance technique ou de fonds de préparation. En ce qui concerne le rôle que les ressources publiques et celles des donateurs peuvent jouer pour stimuler les investissements du secteur privé dans l'agriculture, les financements concessionnels mixtes ont été reconnus comme l'un des principaux outils que les IFD peuvent utiliser afin d'encourager et d'augmenter le financement du secteur privé dans les secteurs sous-investis. À ce titre, un groupe de travail des IFD sur les financements concessionnels mixtes, composé de plus de 20 IFD, a été mis en place pour promouvoir l'adoption des principes des financements mixtes et créer une approche coordonnée et normalisée afin de garantir un impact maximal des financements mixtes tout en veillant à ce qu'aucune distorsion du marché ne soit créée. Au cours de l'année 2020, des projets financés par les IFD pour un volume total de plus de 11,2 milliards de dollars US ont été soutenus par des financements concessionnels mixtes. Sur ce montant, l'ASS représente un peu moins de 2,5 milliards de dollars US, juste derrière l'Amérique latine et les Caraïbes avec 3,3 milliards de dollars US (Rapport conjoint, mise à jour en décembre 2021 du Groupe de travail des IFD sur les financements concessionnels mixtes pour les projets du secteur privé).

Financement de la chaîne d'approvisionnement grâce à des solutions numériques

Dans le contexte de chaînes de valeur bien intégrées avec la présence de grands « acheteurs attirés » bien établis et de mécanismes efficaces d'exécution des contrats, les initiatives fintech « recablent » les chaînes de valeur pour numériser le financement des chaînes d'approvisionnement. Les solutions numériques proposées par les entrepreneurs pour réduire l'écart entre fournisseurs et acheteurs se sont multipliées. L'AGRA a examiné une solution de chaîne de distribution au Kenya et en a déduit que les éléments de ce « recâblage » comprenaient: a) une intégration numérique entre les acheteurs et les fournisseurs pour garantir des paiements automatiques et le partage des données ; b) une facilitation des processus d'enregistrement et d'inscription à l'argent mobile pour les fournisseurs ; c) une amélioration de la connaissance de l'argent mobile et des produits financiers au niveau des petits agriculteurs et des PME (éducation financière) ; d) des améliorations des systèmes d'arrière-guichet et de gestion des stocks des acheteurs ; e) une exploitation des données des transactions de la chaîne de distribution pour proposer des crédits et d'autres produits (Mastercard Foundation et AGRA, n.d.).

Garanties partielles de crédit

Les garanties sont généralement structurées de manière à répondre aux préoccupations des banques commerciales, soucieuses de rendre le financement plus largement disponible en remédiant aux asymétries d'information qui conduisent au rationnement du crédit, les prêteurs cherchant à maintenir un pool d'emprunteurs moins

risqués, ce qui exclut la plupart des PME. Les garanties partielles de crédit peuvent élargir le flux de financement vers les PME en diversifiant ou en transférant le risque en couvrant le risque de défaillance des PME et en réduisant les exigences en matière de garanties, ce qui permet aux PME dont les garanties sont insuffisantes d'accéder aux prêts. Lorsqu'elles sont associées à des facilités d'assistance technique, les garanties aident les prêteurs à mieux comprendre les entreprises et les cycles économiques des PME et à développer la capacité d'adapter les produits à ces dernières. Bien que plusieurs programmes et produits de garantie ciblent les PME, des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de concevoir des produits de garantie ciblant les agri-PME.

Dispositifs de partage des risques

Les gouvernements peuvent mettre en place et financer des dispositifs de partage des risques afin d'encourager le financement privé de l'agriculture. Le Nigéria Incentive-based Risk Sharing System for Agricultural Lending (Système de partage des risques basé sur des mesures incitatives pour les prêts agricoles au Nigéria : NIRSAL) en est un exemple. Il a été mis en place pour «dé-risquer» le financement agricole et inciter les banques commerciales à accorder des prêts agricoles.

Le NIRSAL vise à faire passer les prêts agricoles de 1,4 % à 7 % du total des prêts bancaires au Nigéria (Abdulhameed, 2022). Cette initiative a suscité l'intérêt d'autres pays comme le Ghana, le Rwanda et l'Uganda, qui ont introduit leurs propres dispositifs de partage des risques (RSF). L'AGRA a institué des dispositifs de garantie de crédit et de partage des risques avec Equity Bank et Standard Bank en Afrique du Sud, ce qui a permis de décupler leurs prêts agricoles. L'AGRA et la BAD ont également aidé le gouvernement du Ghana à développer son Système de partage des risques basé sur l'incitation pour les prêts agricoles (GIRSAL).

Fintechs

La technologie financière, aussi appelée fintech, désigne l'intégration de la technologie dans les offres des sociétés de services financiers afin d'en améliorer l'utilisation et la fourniture aux consommateurs. Au cours de la dernière décennie, le paysage des fintech en Afrique a connu un taux de croissance annuel d'environ 24 % (Ernst and Young, 2019). Elles font partie d'une numérisation en plein essor des chaînes de valeur agricoles à travers l'Afrique alimentées par l'adoption rapide des téléphones mobiles, la connectivité à Internet et l'augmentation de la demande de services sans contact. Les Fintechs créent un environnement favorable pour les agri-PME en numérisant les paiements et en offrant une transparence accrue grâce à une connexion directe avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur, en favorisant l'inclusion financière et en augmentant la rentabilité des entreprises. Les plateformes en ligne offrent des conditions flexibles et un accès à des services tels que le crédit, l'assurance, l'épargne sécurisée et le transfert de paiements. Les

Fintechs offrent une solution réalisable aux contraintes et défis financiers liés à l'accès à l'assurance dans le secteur agricole (Odonkor, 2020).

Recettes des récoltes

Si l'accès aux services financiers est une contrainte fréquente à tous les stades des chaînes de valeur agricoles, le financement pré-récolte au niveau de l'exploitation est peut-être la plus grande lacune, comme en témoigne la faible utilisation des intrants et des équipements agricoles en Afrique. Un meilleur accès au financement pré-récolte est essentiel afin que les agriculteurs puissent utiliser des intrants et des équipements de haute qualité plus rapidement et à plus grande échelle. À ce jour, seul un faible pourcentage d'agriculteurs africains a accès à un financement pré-récolte correctement structuré et tarifé. Les recettes des récoltes (CR), cet instrument de financement innovant développé au Brésil dans les années 1990 et actuellement mis en œuvre en Zambie et en Uganda, permet aux petits agriculteurs de mobiliser les fonds nécessaires sur le marché en vue de financer la production agricole. Cet instrument facilite également l'entrée de nouveaux financiers, notamment sur le marché des capitaux.

Aujourd'hui, plus que jamais, de nombreux autres mécanismes de financement innovants sont nécessaires pour que l'agriculture africaine devienne plus productive et contribue à la sécurité alimentaire mondiale. La liste ci-dessus est loin d'être exhaustive et de nouvelles innovations ne cessent d'apparaître. En outre, les mécanismes de financement tels que les récépissés d'entrepôt, les programmes de plantations et le crédit-bail agricole sont constamment rééquilibrés pour répondre à l'évolution des besoins financiers et aux circonstances.

Regard sur le financement climatique

À l'instar de la plupart des économies en développement, le changement climatique a un impact sur les efforts et les processus visant à transformer et à construire des systèmes agricoles et alimentaires résilients en Afrique ; une situation qui menace les moyens de subsistance de plus de 80 % des populations rurales qui dépendent de l'agriculture (FIDA, 2022). Un ensemble de conditions, d'expositions et de sensibilités uniques se combinent pour rendre l'Afrique particulièrement vulnérable au changement climatique actuel et futur. Eu égard à l'impact considérable du climat sur le secteur agricole africain, essentiellement pluvial, il est impératif de prendre en compte le changement climatique et de s'y adapter dans tout effort visant à transformer les systèmes alimentaires africains. Conscients de ce fait, les 54 pays africains ont signé l'Accord de Paris et complété leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), chacune d'entre elles donnant la priorité aux secteurs liés aux systèmes alimentaires, à savoir i) l'agriculture, ii) l'eau, iii) la santé, et iv) la foresterie, l'utilisation des terres et les écosystèmes (Global Center for Adaptation, 2021).

Des investissements appropriés dans le secteur agricole peuvent aider les systèmes alimentaires à s'adapter en augmentant la productivité, en minimisant les risques, en offrant une assurance contre les phénomènes extrêmes et en optimisant l'efficacité de l'utilisation des ressources. Selon les estimations, le déficit annuel de financement climatique pour les systèmes agroalimentaires en ASS est de l'ordre de 15 milliards de dollars US. Bien que significatif, cet investissement nécessaire est insignifiant par rapport au coût de l'inaction estimé à plus de 200 milliards de dollars US (Global Center for Adaptation, 2021 ; Sulser 2021).

Pour combler le déficit de financement du climat, l'Afrique aura besoin de 1,3 à 1,6 billion de dollars US entre 2020 et 2030. Cela se traduit par un besoin annuel de 118,2 à 145,5 milliards de dollars US pour créer une fenêtre financière importante qui permettrait aux pays africains de disposer des ressources nécessaires à l'exécution des engagements d'action climatique et des NDC du continent. En dépit de cet évident besoin de financement, l'Afrique n'a reçu qu'une moyenne de 73 milliards de dollars US par an au titre du financement climatique de 2016 à 2019, ce qui laisse un écart stupéfiant de 99,9 milliards de dollars US à 127 milliards de dollars US par an en matière de financement climatique jusqu'en 2030.

Le financement climatique sera inévitablement un instrument de financement de plus en plus important pour garantir la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Le Rapport conjoint 2020 sur le Financement climatique des banques multilatérales de développement a estimé que 66 milliards de dollars US ont été déployés par les BMD en tant que financement climatique, dont 9 milliards de dollars US sont allés à l'ASS. Il s'agit notamment du soutien apporté par les fonds dédiés au financement du climat, tels que le Fonds vert pour le climat (GCF), les Fonds d'investissements climatiques (CIF) et les fonds liés au climat du Fonds pour l'environnement mondial (GEF), entre autres.

Dans son effort pour combler le déficit de financement climatique continental, la BAD a redoublé d'efforts pour mobiliser davantage de ressources climatiques pour le continent. La Banque consacre 67 % de ses financements climatiques à l'adaptation au climat, ce qui est le taux le plus élevé de toutes les institutions financières multilatérales au niveau mondial (Adesina, 2022a, 2022b). En synergie avec le Centre mondial pour l'adaptation (GCA) et la Banque met en œuvre les Programmes d'accélération de l'adaptation en Afrique afin de mobiliser 25 milliards de dollars pour l'adaptation au climat.

Bâtir des bases pour un investissement à grande échelle : Un appel à l'action

Un renforcement des investissements pour transformer les systèmes agroalimentaires africains et assurer une faim zéro et un développement économique inclusif et équitable nécessite un appel à l'action. Au niveau national, les éléments constitutifs d'un investissement à grande échelle sont les suivants.

Plans d'investissement clairs et priorités définies axés sur l'avantage comparatif, la sécurité alimentaire, la transformation des systèmes alimentaires et la croissance inclusive

Les agendas nationaux conçus pour la transformation des systèmes alimentaires, qui comprennent des investissements adaptés, des plans de mise en œuvre, la fixation d'objectifs, des rôles mandatés et de solides mécanismes de responsabilisation, sont essentiels. La transformation des systèmes agricoles et alimentaires nécessite une coordination interministérielle et l'identification d'actions prioritaires. Les actions prioritaires devraient inclure des investissements ciblés dans les innovations réussies telles que les intrants de haute qualité (semences améliorées, engrais, produits chimiques de protection des cultures et fournitures vétérinaires) regroupés avec des services de vulgarisation/conseil, les petits barrages, l'irrigation et l'implication du secteur privé dans le stockage et la transformation. En définitive, les pays doivent concrétiser leurs perspectives d'accroissement de la productivité agricole, de l'agro-transformation, du développement des infrastructures, de l'agriculture et du commerce alimentaire, des nouvelles technologies et de la numérisation, de la protection sociale et de l'agenda africain émergent en matière de science et de recherche.

L'UNFSS a déclenché un processus délibéré et systématique parmi les États membres pour concevoir, valider et commencer à mettre en œuvre des parcours nationaux vers des systèmes alimentaires équitables et durables d'ici 2030. De nombreux pays africains ont élaboré et mis en ligne leurs documents de cheminement décrivant leurs domaines prioritaires ainsi que leurs politiques, leurs investissements et leurs capacités. C'est le cas de la Tanzanie. Aussitôt après l'UNFSS, la République-Unie de Tanzanie a poursuivi les consultations sur le projet de parcours national avec les ministères, le secteur privé et d'autres groupes de parties prenantes, en mettant l'accent sur le plan de mise en œuvre et les rôles des parties prenantes. Les prochaines étapes comprennent l'élaboration d'un plan d'action pour les solutions de changement de jeu identifiées, l'analyse et la cartographie systématiques des politiques et projets liés aux systèmes alimentaires soutenus par différentes organisations, et la cartographie des parties prenantes à différents niveaux pour mettre en œuvre des solutions permettant de changer le jeu. En outre, un cadre de suivi et d'évaluation axé sur les résultats sera élaboré, ainsi qu'une feuille de route jusqu'en 2023 (UNFSS, 2022).

Forte appropriation par le gouvernement et un engagement politique pour financer et rendre opérationnel le plan proposé et les actions prioritaires.

En avril 2021, la BAD et le FIDA, en partenariat avec la CUA, le FARA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le CGIAR, ont organisé un dialogue virtuel de haut niveau avec la participation de 20 Chefs d'État. Les Chefs d'États et les ministres ont réaffirmé leur volonté de promouvoir des engagements concrets en faveur d'une transformation durable des systèmes alimentaires africains et de s'appuyer sur les innovations réussies en vue d'améliorer la productivité. Qui plus est, l'on a pu constater une forte demande des gouvernements pour la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence, récemment approuvée et financée par la BAD. L'appropriation du programme de transformation par les Chefs d'État et les ministres concernés, notamment ceux des finances, du commerce et de l'industrie et de l'agriculture, est un élément clé de l'investissement.

Coordination renforcée entre le gouvernement et le secteur privé

La coordination doit réunir les dépenses publiques et les investissements privés. En premier lieu, les politiques et les actions du gouvernement doivent être délibérément conçues pour mobiliser l'investissement privé dans le secteur et donner la priorité à leur mise en œuvre. En second lieu, dès les premières étapes de la planification, les gouvernements devraient impliquer et faire participer le secteur privé à l'élaboration des politiques publiques qui ont un impact sur leurs activités. En troisième lieu, les gouvernements devraient fournir, à des conditions transparentes, un espace au secteur privé pour fournir des intrants à crédit et récupérer les coûts par la livraison de la production à la récolte. En quatrième lieu, les gouvernements doivent minimiser le coût des réglementations et accroître leur transparence et leur prévisibilité afin de permettre au secteur privé de planifier et d'exécuter ses plans d'affaires au fil du temps. Enfin, les gouvernements doivent travailler avec l'industrie pour établir un programme de promotion de l'augmentation de la productivité, des PME agroalimentaires et de l'agro-industrialisation à moyen terme et assurer la pertinence des politiques (Institut BAD, 2020).

Bonne gouvernance et institutionnalisation de la redevabilité vis-à-vis des résultats

Alors que le PDDAA a permis de concentrer les efforts nationaux sur la transformation des secteurs agricoles, il est temps d'adopter une vision plus systémique de la transformation des systèmes alimentaires et d'aller au-delà de l'ambition actuelle du PDDAA en matière

de croissance agricole. Selon le Rapport 2021 du Panel Malabo Montpellier, des indicateurs supplémentaires qui mesurent et reflètent mieux l'interconnexion des systèmes alimentaires avec l'environnement, l'inclusion sociale, la nutrition et la santé publique, l'emploi des jeunes et la génération de revenus (Panel Malabo Montpellier, 2021) sont nécessaires. Ces indicateurs devraient aider à mesurer les progrès et constituer la base d'une meilleure gouvernance autour des résultats. Les processus devraient s'appuyer sur les données, la science et l'engagement général des parties concernées ayant une réelle influence sur les décisions clés (Guijt et al, 2021). Il sera essentiel d'établir une redevabilité vis-à-vis des résultats convenus dans un processus inclusif de transformation du système alimentaire.

Conclusion

Alors que le volume des ressources financières nécessaires pour conduire le processus de transformation est énorme, il est possible de les mobiliser en s'appuyant sur les principaux fournisseurs de services financiers et en déployant des mécanismes de financement innovants. D'après les besoins d'investissement globaux, chaque dollar US de dépenses du secteur public doit mobiliser au moins 4 à 5 dollars US d'investissements du secteur privé pour atteindre l'échelle d'investissement requise. Afin de stimuler les investissements du secteur privé à grande échelle, il faudra que les fonds du secteur public soient spécifiquement destinés à réduire les risques et à encourager le secteur privé à investir dans les systèmes alimentaires.

Les bailleurs de fonds et les IFD doivent se mobiliser et fournir des capitaux catalytiques afin de financer l'agriculture, en particulier les PME agricoles, car ces acteurs jouent un rôle considérable dans la création d'emplois et le renforcement des chaînes de valeur. À l'heure actuelle, lorsque l'accès au financement est difficile pour les agro-PME, les fournisseurs de services financiers (y compris les banques commerciales, les banques publiques de développement, les IMF et les coopératives) doivent être soutenus afin de renforcer la création d'emplois, la nutrition, l'inclusion des jeunes et le genre, ainsi que la résilience climatique.

Des mécanismes de financement innovants, par exemple, le financement mixte, le financement de la chaîne de livraison avec des solutions numériques, les systèmes de garantie partielle de crédit aux prêts du secteur agricole, les facilités de partage des risques, les fintechs et les recettes des récoltes, sont indispensables pour stimuler la croissance des petits agriculteurs, des petites-moyennes-entreprises et des grandes sociétés. L'augmentation des ressources de financement climatique permet d'atteindre des niveaux de financement adéquats afin de mettre en place des programmes de transformation en Afrique.

Au niveau national, des actions sont requises de la part des gouvernements pour fournir : (i) des plans d'investissement clairs et des priorités définies axés sur l'avantage comparatif, la sécurité alimentaire, la transformation des systèmes alimentaires et la croissance inclusive, (ii) une forte appropriation par le gouvernement

et un engagement politique pour financer et rendre opérationnel le plan proposé et les actions prioritaires, (iii) une coordination renforcée entre le gouvernement et le secteur privé, et (iv) une bonne gouvernance et l'institutionnalisation de la redevabilité vis-à-vis des résultats.

Références

- Abdulhammed, A. (2022), "CEO Today Global Award 2022: Interview with Aliyu Abdulhameed" conducted by CEO Today Magazine, available at <https://www.ceotodaysmagazine.com/2022/04/ceo-today-global-awards-2022-interview-with-aliyu-abdulhameed/>
- Aceli Africa, (2021) *Bridging the Financing Gap: Unlocking the Impact Potential of Agriculture SMEs in Africa*.
- Adesina, Akinwumi (2022a). "Experiences and Lessons from the African Development Bank". Speech by AfDB President Akinwumi Adesina, 52nd Annual Meetings of the Caribbean Development Bank, 14 June 2022.
- Adesina, Akinwumi (2022b). Speech by Dr. Akinwumi Adesina, President, African Development Bank Group, at the 7th Africa-Ireland Economic Forum, Ireland.
- AGRA (2017). *African Agriculture Status Report: The Business of Smallholder Agriculture in Sub-Saharan Africa (Issue 5)*. Nairobi, Kenya: Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA).
- African Development Bank Institute, Global Community of Practice. (2020) *Building Resilience in Food Systems and Agricultural Value Chains: Agricultural Policy Responses to COVID-19 in Africa*. African Development Bank Group.
- AfDB. (2013). Agricultural Value Chain Financing (AVCF) and Development for Enhanced Export Competitiveness. African Development Bank Group, 2013.
- AfDB. (2016). *Feed Africa: Strategy for Agricultural Transformation in Africa 2016-2025*. African Development Bank Group (AfDB).
- African Union Commission. (2021). *Summit on the Financing of African Economies*. African Union Commission.
- African Union (2022). 3rd Comprehensive Africa Agriculture Development Programme Biennial Review Report. Addis Ababa, Ethiopia
- Barrett, Christopher (2021). Overcoming global food security challenges through science and solidarity. *American Journal of Agricultural Economics* 103 (2): 422–447
- Bharali, Ipchita & Zoubek, Sarah & McDade, Kaci & Martinez, Sebastian & Brizzi, A & Yamey, Gavin & Brownell, Kelly & Schäferhoff, Marco. (2020). "The Financing Landscape for Agricultural Development: An Assessment of External Financing Flows to Low- and Middle-Income Countries and of the Global Aid Architecture", Duke World Food Policy Center.
- CASA (Commercial Agriculture for Smallholders and Agribusinesses), (2020). *The Underserved Middle: Defining Excluded Enterprises in Agricultural Value Chains* Research Brief 02
- CGIAR, (2022). *Seven Actions to Limit the Impact of War in Ukraine on Global Food Security*. CGIAR
- CERES 2030. (2020). *Ending Hunger, Increasing Incomes, and Protecting the Climate: What would it cost donors? CERES 2030 Sustainable Solutions to End Hunger*. The International Institute for Sustainable Development.
- Ciani, A., Caitriona Hyland, M., Karalashvili, N., Keller, J., Ragoussis, A. and Thu Tran, R. (2020) *Making it Big: Why Development Countries Need More Large Firms* The World Bank Group
- Climate Policy Initiative and International Fund for Agricultural Development (2020). *Examining the Climate Finance Gap for Small-Scale Agriculture*.
- Dalberg and KFW (2018) "Africa Agricultural Finance Market Landscape."
- Donor Tracker (2022). G7 Development Ministers' Meeting: Key commitments, <https://donortracker.org/insights/g7-development-ministers-meeting-key-commitments> (accessed, July 2022)
- Ernst & Young. (2019). *FinTechs in Sub-Saharan Africa: An Overview of Market Developments and Investment Opportunities*.
- Global Center for Adaptation (2021). *State and Trends in Adaptation Report 2021: How Adaptation Can Make Africa Safer, Greener and More Prosperous in a Warming World*.
- Goyal, A., Nash, J. (2017) *Reaping Richer Returns: Public Spending Priorities for African Agriculture Productivity Growth*. World Bank and Agence Française de Développement.
- Guijt, J., Wigboldus, S., Brouwer, H., Roosendaal, L., Kelly, S., Garcia-Campos, P. (2021) *National Processes Shaping Food Transformations*. FAO.
- IBRD/WBG. (2018). *Future of Food: Maximizing Finance for Development in Agriculture Value Chains*. International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank Group, Washington DC.
- IBRD/WBG. (2017). *Innovative Experiences in Access to Finance: Market-Friendly Tools for the Invisible Hand?* International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank Group, Washington DC.

- IFAD (2020). *Financing Climate Adaptation and Resilient Agriculture Livelihoods*. #85IFAD Research Series.
- ISF Advisors (2022). The state of the agri-SME sector—Bridging the Finance Gap.
- ILO (2020) *World Employment and Social Outlook—Trends 2020*
- Lipper, L., Cavatassi, R., Symons, R., Gordes, A., & Page, O. (2021). Financing adaptation for resilient livelihoods under food system transformation: the role of Multilateral Development Banks. *Food Security*, 1-16.
- Laborde, D., Murphy, S., Parent, M., Porciello, J., & Smaller, C. (2020). Ceres2030: Sustainable Solutions to End Hunger—Summary Report.
- Cornell University, IFPRI and IISD: New York, NY, USA.
- Making Finance Work for Africa. (2022) Agricultural Finance, Available at <https://www.mfw4a.org/our-work/agricultural-finance>
- Mastercard Foundation and AGRA. (n.d.) Supply Chain Finance: A digital solution from Kenya, available at <https://agra.org/wp-content/uploads/2020/10/Supply-Chain-Finance-a-digital-solution-from-Kenya.pdf>
- Malabo Montpellier Panel Report. (2021) *Connecting the Dots: Policy Innovations for Food System Transformation in Africa*.
- Njoki, C. (2022) How domestic investors can drive Africa's sustainable growth, Op-Ed published in The Africa Report, 12 April 2022 available online at <https://www.theafricareport.com/193674/how-domestic-investors-can-drive-africas-sustainable-growth/>.
- von Braun, J., Afsana, K., Fresco, L., Hassan, M., & Torero, M. (2021). Food Systems—definition, concept and application for the UN food systems summit. *Sci. Innov*, 27.
- Odonkor, A. (2020). Fintech in Africa: Reshaping the Financial Sector. <https://news.cgtn.com/news/2020-11-02/Fintech-in-Africa-Reshaping-the-financial-sector--V5MoEYCmpa/index.html>
- Omamo, S. W. and A. Mills (2022a) Investment Targets for Food System Transformation in Africa. NGI Technical Note. June 2022. Nairobi and Chicago: New Growth International
- Omamo, S. W. and A. Mills (2022b) Thematic Priorities and Distributions of Public Investments for Food System Transformation in Africa. NGI Technical Note. July 2022. Nairobi and Chicago: New Growth International
- Oxford Business Group. (2020). Private Equity and Venture Capital in Africa.
- SAFIN and Convergence. (2021) *Deploying Blended Finance to Mobilize Investment at Scale in Food and Agriculture. Smallholder Finance Network and Convergence*.
- Sifa, C. (n.d). Role of cooperatives in agriculture in Africa. <https://www.un.org/esa/socdev/documents/2014/coopsegm/Sifa--Coops%20and%20agric%20dev.pdf>
- Sumba, Daudi (ed) .(2019). *The Hidden Middle: A Quiet Revolution in the Private Sector Driving Agricultural Transformation*, Alliance for a Green Revolution in Africa.
- Sulser et al. (2021). Climate Change and hunger: Estimating costs of adaptation in the agrifood system. *International Food Policy Research Institute*, Washington D.C.
- UNFSS (2022), [Food Systems Dialogue: Member State Dialogues Synthesis Report 4](#), United Nations.
- World Bank (2014): Jean-Loïc Guèze, Financial inclusion in sub-Saharan Africa; population growth extrapolated to 2020.
- World Bank. (2016) Principles for public credit guarantee schemes for SMEs (English). Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/576961468197998372/Principles-for-public-credit-guarantee-schemes-for-SMEs>
- Xu, Jiajun, Régis Marodon, Xinshun Ru, Xiaomeng Ren, and Xinyue Wu. (2021) "What are Public Development Banks and Development Financing Institutions? Qualification Criteria, Stylized Facts and Development Trends" China Economic Quarterly International, volume 1, issue 4.

Annexe

Annexe 1 : Objectifs d'investissement au niveau du pays

Rank	Country	Investment Target (US\$ 000s/year)	Public Sector Share (US\$ 000s/year)	Private Sector Share (US\$ 000s/year)	Rank	Country	Investment Target (US\$ 000s/year)	Public Sector Share (US\$ 000s/year)	Private Sector Share (US\$ 000s/year)
1	Éthiopie	7,951,700	1,590,300	6,361,300	30	Libéria	318,600	63,700	254,900
2	Niger	6,412,500	1,282,500	5,130,000	31	République centrafricaine	286,300	57,300	229,100
3	Tanzanie	6,095,600	1,219,100	4,876,500	32	Guinée-Bissau	265,900	53,200	212,800
4	Maroc	5,433,100	1,086,600	4,346,400	33	La Gambie	224,100	44,800	179,300
5	Mozambique	4,530,000	906,000	3,624,000	34	Namibie	208,700	41,700	167,000
6	Mali	4,249,700	849,900	3,399,800	35	Soudan	198,400	39,700	158,800
7	Uganda	4,125,900	825,200	3,300,800	36	Zambie	172,300	34,500	137,800
8	Algérie	4,082,200	816,400	3,265,700	37	Comores	167,900	33,600	134,300
9	Nigéria	2,932,200	586,400	2,345,800	38	Ghana	153,500	30,700	122,800
10	Congo, Rép. Dém.	2,633,000	526,600	2,106,400	39	Mauritanie	131,800	26,400	105,500
11	Kenya	2,481,800	496,400	1,985,400	40	Congo, Rép.	129,700	25,900	103,800
12	Tchad	2,401,800	480,400	1,921,400	41	Zimbabwe	117,000	23,400	93,600
13	Burkina Faso	2,263,400	452,700	1,810,800	42	Lesotho	107,600	21,500	86,100
14	Madagascar	2,231,100	446,200	1,784,900	43	Eswatini	94,600	18,900	75,700
15	Burundi	1,884,900	377,000	1,507,900	44	Soudan du Sud	92,400	18,500	73,900
16	Rwanda	1,814,400	362,900	1,451,500	45	Botswana	51,400	10,300	41,100
17	Sénégal	1,389,200	277,800	1,111,300	46	Angola	45,100	9,000	36,100
18	Cameroun	1,278,800	255,800	1,023,000	47	Île Maurice	31,300	6,300	25,100
19	Malawi	1,270,600	254,100	1,016,500	48	Gabon	30,700	6,100	24,600
20	Egypt, Rép. Arab	1,195,800	239,200	956,600	49	Libye	22,400	4,500	17,900
21	Bénin	1,127,600	225,500	902,100	50	Guinée équatoriale	5,700	1,100	4,600
22	Tunisie	1,024,300	204,900	819,400	51	Sao Tomé et Príncipe	4,900	1,000	4,000
23	Sierra Leone	992,100	198,400	793,700	52	Djibouti	1,200	200	1,000
24	Afrique du Sud	986,700	197,300	789,400	53	Cap-Vert	500	100	400
25	Togo	848,200	169,600	678,500	54	Seychelles	400	100	300
26	Côte d'Ivoire	767,400	153,500	613,900					
27	Guinée	667,200	133,400	533,800					
28	Érythrée	454,300	90,900	363,400					
29	Somalie	358,700	71,700	287,000					
						Total	76,746,700	15,349,300	61,397,300
						Moyenne	400,600	80,100	320,500

Source: Omamo and Mills, 2022.

4 Capacity and Capability for Resilient and Sustainable Food Systems

Boaz Blackie Keizire¹, Dorcas Mwakoi², & Lulama Traub³

Messages clés

1 Une transformation réussie du système alimentaire menée par un gouvernement nécessite: (1) un soutien gouvernemental de haut niveau ; (2) des champions compétents, indépendants et respectés pour diriger la planification et la mise en œuvre ; (3) des équipes locales fortes et multidisciplinaires disposant d'une expertise technique pour renforcer les capacités au fil du temps ; (4) un modèle de gouvernance et de fonctionnement qui facilite une culture de haute performance ; (5) un modèle de financement suffisant et durable qui combine les investissements du secteur public, du développement et du secteur privé ; et (6) des efforts concertés et coordonnés par tous les acteurs.

2 Les efforts de renforcement des capacités doivent être guidés par sept principes fondamentaux : (1) l'appropriation et le leadership du pays ; (2) l'alignement sur les besoins et les priorités nationales ; (3) l'utilisation des systèmes nationaux et de l'expertise locale ; (4) l'absence d'approche unique ; (5) l'approche multi-niveaux ; (6) la responsabilité mutuelle ; et (7) l'harmonisation de l'action et du partenariat. Bien que la capacité de recherche agricole en ASS ait augmenté, la baisse des investissements publics et le sous-financement chronique des systèmes nationaux de recherche agricole limitent la capacité des chercheurs agricoles à développer des solutions technologiques localisées.

3 La capacité de recherche agricole de l'ASS a augmenté de 90 % entre 2000 et 2016 ; cependant, la baisse des investissements publics dans les systèmes de recherche agricole menace la capacité de l'Afrique à adapter les technologies de la 4^{ème} révolution industrielle aux conditions locales et limite ainsi la compétitivité du système agroalimentaire africain.

Introduction

Alors que les objectifs de réalisation des ODD d'ici 2030 et du PDDAA d'ici 2025 se rapprochent, de nombreux défis liés à l'insuffisance des ressources humaines, organisationnelles et systématiques sont à relever. Le rapport de l'ONU sur les ODD indique que la plupart des pays ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les ODD d'ici 2030 et que, en moyenne, la plupart des pays sont en deçà de la moitié de la réalisation de leurs objectifs d'ici 2030 (ONU, 2022). Dans son rapport d'examen biennal du PDDAA de 2021, l'UA indique qu'un seul pays, le Rwanda, est en passe d'atteindre les objectifs du PDDAA d'ici 2025 (UA, 2022). Ces rapports soulignent les risques auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires africains et la nécessité de mieux comprendre les entraves contraignantes.

En 2021, l'UNFSS a apporté un changement de paradigme dans la manière de concevoir la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires. Les travaux de recherche, les analyses et les dialogues menés en amont du sommet ont mis en évidence des éléments fondamentaux des systèmes alimentaires qui ont été négligés ou considérés comme

acquis, mais rarement mis en avant par la communauté scientifique et le secteur du développement au niveau mondial et africain. Le Sommet et ses résultats ont permis de réexaminer quatre éléments des systèmes alimentaires : premièrement, de meilleurs systèmes de production - garantissant une consommation et une production durables d'aliments à tous les niveaux sans perturber l'environnement et les ressources naturelles ; deuxièmement, un meilleur environnement - tenant compte de l'évolution du climat et de ses conséquences sur les systèmes alimentaires ; troisièmement, une meilleure nutrition - soulignant l'importance de la nutrition dans la lutte contre la faim sur la planète ; et quatrièmement, une vie meilleure - promouvant une croissance économique inclusive, luttant contre l'extrême pauvreté et éliminant les inégalités sous toutes leurs formes. Avec la fin de l'UNFSS, la difficulté de traduire et de mettre en œuvre les résultats du sommet sur les systèmes alimentaires au niveau national a mis en évidence les capacités nécessaires pour parvenir à une transformation à grande échelle.

¹ Directeur des politiques et du plaidoyer - AGRA

² Fonctionnaire principal de programme - AGRA

³ Maître de conférences à l'Université de Stellenbosch - Afrique du Sud

Ce chapitre s'appuie sur les efforts de développement des capacités en cours visant à mettre en place des systèmes alimentaires résilients et durables et analyse les capacités humaines, organisationnelles et institutionnelles nécessaires pour catapulter les interventions sur les systèmes alimentaires au niveau national et sous-régional. Ce chapitre puise dans un large éventail de documents, notamment dans l'AASR 2018, qui a passé en revue de manière significative et recommandé, entre autres, des options pour les capacités nécessaires à l'amélioration des parcours nationaux de transformation des systèmes alimentaires (AGRA, 2018). Dans ce chapitre, nous donnons des exemples de gouvernements africains qui ont fait preuve d'un leadership courageux, d'un développement robuste des capacités et de la mise en œuvre d'un programme politique ambitieux en matière de systèmes alimentaires. Ce chapitre propose de construire et/ou d'améliorer les plateformes existantes pour la transformation, le développement des politiques, le développement des capacités, l'innovation et l'investissement. Il fait valoir que l'amélioration des capacités au niveau des pays doit découler d'une action transformatrice et intégrée menée au niveau local dans les secteurs clés de l'économie qui sont au cœur des systèmes alimentaires que sont l'agriculture, l'environnement, l'éducation et la santé. Enfin, ce chapitre propose six conditions essentielles à la réussite d'une transformation des systèmes alimentaires menée par le gouvernement, à savoir (i) le soutien du gouvernement au plus haut niveau - président ou premier ministre - afin de soutenir un programme national de transformation des systèmes alimentaires et de doter la structure de gouvernance du mandat nécessaire ; (ii) un ou plusieurs champions hautement compétents, indépendants et respectés, capables de diriger les efforts de planification et de mise en œuvre, de prendre des décisions difficiles, d'identifier et de traiter les intérêts particuliers, et d'inspirer d'autres personnes pour qu'elles se fixent et réalisent des ambitions audacieuses ; (iii) des équipes locales multidisciplinaires fortes, dotées des talents locaux et de l'expertise technique nécessaires, capables de renforcer les capacités au fil du temps et de « dépasser les attentes ». Les équipes devraient s'appuyer sur la technologie numérique afin de produire et de mesurer l'impact et être suffisamment souples pour augmenter et réduire les capacités requises en fonction des besoins ; (iv) un modèle de gouvernance et de fonctionnement pour une culture de la haute performance et un ensemble bien conçu d'indicateurs de performance et de mécanismes d'évaluation, ainsi qu'un tableau de bord comme base de référence, associés à des structures capables de s'adapter à des réalités changeantes et à des idées évolutives ; (v) un financement suffisant et durable pour un effort intergénérationnel avec un mélange de financement et d'investissements du secteur public, du développement et du secteur privé ; et (vi) des efforts concertés et coordonnés par tous les acteurs. Cet aspect sera crucial lorsqu'il s'agira de faire avancer les résultats de l'UNFSS. Les bailleurs de fonds ont un rôle unique à jouer lorsqu'il s'agit de soutenir des initiatives susceptibles de susciter des changements et de

jeter les bases d'une collaboration entre les systèmes alimentaires. Il est indispensable d'optimiser et d'exploiter le potentiel catalytique du soutien des donateurs pour répondre aux résultats du Sommet sur les systèmes alimentaires. Cela nécessite des systèmes de coordination fonctionnels entre les acteurs et les intervenants des systèmes alimentaires. Par ailleurs, le secteur privé joue un rôle central en tant qu'allié dans les efforts mondiaux et nationaux visant à rendre les systèmes agroalimentaires plus résilients, durables, efficaces et inclusifs. Les gouvernements sont capables de regrouper les opportunités qui combinent l'expertise et les investissements en capital du secteur privé avec les investissements publics nécessaires dans les transports, la recherche agricole, l'infrastructure numérique, les systèmes d'énergie propre et d'autres éléments essentiels pour un système alimentaire équitable et tourné vers l'avenir.

Il est nécessaire que les systèmes alimentaires africains soient plus innovants afin d'exploiter les avantages de la science et de la technologie dans les différentes dimensions du système. Cela implique, entre autres, la définition d'un programme de recherche axé sur les petits agriculteurs, l'investissement dans les capacités humaines, la mise en place d'infrastructures favorables aux systèmes alimentaires, la mise en place de structures de gouvernance appropriées pour l'innovation agricole et le renforcement des flux de connaissances entre agriculteurs et scientifiques. L'adoption et le passage à l'échelle de cette innovation dans les systèmes alimentaires nécessitent que des mesures incitatives appropriées soient mises en place. L'incitation à la transformation des systèmes alimentaires afin d'encourager les parties prenantes et les acteurs des systèmes alimentaires à adopter les voies de la transformation et les coûts d'adaptation associés et à obtenir une synergie et l'impact souhaité n'est pas un processus facile ou direct, mais plutôt un processus qui nécessite des investissements et des efforts substantiels pour gérer les complexités et les compromis. Plusieurs actions synergiques, séquencées de manière appropriée, sont nécessaires au niveau des acteurs individuels, des pays, des régions et de la planète. De plus, les mécanismes incitatifs des systèmes alimentaires auront un impact plus important s'ils sont complétés par des incitations provenant d'autres secteurs. Il sera également important de reconnaître qu'il n'existe pas d'approche unique pour réaligner les incitations des systèmes alimentaires - ce qui fonctionne dans un pays ou un sous-secteur peut ne pas fonctionner dans un autre.

Définir la capacité

La *capacité* est définie comme l'aptitude des personnes, des organisations et de la société dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès (OCDE/DAC GOVNET, 2010).

Celle-ci comprend la capacité de créer, de comprendre, d'analyser, de développer et de planifier. Elle englobe aussi la capacité de budgétiser des ressources, de mettre en œuvre des politiques et des plans, d'atteindre les objectifs fixés pour les résultats des interventions, d'évoluer vers une vision, de changer et de se transformer. Le développement des capacités est le processus par lequel les individus, les organisations et la société libèrent, renforcent, créent, adaptent et maintiennent collectivement les capacités au fil du temps (FAO, 2010). Ce qui compte, c'est la qualité de l'engagement avec les acteurs nationaux et locaux plutôt que la quantité de résultats produits ; les interventions intégrées à long terme plutôt que les formations autonomes ; et, en général, la promotion de l'apprentissage et du changement «de l'intérieur» plutôt que de fournir des apports «de l'extérieur», comme c'est le cas pour la plupart des programmes d'assistance technique étrangers. Le développement des capacités implique également que les acteurs nationaux et régionaux développent et/ou trouvent leur propre manière de résoudre les problèmes et de s'adapter au changement par le biais de réseaux de recherche régionaux et de communautés de pratique professionnelle. La FAO note que «jusqu'à récemment, le développement des capacités était considéré principalement comme un processus technique impliquant le simple transfert de connaissances ou de modèles organisationnels du Nord vers le Sud» (OCDE, 2010). D'autre part, la coopération Sud-Sud (CSS) est devenue une expression de la collaboration et du partenariat entre les pays du Sud désireux de partager, d'apprendre et d'explorer leurs forces complémentaires pour aller au-delà de leur rôle traditionnel de bénéficiaires de l'aide. Le partage des connaissances, l'une des dimensions les plus dynamiques de la coopération Sud-Sud, est devenu un troisième pilier de la coopération au développement, venant compléter l'assistance financière et technique. Le partage des connaissances, l'une des dimensions les plus dynamiques de la coopération Sud-Sud, est devenu un troisième pilier de la coopération au développement, venant compléter l'assistance financière et technique. Sans pour autant s'y substituer, la coopération Sud-Sud s'est avérée être un complément précieux à la coopération au développement Nord-Sud, en particulier lorsqu'il s'agit de relever de nouveaux défis en matière de renforcement des capacités, tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire, la protection sociale et la sécurité publique (OCDE, 2010). Il est possible de définir l'appui au développement des capacités comme « les efforts déployés par des individus ou des organisations pour renforcer, faciliter et catalyser le développement des capacités ». D'autre part, l'évaluation des besoins en matière de capacités est considérée comme « l'identification des atouts et des besoins en matière de capacités aux niveaux national et local « équivalente à la mesure des bases de référence et de la progression des indicateurs de développement (des capacités) (UNDAF,

2017). Plusieurs partenaires de développement tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNFAO et la Plate-forme pour l'agriculture tropicale (TAP) reconnaissent trois dimensions du développement des capacités, à savoir les individus, les organisations et l'environnement favorable (institutions et systèmes), comme le montre la figure 1. Ces dimensions doivent être considérées comme interconnectées et s'influençant mutuellement de manière complexe par le biais de facteurs d'attraction et de répulsion.

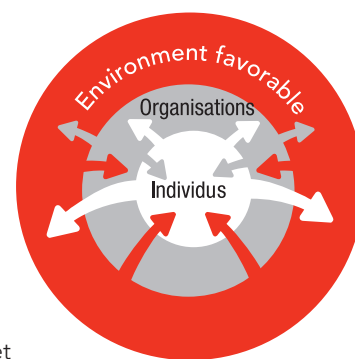


Figure 1 : Élément de développement des capacités

Le développement des capacités doit être considéré comme un processus évolutif dans lequel le renforcement des capacités individuelles et organisationnelles s'influencent mutuellement et influencent l'environnement favorable dans une boucle d'auto-renforcement. Cela est dû au fait que l'évolution des processus de développement des capacités n'est ni linéaire ni prévisible, car le développement des capacités résulte de l'interaction de plusieurs facteurs et de leur interaction avec le contexte. Par conséquent, dans le contexte des systèmes alimentaires, il est pertinent de souligner l'importance cruciale des partenariats et des réseaux pour créer cette interconnexion et réunir les trois dimensions pour créer de nouvelles connaissances. Le développement des capacités au niveau individuel concerne les connaissances, les compétences, les attitudes et les énergies essentielles nécessaires pour travailler efficacement. À l'échelon organisationnel, il porte sur la façon dont les organisations coordonnent et utilisent les compétences individuelles de manière à réaliser le potentiel collectif des organisations. Il s'agit de la capacité «collective» d'un groupe ou d'un système à fonctionner comme une organisation efficace et à fournir l'espace nécessaire à l'apprentissage organisationnel, à s'adapter aux circonstances changeantes, à établir des partenariats efficaces et à prendre des risques, à agir en vue d'atteindre des objectifs organisationnels et à acquérir et gérer les ressources nécessaires. Au niveau de l'environnement favorable, le développement des capacités fait référence au contexte dans lequel les individus et les organisations mettent leurs compétences et leurs capacités en action. Il comprend la structure institutionnelle d'un pays, ses règles implicites et explicites, ses structures de pouvoir, ainsi que l'environnement politique et juridique dans lequel les individus et les organisations fonctionnent (FAO, 2010).

Ces capacités peuvent être regroupées en domaines «durs» et «mous». Les capacités «dures» sont tangibles et visibles, notamment les structures organisationnelles, les systèmes, les politiques et les procédures. Les capacités «douces» sont intangibles et invisibles, sociales et relation-

nelles et comprennent le leadership, les valeurs, les comportements, l'engagement et la responsabilité.

Les capacités peuvent également être classées en types « techniques » et « fonctionnels ». Les capacités techniques sont spécifiques à un secteur ou à un domaine particulier, par exemple l'agroalimentaire, l'agriculture et l'élevage, l'eau et l'assainissement, la foresterie, etc., tandis que les capacités fonctionnelles sont relativement communes à tous les secteurs ou domaines, comme la planification, la budgétisation, l'élaboration de politiques, l'analyse financière, la formulation de stratégies et la communication.

Efforts antérieurs sur le développement des capacités pour l'agriculture et les systèmes alimentaires

Au cours de ces trois dernières décennies, les organisations de développement se sont associées aux gouvernements, aux universités et aux groupes de réflexion dans le cadre de la mise en œuvre du PDDAA afin de renforcer les capacités. Ces efforts se sont focalisés sur la capacité humaine, systémique et institutionnelle d'analyser, de concevoir, de mettre en œuvre, de suivre et de rendre compte des efforts de développement de l'agriculture et des systèmes alimentaires en Afrique. Certaines des initiatives clés qui ont modelé les efforts de développement des capacités sur le continent sont présentées dans cette section.

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) : Fondée en 1991, l'ACBF est l'agence spécialisée de l'UA pour le développement des capacités sur le continent. Depuis sa création, l'institution a mené des programmes de développement des compétences et des capacités institutionnelles dans 48 pays et au sein des huit communautés économiques régionales (CER) du continent (<https://www.acbf-pact.org/who-we-are>). L'objectif est de remédier à la pénurie de compétences dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques (STIM⁴) et de l'agriculture⁵. En termes de développement des capacités individuelles, les programmes de l'ACBF se sont centrés sur l'amélioration des compétences techniques dans des professions telles que l'économie, la politique publique, le secteur public et la gestion financière. Ces programmes englobent un programme sur la gestion des politiques économiques (EPM) proposé dans sept universités du continent, ainsi que le soutien à l'Université des femmes en Afrique (WUA) comme moyen de faciliter l'accès des femmes africaines à l'enseignement supérieur (ACBF, 2016). Les programmes de l'ACBF « Vers l'amélioration de la capacité des systèmes » comprennent le renforcement des activités de

contrôle législatif et exécutif des parlements nationaux et la création de 35 groupes de réflexion sur la recherche politique à travers l'Afrique (ACBF, 2016).

Le *Forum régional des universités (RUFORUM)* pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture répond aux défis du développement de l'Afrique en s'attachant particulièrement à surmonter les difficultés liées à l'engagement des universités africaines dans les processus de développement. La stratégie du RUFORUM est d'aider les universités membres à contribuer à la productivité des petits agriculteurs en renforçant (qualité et quantité) la capacité des ressources humaines et, par la suite, la recherche agricole pour le développement. Les programmes du RUFORUM se focalisent sur deux domaines clés - le renforcement de la recherche agricole et la formation agricole - étayés par le suivi et l'évaluation (S&E) et les TIC en tant que fonctions de soutien qui servent à la fois aux fonctions propres du Secrétariat et aux services méthodologiques et de soutien potentiels aux universités membres du RUFORUM.

Le *Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC)* est une institution de renforcement des capacités créée pour informer les politiques économiques en Afrique subsaharienne. Avec trois composantes principales - la recherche, la formation et la sensibilisation aux politiques - l'AERC intègre la recherche en politique économique, la formation postuniversitaire et la sensibilisation aux politiques dans un réseau de chercheurs, d'universités et de décideurs en Afrique et dans le monde.

Le *Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA)* est l'organisation continentale suprême chargée de coordonner et de promouvoir la recherche agricole pour le développement (AR4D). Créé en 1997, le FARA est le bras technique de la CUA pour les questions relatives à la science, la technologie et l'innovation dans le domaine de l'agriculture. Le FARA sert de point d'entrée pour les initiatives de recherche agricole africaine conçues pour avoir une portée continentale ou sous-continentale et couvrant plus d'une sous-région. Dans le cadre de son programme de développement des capacités et d'agripreneuriat (CDA), le FARA soutient le renforcement des capacités des pays afin de remédier aux insuffisances antérieures en matière d'AR4D et de relever les défis émergents afin de fournir des solutions basées sur la science et l'innovation qui traitent des défaillances institutionnelles, commerciales et politiques existantes. L'objectif principal est de renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour la recherche et l'innovation agricoles en ciblant les femmes, les jeunes, les entreprises agroalimentaires et les petits agriculteurs.

L'*Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA)* comprend 14 pays membres⁶ et le développement des capacités est au cœur de ses activités.

4 Steve Haggblade et al. (2014) ont analysé les efforts déployés par les établissements d'enseignement et de formation agricoles (EFA) africains pour développer les compétences techniques et les capacités institutionnelles nécessaires à la modernisation des systèmes alimentaires africains. Ils ont fait valoir, entre autres, que la préparation de la jeune génération

5 L'ACBF estime qu'il y a un déficit de 1,6 million de chercheurs et de scientifiques agricoles sur le continent.

6 Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, République du Congo, Rwanda, Sud-Soudan, Soudan, Tanzanie et Uganda.

L'ASARECA a été créée en 1994 comme une association visant à renforcer les capacités de recherche des instituts nationaux de recherche agricole de la sous-région et des multiples parties prenantes. L'association adopte une approche intégrale et holistique de l'identification et du renforcement de différents types de capacités et de compétences en AR4D aux niveaux systémique, organisationnel et individuel afin de soutenir la réalisation d'une transformation agricole inclusive et durable dans les États membres d'Afrique centrale et orientale (ECA). Pour être efficace, son approche requiert un processus de consultation entre les NARS et tous les autres acteurs concernés par le renforcement des capacités, notamment les universités, les acteurs du secteur privé, les organisations d'agriculteurs et la société civile, entre autres.

En 2012, le Réseau régional des instituts de recherche sur les politiques agricoles (ReNAPRI) a été créé à l'initiative de sept instituts nationaux de recherche sur les politiques agricoles basés en Afrique (<https://www.renapri.org/about-us/>). L'objectif de ce Réseau est de renforcer la capacité des institutions de recherche nationales à délivrer des analyses de politique agricole de haute qualité en utilisant des outils analytiques de pointe grâce à la collaboration. Composé de membres représentant onze pays d'ASS, en collaboration avec l'IFPRI, le Réseau a développé des outils analytiques pour informer les plans d'investissement agricole des gouvernements nationaux.

Le Programme de formation en leadership et de renforcement des capacités en Afrique a été créé en 2012 par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) dans le cadre de son initiative Africa Lead, qui visait à développer un cadre de champions à différents niveaux du gouvernement, de la société civile et du secteur privé en Afrique. Le principal objectif était d'accroître les connaissances des champions sur l'importance de la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires en vue du développement socio-économique et de les sensibiliser aux rôles importants qu'ils doivent jouer. Entre 2013 et 2019, le programme Africa Lead de l'USAID a formé un total de 6 725 (Africa Lead, 2013) professionnels de niveau intermédiaire et supérieur aux compétences et approches de leadership ainsi qu'aux principes du PDDAA. Ces experts sont désormais intégrés dans les secteurs public et privé, exerçant une influence sur l'agriculture et les systèmes agroalimentaires de diverses manières.

L'Évaluation de l'architecture institutionnelle pour le changement de politique de sécurité alimentaire (IAA) : aussi un projet de l'USAID, l'IAA a été lancée en 2013 pour évaluer la capacité des pays à entreprendre un changement de politique de sécurité alimentaire. L'IAA évalue la performance et la capacité des acteurs politiques à opérer en tant que système, c'est-à-dire l'ensemble des institutions - y compris leurs relations, leurs interactions et leur capacité collective - impliquées dans la formulation et la mise en œuvre des politiques.

L'évaluation porte sur six éléments, à savoir le cadre politique directeur, l'élaboration et la coordination des politiques, l'inclusion et l'engagement des parties prenantes, l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la mise en œuvre des politiques et la redevabilité mutuelle. L'évaluation des besoins en capacités relatives aux politiques de sécurité alimentaire visait à identifier les possibilités de renforcer la capacité de plusieurs pays africains⁷ à gérer leur processus respectif de changement de politique agricole. L'IAA a été conçue pour fournir un aperçu rapide des capacités fondamentales pour le changement de politique dans le cadre du PDDAA de l'UA. Africa Lead a aidé de nombreux pays, dont l'Éthiopie, le Kenya et le Malawi, à appliquer la méthodologie de l'IAA.

Une reprise de l'IAA a démontré l'utilité de cette approche en tant qu'outil et processus pour cultiver chez les parties prenantes, une compréhension commune des forces et faiblesses de l'architecture institutionnelle d'un pays et des actions clés pour renforcer ses processus d'élaboration des politiques. Dans le cadre du programme Africa Lead, le nombre d'étapes importantes dans l'amélioration de l'architecture institutionnelle pour la politique de sécurité alimentaire réalisées avec le soutien du gouvernement des États-Unis (USG) a dépassé l'objectif de 48 % (atteint 40 sur un objectif de 21). Cette évaluation a noté qu'un mécanisme de coordination des politiques intersectorielles est vital à l'efficacité de la réforme des politiques, mais qu'un tel mécanisme nécessite un pouvoir politique suffisant afin d'exercer un pouvoir d'exécution sur les ministères de tutelle. Les évaluations ont montré que l'absence de capacités administratives et techniques relatives à la mise en œuvre des politiques constitue le principal obstacle à la réforme des politiques dans plusieurs pays. L'analyse a également montré que si le secteur privé et la société civile ont besoin d'un soutien considérable en termes de renforcement des capacités pour s'engager de manière significative dans la défense des politiques, ce soutien était faible dans de nombreux pays. Enfin, l'évaluation a montré qu'en dépit de l'engagement politique des gouvernements vis-à-vis de l'analyse factuelle, la pratique de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes reste limitée - une opportunité pour un investissement ciblé.

Le Centre pour les leaders africains de l'agriculture (CALA) a été créé en 2021 par l'AGRA et ses partenaires dans le cadre des efforts déployés pour faire évoluer les systèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique, ce qui s'est avéré complexe. Et ce, même après avoir reconnu que la capacité des dirigeants gouvernementaux à orienter la conception, la hiérarchisation et la mise en œuvre des investissements et à garantir des partenariats et une coordination intersectoriels est essentielle à ce changement.

⁷ Éthiopie, Tanzanie, Malawi, Zambie, Mozambique, Ghana, Sénégal, RDC, Rwanda, Uganda, Communauté d'Afrique de l'Est, Kenya, Malawi.

Il a été démontré que les champions du leadership jouent un rôle déterminant en contribuant aux efforts existants sur le continent, en apportant un soutien pratique à ces efforts afin d'améliorer la manière dont les leaders du secteur répondent aux priorités du secteur agricole, et en relevant le défi de la succession dans le secteur agricole en soutenant les «étoiles montantes» des systèmes alimentaires africains.

Le Centre atteint ses objectifs grâce à son programme avancé de leadership pour la sécurité alimentaire et le développement durable, d'une durée de 16 mois, qui s'adresse aux leaders des secteurs public et privé de l'agriculture et de l'agrobusiness dans les pays. L'encadrement et le mentorat en leadership offrent une formation adaptative au leadership par le biais de laboratoires d'apprentissage virtuels, l'exposition à des études de cas sur la transformation de l'agriculture, et des compétences d'exécution, qui sont essentielles dans la mise en œuvre de projets au quotidien et comprennent la fixation d'objectifs, la négociation de contrats, la réflexion stratégique, le développement de partenariats multisectoriels, entre autres. Soulignant l'importance de la résilience et d'une production respectueuse de la nature pour les systèmes alimentaires africains, le programme d'études du CALA défend également la durabilité environnementale et les approches agroécologiques. En outre, le Centre propose un accompagnement des cadres et des équipes, une collaboration intersectorielle sur des projets d'apprentissage par l'action liés à des initiatives phares nationales, une mise en réseau structurée lors des forums sur le leadership et l'AGRF, ainsi que le travail personnel des délégués.

CALA collabore avec deux partenaires de mise en œuvre, notamment l'Institut africain de management et Policy LINK⁸ de l'USAID, afin de renforcer les capacités de la cohorte inaugurale de quatre-vingts leaders issus des gouvernements, du secteur privé et de la société civile, tant au niveau exécutif (directeurs généraux, directeurs et PDG) qu'au niveau des «étoiles montantes» (gestionnaires de programmes, responsables de la mise en œuvre et chefs de départements) dans huit pays ciblés par l'AGRA. Onze mois après le début du programme, CALA a réussi à intégrer la deuxième cohorte de quatre-vingts leaders, ce qui porte le nombre total de délégués à 160, et a organisé 16 séances de coaching individuel et d'équipe, ainsi que sept laboratoires d'apprentissage virtuels. Ces activités ont porté sur divers sujets de mise en œuvre dont la gestion des performances, la gestion du changement et le leadership collaboratif, entre autres. Le CALA a commandé sept études de cas sur la transformation de l'agriculture, notamment sur le Bureau de la

sécurité alimentaire du Kenya, le Programme phare Planter pour l'alimentation et l'emploi du Ghana, et la plateforme Value4HER⁹ entre autres.

Les délégués du CALA ont conçu et mis en œuvre avec succès 16 projets d'apprentissage par l'action (PAF) développés autour des priorités phares de leur pays. Parmi ceux-ci, 10 projets d'apprentissage par l'action ont reçu des fonds de démarrage pour faciliter leur mise en œuvre. Au début de l'année 2022, l'AGRA a organisé son deuxième forum virtuel sur le leadership de CALA, sous le thème *Leadership collaboratif pour la durabilité environnementale dans l'agriculture africaine*. Une étude de base et deux enquêtes par sondage réalisées cette année ont permis de constater que le programme est très pratique en ce qu'il fournit des outils et des compétences de leadership, que les leaders du secteur ont appliqués dans leur mise en œuvre quotidienne, y compris dans la gestion des résultats, l'influence sur la livraison et l'amélioration de la gestion d'équipe. On observe aussi une amélioration notable de la collaboration dans les initiatives stratégiques des secteurs public, privé et de la société civile, qui interagissent dans le cadre du programme.

Il est important de retenir de ces initiatives de renforcement des capacités qu'elles ont été conçues et exécutées par des partenaires extérieurs et qu'elles ne sont pas, pour la plupart, d'origine locale. Les preuves de la demande des pays et/ou des gouvernements qui créent la demande pour ces bonnes initiatives sont donc rares et les initiatives risquent donc d'être inadaptées une fois que le financement et les personnes promotrices qui les ont lancées redéfinissent leurs activités ou ne sont plus en mesure de continuer à les financer.

À l'avenir, il sera important de co-crée avec les gouvernements de la région afin de garantir une adhésion, une appropriation et un rôle de premier plan de la part des gouvernements. Les praticiens du développement devraient jouer un rôle de facilitateur pour les gouvernements, les acteurs nationaux et les intervenants, plutôt que d'avoir des initiatives axées sur l'offre par les partenaires techniques et/ou de développement. À titre d'exemple, après plusieurs IAA à travers les pays et ayant une adoption et une mise en œuvre limitées des actions et des recommandations, l'USAID a adopté une approche différente pour l'IAA du Kenya en 2017. Ici, étant donné que le secteur agricole avait déjà subi des changements structurels importants suite à l'introduction d'un système de gouvernement décentralisé, USAID Africa Lead a adopté une approche facilitatrice et a apporté de la pertinence à l'IAA. Par le biais du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et des Coopératives (MoALF&C), le gouvernement du Kenya

8 L'initiative USAID Policy LINK se concentre sur le leadership et la collaboration pour de meilleurs systèmes politiques et s'appuie sur les succès de l'initiative USAID Africa Lead qui dure depuis près de dix ans.

9 Une initiative continentale destinée à renforcer les entreprises agroalimentaires des femmes et à améliorer la voix et le plaidoyer à travers l'Afrique. L'initiative vise à accroître les performances des femmes entrepreneurs grâce à l'accès aux marchés et au commerce, au financement et aux investissements, à des activités de mise en relation en ligne et hors ligne, à l'apprentissage, à la mise en réseau et au plaidoyer mondial visant à lever certains des principaux obstacles à la croissance des entreprises et à la participation des femmes au marché de l'agriculture

a joué le rôle de chef de file, tandis qu’Africa Lead a facilité le processus. Cela a permis d’assurer le transfert des connaissances et des compétences essentielles aux officiels du gouvernement.

Conformément à la Déclaration de Paris et au Programme d’action d’Accra sur l’efficacité de l’aide, le développement des capacités doit reposer sur sept principes clés, à savoir :

- 1. L’appropriation et le leadership des pays :** Les pays partenaires s’approprient et gèrent leurs processus de développement. Les acteurs nationaux doivent donc être capables de s’engager et de participer à des activités de développement, d’articuler des objectifs clairs de renforcement des capacités dans les plans sectoriels et de définir les stratégies. Il faut donc s’engager dès l’idée initiale qui guide l’intervention, assumer la responsabilité du processus, l’exécution par les acteurs, les systèmes et les processus nationaux, le contrôle des ressources et l’engagement vis-à-vis des résultats.
- 2. Alignement sur les besoins et priorités nationaux :** Les besoins et priorités nationaux, plutôt que les priorités des agences, devraient guider les interventions de renforcement des capacités. Dans le contexte d’un dialogue politique accru entre les pays membres et les agences, les besoins, les lacunes et les obstacles au renforcement des capacités devraient être mieux définis ; les atouts et les moyens existants, ainsi que la vision des acteurs nationaux pour le renforcement des capacités dans leur propre pays, devraient être discutés.
- 3. Utilisation des systèmes nationaux et de l’expertise locale :** L’utilisation des systèmes nationaux, quel que soit le stade de développement où ils se trouvent, est en soi une contribution au renforcement des capacités des pays membres. À l’inverse, la création d’unités opérationnelles distinctes pour gérer et mettre en œuvre les interventions de renforcement des capacités, l’importation d’apports techniques de sources extérieures sous la forme de consultants étrangers, la mise en place de systèmes d’incitation spéciaux pour les acteurs nationaux œuvrant à des projets de renforcement des capacités, et l’utilisation de systèmes et de procédures parallèles pour l’audit et les approvisionnements peuvent non seulement constituer de sérieux obstacles au développement des capacités, mais aussi saper considérablement les capacités existantes.
- 4. Pas d’approche «taille unique» :** Il n’existe pas de schéma directeur pour le renforcement des capacités. Des réponses personnalisées aux besoins d’un contexte de développement spécifique sont des facteurs contextuels clés aux niveaux national, régional et local. Il s’agit notamment de l’évolution et des parcours historiques, de la gouvernance, de la politique et du tissu social, entre autres,

pour lesquelles on a constaté qu’elles avaient des implications opérationnelles claires sur les interventions de développement des capacités.

- 5. Approche à multiples niveaux :** Comme nous l’avons souligné plus haut dans ce chapitre, le renforcement des capacités implique un renforcement endogène des capacités et des atouts existants et se déroule sur trois niveaux qui se chevauchent et sont interdépendants : l’individu, l’organisation et l’environnement favorable. Une approche à multiples niveaux prend donc en compte les relations entre ces dimensions et permet d’envisager que la cause profonde de la faiblesse des capacités à un niveau donné peut se trouver à un autre niveau.
- 6. Redevabilité mutuelle :** Tant les donateurs que les gouvernements nationaux sont redevables des résultats du développement vis-à-vis des bénéficiaires ultimes. La transparence est le principal instrument de la redevabilité publique en ce qui concerne les ressources financières, les pratiques de gestion institutionnelle, la planification et la prestation de services. En tant qu’outil principal d’apprentissage et d’adaptation à l’évolution des conditions, le S&E est également essentiel aux systèmes de redevabilité. La capacité de suivi et d’évaluation doit pouvoir émerger des institutions nationales et ne pas être créée sous la forme de systèmes de rapports parallèles.
- 7. Harmonisation des actions et partenariat :** De nombreux acteurs du développement, notamment des Nations Unies, des pays à revenu intermédiaire, des fonds mondiaux, du secteur privé et des OSC, ont accru leurs contributions et apporté une expérience précieuse au renforcement des capacités. Une harmonisation plus efficace et des partenariats inclusifs sont souhaitables afin que les efforts aient un plus grand impact sur la réduction de la pauvreté.

Capacité de l’individu dans les systèmes de recherche publics et privés

Les marchés mondiaux du travail et, par extension, les compétences requises¹⁰ de la future main-d’œuvre, évoluent rapidement¹¹. Alors que l’agriculture de base reste le plus gros employeur de la région, le constat est qu’il existe une croissance rapide de l’emploi dans le système agroalimentaire non agricole (Yeboah et Jayne, 2018).

Au cours de la prochaine décennie, malgré la 4^{ème} révolution industrielle (4IR) et les technologies qui y sont

10 Voir l’annexe 1 pour les 35 compétences et aptitudes essentielles liées au travail identifiées par le Forum économique mondial.

11 Selon l’Institute for the Future (2019), 85 % des emplois qui existeront en 2030 n’ont pas encore été inventés.

associées, le taux de changement des marchés du travail en Afrique subsaharienne devrait être relativement lent et dépendre des politiques et des investissements publics qui catalysent la transformation structurelle et améliorent la compétitivité du système agroalimentaire africain (BIFAD, 2021).

Une stratégie pour transformer et renforcer la résilience¹² et la compétitivité du système agroalimentaire africain consiste à investir dans les infrastructures douces : plus précisément, dans les universités ou les systèmes éducatifs et dans la recherche et le développement. Bien que cette stratégie ne soit pas « nouvelle » en Afrique, elle mérite d'être répétée. En examinant l'histoire de la pensée économique, en particulier au début du 18^{ème} siècle, on se souvient que Malthus avait prédit que la production alimentaire ne pourrait pas suivre le rythme de la croissance démographique. Ce que Malthus n'a pas pris en compte, c'est la révolution industrielle et la capacité de l'évolution technologique à accroître rapidement l'offre de nourriture pour satisfaire les besoins des populations croissantes. Pour les économies en développement, ce processus a commencé véritablement avec la révolution verte asiatique des années 1960. Pour renforcer la capacité de l'Afrique à développer des solutions innovantes localisées qui permettent au secteur d'être compétitif au niveau mondial, il conviendra de réaliser des investissements publics soutenus dans les SNRA.

La bonne nouvelle est que les capacités de recherche agricole en ASS ont connu une croissance rapide. Entre 2000 et 2016, l'équivalent temps plein (ETP)¹³ des chercheurs employés par le gouvernement, les ONG et les établissements d'enseignement supérieur a augmenté d'environ 90% pour atteindre un total de 16 043 chercheurs ETP (ASTI, 2022). Toutefois, malgré cette croissance, les capacités sont très inégales dans la région et de nombreux systèmes nationaux de recherche agricole restent modestes. À titre d'exemple, 10 des 40 pays suivis par les indicateurs des sciences et technologies agricoles (ASTI) employaient moins de 100 ETP dans leurs NARS (voir la figure 2) et pas moins de 14 pays ont connu des taux de croissance annuels quasi nuls ou négatifs de leur capacité de recherche entre 2010 et 2016 (ASTI, 2022).

La mauvaise nouvelle est qu'il existe des preuves de la baisse des investissements publics dans les systèmes de recherche agricole en ASS. Entre 2014 et 2016, les dépenses globales pour la recherche agricole ont diminué de 0,1 milliard USD en termes réels pour la région (ASTI, 2022).

12 Dans la RASA 2021, la résilience est définie comme la capacité du système à absorber, récupérer et s'adapter aux chocs perturbateurs et/ou aux facteurs de stress persistants (AGRA, 2021).

13 Les calculs FTE incluent la proportion de temps que les scientifiques consacrent à la recherche effective par opposition aux tâches administratives et/ou autres tâches non liées à la recherche. Voir la méthodologie ASTI pour une description détaillée du calcul des FTE.

Bien qu'il existe des variations dans la région, le taux de croissance annuel moyen des dépenses de RD&E entre 2010 et 2016 était proche de zéro ou négatif pour 12 des 36 pays suivis par l'ASTI.

De façon générale, pour renforcer la capacité de chaque africain à adapter les technologies du commerce électronique 4IR et de la blockchain aux conditions locales, il faudra un investissement public soutenu dans les NRA. Les budgets nationaux du secteur public ne donnent pas la priorité à la recherche agricole. Au contraire, les programmes de recherche en cours sont presque entièrement financés (jusqu'à 90 % du financement) par les partenaires du développement et les maigres ressources gouvernementales sont laissées pour financer les salaires de base de quelques employés clés et les coûts opérationnels des infrastructures de recherche. Cette situation constitue une menace potentielle pour le changement des systèmes alimentaires africains.

En raison des ressources limitées, il est important de renforcer les liens entre les instituts nationaux de recherche agricole, les universités publiques et le GCRAI. Des mécanismes de financement tels que les concours de subventions qui récompensent les partenariats pourraient être conçus, y compris ceux impliquant des partenaires « plus faibles », tels que les petits NAR. Les NRA pourraient également revoir les programmes universitaires de premier cycle pour s'assurer que les étudiants comprennent les contraintes et les opportunités des systèmes agricoles des petits agriculteurs. Les étudiants diplômés pourraient être affectés dans les NRA pour y mener leurs recherches de troisième cycle ou leurs thèses et les universités pourraient s'engager plus directement dans le soutien des priorités nationales.

Par ailleurs, le GCRAI a un engagement fort à l'échelle du système et du centre pour le renforcement des capacités dans les NARS. Il est donc important d'en tirer parti et d'établir une collaboration avec les partenaires nationaux et régionaux pour une approche régionale de la planification, de la définition des priorités et de la mise en œuvre de la recherche. NARS and CGIARs have an advantage in pursuing a regional approach as a component of their respective activities. Pour les SNRA de la région, il s'agit de rechercher des avantages au niveau régional qui ne peuvent pas être obtenus uniquement par une approche au niveau national, complétant ainsi l'approche nationale. Quant aux CGIAR, il s'agit de rechercher des gains supplémentaires qui ne pourraient pas être obtenus exclusivement par une approche mondiale ou écorégionale. Ces avantages mutuels ouvrent la porte à des partenariats dans la recherche régionale entre les SNRA, leurs organisations régionales et les GCRAI.

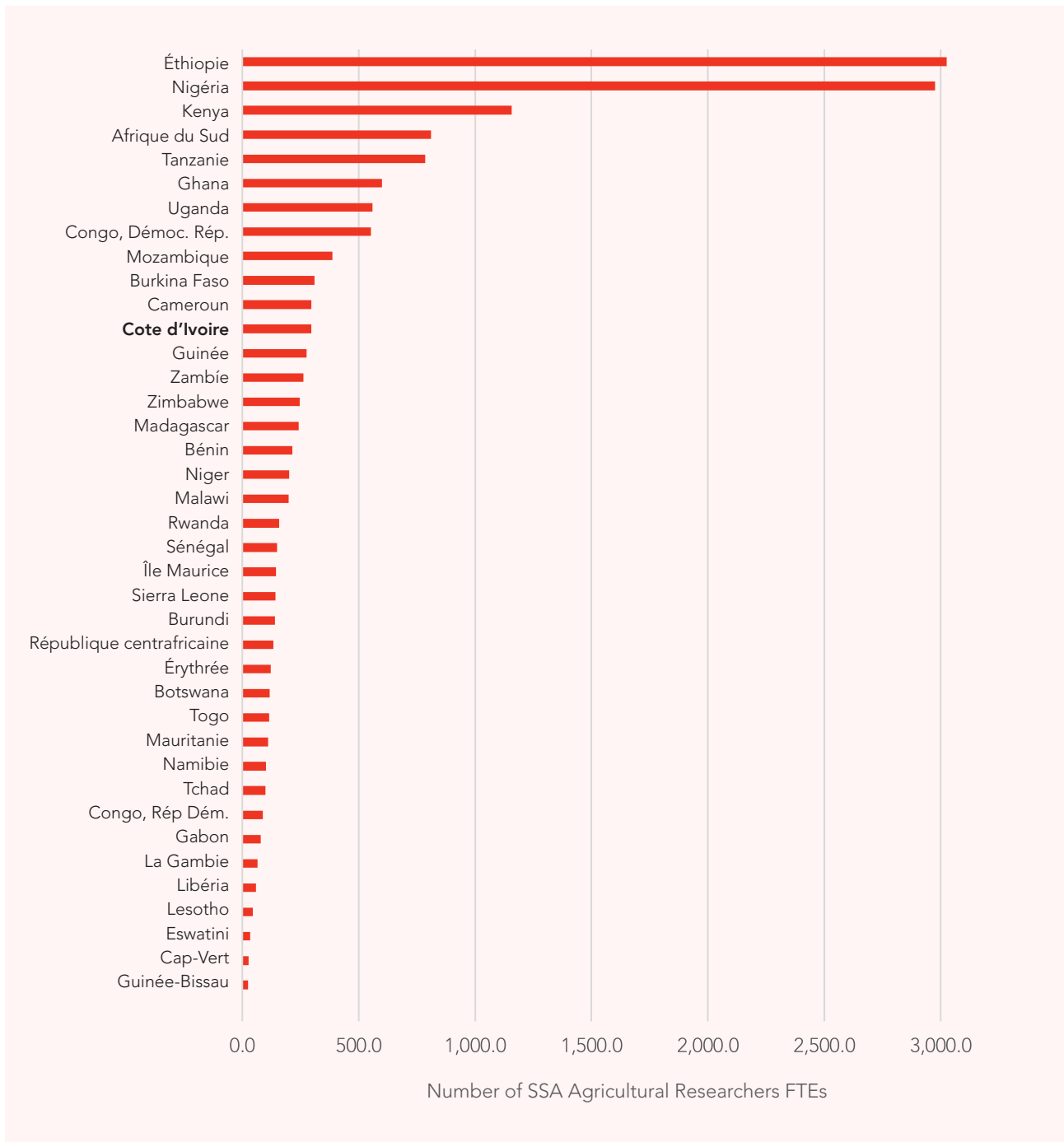


Figure 2 : Chercheurs ETP en agriculture en ASS par pays¹⁴

Source : Base de données ASTI de l'IFPRI (consulté en 2022).

14 Toutes les valeurs sont pour 2016 ; les valeurs pour la République centrafricaine, l'Érythrée, la Guinée-Bissau et le Libéria sont pour 2011 et pour le Burkina Faso, le Malawi, Namibie, le Nigéria et la Zambie sont celles de 2014.

Capacité de l'organisation

Les systèmes alimentaires sont complexes et nécessitent de multiples acteurs et de solides organisations pour concevoir et exécuter des stratégies et des plans relatifs aux systèmes alimentaires. L'ensemble de l'écosystème d'acteurs issus des domaines environnemental, socio-politique, économique et agricole constitue ces systèmes complexes. À titre d'exemple, les petits agriculteurs font partie intégrante de ces systèmes alimentaires complexes ; quelque 33 millions de personnes qui travaillent dur et qui exploitent généralement moins d'un hectare de terre en font partie. Étant donné l'importance des systèmes alimentaires africains, il est essentiel que tous les acteurs (gouvernements, secteur privé, partenaires de développement et autres acteurs non étatiques) jouent chacun leur rôle de manière adéquate, efficace et en temps voulu afin d'éviter une crise des systèmes alimentaires.

Les pandémies et les chocs récents tels que l'invasion de criquets de 2019 en Afrique orientale et dans la Corne de l'Afrique, la pandémie de COVID-19 de 2020, les chocs et les variabilités du changement climatique tels que les inondations provoquées par El Niño en 2018 en Afrique australe, entre autres, ont tous exposé la fragilité des systèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique. Qui plus est, alors qu'il s'agit de la mise en place d'organes de coordination multisectoriels et multipartites fonctionnels au niveau national, le Rapport biennal 2021 du PDDAA a noté que sur les 51 États membres de l'UA qui ont présenté un rapport, seuls 10 États membres¹⁵ ont atteint l'objectif à 100 % ; six autres États membres¹⁶ ont obtenu un score inférieur à 50 %. Ce Rapport note que davantage d'efforts sont nécessaires pour renforcer la capacité des institutions à réaliser les stratégies agricoles et de systèmes alimentaires sur cet indicateur.

Cela nécessite, parmi d'autres, des capacités adéquates à tous les niveaux pour assurer la fonctionnalité des systèmes alimentaires africains. Cela inclut des capacités au niveau individuel, organisationnel et au niveau des systèmes. Les investissements liés au renforcement des capacités sont limités et il est donc nécessaire d'avoir des interventions ciblées guidées par des évaluations au niveau national.

15 République centrafricaine (RCA), Comores, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Namibie, Rwanda, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.
16 Algérie, Bénin, Libye, Niger, Seychelles et Soudan.

Évaluation des capacités organisationnelles

Divers gouvernements ont également cherché à renforcer leurs capacités en entreprenant des évaluations des capacités organisationnelles (OCA). Au Kenya, l'Autorité nationale de gestion de la sécheresse (NDMA), laquelle est chargée de coordonner les programmes et activités de résilience du gouvernement aux niveaux national et des comtés, a entrepris une OCA en 2017. En 2015, le Kenya a lancé son document stratégique phare, « Cadre de programme commun pour mettre fin aux urgences liées à la sécheresse (EDE) », qui vise à mettre fin aux urgences liées à la sécheresse au Kenya d'ici 2022. Cette stratégie est étroitement alignée sur la stratégie de l'Initiative pour la résilience aux catastrophes et la durabilité en cas de sécheresse (IDDRSI) de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), élaborée après le sommet des chefs d'État de 2011. Partant de ce constat, la NDMA a été créée par la promulgation de la loi de 2016 sur la NDMA. L'OCA a été menée sur la NDMA et toutes les structures de l'initiative « Mettre fin aux urgences liées à la sécheresse » (EDE)¹⁷, tant au niveau national qu'au niveau des comtés, ce qui comprenait l'élaboration d'un plan de développement des capacités personnalisé pour le déploiement de l'EDE. En outre, suite à la transition du Kenya en 2013 vers un système de gouvernement décentralisé et à la création associée de 47 comtés, des lacunes critiques sur le plan des capacités devaient être comblées pour assurer la mise en œuvre efficace des fonctions dévolues, y compris l'agriculture. À cet égard, des OCA similaires ont été entreprises en 2017 auprès de deux gouvernements de comté - Taita Taveta et le comté de Bomet. Les plans de développement des capacités et les feuilles de route élaborées à la suite de ces OCA sont devenus des outils de ressources clés pour hiérarchiser les interventions en matière de capacités et fournissent aussi un cadre pour la coordination de tous les investissements dans l'écosystème.

L'approche adoptée dans chacun de ces OCA consistait à entreprendre un examen des capacités organisationnelles, techniques et fonctionnelles respectives, par rapport à la vision/mission ou à la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle ; à évaluer le degré d'alignement des capacités, des structures et des départements existants pour exécuter le mandat de l'institution ; à évaluer la capacité de l'institution à mettre en œuvre les fonctions relevant de chacun de ses domaines de fonctions essentielles ; identifier les principales lacunes structurelles dans les fonctions, les capacités et les structures et proposer des moyens d'y remédier ; faire

17 La stratégie visant à mettre fin aux situations d'urgence liées à la sécheresse (EDE) est le fruit du sommet des chefs d'État et de gouvernement de la région de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique orientale organisé par l'IGAD à Nairobi en septembre 2011. Le Sommet a reconnu que les sécheresses sont des phénomènes à évolution lente qui ne doivent pas et ne devraient pas conduire à des situations d'urgence si elles sont correctement surveillées et gérées. Le Sommet de Nairobi a décidé de lancer l'IDDRSI pour mettre fin aux urgences liées à la sécheresse.

des propositions sur la manière dont l'institution et les agences et partenaires associés peuvent être efficaces et efficaces dans la réalisation des objectifs généraux ; et développer un plan de développement des capacités et une feuille de route pour l'institution sur la base des recommandations de l'évaluation et des besoins prioritaires identifiés. Le plan doit se concentrer sur les besoins en capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles.

Plus précisément, les OCA ont examiné la capacité technique, les structures de gouvernance et de gestion, ainsi que les politiques et systèmes financiers, administratifs et opérationnels. L'évaluation de la capacité technique s'est concentrée sur la culture organisationnelle relative à la responsabilité et à l'engagement vis-à-vis de l'obtention de résultats ; l'évaluation des mécanismes/structures existants de coordination et de prise de contact avec les principaux responsables de la mise en œuvre et les parties prenantes ; l'évaluation du personnel professionnel existant en termes de nombre, de qualifications, d'expérience, d'aptitudes, de compétences, de placements/ déploiements et d'attitudes ; et l'analyse des points forts et des lacunes de la capacité opérationnelle de l'institution en tenant compte de son mandat et de son orientation stratégique.

La revue des structures de gouvernance et de gestion s'est intéressée à l'efficacité de la ou des structures de gouvernance existantes pour faciliter le travail de l'organisation, c'est-à-dire si les décisions clés, par exemple celles qui affectent la stratégie, les programmes, les finances et les achats, les décisions commerciales, etc., sont soumises à l'examen par un comité ou des conseils.

La revue des politiques et systèmes financiers, administratifs et opérationnels visait à évaluer les processus programmatiques, administratifs et financiers internes de l'organisation, y compris les contrôles internes effectués par des auditeurs externes ; les mécanismes de suivi et de perfectionnement visant à garantir la livraison de résultats de qualité et en temps voulu ; les capacités en termes de procédures et de systèmes pour une livraison et une exécution efficaces du mandat ; l'adéquation des ressources financières, administratives, infrastructurelles et technologiques ; et l'efficacité des mécanismes de financement et des structures de gestion des ressources pour faciliter les opérations et les performances de l'Autorité. Cette revue a également cherché à explorer les options pour la durabilité du programme et des flux de financement de l'institution ; à identifier les lacunes dans les budgets et les processus pour réaliser son mandat ; à examiner l'efficacité, l'efficience, la pertinence et l'adéquation des politiques et procédures opérationnelles existantes pour la réalisation technique du mandat/ des services ; et la clarté des politiques et procédures opérationnelles pour les clients internes et externes à tous les niveaux.

Capacité du système (institution)

Dans la quête pour faire avancer la transformation des systèmes agricoles et alimentaires, l'adéquation des capacités pour mettre en œuvre efficacement les actions et les recommandations faites à différents niveaux a été remise en question. À titre d'exemple, l'analyse de l'évaluation des capacités institutionnelles (ECI) réalisée par AGRA (2018) et d'autres partenaires, dans l'ensemble de ses 11 pays¹⁸ a vérifié les capacités des institutions du secteur public et a identifié plusieurs défis de capacité institutionnelle pour diriger les systèmes agricoles et alimentaires respectifs. L'évaluation a ajouté de la valeur aux études similaires réalisées précédemment par l'IFPRI/ ReSAKSS, USAID Africa Lead, et d'autres. Les variables clés saisies dans l'ICA incluent : i) Composante 1 : stratégies alignées ; ii) Composante 2 : environnement favorable optimisé ; iii) Composante 3 : capacité de mise en œuvre durable ; iv) Composante 4 : investissement et action coordonnés et v) Composante 5 : responsabilité mutuelle pour les résultats. La figure 3 résume l'état et les améliorations du soutien aux capacités institutionnelles dans des pays sélectionnés à différents niveaux.

Le résumé des résultats de cette analyse indique qu'un investissement considérable dans le renforcement de la capacité de livraison institutionnelle du secteur agricole doit être fait pour diriger et fournir des systèmes agricoles et alimentaires axés sur les résultats. Cela nécessitera une approche coordonnée, intégrée et systématique qui englobe les institutions, les systèmes et les individus, tant au niveau national que local. Les investissements fragmentaires dans le renforcement des capacités ne se sont pas avérés efficaces.

Solutions en termes de capacité pour transformer les systèmes alimentaires africains

Les Dialogues nationaux sur les systèmes alimentaires 2021 et la Position commune africaine sur les systèmes alimentaires ont clairement démontré que les gouvernements africains font de plus en plus preuve d'un leadership courageux et d'une capacité robuste dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes politiques ambitieux relatifs aux systèmes alimentaires. L'analyse des systèmes alimentaires nationaux a permis de modéliser et de construire une base factuelle dont la conception est centrée sur l'utilisateur, et d'élaborer une stratégie de transformation des systèmes alimentaires multisectorielle et adaptée, un mécanisme de coordination et un soutien à la mise en œuvre qui faisaient cruellement défaut.

Les pays ont clairement démontré la nécessité de mettre en place ou de renforcer les mécanismes et les plateformes de transformation, d'élaboration de politiques, de renforcement des capacités, d'innovation et d'investissement liés aux systèmes agricoles et alimentaires existants.

¹⁸ Kenya, Tanzanie, Rwanda, Uganda, Éthiopie, Malawi, Mozambique, Ghana, Nigéria, Mali et Burkina Faso.

	Pays	Classement en 2016 (%)	Classement en mai 2020 (%)	Variation 2016-2020 (%)
Vision, stratégie, plan d'investissement et programmes phares (alignement)	Burkina Faso	20	60	40
	Éthiopie	20	60	40
	Kenya	40	60	20
	Mali	40	60	20
	Mozambique	40	60	20
	Nigéria	40	60	20
	Tanzanie	20	60	40
Capacité de mise en œuvre et exécution	Burkina Faso	40	60	20
	Éthiopie	40	60	20
	Kenya	60	60	0
	Mali	40	40	0
	Mozambique	60	60	0
	Nigéria	40	60	20
	Tanzanie	20	40	20
Coordination sectorielle	Burkina Faso	40	60	20
	Ethiopia	40	60	20
	Kenya	40	60	40
	Mali	40	60	20
	Mozambique	40	70	30
	Nigéria	40	60	20
	Tanzanie	40	60	20
S&E, redevabilité mutuelle et planification basée sur les faits	Burkina Faso	40	60	20
	Éthiopie	40	70	30
	Kenya	20	40	20
	Mali	20	70	50
	Mozambique	20	40	20
	Nigéria	20	40	20
	Tanzanie	40	60	20

Figure 3 : État et évolution des capacités institutionnelles pour piloter le système agricole et alimentaire (AGRA, 2019).

Les travaux de la politique intégrée de transformation des systèmes alimentaires (FS-TIP, 2021) au Rwanda, au Ghana et au Malawi ont fourni des indications pratiques, bien que radicales, sur le type de capacités nécessaires pour faire progresser l'agriculture et le changement des systèmes alimentaires africains. Les pays prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'adopter une approche intégrée et multisectorielle pour gérer les structures de gouvernance des systèmes agricoles et alimentaires complexes qui s'appuient sur les systèmes actuels, mais s'orientent vers ce qui est nécessaire tout en comblant les lacunes fonctionnelles.

La complexité et la nature multisectorielle de la gouvernance des systèmes alimentaires requièrent des structures de gouvernance nationales qui permettent des liens multisectoriels entre les ministères de tutelle, notamment ceux de l'agriculture, du commerce, de l'environnement,

de la santé, des infrastructures et des finances, entre autres. Pour exploiter l'élan créé par l'UNFSS, les gouvernements nationaux doivent être prêts à adopter les conditions critiques ci-après:

1. L'agriculture et les systèmes alimentaires nécessiteront le soutien du gouvernement au plus haut niveau. Il faudra que le président ou le premier ministre adopte un programme national qui intègre les mécanismes existants à la transformation des systèmes alimentaires et donne à la structure de gouvernance le mandat nécessaire. Le statu quo ne permettra pas d'obtenir le changement souhaité. Les changements complexes dans les systèmes agricoles et alimentaires nécessiteront un leadership et des champions très compétents, indépendants et respectés, capables de diriger et/ou de guider les efforts de planification et

de mise en œuvre, de prendre des décisions difficiles, d'identifier et d'aborder les intérêts particuliers et d'inspirer les autres à définir et à réaliser des ambitions audacieuses.

2. La refonte du système de service public agricole peut présenter des défis structurels et les gouvernements auront besoin d'équipes locales multidisciplinaires solides, similaires à l'Institut de transformation agricole (ATI - anciennement ATA) d'Éthiopie, avec une ou plusieurs équipes locales solides, qui disposent d'une expertise technique, qui peuvent renforcer leurs capacités au fil du temps et qui peuvent « surpasser les attentes ». Cette agilité et cette robustesse devraient permettre d'accélérer la mise en œuvre de programmes à grande échelle et de tirer parti de la technologie numérique pour créer et mesurer l'impact.
3. Il est nécessaire de disposer d'un modèle de gouvernance et de fonctionnement pour une culture de la haute performance qui soit bien conçue, c'est-à-dire qui comprenne un ensemble d'indicateurs de performance et de mécanismes d'évaluation ; qui tire parti de tableaux de bord tels que celui de l'examen biennal de l'UA comme moyen de suivi ; et qui dispose de structures capables de s'adapter aux réalités changeantes et à l'évolution des opinions.
4. Il ne fait aucun doute que de tels changements radicaux de capacité nécessiteront un financement suffisant et durable pour l'effort intergénérationnel, avec un mélange de financement et d'investissement du secteur public, du développement et du secteur privé pour réaliser l'ambition sur une période de 10 ans.

Conclusions et recommandations clés

En Afrique et dans le monde, les systèmes agricoles et alimentaires sont complexes et nécessitent des capacités efficaces de conception, de mise en œuvre et de suivi. L'UNFSS 2021 a inauguré une nouvelle ère qui a vu beaucoup plus de pays et de parties prenantes s'engager dans des discussions sur les systèmes alimentaires, mais a également démontré que le maintien du statu quo ne permettra pas d'atteindre les objectifs et les cibles convenus par les dirigeants tant lors du sommet des Nations Unies que dans les ODD 2030 et l'objectif 2025 du CAADP Malabo. Le plus grand défi est la capacité, notamment la capacité à concevoir, à exécuter et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies.

À partir d'un examen de divers documents, les capacités peuvent être évaluées au niveau individuel, organisationnel et systémique.

L'analyse des capacités à différents niveaux montre que tous les types de capacités sont nécessaires à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires en Afrique. Divers partenaires techniques et de développement ont tenté de créer des institutions telles que l'ASARECA,

l'ACBF, l'AERC et le FARA, entre autres, pour concevoir et mettre en œuvre des programmes et des initiatives de renforcement des capacités. Toutefois, bien que précieuses, ces initiatives sont largement dirigées par les partenaires techniques et de développement. Si les gouvernements et les parties prenantes nationales ne participent pas à la demande de tels efforts, leur durabilité ne sera pas certaine. L'Afrique continuera à faire face aux défis de la capacité humaine, individuelle, organisationnelle et systémique à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de développement agricole, ce qui met en péril les systèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique et compromet la réalisation des ODD et des objectifs du PDDAA.

En termes de recommandations, les gouvernements et les dirigeants africains doivent agir différemment. Les points suivants constituent des recommandations clés :

1. Pour relever les défis de la coordination multisectorielle et multi-institutionnelle, les gouvernements devront s'efforcer de réunir différents ministères et agences gouvernementales qui font partie de l'environnement politique des systèmes alimentaires. Les gouvernements doivent renforcer les capacités de conception des plans nationaux pour l'agriculture et les systèmes alimentaires et fixer les priorités et les ambitions de la transformation tout en développant en permanence les capacités des experts et des équipes locales qui s'appuient sur une assistance technique externe au lieu de renforcer les capacités systémiques.
2. Le renforcement des capacités au niveau gouvernemental nécessitera une décision délibérée, bien que difficile, de la part des gouvernements, de remanier les systèmes de service public afin de créer et d'encourager des experts locaux très performants, capables de fournir et de faire rapport sur les systèmes agricoles et alimentaires.
3. Si la formation professionnelle permet de renforcer les capacités, elle n'apportera pas, à elle seule, les capacités nécessaires que la refonte des structures organisationnelles et logicielles permettra. Les gouvernements devront jouer un rôle de premier plan dans l'identification et la réforme de diverses structures institutionnelles et systémiques, y compris une analyse fonctionnelle approfondie pour établir efficacement des structures fonctionnelles avec des personnes capables de relever les défis du système agricole et alimentaire.
4. Les gouvernements devront avoir une vision à long terme, sur 10 ans ou plus, pour concevoir des visions et des stratégies relatives à l'agriculture et aux systèmes alimentaires. Les leaders du secteur public doivent être habilités et recevoir des mandats suffisants afin de prendre des décisions difficiles et de réaliser leurs ambitions dans les délais requis et indépendamment des transitions gouvernementales.

5. Dans le cadre du renforcement des capacités, les gouvernements devront réunir les acteurs du secteur public et privé, la société civile et les médias afin de définir une ambition nationale et des priorités d'action.

De cette manière, ces acteurs seront bien placés pour renforcer leurs capacités individuelles internes et faire évoluer les mentalités tout en abordant les interdépendances, les synergies et les compromis.

Références

- AGRA (Alliance for a Green Revolution in Africa). (2018). *Africa Agriculture Status Report: Catalyzing Government Capacity to Drive Agricultural Transformation*. Nairobi: Alliance for a Green Revolution in Africa.
- AGRA (Alliance for a Green Revolution in Africa). (2021). *Agriculture Status Report. A Decade of Action: Building Sustainable and Resilient Food Systems in Africa*. Nairobi: Alliance for a Green Revolution in Africa.
- African Capacity Building Foundation (ACBF). (2016). ACBF in Action: 25 Years of Capacity Development impact across Africa. <https://www.acbf-pact.org/key-documents>
- Africa Lead (2013): Africa Leadership Training and Capacity Building Program. Developing a cadre of African leaders who will design and implement food security strategies and investment plans April 16, 2013 EDH-I-00-05-00004 Washington, DC.
- African Union (2022). The Biennial Review Report of the African Union Commission on the Implementation of the Malabo Declaration on Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods. Assembly Decision (Assembly/AU/2[XXIII]) of June 2014
- AGRA. (2018). Africa Agriculture Status Report. Catalyzing Government Capacity to Drive Agricultural Transformation. <https://agra.org/wp-content/uploads/2018/10/AASR-2018.pdf>
- AGRA. (2021). Africa Agriculture Status Report. A Decade of Action: Building Sustainable and Resilient Food Systems in Africa. <https://agra.org/resource-library/africa-agriculture-status-report/>
- ASTI. (2022). Country Benchmarking: Africa South of the Sahara. Electronic Database. ASTI Facilitated by IFPRI. Accessed in July 2022 at: <https://www.asti.cgiar.org/benchmarking/ssa>
- Haggblade, S.; Chapoto, A.; Hendriks, S.; Kabwe, S.; Minde, I.; Mugisha, J.; Terblanche, F.; and Yaye. A. (2014) Capacity Development for Modernizing African Food Systems (MAFS) Working Paper 7.
- FAO (2010). FAO Approaches to Capacity Development in Programming: Processes and Tools ISBN 978-92-5-000000-
- FS-TIP (2020). Food Systems Transformative Integrated Policy (FS-TIP, Analysis of Food Systems in Ghana, Malawi and Rwanda - Boston Consulting Group (BCG), AGRA, Tony Blair Institute, IDRC IFPRI and Rockefeller Foundation.
- Institute for the Future. (2019). Future of Work: Forecasting emerging technologies' impact on work in the next era of human-machine partnerships. Dell Technologies. URL: https://www.dell.com/en-us/dt/perspectives/future-of-work.htm#pdf-overlay=/www.delltechnologies.com/asset/en-us/solutions/business-solutions/industry-market/realizing_2030_future_of_work_report_dell_technologies.pdf
- Jayne, T.S.; Fox, L.; Fuglie, K.; and Adelaja, A. (2021). Agricultural Productivity Growth, Resilience, and Economic Transformation in Sub-Saharan Africa: Implications for USAID. BIFA Report. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/BIFAD_Agricultural_Productivity_Growth_Resilience_and_Economic_Transformation_in_SSA_Final_Report_4.20.21_2_2.pdf
- OECD (2010). Capacity Development: A DAC Priority. November 2010.
- United Nations.(2022). *The Sustainable Development Goals Report 2022*. New York: United Nations Department of Economic and Social Affairs. Available at <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/>
- Vanden Hove, S. (2007). The Rationale for science-policy interfaces. *Futures*. Volume 39 (7), Pg 807-826. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.futures.2006.12.004>
- World Economic Forum (WEF). 2016. Future of Jobs: Employment, skills and workforce strategy for the fourth industrial revolution. Global Challenge Insight Report. URL: <https://reports.weforum.org/future-of-jobs-2016/>
- Yeboah, F.K. and Jayne, T.S. (2018). Africa's Evolving Employment Trends. *Journal of Development Studies* 54(4):1-30. DOI: 10.1080/00220388.2018.1430767

Annexes

Annexe 1 : Compétences et aptitudes de base pour la future main-d'œuvre

Sur la base de l'adaptation du modèle de contenu O*NET, le rapport du WEF sur l'avenir des emplois a identifié 35 compétences et aptitudes fondamentales liées au travail que les entreprises de tous les secteurs exigent de leur main-d'œuvre (voir tableau A.1). À mesure que nous entrons dans la période 4IR, l'importance relative de ces compétences va changer.

À titre d'exemple, dans le secteur des biens de consommation (qui comprend le système agroalimentaire), on prévoyait que les ensembles de compétences en matière de gestion des ressources et de résolution de problèmes complexes deviendraient de plus en plus importants d'ici 2020 (WEF, 2016).

Tableau A.1 Compétences de base exigées par les employeurs

Aptitudes		Compétences de Base		Compétences Transversales				
Cognitif	Physique	Contenu	Processus	Social	Systèmes	Gestion de ressources	Technique	Résolution de problèmes complexes
Flexibilité	Force	Apprentissage actif	Écoute active	Coordination avec les autres	Jugement & prise de décision	Ressources financières	Entretien & réparation des équipements	Résolution de problèmes complexes
Créativité	Dextérité manuelle & précision	Expression orale	Pensée critique	Intelligence émotionnelle	Analyse des systèmes	Ressources matérielles	Fonctionnement et contrôle des équipements	
Raisonnement logique		Compréhension de lecture	Contrôle de soi & des autres	Négociation		Ressources humaines	Programmation	
Sensibilité aux problèmes		Expression écrite		Persuasion		Gestion du temps	Contrôle de la qualité	
Raisonnement mathématique		Alphabétisation numérique		Orientation vers le service			Technologie & conception de l'expérience de l'utilisateur	
Visualisation				Former & enseigner les autres			Dépannage	

Source : Forum économique mondial, sur la base du modèle de contenu O*NET.

Annexe 2 : La situation des systèmes alimentaires en Afrique

Afin de contextualiser les besoins en capacités du continent, il est important de comprendre où le continent en est, en termes d'agriculture et de systèmes alimentaires. Le récent Rapport sur la Situation de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (2022)¹⁹, dresse un tableau sombre des efforts de transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires en Afrique. Malgré des efforts sans précédent, le rapport indique que la faim a touché 35 millions de personnes supplémentaires en 2020 par rapport à 2019, avant le déclenchement de la pandémie de COVID-19, et 15 millions de plus en 2021, soit un total de 50 millions de personnes supplémentaires en deux ans. Le rapport indique par ailleurs qu'une personne sur cinq en Afrique (20 % de la population) était confrontée à la faim en 2021, contre 9,1 % en Asie et 8,6 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. C'est en Afrique que la proportion de la population touchée par la faim a le plus augmenté. Les tendances de la prévalence de la sous-alimentation (PoU) ont augmenté de 2019 à 2020 et ont continué à augmenter en 2021 à travers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, la hausse étant plus prononcée en Afrique (FAO et al., 2022).

De toute évidence, ce phénomène est plus net au niveau national. À titre d'exemple, et selon l'initiative Politique intégrée de transformation du système alimentaire (FS-TIP, 2021)²⁰, 70 % des Malawites n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine et consomment des repas peu fréquents, principalement à base de céréales moins chères et moins nutritives, ce qui entraîne des taux élevés de sous-alimentation. Un régime alimentaire adéquat en termes de nutriments coûte 102 % des dépenses alimentaires des ménages, ce qui est hors de portée de 71 % de la population, tandis qu'un régime alimentaire sain coûte 219 % des dépenses alimentaires des ménages, ce qui est hors de portée de la plupart des Malawiens. Il existe une agriculture limitée de légumineuses nutritives et de bétail, ce qui réduit leur offre et augmente le coût d'une alimentation saine et adéquate en termes de nutriments. Ces facteurs font que les régimes

alimentaires sont dominés par des glucides non nutritifs, facilement disponibles et moins chers, et par des protéines de mauvaise qualité comme le maïs et la viande grasse.

Au Ghana, la population se caractérise par une alimentation de faible qualité et une sécurité nutritionnelle insuffisante, de faibles niveaux de production, un prix abordable et une faible demande d'aliments à forte densité nutritionnelle au sein de la population. Une alimentation saine est inabordable pour 65 % de la population. Une alimentation adéquate en nutriments coûte 126 % des dépenses alimentaires des ménages et est inabordable pour 27 % de la population. Du point de vue de la nutrition, 6,5 % des Ghanéens sont sous-alimentés, contre une moyenne africaine de 21,6 %. Cette performance relativement bonne est attribuée aux programmes d'alimentation scolaire que le pays a mis en œuvre au fil des ans. Jusqu'à 30 % des Ghanéens sont en surpoids, contre une moyenne africaine de 27,7 %. Bien que les taux d'obésité du Ghana soient inférieurs aux taux mondiaux, l'obésité des adultes et des enfants est en augmentation.

Au Rwanda, 35% de la population est sous-alimentée et 21% est en surpoids ou obèse et une alimentation saine est inabordable pour 90% de la population, ce qui justifie la mise en place de stratégies de réduction des prix. Un régime alimentaire sain coûte 245 % des dépenses alimentaires des ménages, ce qui est inabordable pour 90 % de la population. Une alimentation adéquate en nutriments coûte 87 % des dépenses alimentaires des ménages et ne peut être abordée que par 49 % de la population. Un régime alimentaire à haut rendement énergétique coûte 30% des dépenses alimentaires des ménages et ne peut être payé que par 3 % de la population.

Les gouvernements du Malawi, du Ghana, du Rwanda et de nombreux autres pays du continent sont conscients du problème. Cependant, le défi réside dans les capacités nécessaires pour traduire ces constatations et définir les efforts futurs dans une optique axée sur les systèmes alimentaires, afin de concevoir des analyses de rentabilité et des investissements bancables.

Une capacité est nécessaire pour traduire ces défis en solutions telles que le renforcement des lignes directrices sur le marketing et les messages alimentaires, la mise en évidence des avantages d'une alimentation saine et abordable et la révélation des coûts des dommages causés à l'environnement et à la santé humaine. Les gouvernements doivent mettre en place et appliquer des politiques qui rendent les aliments.

19 FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2022. La situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Repenser les politiques alimentaires et agricoles pour rendre les régimes alimentaires sains plus abordables. <https://doi.org/10.4060/cc0639en>

20 Dirigée par l'IFPRI, le Groupe de conseil de Boston (BCG), l'AGRA, l'Institut Tony Blair en partenariat avec l'IDRC et la Fondation Rockefeller, la Politique intégrée de transformation des systèmes alimentaires (FS-TIP) est une initiative qui a entrepris des analyses en 2021 pour informer le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires afin d'informer les dialogues nationaux et initialement pour soutenir les gouvernements du Malawi, du Ghana et du Rwanda à démontrer un leadership et une capacité d'intégration solides, dans le développement et la mise en œuvre d'un programme politique ambitieux visant à assurer une alimentation saine et durable pour tous leurs citoyens. Le soutien du FS-TIP a consisté en l'établissement d'une base factuelle, le développement d'une stratégie de transformation du système alimentaire sur mesure et la mise en œuvre,

5 Conclusions et Recommandations

Tinashe Kapuya¹, Vine Mutyasira², Robert B. Richardson³, Edward Mabaya⁴ & Thomas Jayne⁵

Introduction

Le Rapport 2022 sur la Situation de l'Agriculture en Afrique (AASR22) est judicieusement intitulé : *Accélérer la Transformation des Systèmes Alimentaires Africains* afin de projeter la nécessité urgente pour le secteur agricole de réaliser une croissance inclusive, équitable, durable et résiliente tout en répondant simultanément à des crises multiples telles que le changement climatique, la hausse des prix mondiaux de l'énergie, des denrées alimentaires et des engrais, et l'insécurité alimentaire omniprésente. Le moment ne pouvait pas être plus qu'opportun.

Les engagements pris par l'UNFSS en septembre 2021 et ceux de la COP26⁶ en novembre 2021 ont permis une introspection plus approfondie des implications politiques pour les pays ASS. Avec les séquelles de la pandémie COVID-19 et du conflit russo-ukrainien, qui ont tous deux inauguré une ère de prix alimentaires élevés qui continuent d'exacerber l'insécurité alimentaire sur tout le continent, l'AASR22 met en lumière les actions prioritaires clés nécessaires pour parvenir à des systèmes alimentaires inclusifs, équitables, durables et résilients en Afrique.

Le thème central et le contenu de l'AASR22 s'inspirent largement de l'UNFSS, en particulier du résumé et de la déclaration d'action du président du Secrétaire général et les prochaines étapes cruciales requises pour parvenir à la transformation des systèmes alimentaires. Le rapport répond aux questions suivantes: (a) Quelles sont les principales mégatendances qui influencent les systèmes alimentaires africains et quels défis posent-elles aux gouvernements africains ? (b) Quels sont les enjeux pour l'Afrique si les défis ne sont pas relevés ? (c) Qu'attend-on des dirigeants africains et des partenaires internationaux pour relever ces défis ? (d) Quelles sont les ressources nécessaires, tant financières qu'humaines ? (e) Quelle coalition de partenaires est nécessaire pour renforcer efficacement les capacités des parties prenantes et des acteurs des systèmes alimentaires afin de mettre en place des systèmes alimentaires durables et résilients ?

L'AASR22 décortique ces questions fondamentales à travers quatre chapitres. Le chapitre suivant contient de brefs aperçus de chacune de ces analyses.

Ce Rapport conclut que pour parvenir à des systèmes alimentaires inclusifs, équitables, durables et résilients, il faudra (a) des réponses politiques proactives aux mégatendances majeures qui ont un impact sur les économies et les marchés africains ; (b) un leadership audacieux et responsable qui assurera l'exécution efficace d'actions, de politiques et de programmes prioritaires spécifiques ; (c) des investissements publics et privés importants pour soutenir l'innovation technique agricole et la croissance de la productivité, un soutien politique à l'investissement privé dans les systèmes agroalimentaires en amont et en aval, le financement climatique ; et (d) un renforcement des capacités de l'État afin de rendre opérationnel tout ce qui précède.

À la complexité des systèmes alimentaires, s'ajoute la nécessité d'une approche plus holistique et intégrée de l'élaboration et de l'exécution des politiques et des programmes, ce qui constitue une tâche colossale, en particulier face à un éventail sans précédent de défis auxquels est confronté le secteur agricole de l'Afrique subsaharienne. Partant de ce constat, le rapport identifie des actions de réponse prioritaires qui peuvent être envisagées par les gouvernements, le secteur privé, les institutions de développement et d'autres acteurs non étatiques en ASS afin d'accroître l'élan vers la transformation des systèmes alimentaires. Ce bref aperçu des conclusions et des recommandations politiques de l'AASR22 suit l'ordre des quatre chapitres du présent rapport.

Résumés de chapitres et points clés

Le **Chapitre 1** a examiné les principales mégatendances qui influencent les systèmes agroalimentaires en Afrique et a discuté des domaines prioritaires en vue de réaliser un changement transformateur. Le chapitre aborde six mégatendances affectant le développement des systèmes agroalimentaires en Afrique qui méritent une plus grande attention de la part des parties prenantes concernées par les systèmes alimentaires africains.

Il s'agit notamment de la croissance rapide de la population rurale et de la pénurie croissante de terres qui en découle ; de l'augmentation de la population urbaine et de la

1 Directeur de programme, politiques et plaidoyer, AGRA

2 Administrateur de programme, Modélisation quantitative des politiques et analyse des données, AGRA

3 Professeur, Université d'État du Michigan

4 Associé principal de recherche, Université Cornell

5 Professeur émérite de la Fondation universitaire, Université d'État du Michigan

6 La 26^{ème} Conférence des Parties ou la Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique qui a réuni les parties pour accélérer l'action vers les objectifs de l'Accord de Paris et de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique

demande croissante de denrées alimentaires ; de la transformation économique, y compris la hausse des taux de salaire et des revenus par habitant ; du changement climatique et de l'incidence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes ; des crises sanitaires mondiales en cours, des conflits régionaux et des perturbations économiques ; et du rythme accéléré de l'innovation technique dans l'agriculture numérique.

À titre d'exemple, la population rurale de l'Afrique subsaharienne devrait augmenter de 53 % entre 2017 et 2050, ce qui créera des conditions de pénurie de terres et, partant, une augmentation explosive de leur valeur. Les populations urbaines d'Afrique augmentent également rapidement - voire plus rapidement que dans les zones rurales. La conjugaison d'une forte croissance démographique et d'une augmentation des revenus entraîne une croissance explosive de la demande alimentaire en Afrique. La transformation économique, dont les principales caractéristiques sont l'augmentation des taux de salaire et des revenus par habitant, déclenche également une demande sans précédent d'aliments plus transformés et à base de bétail. Quant aux chocs, le changement climatique et l'incidence croissante des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les crises sanitaires mondiales, les conflits régionaux et les perturbations économiques en cours, ne font qu'exacerber les vulnérabilités des systèmes alimentaires africains. Le caractère du système alimentaire continue d'évoluer en réaction à ces facteurs et, par conséquent, les politiques et stratégies alimentaires doivent également évoluer.

Il existe une nécessité urgente de réorienter les politiques alimentaires afin de relever les défis émergents qui affectent les conditions, les résultats et le comportement des systèmes alimentaires africains. L'interaction avec les mégatendances se traduit par une reconnaissance croissante de la nécessité de développer des voies de transformation des systèmes alimentaires qui soient efficaces sur le plan technique et de l'allocation des ressources, favorables aux femmes, aux jeunes et aux autres groupes vulnérables, permettant de promouvoir la résilience face aux chocs exogènes et d'améliorer les résultats nutritionnels tout en favorisant la durabilité dans toutes les dimensions clés.

Le **chapitre 2** a examiné le rôle du leadership dans la mobilisation de l'effort collectif, le partage des responsabilités, l'engagement accru des parties prenantes et le ralliement de la volonté politique à la transformation des systèmes alimentaires africains. La nature multidimensionnelle et complexe des systèmes alimentaires africains exige que les principaux acteurs et parties prenantes, y compris les gouvernements nationaux, les agences internationales, la société civile, les organisations d'agriculteurs et le secteur privé, œuvrent de concert pour améliorer l'accès économique des populations

à une alimentation saine et atteindre les objectifs de longue date en matière de sécurité alimentaire mon-

diale et de bonne nutrition. Les systèmes alimentaires sont multisectoriels et recourent diverses institutions gouvernementales et non étatiques. Par conséquent, le leadership central peut jouer un rôle crucial dans l'orchestration de dialogues inter et multisectoriels et de mécanismes de coordination efficaces. Les gouvernements africains doivent assumer un rôle de leader dans la transformation des systèmes alimentaires et réduire leur dépendance à l'égard des donateurs qui guident les flux d'aide internationale depuis des décennies. Les mécanismes de coordination seront également importants aux niveaux régional et continental. Les organismes continentaux tels que l'AUDA-NEPAD peuvent jouer un rôle de premier plan consistant à aider les pays à examiner les mécanismes de coordination existants dans les différents secteurs et à concevoir des mécanismes de coordination adaptés à chaque pays, avec des systèmes de responsabilité clairs. Ce processus permettra de définir et de clarifier davantage les mandats et les acteurs principaux pour chaque domaine prioritaire et de réaffirmer les institutions et les personnes responsables de la coordination, avec un mandat clair.

Le **chapitre 3** a abordé le déficit d'investissement requis pour déclencher et/ou soutenir la transformation agroalimentaire de l'Afrique. Des approches analytiques différentes aboutissent à des estimations variées des besoins d'investissement en Afrique, qui vont de 40 à 77 milliards de dollars US par an pour les investissements du secteur public, et jusqu'à 180 milliards de dollars US pour les financements du secteur privé. Étant donné que le secteur privé est censé jouer un rôle essentiel pour combler le déficit de financement, le financement du secteur public est censé jouer le rôle de dé-risquer et d'encourager le capital du secteur privé dans l'agriculture. Ce chapitre présente les différents acteurs qui exigent des capitaux (c'est-à-dire les petits agriculteurs, les PME, les entreprises de taille moyenne à grande, etc.), et décrit également les acteurs qui fournissent des fonds (c'est-à-dire les bailleurs de fonds, le secteur public, les banques commerciales et de développement, les MFI, les coopératives, les investisseurs institutionnels et les compagnies d'assurance, etc.) Ce chapitre préconise des mécanismes de financement innovants, avec des illustrations spécifiques de financement mixte, de financement de la chaîne d'approvisionnement par des solutions numériques, de garanties de crédit partielles, de mécanismes de partage des risques, de fintechs et de reçus de récolte comme exemples clés. Il reconnaît que les recettes d'entrepôt, les programmes de sous-traitance et le financement du crédit-bail agricole sont des mécanismes de financement importants qui nécessitent un recalibrage continu pour répondre à l'évolution des besoins financiers et des circonstances. Avec le financement climatique en tant que source émergente de financement important, le chapitre note qu'il y a toujours un manque critique de ressources pour les leviers clés qui peuvent débloquent la transformation du système alimentaire.

Le **chapitre 4** a porté sur les capacités humaines, institutionnelles et systémiques requises et les capacités nécessaires pour réaliser la transformation du système agroalimentaire sur une grande échelle. Ce chapitre propose de construire et/ou d'améliorer les plateformes existantes destinées à promouvoir les innovations, et les investissements visant à élaborer des politiques et à renforcer les capacités institutionnelles. En outre, le chapitre suggère que les capacités au niveau des pays reposent sur des actions transformatrices et intégrées menées localement dans les secteurs clés de l'économie qui sont au cœur des systèmes alimentaires, à savoir la santé, l'environnement, l'agriculture et l'éducation. Pour ce qui est du développement des capacités et des compétences requises à l'appui de la transformation agroalimentaire, le chapitre a mis en avant cinq conditions essentielles, à savoir : (i) (i) un soutien gouvernemental au plus haut niveau afin de promouvoir un programme national de transformation des systèmes alimentaires et de conférer à la structure de gouvernance le mandat nécessaire ; (ii) (ii) un ou plusieurs champions hautement compétents, indépendants, audacieux et respectés qui peuvent mener les efforts de planification et de réalisation et inciter les autres à agir ; (iii) de solides équipes multidisciplinaires composées d'experts techniques locaux, qui, si elles sont insuffisantes, peuvent être constituées au fil du temps ; (iv) un modèle de gouvernance et de fonctionnement dynamique axé sur la performance, conçu pour répondre à un ensemble d'indicateurs clés de performance (ICP) dans un cadre d'évaluation avec des mécanismes de redevabilité transparents (c'est-à-dire un tableau de bord), et enfin, (v) un financement suffisant et durable dans le cadre d'un PPP qui associe les investissements du secteur public, du secteur du développement et du secteur privé. Le chapitre recommande que le développement des capacités et des aptitudes soit dirigé, piloté et pris en charge par les pays, et aligné sur les besoins et priorités nationaux. Il note en outre que les modèles du processus de développement des capacités différeront selon les pays et seront adaptés aux conditions locales.

Quelles sont les prochaines étapes clés pour accélérer la transformation des systèmes alimentaires en Afrique ?

Accélérer la transformation des systèmes alimentaires africains est une tâche complexe. Réaliser la transformation nécessaire, tout en répondant efficacement aux crises actuelles, nécessitera une approche coordonnée de la part de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements nationaux, le secteur privé, les partenaires du développement et les ONG, entre autres. La discussion suivante présente les recommandations clés et les priorités pour les parties prenantes aux systèmes alimentaires suivant les réflexions des chapitres de l'AASR22.

Priorités pour les gouvernements nationaux africains

1. **Donner la priorité aux investissements dans la transformation des systèmes alimentaires en tant que programme de sécurité nationale, de lutte contre la pauvreté et de développement rural.** La croissance économique, le développement humain et la réduction de la pauvreté dépendent tous des investissements dans les systèmes agroalimentaires. De meilleurs résultats nutritionnels dépendent également d'une forte innovation technique agricole pour augmenter la productivité d'un ensemble diversifié de produits alimentaires. Investir dans la transformation des systèmes alimentaires africains envers une plus grande durabilité et résilience améliorera la sécurité alimentaire, préservera les ressources naturelles et réduira les émissions de GES, qui contribuent au changement climatique.
2. **Élargir l'accès aux ressources de financement climatique pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires.** Les pays africains reçoivent actuellement moins de la moitié des ressources dont ils ont besoin pour mettre en œuvre les engagements d'action climatique et les CDN du continent. Il faudrait que les gouvernements redoublent d'efforts pour accéder aux ressources de financement du climat et les mettre à la disposition des petits agriculteurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur alimentaire.
3. **Réduire la dépendance à l'égard des partenaires internationaux pour le financement, le renforcement des capacités et l'influence des politiques relatives à la RD&E agricole.** Les gouvernements nationaux doivent assumer leurs rôles de leader en intégrant les principes de durabilité, de résilience, d'autonomisation des communautés et d'inclusion dans les mesures de performance des institutions agricoles nationales et des partenaires de recherche internationaux œuvrant dans leurs pays. En fin de compte, il incombe aux gouvernements africains de prendre en charge les agendas et de modéliser les programmes des partenaires internationaux du développement pour les aligner sur les agendas nationaux.
4. **S'engager à mettre en place des plans d'action agricoles nationaux qui précisent comment les pays passeront de l'expansion des surfaces agricoles à la croissance de la productivité sur les terres agricoles existantes comme principale source de croissance de la production agricole future.** Pour atteindre des niveaux plus élevés de croissance de la productivité agricole, il faut renforcer les systèmes nationaux de RD&E agricole, favoriser une utilisation plus efficace des fonds et mettre en place des cadres de responsabilité plus solides afin d'atteindre les objectifs de performance.

L'augmentation de la productivité des terres agricoles existantes permettra de conserver les zones existantes de forêts et de prairies afin de générer des flux de revenus durables pour les citoyens africains et les gouvernements nationaux. La hausse de la productivité agricole dépend de l'innovation technique, qui provient : (i) d'une solide science des cultures adaptative au niveau régional et/ou national ; (ii) de la science vétérinaire ; (iii) et de programmes politiques visant à améliorer les semences et les pratiques de gestion agronomique, ainsi que de politiques et d'investissements publics appropriés pour un large éventail de cultures adaptées aux contextes agroécologiques et aux marchés respectifs. Le système international de recherche, et plus particulièrement le système du CG, peut jouer un rôle déterminant en étendant et en concentrant ses activités sur le renforcement des capacités des organisations africaines de RD&E et de politique agricole, afin que ces organisations africaines soient capables de diriger efficacement la recherche agricole africaine et la production de connaissances sur le continent et d'en établir les priorités. La mise en œuvre des politiques bénéficiera certainement d'organisations de R & D et de politiques agricoles plus fortes et dirigées localement. Grâce aux efforts concertés des partenaires de développement et des fondations internationales et au soutien au renforcement des capacités de la communauté internationale des chercheurs, les institutions de politique et de R&D agricoles dirigées par l'Afrique peuvent de plus en plus jouer un rôle de premier plan dans le développement de l'innovation technique et du soutien politique sur le continent, et les partenaires internationaux peuvent de plus en plus être appelés à soutenir ces processus dirigés par l'Afrique.

5. **Supprimer les contraintes et les obstacles auxquels est confronté le secteur privé pour fournir des installations de stockage, de transport et de regroupement afin de soutenir la transformation des systèmes alimentaires africains.** Les gouvernements nationaux peuvent accélérer cette transformation en créant et en maintenant un environnement favorable, notamment en investissant dans les infrastructures et les politiques publiques afin d'amplifier le rôle du secteur privé dans l'amélioration de la productivité agricole, l'ouverture des marchés et la facilitation de l'augmentation des investissements privés dans le secteur. Le développement rapide d'instituts de politique et de recherche agricoles dirigés par des Africains soutiendra cet objectif, tandis que sa réalisation nécessitera un soutien financier accru de la part des gouvernements africains et des organisations africaines de développement telles que l'UA, la BAD et l'AGRA, ainsi que des partenaires internationaux.

Priorités pour les partenaires du développement

Pour aider les dirigeants, agriculteurs, entrepreneurs, investisseurs et consommateurs africains à jouer un rôle

plus efficace dans le développement d'un système alimentaire africain durable et résilient, les partenaires au développement, y compris les organisations panafricaines, les organisations internationales et les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, devraient donner la priorité aux actions suivantes :

1. **Diriger et coordonner les efforts avec les gouvernements africains afin de renforcer les cadres internationaux pour la recherche et le développement agricoles en Afrique.** L'UNFSS a mis en évidence les possibilités qui s'offrent à l'Afrique et au monde d'examiner et d'identifier des solutions adaptées au contexte pour relever les défis qui entravent la réalisation des buts et objectifs liés aux systèmes alimentaires dans divers cadres de développement, notamment les OMD des Nations unies, l'Agenda 2063 de l'UA, la Déclaration de Maputo, la Déclaration de Malabo et la stratégie «Nourrir l'Afrique» de la BAD, dont beaucoup sont déjà incorporés. À titre illustratif, les dix années de la déclaration et des objectifs du PDDAA de Malabo ont été alignées sur le plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique et sur les ODD. Ces cadres offrent la possibilité de positionner les systèmes alimentaires au centre de l'impulsion de la croissance inclusive et du développement économique pour assurer la création de richesses, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les opportunités économiques pour la réduction de la pauvreté et la prospérité. Le renforcement de ces cadres permettra d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires africains vers une plus grande durabilité et résilience.
2. **Augmenter les prêts concessionnels et les subventions pour soutenir les investissements qui renforcent les principales chaînes de valeur agroalimentaires.** Les IFD telles que le Groupe de la BAD, le Groupe de la Banque mondiale, le FIDA et d'autres jouent un rôle essentiel en fournissant des crédits concessionnels ainsi qu'une gamme de soutien technique en partenariat avec les pays africains, ce qui contribue à assurer un plus grand impact. Par le biais du financement et de l'assistance technique, elles doivent continuer à soutenir le secteur public en développant et en maintenant des environnements favorables dans lesquels le secteur privé peut prospérer.
3. **Diriger et soutenir le développement et la mise en œuvre de cadres de comptabilité des coûts réels dans les systèmes alimentaires africains.** Les principes de la TCA fournissent un cadre permettant d'aller au-delà des mesures étroites de performances telles que le rendement des cultures, en prenant en compte les coûts et bénéfices réels des systèmes alimentaires

sur le capital naturel, social, humain et physique. Les organisations panafricaines ont une occasion unique de développer et de mettre en œuvre les cadres TCA dans les systèmes alimentaires de manière à permettre des cibles, des comparaisons et un suivi cohérents dans le temps.

4. Encourager et permettre aux gouvernements africains de formuler leurs propres agendas pour une transformation du système alimentaire vers une plus grande durabilité et résilience. Pour encourager une transformation menée par l'Afrique, il faudra soutenir les gouvernements nationaux dans la formulation et la mise en œuvre de leurs programmes respectifs, notamment par le biais d'une assistance technique. Les partenaires du développement devraient suivre la voie des gouvernements africains et des institutions régionales dans la création de leurs propres programmes de soutien. Ces organisations devraient éviter de surcharger les gouvernements nationaux africains de leurs propres demandes et exigences et, au contraire, les aider à se doter des capacités étatiques nécessaires pour gérer et développer leurs systèmes alimentaires respectifs à leur propre rythme.

5. Concentrer les modèles de financement au profit du développement des capacités institutionnelles à long terme et du transfert des connaissances et des technologies agricoles dans les systèmes alimentaires africains. Soutenir les institutions nationales, régionales et internationales par le biais d'investissements en RD&E agricole à grande échelle permettrait de mobiliser des fonds de développement pour la transformation des systèmes alimentaires et d'accroître les effets multiplicateurs. Les modèles de financement actuels excluent souvent les possibilités essentielles de création de capacités institutionnelles à long terme en matière de recherche, de technologie et d'innovation agricoles. Cette capacité est le fondement même de la transformation des systèmes alimentaires vers une plus grande durabilité et résilience. Le financement de la recherche interdisciplinaire à grande échelle impliquant des universités et des organisations de recherche nationales, régionales et internationales favorisera une plus grande collaboration régionale, l'intégration des connaissances et la diffusion des technologies. Le GCRAI doit passer de la direction des activités de R&D à l'élévation des NARS et des FARA pour leur permettre de se diriger eux-mêmes, le système du GCRAI passant à un rôle de soutien plutôt que de direction ou de domination. Cela implique de mettre davantage l'accent sur le développement des capacités et de partager plus équitablement les ressources massives que le GCRAI reçoit des bailleurs de fonds et des fondations avec les NARS et les organisations de R&D continentales.

6. Les bailleurs de fonds et les institutions financières de développement (IFD) doivent attirer et fournir des capitaux catalytiques pour financer les PME agricoles. Les bailleurs de fonds et les IFD peuvent réduire les risques liés au financement agricole en fournissant des garanties

7. de premier rang aux fournisseurs de services financiers, notamment les banques commerciales, les banques publiques de développement, les IMF et les coopératives. De surcroît, une plus grande coordination est nécessaire entre les donateurs et les IFD pour parler d'une seule voix sur la nécessité de réformer les politiques au niveau national et pour accélérer la conception et la mise en œuvre de projets susceptibles de bénéficier d'investissements.

Priorités pour le secteur privé

Actuellement, la plupart des investissements dans les systèmes alimentaires africains proviennent du secteur privé, qui comprend des millions de petits agriculteurs et de commerçants informels, ainsi que des investissements croissants des entreprises. Le secteur privé investit dans la capacité de production, importe et adapte les nouvelles technologies, et innove pour répondre au contexte africain et aux besoins des clients. Les acteurs du secteur privé doivent donner la priorité aux actions suivantes pour aider les dirigeants, les agriculteurs, les entrepreneurs, les investisseurs et les consommateurs africains à jouer un rôle plus efficace dans le développement d'un système alimentaire africain durable et résilient :

- 1. Investir dans la capacité de production pour faciliter l'adaptation des nouvelles technologies et des innovations afin de répondre aux demandes des clients qui évoluent rapidement. À mesure que les systèmes alimentaires africains évoluent pour répondre à des facteurs internes et externes, le secteur privé doit redoubler d'efforts pour adapter et développer les innovations appropriées qui maximisent l'efficacité, la résilience et la durabilité des chaînes de valeur alimentaires.** Parmi ces innovations, on peut citer les services agricoles digitaux, la manutention post-récolte, l'ajout de valeur et les intrants améliorant la productivité tels que les semences améliorées, la mécanisation, les produits agrochimiques et l'irrigation.
- 2. Les banques commerciales doivent augmenter les prêts aux PME agricoles.** Les PME sont les moteurs du commerce et de l'arbitrage dans les systèmes alimentaires africains, de l'approvisionnement en intrants à la transformation des produits et à la gestion des déchets. En raison des risques perçus dans l'agriculture et du manque de garanties parmi les agriculteurs et les PME agricoles, les prêts des banques commerciales à l'agriculture sont relativement faibles

dans la plupart des pays. Ce déficit de financement peut être réduit de manière significative par l'utilisation de mécanismes de financement innovants tels que le financement mixte, les systèmes de garantie de crédit pour les prêts au secteur agricole, les installations de partage des risques, les fintechs et les recettes des récoltes.

3. Mener la transformation des systèmes alimentaires par une analyse complète des coûts et avantages réels de la production, de la distribution et de la consommation des aliments.

Les entreprises agroalimentaires privées devraient interagir avec d'autres parties prenantes pour développer des approches axées sur les solutions afin de réduire les effets négatifs que les systèmes alimentaires imposent à la santé humaine, aux valeurs sociales et à l'environnement. De nombreuses entreprises privées, en particulier celles qui investissent dans les systèmes alimentaires des pays en développement, ont réalisé qu'il ne suffit pas de se soucier des profits à court terme pour assurer leur propre durabilité et résilience ou la durabilité des systèmes alimentaires dans lesquels elles opèrent. Certaines entreprises se concentrent de plus en plus sur le « triple bilan », c'est-à-dire les effets économiques, sociaux et environnementaux de leurs activités. Tout comme les systèmes de comptabilité nationale ne parviennent pas à mesurer les coûts et valeurs réels des politiques et pratiques des systèmes alimentaires, les entreprises se rendent compte que les bilans financiers ne mesurent pas la valeur réelle de la conduite des affaires.

4. Aligner les principes de la comptabilité des coûts réels avec les stratégies et les objectifs d'investissement.

Un tel alignement permet aux investisseurs, aux gestionnaires d'actifs, aux prêteurs, aux agriculteurs et aux autres parties prenantes de prendre en compte avec précision les coûts matériels sous-jacents qui ne sont pas actuellement pris en compte dans les principes et pratiques comptables actuels. Il en résultera un outil d'évaluation plus complet et holistique qui permettra aux investisseurs de mieux relier les décisions d'investissement à la communication des résultats.

Vers un plan d'action pour accélérer la transformation agroalimentaire

L'aperçu des conclusions et des recommandations politiques de l'AASR 2022 présenté dans ce chapitre se divise en deux ensembles ou parties. La première se concentre sur les actions prioritaires définies au chapitre 1 pour gérer les facteurs exogènes (c'est-à-dire les mégatendances) qui continuent d'influencer et de remodeler les systèmes agroalimentaires. La deuxième partie se focalise sur les actions prioritaires décrites dans les chapitres 2 à 4, qui gèrent les conditions préalables endogènes, à savoir le leadership, le financement et les capacités (humaines et techniques) requises pour déclencher et/ou soutenir la transformation agroalimentaire.

Pour ce qui concerne la première partie, le chapitre 1 a décrit six mégatendances clés qui affectent fondamentalement les économies d'ASS, comme indiqué précédemment. Le tableau 5.1 présente les actions politiques nécessaires pour que les gouvernements puissent répondre à ces mégatendances et les gérer.

Par rapport à la deuxième partie des chapitres 2 à 4, le mélange de réponses politiques penche vers des innovations qui libèrent le potentiel d'accélération de la transformation des systèmes agroalimentaires. Tout d'abord, le leadership en tant qu'expression non seulement de la politique et de la vision de la transformation des systèmes alimentaires, mais aussi en termes d'exécution efficace et de mise en œuvre effective des engagements pris lors de l'UNFSS. Cela implique que les leaders et les champions aient les moyens de galvaniser et de coordonner les différentes parties prenantes et les différents secteurs par le biais de divers mécanismes et plateformes, et de recueillir le soutien et l'élan nécessaires à l'unification des pays derrière un message commun sur la transformation agroalimentaire.

Ensuite, en termes de financement, le déficit d'investissement exige des gouvernements qu'ils mobilisent les ressources du secteur public et du secteur privé afin de soutenir les pratiques agricoles intelligentes face au climat et de créer les systèmes d'incitation nécessaires à la production durable de denrées alimentaires. Un environnement politique et opérationnel favorable - y compris l'utilisation de financements publics pour dé-risquer l'agriculture - fait partie des réponses politiques requises afin de générer les investissements nécessaires à combler le déficit de financement requis pour soutenir la transformation agroalimentaire.

Enfin, il sera essentiel que les gouvernements mettent en œuvre des politiques de soutien à la formation et au renforcement des capacités, aux investissements dans la vulgarisation et à la recherche et au développement, idéalement par le biais de PPP étendus qui peuvent générer un impact plus profond et plus étendu à plus grande échelle.

Tableau 5.1 : Vers un plan d'action pour accélérer la transformation agroalimentaire

Mégatendance		Actions de réponse politique
Facteur exogène	Conséquences	
Croissance démographique	- Pénurie de terres, hausse des prix des terrains	(i) Promouvoir l'accès à une éducation de qualité pour permettre aux jeunes ruraux de réussir dans des activités non agricoles et dans des domaines connexes ;
	- Subdivision des terres	(ii) Promouvoir la performance de la RD&E agricole nationale pour accélérer l'innovation technique et la croissance de la productivité sur les terres agricoles existantes ; et
	- Suppression de la jachère ; incapacité à restituer les éléments nutritifs et la matière organique ; dégradation des terres.	(iii) Soutenir les régimes fonciers qui protègent les droits des communautés locales tout en soutenant simultanément les transferts de terres équitables qui permettent aux agriculteurs productifs et entrepreneurs d'acquérir des terres et d'accélérer ainsi les processus de transformation structurelle.
	- Urbanisation rapide et augmentation rapide de la demande d'aliments commercialisés	(iv) Concentrer les efforts sur l'augmentation du financement des systèmes nationaux africains de RD&E dans le domaine de l'agriculture, ainsi que sur les performances et la redevabilité de ces systèmes, afin de favoriser l'innovation technique et la croissance de la productivité pour des dizaines de millions de petits exploitants agricoles africains ;
		(v) Encourager le système international de GC à renforcer plus efficacement les capacités des systèmes nationaux, régionaux et continentaux et à aider ces systèmes à réaliser leurs propres priorités plutôt que d'élaborer des priorités distinctes qui pourraient diluer les efforts de CG pour aider les systèmes africains de RD&E à atteindre leurs propres objectifs ; et
Transformation économique	- Augmentation des barèmes salariaux et des revenus par habitant dans certains pays	(vi) Assister les systèmes nationaux de RD&E dans l'élargissement de la gamme des cultures et des produits animaux pour lesquels des services sont offerts, en fonction de leurs priorités et de leurs objectifs, par exemple en incluant les fruits et légumes à haute valeur ajoutée et d'autres cultures ayant un potentiel commercial en expansion.
	- Augmentation de la part de la main-d'œuvre passant d'un emploi agricole à un emploi non agricole	(i) Demander et donner les moyens aux systèmes régionaux et nationaux de RD&E et de recherche sur les politiques agricoles de créer et de fournir des pratiques et des technologies économes en main-d'œuvre, y compris des formes innovantes de mécanisation adaptées à la petite agriculture, afin de soutenir les objectifs des agriculteurs visant à réduire l'apport de main-d'œuvre par hectare cultivé.
	- Augmentation des revenus par habitant entraîne un changement de régime alimentaire et, par conséquent, une augmentation de la demande de viande/poisson et d'aliments transformés (par exemple, huile de cuisson).	(ii) Promouvoir la mécanisation des marchés de location en réduisant les tarifs douaniers sur les pièces détachées, le matériel d'irrigation et d'autres technologies permettant d'économiser de la main-d'œuvre.
		(iii) Adopter des politiques et des réglementations favorables à l'emploi et à l'investissement privé dans les étapes en amont et en aval (y compris le commerce transfrontalier) des chaînes de valeur agroalimentaires.
		(iv) Promouvoir les innovations techniques et les bonnes pratiques de gestion pour la production et la valorisation du bétail, du poisson, des fruits et légumes, des cultures oléagineuses, etc.

Mégatendance		Actions de réponse politique
Facteur exogène	Conséquences	
Changement et variabilité climatiques	- Conditions météorologiques plus extrêmes entraînant une pression à la baisse sur la croissance des rendements, une variabilité et un risque accrus dans la production agricole, la déforestation et un système alimentaire moins résilient et moins durable.	<ul style="list-style-type: none"> (i) Élever au rang de priorité nationale urgente le développement d'un système alimentaire plus résilient et durable comprenant une production efficace et une diversité d'intrants adaptés à l'évolution des conditions agro-climatiques locales. (ii) Réguler la réduction des émissions de GES de l'agriculture, l'un des principaux secteurs à l'origine du changement climatique mondial. (iii) Promouvoir la conversion aux pratiques de semis direct et de travail minimum du sol pour améliorer le piégeage du carbone, l'inclusion de légumineuses dans les rotations de cultures pour fixer l'azote du sol, et réduire l'application d'azote inorganique et les réductions correspondantes d'oxyde nitreux (qui est 300 % plus puissant que le dioxyde de carbone). (iv) Améliorer les pratiques d'alimentation du bétail afin de réduire potentiellement les émissions dues à la fermentation gastro-entérique ; il pourrait s'agir de passer d'une alimentation à base de céréales à une alimentation à base de pâturages, ce qui réduirait la fermentation entérique tout en améliorant la séquestration du carbone dans les terres de pâturage en Afrique.
Dépendance continue à l'égard de l'extensification des terres comme principale source de croissance de la production agricole	- Dégradation des sols et déforestation	(i) Passer à l'intensification et promouvoir le concept de santé du sol. Il s'agit notamment de mettre davantage l'accent sur le sous-sol et la protection des sols grâce à une végétation présente toute l'année, un système racinaire profond
Faiblesse chronique des investissements publics dans les RD & E agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Lenteur de la croissance des rendements et de la productivité agricoles - Un recours excessif à l'extensification plutôt qu'à l'intensification 	<ul style="list-style-type: none"> (i) Augmenter l'investissement public dans la RD&E agricole nationale (ii) Renforcer les capacités locales et l'efficacité organisationnelle des RD&E locales (y compris les synergies entre les universités agricoles nationales et les SNRA).
Avancement rapide et déploiement de nouvelles technologies, en particulier les produits et services agricoles numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Connectivité accrue grâce aux téléphones portables et à l'accès à l'internet - Utilisation accrue des TIC pour fournir des services de conseil et réduire les coûts de transaction. 	<ul style="list-style-type: none"> (i) Augmenter les investissements publics dans la RD&E agricole nationale pour renforcer la capacité des systèmes alimentaires à s'adapter aux innovations numériques. (ii) Assurer la collaboration des services publics de vulgarisation avec des modérateurs de contenu sur les plateformes numériques afin de garantir un meilleur contrôle du contenu destiné aux petits agriculteurs et de préserver la vie privée des agriculteurs.

Mégatendance		Actions de réponse politique
Facteur exogène	Conséquences	
Prévalence accrue des pandémies et des perturbations mondiales	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment accru de communauté mondiale et nécessité de réponses coordonnées - Perception selon laquelle les pays doivent devenir plus autosuffisants en matière de production alimentaire et d'agro-intrants - Volatilité des prix des intrants agricoles et des produits de base. Modification de l'importance relative des principales cultures 	<ul style="list-style-type: none"> (i) Soutenir les systèmes alimentaires en donnant la priorité aux investissements dans les marchés locaux de produits frais et en ouvrant de nouveaux corridors commerciaux reliés aux principales sources de matières premières. (ii) Investir dans les infrastructures et la logistique rurales et dans les infrastructures commerciales intrarégionales de base reliant les régions ou les marchés de production, de transformation et de consommation afin de réduire les déchets alimentaires après récolte et de renforcer la résilience aux chocs de la chaîne de livraison et aux chocs non covariables.

Conclusion

Le continent africain se trouve à un tournant important - il est confronté à des décisions politiques cruciales et urgentes afin d'éviter une série de défis sans précédent, notamment la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, la crise des prix des denrées alimentaires et les niveaux élevés d'insécurité alimentaire, le tout dans le contexte d'un système agroalimentaire qui évolue rapidement et qui est continuellement influencé par un ensemble complexe de mégatendances. Accélérer la transformation agroalimentaire d'une manière durable et inclusive est une tâche extrêmement complexe. Elle nécessite une approche intégrée, qui repose en grande partie sur la coopération de tous les acteurs du système, les gouvernements africains pilotant les processus qui facilitent les changements requis. Cela dit, l'AASR22 estime que la transformation agroalimentaire de l'Afrique peut être accélérée si les gouvernements jouent le rôle de chef de file et coordonnent efficacement les acteurs intérieurs et extérieurs.

Les gouvernements africains doivent investir dans des mesures destinées à améliorer la production de données et de preuves afin de répondre de manière proactive et efficace aux chocs et tendances exogènes qui influencent les environnements alimentaires de l'Afrique. Le RSRA22 a permis de dégager des mégatendances qui, non seulement, modifient la structure des incitations dans le système agroalimentaire, mais aussi exercent une pression énorme pour un changement des systèmes alimentaires. Il est nécessaire de renforcer la capacité de réaction des politiques aux menaces émergentes et de réorienter les politiques et stratégies alimentaires afin de garantir que les systèmes alimentaires du continent puissent continuer à fournir des régimes alimentaires sains aux populations actuelles et futures sans compromettre les fondamentaux économiques, sociaux et environnementaux.

À la suite de l'UNFSS de 2021, une grande partie de l'attention du continent a porté sur l'élaboration de stratégies de systèmes alimentaires et de plans d'investissement qui reflètent les engagements pris lors dudit Sommet. Le but est de s'assurer que ces stratégies de systèmes alimentaires ne s'alignent pas seulement sur les visions de développement, les stratégies sectorielles et les priorités politiques existantes des pays, mais qu'elles sont aussi adaptées aux contextes nationaux spécifiques et reflètent les mégatendances locales qui dessinent le paysage des systèmes alimentaires des pays. Dans une large mesure, le succès de ces efforts de transformation des systèmes alimentaires dépendra de la manière dont la coordination, la redevabilité et le financement seront conçus au niveau local.

Compte tenu de l'évolution constante de l'environnement micro et macroéconomique des systèmes alimentaires africains, le dialogue entre les principales parties prenantes doit se poursuivre. En novembre de cette année, l'Afrique accueillera en Égypte la Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique 2022 (UNFCCC COP27). Ceci est une autre occasion de mettre l'accent sur l'interconnexion entre les systèmes alimentaires et le changement climatique. Plus précisément, le financement du climat figurera en bonne place à l'ordre du jour de la COP27 et les recommandations clés de ce rapport peuvent être utilisées pour plaider en faveur d'une augmentation du financement du climat pour les pays africains.

Pour accélérer la transformation du système alimentaire africain, il faudra que tout le monde soit sur le pont. Il est temps de mettre en œuvre toutes les stratégies, toutes les réformes politiques et tous les plans d'investissement soigneusement élaborés. L'avenir de près de 1,5 milliard d'Africains affectés par les systèmes alimentaires dépendra des actions et des décisions que nous prenons aujourd'hui.

Données agricoles

Notes techniques

Les conventions suivantes sont utilisées dans les tableaux :
0 or 0.0 = nul ou négligeable

... ou () données non disponibles ou manquantes

Les sources de données sont les suivantes :

- Population totale (millions)
Source : Indicateurs du développement mondial, Banque mondiale
- Population urbaine (% de la population totale)
Source : Indicateurs du développement mondial, Banque mondiale
- Population rurale (% de la population totale)
Source : Indicateurs du développement mondial, Banque mondiale
- Croissance démographique (% annuel)
Source : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale
- Croissance du PIB (% annuel)
Source : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale
- Épargne ajustée : Épuisement net des forêts (% du RNB)
Source : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale
- Épargne ajustée : Appauvrissement net des forêts (US\$ courants)
Source : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale
- Terres agricoles (% de la superficie des terres)
Source : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale
- Indice de production alimentaire (2014-2016 = 100)
Source : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale
- Surface forestière (% de la surface terrestre)
Source : Indicateurs de développement mondial, Banque mondiale
- Objectifs d'investissement au niveau national
Source : Chicago : Nouvelle croissance internationale
- Objectifs d'investissement par habitant au niveau national et rural
Source : Chicago : Nouvelle croissance internationale
- Objectifs thématiques spécifiques à chaque pays en matière de dépenses publiques (en millions de dollars) pour la transformation du système alimentaire africain
- Productivité des cultures et du bétail
Source : Chicago : Nouvelle croissance internationale
- Infrastructure de transport rurale
Source : Chicago : Nouvelle croissance internationale
- Infrastructure et services de commercialisation et de transformation en milieu rural.
Source : Chicago : Nouvelle croissance internationale
- Soutien alimentaire et nutritionnel direct aux groupes vulnérables
Source : Chicago : Nouvelle croissance internationale
- Objectif total
Source : Chicago : Nouvelle croissance internationale
- Rapport entre les transferts et les investissements
Source : Chicago : Nouvelle croissance internationale

Population totale

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Angola	24.2	25.1	26.0	26.9	27.9	28.8	29.8	30.8	31.8	32.9	33.9
Bénin	9.5	9.7	10.0	10.3	10.6	10.9	11.2	11.5	11.8	12.1	12.5
Botswana	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.2	2.2	2.3	2.3	2.4	2.4
Burkina Faso	16.1	16.6	17.1	17.6	18.1	18.6	19.2	19.8	20.3	20.9	21.5
Burundi	9.0	9.2	9.5	9.8	10.2	10.5	10.8	11.2	11.5	11.9	12.3
Cap-Vert	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6
Cameroun	20.9	21.5	22.1	22.7	23.3	23.9	24.6	25.2	25.9	26.5	27.2
Rép. centrafr.	4.4	4.4	4.4	4.5	4.5	4.5	4.6	4.7	4.7	4.8	4.9
Tchad	12.4	12.8	13.2	13.7	14.1	14.6	15.0	15.5	15.9	16.4	16.9
Comores	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9
Congo, Rép. Dém.	66.8	69.0	71.4	73.8	76.2	78.8	81.4	84.1	86.8	89.6	92.4
Congo, Rép.	4.4	4.5	4.6	4.7	4.9	5.0	5.1	5.2	5.4	5.5	5.7
Côte d'Ivoire	21.0	21.5	22.1	22.6	23.2	23.8	24.4	25.1	25.7	26.4	27.1
Guinée équatoriale	1.0	1.0	1.1	1.1	1.2	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4
Eswatini	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2
Éthiopie	90.1	92.7	95.4	98.1	100.8	103.6	106.4	109.2	112.1	115.0	117.9
Gabon	1.7	1.7	1.8	1.9	1.9	2.0	2.1	2.1	2.2	2.2	2.3
Gambie, La	1.8	1.9	2.0	2.0	2.1	2.1	2.2	2.3	2.3	2.4	2.5
Ghana	25.4	26.0	26.6	27.2	27.8	28.5	29.1	29.8	30.4	31.1	31.7
Guinée	10.4	10.7	10.9	11.2	11.4	11.7	12.1	12.4	12.8	13.1	13.5
Guinée-Bissau	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7	1.8	1.8	1.9	1.9	2.0	2.0
Kenya	43.2	44.3	45.5	46.7	47.9	49.1	50.2	51.4	52.6	53.8	55.0
Lesotho	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.2
Libéria	4.0	4.1	4.2	4.4	4.5	4.6	4.7	4.8	4.9	5.1	5.2
Madagascar	21.7	22.3	23.0	23.6	24.2	24.9	25.6	26.3	27.0	27.7	28.4
Malawi	15.0	15.4	15.8	16.3	16.7	17.2	17.7	18.1	18.6	19.1	19.6
Mali	15.5	16.0	16.4	16.9	17.4	18.0	18.5	19.1	19.7	20.3	20.9
Mauritanie	3.6	3.7	3.8	3.9	4.0	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.8
Maurice	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
Mozambique	24.2	24.9	25.6	26.3	27.0	27.8	28.6	29.5	30.4	31.3	32.2
Namibie	2.2	2.2	2.2	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4	2.5	2.5	2.6
Niger	17.1	17.8	18.5	19.2	20.0	20.8	21.6	22.4	23.3	24.2	25.1
Nigéria	162.8	167.2	171.8	176.4	181.1	186.0	190.9	195.9	201.0	206.1	211.4

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rwanda	10.3	10.5	10.8	11.1	11.4	11.7	12.0	12.3	12.6	13.0	13.3
Sao Tomé & Príncipe	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Sénégal	13.0	13.4	13.8	14.2	14.6	15.0	15.4	15.9	16.3	16.7	17.2
Seychelles	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Sierra Leone	6.6	6.7	6.9	7.0	7.2	7.3	7.5	7.7	7.8	8.0	8.1
Somalie	12.4	12.7	13.1	13.4	13.8	14.2	14.6	15.0	15.4	15.9	16.4
Afrique du Sud	52.0	52.8	53.7	54.5	55.4	56.2	57.0	57.8	58.6	59.3	60.0
Sud-Soudan	9.8	10.1	10.4	10.6	10.7	10.8	10.9	11.0	11.1	11.2	11.4
Soudan	35.3	36.2	37.1	38.0	38.9	39.8	40.8	41.8	42.8	43.8	44.9
Tanzanie	45.7	47.1	48.5	50.0	51.5	53.0	54.7	56.3	58.0	59.7	61.5
Togo	6.6	6.8	7.0	7.1	7.3	7.5	7.7	7.9	8.1	8.3	8.5
Uganda	33.5	34.6	35.7	36.9	38.2	39.6	41.2	42.7	44.3	45.7	47.1
Zambie	14.0	14.5	14.9	15.4	15.9	16.4	16.9	17.4	17.9	18.4	18.9
Zimbabwe	12.9	13.1	13.4	13.6	13.8	14.0	14.2	14.4	14.6	14.9	15.1

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Population urbaine (% de la population totale)

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Angola	60.5	61.3	62.0	62.7	63.4	64.1	64.8	65.5	66.2	66.8	67.5
Bénin	43.6	44.1	44.6	45.2	45.7	46.2	46.8	47.3	47.9	48.4	49.0
Botswana	63.9	64.8	65.6	66.4	67.2	67.9	68.7	69.4	70.2	70.9	71.6
Burkina Faso	25.2	25.8	26.3	26.9	27.5	28.1	28.7	29.4	30.0	30.6	31.2
Burundi	10.9	11.2	11.5	11.8	12.1	12.4	12.7	13.0	13.4	13.7	14.1
Cap-Vert	62.3	62.8	63.3	63.8	64.3	64.8	65.3	65.7	66.2	66.7	67.1
Cameroun	52.2	52.8	53.4	54.0	54.6	55.2	55.8	56.4	57.0	57.6	58.1
Cent.African Rep.	39.1	39.4	39.7	40.0	40.3	40.6	41.0	41.4	41.8	42.2	42.6
Tchad	22.1	22.1	22.2	22.4	22.5	22.7	22.9	23.1	23.3	23.5	23.8
Comores	28.0	28.1	28.2	28.3	28.5	28.6	28.8	29.0	29.2	29.4	29.6
Congo, Rép. Dém.	40.5	41.1	41.6	42.2	42.7	43.3	43.9	44.5	45.0	45.6	46.2
Congo, Rép.	63.7	64.2	64.6	65.1	65.5	66.0	66.5	66.9	67.4	67.8	68.3
Côte d'Ivoire	47.8	48.2	48.6	49.0	49.4	49.9	50.3	50.8	51.2	51.7	52.2
Guinée équatoriale	67.5	69.0	69.5	70.1	70.6	71.1	71.6	72.1	72.6	73.1	73.6
Eswatini	22.7	22.8	23.0	23.1	23.3	23.5	23.6	23.8	24.0	24.2	24.4
Éthiopie	17.7	18.2	18.6	19.0	19.4	19.9	20.3	20.8	21.2	21.7	22.2
Gabon	86.1	86.6	87.2	87.7	88.1	88.6	89.0	89.4	89.7	90.1	90.4
Gambie, La	56.4	57.1	57.8	58.5	59.2	59.9	60.6	61.3	61.9	62.6	63.2
Ghana	51.4	52.1	52.7	53.4	54.1	54.7	55.4	56.1	56.7	57.3	58.0
Guinée	34.0	34.3	34.5	34.8	35.1	35.5	35.8	36.1	36.5	36.9	37.3
Guinée-Bissau	40.5	40.9	41.3	41.7	42.1	42.5	42.9	43.4	43.8	44.2	44.6
Kenya	24.0	24.4	24.8	25.2	25.7	26.1	26.6	27.0	27.5	28.0	28.5
Lesotho	25.3	25.7	26.1	26.5	26.9	27.3	27.7	28.2	28.6	29.0	29.5
Libéria	48.2	48.6	49.0	49.4	49.8	50.3	50.7	51.2	51.6	52.1	52.6
Madagascar	32.6	33.2	33.9	34.5	35.2	35.9	36.5	37.2	37.9	38.5	39.2
Malawi	15.7	15.8	16.0	16.1	16.3	16.5	16.7	16.9	17.2	17.4	17.7
Mali	36.8	37.6	38.4	39.2	40.0	40.8	41.6	42.4	43.1	43.9	44.7
Mauritanie	47.5	48.4	49.3	50.2	51.1	52.0	52.8	53.7	54.5	55.3	56.1
Maurice	41.4	41.3	41.2	41.1	41.0	40.9	40.8	40.8	40.8	40.8	40.8
Mozambique	32.3	32.8	33.4	33.9	34.4	34.9	35.5	36.0	36.5	37.1	37.6
Namibie	42.6	43.7	44.8	45.8	46.9	48.0	49.0	50.0	51.0	52.0	53.0
Niger	16.2	16.2	16.2	16.2	16.2	16.3	16.4	16.4	16.5	16.6	16.8
Nigéria	44.4	45.2	46.1	47.0	47.8	48.7	49.5	50.3	51.2	52.0	52.7
Rwanda	16.9	16.9	16.9	17.0	17.0	17.1	17.1	17.2	17.3	17.4	17.6
Sao Tomé & Príncipe	66.1	67.2	68.2	69.2	70.2	71.1	72.0	72.8	73.6	74.4	75.1
Sénégal	44.2	44.6	45.0	45.4	45.9	46.3	46.7	47.2	47.7	48.1	48.6

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Seychelles	53.7	54.1	54.5	55.0	55.4	55.8	56.3	56.7	57.1	57.5	58.0
Sierra Leone	39.2	39.6	40.0	40.4	40.8	41.2	41.6	42.1	42.5	42.9	43.4
Somalie	41.0	41.6	42.1	42.7	43.2	43.8	44.4	45.0	45.6	46.1	46.7
Afrique du Sud	62.7	63.3	63.8	64.3	64.8	65.3	65.9	66.4	66.9	67.4	67.8
Sud-Soudan	18.0	18.2	18.4	18.6	18.9	19.1	19.3	19.6	19.9	20.2	20.5
Soudan	33.2	33.3	33.5	33.7	33.9	34.1	34.4	34.6	34.9	35.3	35.6
Tanzanie	28.8	29.5	30.2	30.9	31.6	32.3	33.1	33.8	34.5	35.2	36.0
Togo	38.0	38.5	39.1	39.6	40.1	40.6	41.2	41.7	42.2	42.8	43.4
Uganda	19.9	20.4	21.0	21.5	22.1	22.6	23.2	23.8	24.4	25.0	25.6
Zambie	39.9	40.4	40.9	41.4	41.9	42.4	43.0	43.5	44.1	44.6	45.2
Zimbabwe	33.0	32.8	32.7	32.5	32.4	32.3	32.2	32.2	32.2	32.2	32.3

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Population rurale (% de la population totale)

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Angola	39.5	38.7	38.0	37.3	36.6	35.9	35.2	34.5	33.8	33.2	32.5
Bénin	56.4	55.9	55.4	54.8	54.3	53.8	53.2	52.7	52.1	51.6	51.0
Botswana	36.1	35.2	34.4	33.6	32.8	32.1	31.3	30.6	29.8	29.1	28.4
Burkina Faso	74.8	74.2	73.7	73.1	72.5	71.9	71.3	70.6	70.0	69.4	68.8
Burundi	89.1	88.8	88.5	88.2	87.9	87.6	87.3	87.0	86.6	86.3	85.9
Cap-Vert	37.7	37.2	36.7	36.2	35.7	35.2	34.7	34.3	33.8	33.3	32.9
Cameroun	47.8	47.2	46.6	46.0	45.4	44.8	44.2	43.6	43.0	42.4	41.9
Rép. centrafr.	60.9	60.6	60.3	60.0	59.7	59.4	59.0	58.6	58.2	57.8	57.4
Tchad	77.9	77.9	77.8	77.6	77.5	77.3	77.1	76.9	76.7	76.5	76.2
Comores	72.0	71.9	71.8	71.7	71.5	71.4	71.2	71.0	70.8	70.6	70.4
Congo, Rép. Dém.	59.5	58.9	58.4	57.8	57.3	56.7	56.1	55.5	55.0	54.4	53.8
Congo, Rép.	36.3	35.8	35.4	34.9	34.5	34.0	33.5	33.1	32.6	32.2	31.7
Côte d'Ivoire	52.2	51.8	51.4	51.0	50.6	50.1	49.7	49.2	48.8	48.3	47.8
Guinée équatoriale	32.5	31.0	30.5	29.9	29.4	28.9	28.4	27.9	27.4	26.9	26.4
Eswatini	77.3	77.2	77.0	76.9	76.7	76.5	76.4	76.2	76.0	75.8	75.6
Éthiopie	82.3	81.8	81.4	81.0	80.6	80.1	79.7	79.2	78.8	78.3	77.8
Gabon	13.9	13.4	12.8	12.3	11.9	11.4	11.0	10.6	10.3	9.9	9.6
Gambie, La	43.6	42.9	42.2	41.5	40.8	40.1	39.4	38.7	38.1	37.4	36.8
Ghana	48.6	47.9	47.3	46.6	45.9	45.3	44.6	43.9	43.3	42.7	42.0
Guinée	66.0	65.7	65.5	65.2	64.9	64.5	64.2	63.9	63.5	63.1	62.7
Guinée-Bissau	59.5	59.1	58.7	58.3	57.9	57.5	57.1	56.6	56.2	55.8	55.4
Kenya	76.0	75.6	75.2	74.8	74.3	73.9	73.4	73.0	72.5	72.0	71.5
Lesotho	74.7	74.3	73.9	73.5	73.1	72.7	72.3	71.8	71.4	71.0	70.5
Libéria	51.8	51.4	51.0	50.6	50.2	49.7	49.3	48.8	48.4	47.9	47.4
Madagascar	67.4	66.8	66.1	65.5	64.8	64.1	63.5	62.8	62.1	61.5	60.8
Malawi	84.3	84.2	84.0	83.9	83.7	83.5	83.3	83.1	82.8	82.6	82.3
Mali	63.2	62.4	61.6	60.8	60.0	59.2	58.4	57.6	56.9	56.1	55.3
Mauritanie	52.5	51.6	50.7	49.8	48.9	48.0	47.2	46.3	45.5	44.7	43.9
Maurice	58.6	58.7	58.8	58.9	59.0	59.1	59.2	59.2	59.2	59.2	59.2
Mozambique	67.7	67.2	66.6	66.1	65.6	65.1	64.5	64.0	63.5	62.9	62.4
Namibie	57.4	56.3	55.2	54.2	53.1	52.0	51.0	50.0	49.0	48.0	47.0
Niger	83.8	83.8	83.8	83.8	83.8	83.7	83.7	83.6	83.5	83.4	83.2

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nigéria	55.6	54.8	53.9	53.0	52.2	51.3	50.5	49.7	48.8	48.0	47.3
Rwanda	83.1	83.1	83.1	83.0	83.0	82.9	82.9	82.8	82.7	82.6	82.4
Sao Tomé & Príncipe	33.9	32.8	31.8	30.8	29.8	28.9	28.0	27.2	26.4	25.6	24.9
Sénégal	55.8	55.4	55.0	54.6	54.1	53.7	53.3	52.8	52.3	51.9	51.4
Seychelles	46.3	45.9	45.5	45.0	44.6	44.2	43.7	43.3	42.9	42.5	42.0
Sierra Leone	60.8	60.4	60.0	59.6	59.2	58.8	58.4	57.9	57.5	57.1	56.6
Somalie	59.0	58.4	57.9	57.3	56.8	56.2	55.6	55.0	54.4	53.9	53.3
Afrique du Sud	37.3	36.7	36.2	35.7	35.2	34.7	34.2	33.6	33.1	32.6	32.2
Sud-Soudan	82.0	81.8	81.6	81.4	81.1	80.9	80.7	80.4	80.1	79.8	79.5
Soudan	66.8	66.7	66.5	66.3	66.1	65.9	65.6	65.4	65.1	64.7	64.4
Tanzanie	71.2	70.5	69.8	69.1	68.4	67.7	66.9	66.2	65.5	64.8	64.0
Togo	62.0	61.5	60.9	60.4	59.9	59.4	58.8	58.3	57.8	57.2	56.6
Uganda	80.1	79.6	79.0	78.5	77.9	77.4	76.8	76.2	75.6	75.0	74.4
Zambie	60.1	59.6	59.1	58.6	58.1	57.6	57.0	56.5	55.9	55.4	54.8
Zimbabwe	67.0	67.2	67.3	67.5	67.6	67.7	67.8	67.8	67.8	67.8	67.7

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Population âgée de 15 à 64 ans (% de la population totale)

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Angola	50.5	50.5	50.5	50.5	50.6	50.7	50.8	51.0	51.2	51.4	51.6
Bénin	53.0	53.2	53.3	53.5	53.7	53.9	54.1	54.3	54.5	54.8	55.0
Botswana	61.7	61.6	61.5	61.3	61.2	61.3	61.5	61.7	61.9	62.1	62.3
Burkina Faso	51.4	51.5	51.6	51.8	52.0	52.2	52.4	52.6	52.9	53.2	53.5
Burundi	52.7	52.6	52.6	52.5	52.4	52.3	52.3	52.3	52.3	52.4	52.5
Cap-Vert	63.3	64.0	64.6	65.1	65.5	65.9	66.3	66.6	66.9	67.1	67.4
Cameroun	53.5	53.6	53.7	53.9	54.1	54.2	54.4	54.6	54.9	55.2	55.5
Rép. Centrafr.	52.6	52.3	52.1	52.0	52.0	52.2	52.5	52.9	53.3	53.7	54.1
Tchad	48.8	49.0	49.2	49.4	49.7	49.9	50.1	50.4	50.7	51.0	51.3
Comores	56.2	56.4	56.6	56.8	57.0	57.1	57.3	57.5	57.7	57.9	58.1
Congo, Rép. Dém.	50.7	50.6	50.6	50.6	50.6	50.6	50.7	50.8	51.0	51.2	51.4
Congo, Rép.	55.6	55.5	55.4	55.3	55.3	55.3	55.4	55.6	55.7	56.0	56.2
Côte d'Ivoire	53.7	53.9	54.1	54.4	54.6	54.8	55.0	55.2	55.4	55.6	55.7
Guinée équatoriale	58.8	59.1	59.4	59.7	59.9	60.0	60.2	60.4	60.6	60.8	60.8
Eswatini	56.2	56.4	56.6	56.8	56.9	57.4	57.6	57.9	58.2	58.5	59.0
Éthiopie	52.3	52.8	53.3	53.8	54.4	54.8	55.3	55.7	56.1	56.5	56.9
Gabon	58.9	59.3	59.6	59.8	60.0	59.8	59.6	59.4	59.3	59.2	59.1
Gambie, La	52.3	52.4	52.5	52.7	52.8	52.9	53.0	53.1	53.3	53.5	53.7
Ghana	58.0	58.2	58.4	58.6	58.8	58.9	59.1	59.3	59.5	59.7	59.9
Guinée	51.0	51.2	51.5	51.8	52.1	52.5	52.8	53.2	53.6	54.0	54.3
Guinée-Bissau	54.2	54.3	54.4	54.5	54.7	54.7	54.7	54.8	55.0	55.2	55.4
Kenya	54.8	55.2	55.6	56.0	56.5	56.9	57.4	57.9	58.4	58.9	59.4
Lesotho	60.6	60.8	61.1	61.4	61.8	61.9	62.1	62.4	62.6	62.8	62.8
Libéria	53.7	53.9	54.1	54.4	54.7	55.0	55.3	55.6	56.0	56.3	56.6
Madagascar	54.0	54.4	54.8	55.2	55.5	55.8	56.1	56.3	56.6	56.8	57.0
Malawi	51.1	51.3	51.6	51.9	52.3	52.7	53.1	53.5	53.9	54.4	54.8
Mali	49.6	49.5	49.4	49.5	49.5	49.6	49.8	49.9	50.2	50.5	50.8
Mauritanie	55.7	55.9	56.0	56.2	56.4	56.5	56.6	56.8	57.0	57.1	57.3
Maurice	70.7	70.8	70.8	70.7	70.6	70.7	70.7	70.7	70.7	70.7	70.6
Mozambique	51.3	51.3	51.4	51.5	51.7	51.9	52.1	52.4	52.8	53.1	53.3
Namibie	58.6	58.8	59.1	59.3	59.4	59.4	59.4	59.5	59.5	59.6	59.7
Niger	47.3	47.2	47.2	47.2	47.3	47.3	47.3	47.4	47.6	47.7	47.9
Nigéria	53.1	53.1	53.0	53.1	53.1	53.1	53.2	53.4	53.6	53.8	53.9

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rwanda	56.0	56.2	56.4	56.6	56.7	56.9	57.0	57.1	57.2	57.4	57.5
Sao Tomé & Príncipe	53.6	53.6	53.6	53.6	53.8	54.0	54.2	54.6	54.9	55.2	55.6
Sénégal	53.3	53.3	53.4	53.4	53.5	53.6	53.7	53.9	54.1	54.3	54.6
Seychelles	69.7	69.7	69.8	69.7	69.6	69.4	69.1	68.8	68.5	68.2	67.9
Sierra Leone	54.0	54.2	54.5	54.8	55.1	55.4	55.7	56.0	56.3	56.7	57.1
Somalie	49.2	49.3	49.5	49.8	50.0	50.2	50.4	50.6	50.7	50.9	51.1
Afrique du Sud	65.6	65.6	65.7	65.7	65.7	65.7	65.6	65.6	65.6	65.7	65.8
Sud-Soudan	53.2	53.4	53.6	53.8	54.1	54.3	54.5	54.8	55.1	55.3	55.6
Soudan	53.9	54.2	54.5	54.7	55.1	55.3	55.6	55.9	56.2	56.5	56.8
Tanzanie	52.6	52.6	52.6	52.7	52.8	52.9	53.1	53.3	53.5	53.8	54.0
Togo	54.5	54.6	54.7	54.9	55.1	55.3	55.5	55.8	56.1	56.5	56.8
Uganda	49.2	49.4	49.6	49.9	50.1	50.4	50.8	51.1	51.5	52.0	52.4
Zambie	50.8	51.0	51.2	51.4	51.8	52.1	52.5	53.0	53.4	53.9	54.3
Zimbabwe	55.2	55.0	54.8	54.7	54.6	54.5	54.5	54.7	54.9	55.1	55.6

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Croissance démographique (% annuel)

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Angola	3.6	3.6	3.6	3.5	3.4	3.4	3.3	3.3	3.2	3.2	3.2
Bénin	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7
Botswana	1.4	1.2	1.1	1.3	1.5	1.8	2.1	2.2	2.2	2.1	1.9
Burkina Faso	3.0	3.0	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8
Burundi	3.2	3.2	3.1	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2	3.1	3.1	3.0
Cap-Vert	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1
Cameroun	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.5
Rép. Centrafr.	0.7	0.4	0.3	0.4	0.6	1.0	1.3	1.5	1.7	1.8	1.9
Tchad	3.4	3.4	3.4	3.3	3.2	3.1	3.1	3.0	3.0	3.0	2.9
Comores	2.4	2.4	2.4	2.4	2.3	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2	2.1
Congo, Rép. Dém.	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.3	3.2	3.2	3.1	3.1
Congo, Rép.	2.8	2.6	2.5	2.4	2.5	2.5	2.6	2.6	2.6	2.5	2.5
Côte d'Ivoire	2.4	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.6	2.5	2.5	2.5
Guinée équatoriale	4.5	4.4	4.3	4.2	4.0	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.3
Eswatini	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Éthiopie	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.7	2.7	2.6	2.6	2.5	2.5
Gabon	3.7	3.8	3.8	3.6	3.3	3.0	2.8	2.6	2.5	2.4	2.4
Gambie, La	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9
Ghana	2.4	2.4	2.3	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1
Guinée	2.2	2.2	2.2	2.3	2.5	2.6	2.8	2.8	2.8	2.8	2.7
Guinée-Bissau	2.6	2.7	2.7	2.6	2.6	2.6	2.5	2.5	2.5	2.4	2.4
Kenya	2.7	2.7	2.6	2.6	2.5	2.4	2.4	2.3	2.3	2.3	2.2
Lesotho	0.4	0.6	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Libéria	3.2	2.9	2.7	2.6	2.6	2.5	2.5	2.5	2.4	2.4	2.4
Madagascar	2.8	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.6	2.6
Malawi	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	2.7	2.7	2.6	2.6	2.7	2.7
Mali	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	2.9
Mauritanie	2.9	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7
Maurice	0.2	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Mozambique	2.7	2.8	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9
Namibie	1.8	1.8	1.7	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.8	1.8
Niger	3.9	3.9	3.9	3.9	3.9	3.9	3.8	3.8	3.8	3.8	3.7
Nigéria	2.7	2.7	2.7	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.5	2.5

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rwanda	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.6	2.6	2.6	2.6	2.5	2.5
Sao Tomé & Príncipe	2.3	2.1	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Sénégal	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7
Seychelles	-2.6	1.0	1.8	1.6	2.2	1.3	1.2	1.0	0.9	0.9	0.7
Sierra Leone	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1	2.0
Somalie	2.7	2.7	2.7	2.7	2.7	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9	2.9
Afrique du Sud	1.5	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2
Sud-Soudan	3.3	2.8	2.4	1.9	1.5	1.1	0.7	0.6	0.8	1.2	1.7
Soudan	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Tanzanie	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	2.9	2.9
Togo	2.7	2.7	2.6	2.6	2.6	2.5	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4
Uganda	3.2	3.2	3.2	3.4	3.5	3.7	3.8	3.7	3.5	3.3	3.0
Zambie	3.0	3.1	3.1	3.1	3.1	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	2.9
Zimbabwe	1.5	1.7	1.8	1.8	1.7	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Exportations des denrées alimentaires (% des exportations de marchandises)

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Angola	0.0	0.1	0.1	0.1	0.3	0.6	0.4	0.3	0.3
Bénin	38.1	40.3	36.9	29.9	31.8	33.4	33.6	37.3	29.0	25.1	19.9
Botswana	2.4	2.1	2.3	1.9	2.3	1.7	1.8	1.9	1.7	2.0	..
Burkina Faso	8.7	8.1	12.5	11.8	16.8	12.9	13.5	14.5	9.9	6.8	6.7
Burundi	50.2	37.5	26.6	59.1	63.6	66.2	60.0	55.0	44.6	49.9	..
Cap-Vert	83.7	87.1	86.1	86.1	86.1	83.6	77.3	83.5	80.9	67.6	..
Cameroun	40.1	17.1	16.6	17.5	26.0	45.1	21.9	19.6
Rép. Centrafr.	1.2	0.4	0.1	0.1	0.5	0.4	1.4	0.2
Comores	78.0	84.7	72.0	62.6	72.3	85.0	79.6	63.8	43.5	65.4	..
Congo, Rép. Dém.	0.7	0.9	0.6	0.4	0.7	0.8	..
Congo, Rép.	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3	0.2	0.4	0.4	..
Côte d'Ivoire	48.0	44.0	38.2	47.8	53.3	58.7	55.3	56.5	52.9
Eswatini	24.7	32.8	33.4	28.7	29.7	28.1	24.4	26.0	28.7	30.8	..
Éthiopie	74.7	76.3	73.1	79.4	77.5	83.7	84.9	88.5	73.1	77.6	..
Gambie, La	83.2	54.1	91.9	49.4	82.5	86.9	73.4	86.2	44.1	88.3	..
Ghana	20.2	16.7	18.4	27.0	34.8	30.0	23.9	26.1	22.0
Guinée	1.8	3.4	4.5	4.3
Kenya	45.5	..	43.5	44.9	51.3	51.2	43.7	48.2	47.5
Lesotho	14.2	14.3	26.7	9.0	9.5	4.2	3.8	1.6	3.0	3.6	..
Madagascar	33.2	32.9	25.7	25.1	30.1	39.1	44.9	42.8	36.5	44.9	..
Malawi	75.7	75.0	76.0	69.2	77.2	83.7	89.7	91.5	91.8	92.2	..
Mali	5.7	6.2	9.9	13.1	7.1	8.7
Mauritanie	17.6	23.5	18.8	31.6	38.5	38.8	42.8	53.7	50.4	29.1	..
Maurice	34.3	37.0	40.3	36.6	33.2	37.7	39.1	36.2	36.3	39.6	40.3
Mozambique	20.5	16.5	16.7	15.0	19.8	15.5	10.8	12.1	16.4	17.1	..
Namibie	24.4	27.1	23.8	19.4	26.7	30.1	31.8	29.6	29.1	27.8	..
Niger	12.6	16.1	7.9	11.5	14.1	37.3	60.0	47.2	21.0	5.8	..
Nigéria	1.8	5.4	5.1	1.9	2.9	2.0	1.8	2.0	1.8	3.0	3.3
Rwanda	43.7	48.0	36.7	36.2	46.6	44.9	35.6	38.0	34.7
Sao Tomé & Príncipe	96.0	87.2	85.3	97.0	93.3	88.4	85.4	74.3	87.8	88.8	94.8
Sénégal	30.5	26.8	34.0	34.8	31.4	32.2	34.2	32.3	32.9	31.3	30.3
Seychelles	36.9	88.6	96.0	95.7	79.6	89.5	80.9	79.0	78.1	79.0	..
Sierra Leone	4.0	87.8	78.0	73.3	45.6

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique du Sud	8.3	8.9	9.8	10.3	10.7	11.2	10.9	11.1	11.0	11.8	..
Tanzanie	20.5	25.5	29.3	44.4	40.6	36.9	40.0	21.9	31.7	27.8	31.3
Togo	14.7	17.0	20.1	19.3	23.7	22.5	19.7	16.2	17.5	25.6	25.1
Uganda	53.9	46.3	66.1	65.5	66.3	54.5	59.7	55.5	41.8	37.5	..
Zambie	7.0	10.9	10.5	7.3	9.4	9.1	7.3	6.1	7.3	7.5	..
Zimbabwe	27.3	25.0	27.9	28.4	32.5	31.9	28.2	25.8	23.5	22.0	..

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Importations des denrées alimentaires (% des importations de marchandises)

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Angola	18.6	20.1	17.8	17.0	13.2	13.7	17.7	20.4	19.3
Bénin	33.9	37.9	40.3	45.8	40.2	50.5	52.3	47.0	38.1	32.8	37.6
Botswana	9.8	8.8	8.2	7.8	8.7	11.0	12.5	12.0	12.7	12.7	..
Burkina Faso	16.6	13.1	12.1	12.7	14.0	13.7	12.2	12.2	10.7	11.6	11.7
Burundi	24.7	30.1	14.0	13.1	12.6	16.6	19.0	16.7	15.6	14.6	..
Cap-Vert	25.4	27.9	32.2	28.4	32.5	30.9	30.1	30.2	30.9	14.4	..
Cameroun	25.1	19.4	22.3	17.4	19.9	21.9	22.8	20.0
Rép. Centrafr.	31.2	29.6	36.0	26.4	15.2	15.9	21.1	20.6
Comores	40.8	42.0	36.1	41.5	44.9	41.5	40.4	38.3	42.9	44.3	..
Congo, Rép. Dém.	14.1	15.2	13.4	8.6	7.7	9.4	..
Congo, Rép.	5.7	6.1	6.9	6.2	5.1	4.0	13.8	15.5	25.0	31.3	..
Côte d'Ivoire	25.1	20.0	14.5	16.8	17.6	21.5	20.9	21.1	21.4
Eswatini	17.1	19.1	15.4	17.2	17.7	18.7	18.5	18.8	18.3	20.4	..
Éthiopie	14.4	10.9	12.5	9.0	9.8	13.1	12.4	15.1	12.2	18.4	..
Gambie, La	32.8	33.2	37.3	41.0	37.3	43.0	33.0	32.2	33.2	28.8	..
Ghana	15.4	13.9	16.8	20.7	15.2	14.6	18.3	20.1	17.4
Guinée	21.7	25.4	23.4	26.6
Kenya	10.7	..	11.3	12.4	18.9	14.0	14.6	16.8	16.0
Lesotho	23.5	20.8	18.1	20.5	20.0	24.0	18.3	18.5	24.7	28.1	..
Madagascar	17.8	15.6	17.2	16.0	14.0	15.4	20.1	17.1	14.6	20.2	..
Malawi	13.2	7.5	11.4	9.7	11.4	18.7	12.5	10.3	11.0	14.8	..
Mali	13.7	13.7	16.1	16.9	14.6	13.9
Mauritanie	14.5	15.2	11.0	12.0	14.3	18.2	13.8	18.2	18.0	29.7	..
Maurice	21.2	21.5	22.0	21.2	22.0	24.2	24.0	21.0	20.8	24.7	21.6
Mozambique	12.3	13.0	10.7	12.5	11.9	15.0	14.8	15.9	16.1	19.7	..
Namibie	14.1	13.0	13.1	11.4	12.3	12.8	13.5	11.3	12.5	12.6	..
Niger	15.8	31.7	32.9	24.8	21.0	25.1	33.1	28.2	27.7	29.8	..
Nigéria	30.6	22.7	17.8	17.0	16.9	12.9	16.3	10.9	9.9	14.6	14.2
Rwanda	15.7	15.7	17.5	17.1	15.4	17.1	22.6	20.6	17.0
Sao Tomé & Príncipe	32.4	30.4	30.6	32.4	31.0	32.3	29.7	29.2	30.9	33.5	34.8
Sénégal	22.9	24.1	24.2	22.8	21.7	23.4	24.0	21.0	19.6	24.0	21.4
Seychelles	14.9	20.9	27.7	23.9	24.5	18.4	24.7	27.6	19.0	18.6	..
Sierra Leone	11.0	20.7	28.5	32.6	32.3

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique du Sud	6.8	7.2	6.6	6.3	7.0	8.4	7.9	7.1	7.2	8.4	..
Tanzanie	9.9	8.8	7.9	9.5	5.6	10.8	10.3	7.2	5.7	8.2	8.5
Togo	13.3	14.7	12.4	13.9	15.1	14.5	19.4	17.4	17.8	17.6	14.9
Uganda	13.5	10.8	11.5	13.6	12.1	13.3	14.9	11.8	10.7	11.5	..
Zambie	5.0	5.6	4.2	4.7	6.0	6.1	6.1	5.3	7.2	8.7	..
Zimbabwe	14.7	18.4	14.6	15.4	17.0	19.9	14.9	11.9	8.1	19.5	..

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Indice de la production alimentaire (2014-2016 = 100)

Nom du pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Angola	90	99	81	111	97	100	102	103	107	110
Bénin	81	85	92	99	103	95	102	105	110	109
Botswana	124	128	126	115	99	104	98	95	100	98
Burkina Faso	94	87	98	103	103	96	101	93	107	111
Burundi	91	90	80	114	101	95	104	112	152	159
Cap-Vert	113	97	101	105	100	101	100	92	81	80
Cameroun	81	84	89	92	96	100	104	103	105	107
Rép. Centrafr.	95	100	101	101	99	99	102	104	106	106
Tchad	89	75	99	94	98	97	105	108	114	118
Comores	100	100	99	102	100	99	101	99	100	100
Congo, Rép. Dém.	57	58	88	93	99	100	100	106	108	110
Congo, Rép.	89	92	96	97	97	101	102	104	106	107
Côte d'Ivoire	76	79	84	86	95	104	101	111	114	113
Guinée équatoriale	90	92	93	93	95	101	104	106	109	111
Érythrée	96	101	102	101	100	99	100	101	102	102
Eswatini	96	98	101	103	102	101	97	99	101	101
Éthiopie	82	83	91	91	93	101	105	106	105	108
Gabon	88	92	92	96	99	100	102	104	105	107
Gambie, La	139	94	113	104	92	107	101	95	93	92
Ghana	84	87	92	95	99	100	101	108	114	118
Guinée	82	86	89	93	96	100	104	111	115	126
Guinée-Bissau	91	89	95	100	96	102	101	101	104	107
Kenya	96	92	96	98	98	101	100	100	101	112
Lesotho	104	108	105	111	107	100	92	113	103	96
Libéria	88	91	93	90	92	96	112	98	98	92
Madagascar	103	103	108	98	101	99	100	98	102	104
Malawi	76	81	86	99	103	99	98	117	124	132
Mali	83	90	93	93	92	97	111	109	118	121
Mauritanie	86	87	93	94	98	100	101	103	106	109
Maurice	106	105	102	100	103	100	97	98	89	94
Mozambique	114	120	121	111	104	98	98	113	130	127
Namibie	99	100	103	100	102	99	99	106	105	101
Niger	85	75	85	84	90	101	109	111	121	120

Nom du pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nigéria	86	80	88	85	97	99	105	106	105	107
Rwanda	118	117	124	128	98	101	101	114	116	123
Sao Tomé & Príncipe	101	99	100	110	101	85	115	122	102	108
Sénégal	99	70	84	84	86	112	102	137	158	155
Seychelles	99	109	94	88	96	99	105	92	94	93
Sierra Leone	90	96	99	104	105	99	96	99	101	106
Somalie	108	106	110	110	101	102	97	97	97	97
Afrique du Sud	91	90	93	98	103	101	96	105	104	102
Sud-Soudan			92	96	101	99	100	103	102	107
Soudan	100	107	81	95	103	92	105	102	118	115
Tanzanie	72	79	84	95	101	105	94	97	105	106
Togo	93	101	98	92	102	99	100	104	107	109
Uganda	99	100	98	100	103	103	94	98	100	98
Zambie	91	95	94	98	105	92	102	125	120	111
Zimbabwe	107	104	110	109	103	99	98	112	114	102

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Zone forestière (% de la surface terrestre)

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Angola	57.4	57.0	56.5	56.1	55.7	55.2	54.8	54.3	53.9	53.4
Bénin	31.8	31.4	30.9	30.5	30.0	29.6	29.1	28.7	28.2	27.8
Botswana	28.8	28.6	28.4	28.2	28.0	27.8	27.5	27.3	27.1	26.9
Burkina Faso	24.4	24.2	24.0	23.8	23.6	23.5	23.3	23.1	22.9	22.7
Burundi	8.2	8.9	9.6	10.2	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
Cap-Vert	10.7	10.7	10.8	10.9	11.0	11.0	11.1	11.2	11.3	11.3
Cameroun	44.1	44.0	43.9	43.7	43.6	43.5	43.4	43.3	43.1	43.0
Rép. Centrafr.	36.2	36.2	36.1	36.1	36.0	36.0	35.9	35.9	35.8	35.8
Tchad	4.3	4.2	4.1	4.0	3.9	3.8	3.7	3.6	3.5	3.4
Comores	19.8	19.6	19.3	19.1	18.9	18.6	18.4	18.2	17.9	17.7
Congo, Rép. Dém.	60.0	59.5	59.0	58.6	58.1	57.6	57.1	56.6	56.1	55.6
Congo, Rép.	64.6	64.6	64.5	64.5	64.5	64.4	64.4	64.4	64.3	64.3
Côte d'Ivoire	12.1	11.8	11.4	11.1	10.7	10.3	10.0	9.6	9.3	8.9
Guinée équatoriale	90.0	89.7	89.4	89.1	88.8	88.5	88.2	87.9	87.6	87.3
Érythrée	10.7	10.7	10.7	10.6	10.6	10.6	10.5	10.5	10.5	10.4
Eswatini	28.3	28.4	28.4	28.5	28.6	28.6	28.7	28.8	28.9	28.9
Éthiopie	15.7	15.6	15.6	15.5	15.4	15.4	15.3	15.2	15.2	15.1
Gabon	91.7	91.7	91.6	91.6	91.6	91.5	91.5	91.4	91.4	91.3
Gambie, La	29.1	28.5	27.9	27.4	26.8	26.2	25.7	25.1	24.5	24.0
Ghana	34.9	34.8	34.7	34.7	34.6	34.8	35.0	35.0	35.1	35.1
Guinée	26.6	26.4	26.3	26.1	26.0	25.8	25.7	25.5	25.3	25.2
Guinée-Bissau	73.1	72.8	72.5	72.2	71.9	71.6	71.3	71.0	70.7	70.4
Kenya	6.3	6.3	6.3	6.2	6.2	6.2	6.3	6.3	6.3	6.3
Lesotho	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Libéria	81.9	81.6	81.3	81.0	80.7	80.3	80.0	79.7	79.4	79.1
Madagascar	21.6	21.5	21.5	21.5	21.5	21.5	21.4	21.4	21.4	21.4
Malawi	27.8	27.3	26.9	26.4	26.0	25.6	25.1	24.7	24.2	23.8
Mali	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
Mauritanie	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Maurice	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9	18.9	19.0	19.1	19.1	19.1
Mozambique	49.3	49.0	48.8	48.5	48.2	47.9	47.6	47.3	47.0	46.7
Namibie	8.8	8.8	8.7	8.6	8.5	8.4	8.3	8.2	8.2	8.1
Niger	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9

Nom du pays	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nigéria	25.4	25.2	25.0	24.8	24.6	24.5	24.3	24.1	23.9	23.7
Rwanda	10.8	10.8	10.9	10.9	10.9	11.0	11.1	11.1	11.1	11.2
Sao Tomé & Príncipe	59.9	59.2	58.6	57.9	57.3	56.6	56.0	55.4	54.7	54.1
Sénégal	43.8	43.6	43.4	43.2	42.9	42.7	42.5	42.3	42.1	41.9
Seychelles	73.3	73.3	73.3	73.3	73.3	73.3	73.3	73.3	73.3	73.3
Sierra Leone	37.6	37.3	37.0	36.8	36.5	36.2	35.9	35.7	35.4	35.1
Somalie	10.6	10.5	10.4	10.3	10.1	10.0	9.9	9.8	9.7	9.5
Afrique du Sud	14.3	14.3	14.3	14.2	14.2	14.2	14.1	14.1	14.1	14.1
Sud-Soudan	11.3	11.3	11.3	11.3	11.3	11.3	11.3	11.3	11.3	11.3
Soudan	10.8	10.7	10.6	10.5	10.4	10.3	10.2	10.1	10.0	9.9
Tanzanie	56.0	55.5	55.1	54.7	54.3	53.8	53.2	52.7	52.2	51.6
Togo	22.7	22.7	22.6	22.6	22.5	22.5	22.4	22.3	22.3	22.2
Uganda	13.5	13.3	13.1	12.9	12.7	12.5	12.3	12.1	11.9	11.7
Zambie	62.6	62.3	62.1	61.8	61.5	61.3	61.0	60.8	60.5	60.3
Zimbabwe	46.2	46.0	45.9	45.8	45.7	45.6	45.5	45.3	45.2	45.1

Source: World Development Indicators <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>

Objectifs d'investissement au niveau national

Rang	Pays	Objectif d'investissement (000 (US\$/an)	Part du secteur public (000 (US\$/an)	Part du secteur privé (000 (US\$/an)
1	Éthiopie	7,951,700	1,590,300	6,361,300
2	Niger	6,412,500	1,282,500	5,130,000
3	Tanzanie	6,095,600	1,219,100	4,876,500
4	Maroc	5,433,100	1,086,600	4,346,400
5	Mozambique	4,530,000	906,000	3,624,000
6	Mali	4,249,700	849,900	3,399,800
7	Uganda	4,125,900	825,200	3,300,800
8	Algérie	4,082,200	816,400	3,265,700
9	Nigéria	2,932,200	586,400	2,345,800
10	Congo, Dem. Rep	2,633,000	526,600	2,106,400
11	Kenya	2,481,800	496,400	1,985,400
12	Tchad	2,401,800	480,400	1,921,400
13	Burkina Faso	2,263,400	452,700	1,810,800
14	Madagascar	2,231,100	446,200	1,784,900
15	Burundi	1,884,900	377,000	1,507,900
16	Rwanda	1,814,400	362,900	1,451,500
17	Sénégal	1,389,200	277,800	1,111,300
18	Cameroun	1,278,800	255,800	1,023,000
19	Malawi	1,270,600	254,100	1,016,500
20	Égypte, Rép. Arabe	1,195,800	239,200	956,600
21	Bénin	1,127,600	225,500	902,100
22	Tunisie	1,024,300	204,900	819,400
23	Sierra Leone	992,100	198,400	793,700
24	Afrique du Sud	986,700	197,300	789,400
25	Togo	848,200	169,600	678,500
26	Côte d'Ivoire	767,400	153,500	613,900
27	Guinée	667,200	133,400	533,800
28	Érythrée	454,300	90,900	363,400
29	Somalie	358,700	71,700	287,000
30	Libéria	318,600	63,700	254,900
31	Central Africa Republic	286,300	57,300	229,100
32	Guinée-Bissau	265,900	53,200	212,800

Rang	Pays	Objectif d'investissement (000 (US\$/an))	Part du secteur public (000 (US\$/an))	Part du secteur privé (000 (US\$/an))
33	Gambie, La	224,100	44,800	179,300
34	Namibie	208,700	41,700	167,000
35	Soudan	198,400	39,700	158,800
36	Zambie	172,300	34,500	137,800
37	Comores	167,900	33,600	134,300
38	Ghana	153,500	30,700	122,800
39	Mauritanie	131,800	26,400	105,500
40	Congo, Rép.	129,700	25,900	103,800
41	Zimbabwe	117,000	23,400	93,600
42	Lesotho	107,600	21,500	86,100
43	Eswatini	94,600	18,900	75,700
44	Sud-Soudan	92,400	18,500	73,900
45	Botswana	51,400	10,300	41,100
46	Angola	45,100	9,000	36,100
47	Maurice	31,300	6,300	25,100
48	Gabon	30,700	6,100	24,600
49	Libye	22,400	4,500	17,900
50	Guinée équatoriale	5,700	1,100	4,600
51	Sao Tomé & Príncipe	4,900	1,000	4,000
52	Djibouti	1,200	200	1,000
53	Cap-Vert	500	100	400
54	Seychelles	400	100	300
	Total	76,746,700	15,349,300	61,397,300
	Moyenne	400,600	80,100	320,500

Food System Transformation in Africa. NGI Technical Note. June 2022 <https://newgrowthint.com/wp-content/uploads/2022/06/Africa-Food-System-Investment-Targets.pdf>

Objectifs d'investissement national et rural par habitant

Rang	Pays	Objectif national d'investissement par habitant (US\$/an)	Rang	Pays	Objectif d'investissement rural par habitant (US\$/an)
1	Niger	264.9	1	Maroc	403.6
2	Mali	209.9	2	Mali	374.1
3	Comores	193.0	3	Algérie	354.4
4	Burundi	158.5	4	Niger	317.7
5	Maroc	147.2	5	Tunisie	284.8
6	Tchad	146.2	6	Comores	273.4
7	Mozambique	144.9	7	Gambie, La	247.9
8	Rwanda	140.1	8	Guinée-Bissau	242.2
9	Guinée-Bissau	135.1	9	Mozambique	230.3
10	Sierra Leone	124.4	10	Sierra Leone	217.9
11	Burkina Faso	108.3	11	Tchad	191.2
12	Togo	102.5	12	Burundi	183.7
13	Tanzanie	102.0	13	Bénin	180.3
14	Érythrée	93.1	14	Togo	179.1
15	Algérie	93.0	15	Namibie	171.3
16	Bénin	92.7	16	Érythrée	170.0
17	Gambie, La	90.2	17	Rwanda	169.7
18	Uganda	86.7	18	Sénégal	159.9
19	Tunisie	83.0	19	Tanzanie	157.5
20	Sénégal	82.2	20	Burkina Faso	156.0
21	Namibie	81.5	21	Libéria	148.0
22	Eswatini	80.6	22	Gabon	139.3
23	Madagascar	70.9	23	Madagascar	131.1
24	Libéria	69.2	24	Uganda	120.2
25	Éthiopie	66.4	25	Cameroun	113.5
26	Malawi	59.3	26	Eswatini	107.5
27	Central Africa Re-public	52.4	27	Cent. Africa Rep.	102.6
28	Guinée	50.8	28	Éthiopie	88.3
29	Lesotho	50.2	29	Sao Tomé & Príncipe	87.9
30	Cameroun	48.2	30	Guinée	80.5
31	Kenya	46.2	31	Malawi	80.4
32	Congo, Dem. Rep	29.4	32	Botswana	75.0

Rang	Pays	Objectif national d'investissement par habitant (US\$/an)	Rang	Pays	Objectif d'investissement rural par habitant (US\$/an)
33	Côte d'Ivoire	29.1	33	Congo, Rép.	73.1
34	Somalie	28.6	34	Lesotho	70.7
35	Mauritanie	28.4	35	Kenya	64.1
36	Maurice	24.7	36	Mauritanie	63.5
37	Congo, Rép.	23.5	37	Côte d'Ivoire	60.2
38	Sao Tomé & Príncipe	22.5	38	Congo, Dem. Rep	54.1
39	Botswana	21.9	39	Somalie	53.1
40	Afrique du Sud	16.6	40	Afrique du Sud	51.0
41	Nigéria	14.2	41	Maurice	41.8
42	Gabon	13.8	42	Nigéria	29.6
43	Égypte, Rép. Arabe	11.7	43	Égypte, Rép. Arabe	20.4
44	Zambie	9.4	44	Zambie	16.9
45	Sud-Soudan	8.3	45	Libye	16.9
46	Zimbabwe	7.9	46	Guinée équatoriale	15.1
47	Ghana	4.9	47	Zimbabwe	11.6
48	Soudan	4.5	48	Ghana	11.6
49	Seychelles	4.1	49	Sud-Soudan	10.3
50	Guinée équatoriale	4.1	50	Seychelles	9.6
51	Libye	3.3	51	Soudan	7.0
52	Angola	1.4	52	Angola	4.1
53	Djibouti	1.2	53	Cap-Vert	2.6
54	Cap-Vert	0.9	54	Djibouti	1.6
	Moyenne	66.4		Moyenne	122.7

Source: Omamo, S. W. and A. Mills. 2022. Investment Targets for Food System Transformation in Africa. NGI Technical Note. June 2022 <https://newgrowthint.com/wp-content/uploads/2022/06/Africa-Food-System-Investment-Targets.pdf>

Objectifs d'investissement national et rural par habitant

Rang	Pays	Objectif national d'investissement par habitant (US\$/an)	Rang	Pays	Objectif d'investissement rural par habitant (US\$/an)
1	Niger	264.9	1	Maroc	403.6
2	Mali	209.9	2	Mali	374.1
3	Comores	193.0	3	Algérie	354.4
4	Burundi	158.5	4	Niger	317.7
5	Maroc	147.2	5	Tunisie	284.8
6	Tchad	146.2	6	Comores	273.4
7	Mozambique	144.9	7	Gambie, La	247.9
8	Rwanda	140.1	8	Guinée-Bissau	242.2
9	Guinée-Bissau	135.1	9	Mozambique	230.3
10	Sierra Leone	124.4	10	Sierra Leone	217.9
11	Burkina Faso	108.3	11	Tchad	191.2
12	Togo	102.5	12	Burundi	183.7
13	Tanzanie	102.0	13	Bénin	180.3
14	Érythrée	93.1	14	Togo	179.1
15	Algérie	93.0	15	Namibie	171.3
16	Bénin	92.7	16	Érythrée	170.0
17	Gambie, La	90.2	17	Rwanda	169.7
18	Uganda	86.7	18	Sénégal	159.9
19	Tunisie	83.0	19	Tanzanie	157.5
20	Sénégal	82.2	20	Burkina Faso	156.0
21	Namibie	81.5	21	Libéria	148.0
22	Eswatini	80.6	22	Gabon	139.3
23	Madagascar	70.9	23	Madagascar	131.1
24	Libéria	69.2	24	Uganda	120.2
25	Éthiopie	66.4	25	Cameroun	113.5
26	Malawi	59.3	26	Eswatini	107.5
27	Central Africa Republic	52.4	27	Cent. Africa Republic	102.6
28	Guinée	50.8	28	Éthiopie	88.3
29	Lesotho	50.2	29	Sao Tomé & Príncipe	87.9
30	Cameroun	48.2	30	Guinée	80.5
31	Kenya	46.2	31	Malawi	80.4
32	Congo, Dem. Rep	29.4	32	Botswana	75.0

Rang	Pays	Objectif national d'investissement par habitant (US\$/an)	Rang	Pays	Objectif d'investissement rural par habitant (US\$/an)
33	Côte d'Ivoire	29.1	33	Congo, Rép.	73.1
34	Somalie	28.6	34	Lesotho	70.7
35	Mauritanie	28.4	35	Kenya	64.1
36	Maurice	24.7	36	Mauritanie	63.5
37	Congo, Rép.	23.5	37	Côte d'Ivoire	60.2
38	Sao Tomé & Príncipe	22.5	38	Congo, Dem. Rep	54.1
39	Botswana	21.9	39	Somalie	53.1
40	Afrique du Sud	16.6	40	Afrique du Sud	51.0
41	Nigéria	14.2	41	Maurice	41.8
42	Gabon	13.8	42	Nigéria	29.6
43	Égypte, Rép. Arabe	11.7	43	Égypte, Rép. Arabe	20.4
44	Zambie	9.4	44	Zambie	16.9
45	Sud-Soudan	8.3	45	Libye	16.9
46	Zimbabwe	7.9	46	Guinée équatoriale	15.1
47	Ghana	4.9	47	Zimbabwe	11.6
48	Soudan	4.5	48	Ghana	11.6
49	Seychelles	4.1	49	Sud-Soudan	10.3
50	Guinée équatoriale	4.1	50	Seychelles	9.6
51	Libye	3.3	51	Soudan	7.0
52	Angola	1.4	52	Angola	4.1
53	Djibouti	1.2	53	Cap-Vert	2.6
54	Cap-Vert	0.9	54	Djibouti	1.6
	Moyenne	66.4		Moyenne	122.7

Source: Omamo, S. W. and A. Mills. 2022. Investment Targets for Food System Transformation in Africa. NGI Technical Note. June 2022 <https://newgrowthint.com/wp-content/uploads/2022/06/Africa-Food-System-Investment-Targets.pdf>

Objectifs thématiques par pays pour les dépenses publiques (en millions de dollars) pour la transformation des systèmes alimentaires en Afrique

Pays	Productivité des cultures et du bétail	Infrastructure de transport rural	Infrastructures et services de commercialisation et de transformation en milieu rural	Soutien alimentaire et nutritionnel direct aux groupes vulnérables	Objectif total	Rapport entre les transferts et les investissements
Algérie	365.07	197.17	58.31	195.88	816.43	32%
Angola	4.18	2.78	1.16	0.90	9.02	11%
Bénin	78.84	92.31	0.00	54.38	225.53	32%
Botswana	5.93	3.81	0.00	0.54	10.28	6%
Burkina Faso	168.28	212.96	0.00	71.45	452.69	19%
Burundi	129.23	154.98	46.66	46.10	376.97	14%
Cap-Vert	0.08	0.02	0.00	0.00	0.10	2%
Cameroun	122.74	109.33	0.00	23.70	255.76	10%
Cent. Africa Rep.	22.49	28.54	5.58	0.67	57.27	1%
Tchad	258.69	72.18	22.27	127.21	480.35	36%
Comores	13.12	17.30	0.10	3.05	33.57	10%
Congo, Dem. Rep	230.77	140.65	17.40	137.78	526.60	35%
Congo, Rép.	19.59	0.00	0.87	5.48	25.94	27%
Côte d'Ivoire	38.53	0.00	42.90	72.06	153.49	88%
Djibouti	0.09	0.07	0.00	0.07	0.24	45%
Égypte, Rép. Arabe	191.45	23.93	0.00	23.77	239.15	11%
Guinée équatoriale	0.46	0.36	0.11	0.21	1.14	23%
Érythrée	28.68	20.68	7.01	7.35	63.73	13%
Eswatini	15.66	0.00	1.15	2.11	18.92	13%
Éthiopie	154.26	774.87	83.74	577.46	1590.34	57%
Gabon	4.32	0.00	1.63	0.20	6.15	3%
Gambie, La	21.54	15.18	2.05	6.06	44.83	16%
Ghana	16.70	0.00	0.00	14.00	30.69	84%
Guinée	73.21	14.19	18.43	27.61	133.44	26%
Guinée-Bissau	25.10	12.61	3.34	12.15	53.19	30%
Kenya	355.73	0.00	0.00	140.63	496.36	40%
Lesotho	11.85	1.76	1.84	6.07	21.51	39%
Libéria	32.00	16.32	6.95	16.48	71.74	30%
Libye	2.66	0.69	0.44	0.69	4.48	18%

Pays	Productivité des cultures et du bétail	Infrastructure de transport rural	Infrastructures et services de commercialisation et de transformation en milieu rural	Soutien alimentaire et nutritionnel direct aux groupes vulnérables	Objectif total	Rapport entre les transferts et les investissements
Madagascar	117.50	165.03	18.52	145.16	446.21	48%
Malawi	80.26	131.67	0.00	42.19	254.12	20%
Mali	210.92	462.90	0.00	176.12	849.94	26%
Mauritanie	14.62	6.94	2.61	2.19	26.37	9%
Maurice	3.98	1.58	0.27	0.43	6.27	7%
Maroc	315.49	339.78	93.78	337.56	1086.61	45%
Mozambique	367.28	353.20	0.00	185.52	906.01	26%
Namibie	27.15	12.00	0.00	2.60	41.75	7%
Niger	525.44	487.57	127.80	141.69	1282.50	12%
Nigéria	178.58	271.11	6.10	130.65	586.45	29%
Rwanda	127.02	230.73	0.00	5.14	362.88	1%
Sao Tomé & Príncipe	0.19	0.67	0.00	0.13	0.99	15%
Sénégal	91.10	114.81	21.39	50.52	277.83	22%
Seychelles	0.05	0.00	0.01	0.02	0.08	42%
Sierra Leone	69.73	61.63	22.70	44.36	198.42	29%
Somalie	36.89	36.28	7.37	10.32	90.85	13%
Afrique du Sud	0.00	0.00	0.00	197.34	197.34	100%
Sud-Soudan	7.25	7.29	2.00	1.94	18.47	12%
Soudan	16.73	20.82	1.25	0.90	39.69	2%
Tanzanie	512.68	613.84	0.00	92.60	1219.12	8%
Togo	64.50	59.05	5.13	40.96	169.63	32%
Tunisie	93.56	38.11	35.32	37.86	204.85	23%
Uganda	174.23	572.32	0.00	78.64	825.19	11%
Zambie	7.56	14.33	0.53	12.04	34.46	54%
Zimbabwe	16.49	0.00	3.65	3.27	23.41	16%
Total	5450.42	5914.33	670.35	3314.23	15349.33	28%
Moyenne	198.20	109.52	12.41	61.37	284.25	19%
Part	0.36	0.39	0.04	0.22		

Source: Omamo, S. W. and A. Mills. 2022. Investment Targets for Food System Transformation in Africa. NGI Technical Note. June 2022 <https://newgrowthint.com/wp-content/uploads/2022/06/Africa-Food-System-Investment-Targets.pdf>

